



* 0 0 0 3 4 8 8 *

4

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Pully*.

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *quatre cents pages*.

Lausanne, le *14 mai* 1912

Pour le Département :

Le Chef du service de police,



Piccol

Registre des mariages A.

N^o 14.
Émery-Blanc.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Émery, Henri _____
divorcé de Elise née Rieder _____
agriculteur _____
originaire de Stagnières _____ domicilié à
aux Monts de Sully _____ né à
Senthérey _____ le douze septembre _____
_____ mil huit cent soixante-huit _____ fils de
Daniel Émery, agriculteur, _____ et de
Elise née Favre _____
à Senthérey _____

2. Blanc, Marie-Henriette _____
veuve d'Henri-Oscar Blanc, dès le 4 avril 1907 _____
ménagère _____
originaire de Belmont s/Sully _____ domiciliée à
aux Monts de Sully _____ née à
Sully _____ le seize janvier _____
_____ mil huit cent soixante-treize _____ fille de
M^{arc} Louis Rey, agriculteur, aux Monts de Sully _____ et de
Susette née Dussey, défunte _____

Comme témoins :

1. Meige, Jules, cocher à Lausanne, Solitude _____
2. Rothén, Charles, agent de police, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Stagnières, à Sully et à Belmont-s/Sully
le 3 avril 1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le treize juin mil neuf cent douze. _____

Pièces déposées :

- 1^o Acte de naissance du fiancé. _____
- 2^o Acte de mariage Émery-Rieder
portant mention du divorce. _____
- 3^o Acte de décès d'Henri-Oscar Blanc _____
- 4^o Promesse de mariage. _____
- 5^o Actes de publication de mariage
d'Étagnières, de Sully et de Belmont
s/Sully _____

Communiqué à l'état civil d'Échallens.

Les époux :

Émery Henri
Henriette Émery

Les témoins :

Jules Meige
Charles Rothén

L'officier de l'état civil :

Billiquet

Registre des mariages A.

N° 15.

Lazareth - Chenaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lazareth, Jean-Pierre _____
célibataire _____

nettoyeur aux wagons-lits _____

originaire de Pinzier (A^{ve} Savoie, France) _____ domicilié à

Sully _____ né à

Pinzier _____ le quinze octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de

André Lazareth, vigneron _____ et de

Marie-Justine Bordenet, sa femme, _____

à Sully _____

2. Chenaux, Catherine _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Escuillens (Fribourg) _____ domiciliée à

Sully _____ née à

Escuillens _____ le six décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt _____ fille de

feu Jacques-Joseph Chenaux, agriculteur, _____ et de

Marguerite-Marie née Fasel, sa veuve _____

à Môtan. _____

Comme témoins :

1. Abetel, Albert, employé aux C.F.F. à Sully; _____

2. Guillemain, Constant, serrurier, à Sully. _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 9, à Escuillens le 10 et à Pinzier
le 12 mai 1912. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le dix-huit juin mil neuf cent douze. _____

Pièces déposées :

1^{re} et 2^{es} Actes de naissance des fiancés3^e Consentement des père et mère du fiancé4^e Autorisation du Conseil d'état _____5^e Promesse de mariage. _____6^e Actes de publication de Pinzier, de

Sully et d'Escuillens _____

7^e Certificat de nationalité. _____8^e Autorisation du département de

justice et police _____

Communiqué à la Chancellerie d'état

et à l'état civil d'Escuillens _____

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Les époux :

Lazareth Jean Pierre
Catherine Lazareth.

Les témoins :

Abetel Albert
Guillemain Constant

L'officier de l'état civil :

Billiguet

Registre des mariages A.

N° 16.

Borgeaud et Bübler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgeaud, Edmond-Jean _____
 veuf de Rosa-Augusta née Rossier _____
 agriculteur _____
 originaire de Sully _____ domicilié à
 Sully _____ né à
 Sully _____ le dix décembre _____
 _____ mil huit-cent-septante-sept _____ fils de
 feu Jules-Louis Borgeaud, vigneron, _____ et de
 feu Rosine-Julie Moënoz _____
 à _____

2. Bübler, Marie Eugénie _____
 veuve de Eugène Bübler, dès le 14 mars 1910, _____
 employée de commerce _____
 originaire de Sigriswil (Berne) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Fribourg _____ le trois décembre _____
 _____ mil huit-cent-huitante-un _____ fille de
 Christian-Émile Brawand, serrurier _____ et de
 Marie née Suter, _____
 à Lausanne _____

Comme témoins :

1. Bugnion, Edouard, employé de banque, à Sully _____
 2. Moënoz, Victor, maréchal, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Sully et à Lausanne le 18 et à Sigriswil le
 19 juin 1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le quatre juillet mil neuf-cent-douze _____

Pièces déposées :

1. Acte de décès de Rosa-Augusta
 Rossier. _____
 2. Acte de naissance de la fiancée.
 3. Acte de décès d'Eugène Bübler
 4. Promesse de mariage. _____
 5. à 7. Actes de publication de
 Sully, de Sigriswil et de Lausanne

Communiqué à l'état civil de Sigriswil
 et de Lausanne. _____

Les époux :

Edmond Borgeaud
 Eugénie Borgeaud

Les témoins :

Bugnion
 Victor Moënoz

L'officier de l'état civil :

Billiquet

Registre des mariages A.

N° 17.

Revil - Suzzoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Revil, Joseph-Louis _____
 célibataire _____
 mineur _____
 originaire de Brusson (Curin, Italie) _____ domicilié à
Sully _____ né à
Brusson _____ le trois septembre _____
 _____ mil huit-cent quatre-vingt-quatre _____ fils de
Pierre-Joseph Revil, cultivateur _____ et de
Marie-Caroline Sicquery, sa femme _____
 à Brusson _____

2. Suzzoz, Marie-Christine _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Brusson (Curin, Italie) _____ domiciliée à
Sully _____ née à
Brusson _____ le vingt-un octobre _____
 _____ mil huit-cent quatre-vingt-quatre _____ fille de
Jean-François Suzzoz, cultivateur _____ et de
Marie-Félicité Gens, sa femme _____
 à Brusson _____

Comme témoins :

1. Rothén, Charles, agent de police, à Sully _____
 2. Mœder, Albert, cafetier, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 9 mai et à Brusson les 2 et 9 juin
1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le dix-huit juillet mil neuf-cent douze _____

Pièces déposées :

1^o et 2^o Actes de naissance des fiancés.
 3^o Autorisation du Conseil d'état.
 4^o Promesse de mariage _____
 5^o et 6^o Actes de publication de maria-
 ge de Brusson et de Sully _____
 7^o Permis de célébration de mariage
 délivré par le département de justice
 et police _____

Communiqué à la Chancellerie d'état.

Les époux :

Louis Revil
Marie-Christine

Les témoins :

Rothén Charles
A. Mœder

L'officier de l'état civil :

Chiliquet

Registre des mariages A.

N° 18.
Salsecchi - Girardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Salsecchi, Francesco-Angelo-Fausto, _____

célibataire _____

menuisier _____

originaire de Corte (Bergamo, Italie) _____ domicilié à

Sully _____ né à

Corte _____ le deux août _____

_____ mil huit-cent huitante trois _____ fils de

Pietro Salsecchi, menuisier, à Corte, _____ et de

feue Rosa Bonaiti _____

à _____

2. Girardet, Constance-Hélène _____

veuve d'Edouard-Ernest Girardet, dès le 12 juin 1911, _____

sans profession _____

originaire de Boussens _____ domiciliée à

Sully _____ née à

Cassonay _____ le vingt-neuf décembre _____

_____ mil huit-cent huitante cinq _____ fille de

feu Henri-Constant Wecker _____ et de

Julie-Louise Rochat _____

à Genève _____

Comme témoins :

1. Rothet, Charles, agent de police, à Sully _____

2. Rochat, Georges, agent de police, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 10 et à Boussens le 12 juin, à Corte
les 23 juin et 4 juillet 1912. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le dix sept août mil neuf cent douze. _____

Pièces déposées :

1^{er} et 2^{es} Actes de naissance des fiancés
3^o Acte de décès de Girardet, Edouard-Ernest. - 4^o Autorisation du Conseil
d'état vaudois. - 5^o à 7^o Certificats de
publication de mariage de Corte, de
Sully et de Boussens. _____8^o Permis de célébration de mari-
age du département de Justice et
Police _____Communiqué à la Chancellerie d'état
et à l'état civil de Sullens. _____

Les époux :

Salsecchi Fausto
Girardet Hélène

Les témoins :

Rothet Charles
Rochat agent

L'officier de l'état civil :

M. Milliquet

Registre des mariages A.

N° 19.
Seebach et Livot.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seebach, Friedrich-Ludwig _____
célibataire _____
électricien aux G. L. _____
originaire de Chardonney s/ Morges _____ domicilié à
Laudex _____ né à
Berne _____ le dix-neuf juillet _____
_____ mil huit-cent huitante cinq _____ fils de
Ernst-Hermann Seebach, typographe, décédé _____ et de
Henriette-Emélie née Renaud, _____
à Laudex _____

2. Livot, Aurélie-Julie _____
célibataire _____
repasseuse _____
originaire de Crassier _____ domiciliée à
Laudex _____ née à
Clubonne _____ le trente juin _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-cinq _____ fille de
Eugène-Charles Livot, jardinier, à S. Cergues _____ et de
désunte Louise née Daccord, _____
à _____

Comme témoins :

1. Diserens, Charles, vigneron, à Laudex. _____
2. Giuzzi, Senator, cafetier, à Laudex. _____

Les publications ont eu lieu à Chardonney et à Laudex le 1^{er} et à Crassier
le 2 août 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lully, le vingt-neuf août mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

1^{er} et 2^e Actes de naissance des fiancés.
3^e à 5^e Certificats de publication de ma-
riage de Chardonney, de Laudex et de
Crassier _____

Communiqué à l'état civil de Pillars
s/ Yens et de Gingins _____

Les époux :

F. Seebach
Aurélien Seebach

Les témoins :

Chs. Diserens.
S. Giuzzi.

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Registre des mariages A.

N^o 20.

Oberlé - Kaufmann.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oberlé, Hector, _____
 veuf de Lina Rose née Courvoisier - Clément _____
 tailleur _____
 originaire de Sülz (H^{te} Alsace) _____ domicilié à
 Sully _____ né à
 Sülz _____ le trente octobre _____
 _____ mil huit _____ cent septante sept _____ fils de
 Ignaz Oberlé, tailleur _____ et de
 Magdalena née Buschenrieder _____
 à Sülz _____
2. Kaufmann, Maria _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Stinikon (Lucerne) _____ domiciliée à
 Stinikon _____ née à
 Stinikon _____ le onze mai _____
 _____ mil huit _____ cent huitante six _____ fille de
 Josef Kaufmann, charron _____ et de
 Maria née Leupi, _____
 à Stinikon _____

Comme témoins :

1. Röhm, Anton, tailleur, à Lausanne _____
 2. Lauf, Emil, tailleur, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 1^{er}, à Stinikon le 3 et à Sülz le 5 août
 1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le quatre septembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

1^{er} et 2^{es} Actes de naissance des fiancés.
 3^{es} Acte de décès de Lina Rose Oberlé.
 4^{es} Promesses de mariage. - 5^{es} Autorisa-
 tion du Conseil d'état. - 6^{es} à 8^{es} Actes de
 publication de mariage de Sülz, de Sully
 et de Stinikon. - 9^{es} Déclaration de va-
 lidité du mariage. - 10^{es} Autorisation
 du département de justice et police

Communiqué à la Chancellerie d'état
 et à l'état civil de Stinikon _____

Les époux :

Hector Oberlé
 Maria Oberlé
 An

Les témoins :

Anton Röhm
 Emil Lauf

L'officier de l'état civil :

Ulliquet

Registre des mariages A.

N^o 21.
Hildebrandt -
Huguenin-Sirchaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hildebrandt, Saul, Arno, _____
célibataire _____
docteur en droit _____
originaire de Zella (Saxe Cobourg-Gotha) _____ domicilié à
Gotha (Saxe Cobourg-Gotha) _____ né à
Zella _____ le vingt-sept février _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-deux _____ fils de
Georg-Eheodor-Heinrich-Carl Hildebrandt, instituteur _____ et de
Auguste-Friedricke née Hölzel, sa femme, _____
à Wipperoda (Saxe Cobourg-Gotha) _____
2. Huguenin-Sirchaux, Cécile-Alice-Frédérique _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de Locle et de La Chaux du Mûliou (Neuchâtel) _____ domiciliée à
Sully _____ née à
Locle _____ le treize mars _____
_____ mil huit-cent septante-huit _____ fille de
Jaques Huguenin-Sirchaux _____ et de
Jenny-Annette Natile, sa femme _____
à Sully _____

Comme témoins :

1. Huguenin-Sirchaux, Jaques, à Sully _____
2. Jenny-Annette née Natile, à Sully, père et mère de la fiancée. _____

Les publications ont eu lieu à Locle, à la Chaux du Mûliou et à Sully le 5,
à Gottha le 6 et à Zella le 9 septembre 1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le huit octobre mil neuf cent douze. _____

Pièces déposées :

- 1^{er} et 2^{es} Actes de naissance des fiancés.
3^{es} et 4^{es} Deux promesses de mariage
5^e Autorisation du Conseil d'état. _____
6^{es} à 10^{es} Actes de publication de mariage
de Zella, de Gottha, de Locle, de la Chaux
du Mûliou et de Sully. _____
11^e Certificat de capacité matrimoniale
12^e Autorisation du département de
Justice et police. _____
Communiqué à la Chancellerie d'état et
à l'état civil du Locle et de La Chaux du
Mûliou _____

Les époux :

De jur. Arno Paul Hildebrandt.
Hildebrandt

Les témoins :

Huguenin,
J. H. Huguenin Natile.

L'officier de l'état civil :

Billiquet

Registre des mariages A.

N° 22.

Burri - Ebonney.

Par décision du 18.4.1902 le Département de Justice et l'Office du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'Acte ci-contre

en ce sens que le nom patronymique des membres de la famille Burri soit orthographié

"Burri".

c'est à dire avec un seul "r".

Pully le 25 avril 1902.

L'Officier d'Etat Civil:



Marij
implant

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burri, Emile, _____

célibataire _____

employé C. F. _____

originaire de Boltigen (Berne) _____ domicilié à

Belmont s/ Sully _____ né à

Lausanne _____ le dix-sept janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de

Jean Burri, décédé _____ et de

Rosine née Haueter; _____

à Belmont s/ Sully _____

2. Ebonney, Nécario, _____

célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Sullens _____ domiciliée à

Sully _____ née à

rière Suarrens _____ le quatorze juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de

Augustine Ebonney, à Suarrens _____ et de

à _____

Comme témoins :

1. Satche, Charles, huissier de la justice de paix, à Sully _____

2. Abetel, employé aux tramways, à Belmont s/ Sully, Saul _____

Les publications ont eu lieu à Boltigen, à Belmont s/ Sully et à Sully le 16 et à Sullens le 19 septembre 1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le huit octobre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

1. et 2. Actes de naissance des fiancés
3. et 4. Actes de publication de mariage
de Boltigen, de Belmont s/ Sully,
de Sullens et de Sully _____

Communiqué à l'état-civil de Boltigen
et de Nézériens _____

Les époux :

Burri Emile

Ebonney Nécario

Les témoins :

Charles Satche

Abetel Saul

L'officier de l'état civil :

Elilliquet

Registre des mariages A.

N° 23.
 Chavan - Chevalley.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chavan, Armand-Gustave** _____
 célibataire _____
 employé postal _____
 originaire de Sully _____ domicilié à
 Sully _____ né à
 Sully _____ le trois septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
 Louis-Charles Chavan, vigneron _____ et de
 Rosine Henriette née Domenjoz, sa femme _____
 à Sully _____

2. **Chevalley, Lucie,** _____
 célibataire _____
 modiste _____
 originaire de Champlauroz _____ domiciliée à
 Sully _____ née à
 Hermenches _____ le vingt trois août _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de
 feu Jules Chevalley, cafetier _____ et de
 Léonie née Dutoit, sa veuve, _____
 à Sully _____

Comme témoins :

1. **Chavan, Alexis, vigneron, à Sully.** _____
2. **Rocheat, Georges, agent de police, à Sully.** _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 26 et à Champlauroz le 27 septem-
 bre 1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le dix-sept octobre mil neuf cent douze. _____

Pièces déposées :

1. Acte de naissance de la fiancée.
2. et 3. Actes de publication de mari-
 age de Sully et de Champlauroz.

Les époux :

A Chavan
 Lucie Chavan

Les témoins :

Chavan Alexis
Rocheat agent

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Communiqué à l'état civil de Combremont

Registre des mariages A.

N° 24.

Décaillet - Brünnel.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Décaillet, Louis-François.

célibataire

valet de chambre

originaire de Salvan (Valais) domicilié à

Sully né à

Salvan le vingt-quatre novembre

mil huit cent septante-neuf fils de

feu Claude-François (Décaillet) et de

feue Marie-Rosine née Girod, sa femme.

2. Brünnel, Catarina-Stephania

célibataire

femme de chambre

originaire de Salgesch (Valais) domiciliée à

Sully née à

Salgesch le vingt-sept janvier

mil huit cent huitante-neuf fille de

Magdalena Brünnel, tailleur, à Haters et de

Comme témoins :

1. Décaillet, Joseph, cafetier, à Sully

2. Moer, Louis, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sully le 3, à Salvan et à Salgesch le 4 octobre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt-deux octobre mil neuf-cent-douze.

Pièces déposées :

1^{re} et 2^{es} Actes de naissance des fiancés.
3^{es} à 5^{es} Actes de publication de mariage de Salvan, de Sully et de Salgesch

Les époux :

Décaillet Louis François
Décaillet Stephania

Les témoins :

Joseph Décaillet
Moer

L'officier de l'état civil :

Mulliquet

Registre des mariages A.

N° 25.

Balma - Garin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Balma, Charles-Cobie
 célibataire
 maçon
 originaire de Nöigüandone (Novare, Italie) domicilié à
 Sully né à
 Châtelard (Vaud) le quatre mars
 mil huit-cent quatre-vingt-neuf fils de
 Jean Balma, maçon et de
 Scolastica née Comina, sa femme,
 à Sully
2. Garin, Marguerite-Claire
 célibataire
 repasseuse
 originaire de Bussy-s/Morges domiciliée à
 Sully née à
 Bussy-s/Morges le deux juin
 mil huit-cent huitante-neuf fille de
 Charles-François-Auguste Garin, journalier aux G. L. et de
 Claire née COVERAZ, sa femme
 à Laudex.

Comme témoins :

1. Lomazzi, Léon, employé de banque, à Lausanne
 2. Michet, Lucien, cocher, à Sully

Les publications ont eu lieu à Sully le 13 et à Bussy-s/Morges le 14 juillet
 et à Nöigüandone les 25 août et 8 septembre 1912.


Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt-quatre octobre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

- 1/ et 2/ Actes de naissance des fiancés
 3/ Consentement à mariage au profit du
 fiancé.
 4/ Autorisation du Conseil d'état.
 5/ à 7/ Actes de publication de mariage
 de Nöigüandone, de Sully et de Bussy
 s/Morges.
 8/ Autorisation du département de
 Justice et police
 Communiqué à la Chancellerie d'état et
 à l'état civil de Villars-s/Genève.

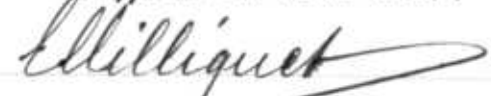
Les époux :


 Marg. Balma

Les témoins :


 Lucien Michet

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

N° 26.

Regamey-Daccord

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Jules. _____

célibataire _____

employé C.F.F. _____

originaire de Lausanne et de Forel (Lavaux) _____ domicilié à

Sully _____ né à

Cully _____ le vingt-trois avril _____

_____ mil huit — cent soixante trois _____ fils de

feu Pierre-Louis Regamey _____ et de

feu Jeanne-Louise née Larisod, sa femme _____

2. Daccord, Blanche-Emilie _____

célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Cully et de Lutry _____ domiciliée à

Laudex _____ née à

Lutry _____ le vingt-neuf août _____

_____ mil huit — cent nonante quatre _____ fille de

Henri-Louis Daccord, vigneron, à Laudex _____ et de

feu Jenny-Fanny-Méarie née Henry, sa femme _____

Comme témoins :

1. Soumi, Albert, voyageur de commerce, à Sully _____

2. Regamey, Charles, commis C.F.F., à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Sully et à Laudex le 3, à Forel et à Lutry le 4,
à Lausanne le 5 et à Cully le 6 octobre 1912. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt-six octobre mil neuf cent douze. _____

Pièces déposées :

1. et 2. Actes de naissance des fiancés _____

3. Consentement à mariage donné par
le père de la fiancée _____4. et 5. Actes de publication de maria-
ge de Lausanne, de Forel, de Sully, de
Cully, de Lutry et de Laudex _____Communiqué à l'état civil de Lausanne,
de Forel, de Cully et de Lutry. _____

Les époux :

Jules Regamey
Blanche Regamey

Les témoins :

Soumi
Regamey

L'officier de l'état civil :

Chillicoet

N° 27.

Sfund - Moilliquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sfund, Charles-Ebédore

célibataire

facteur aux télégraphes

originaire de Boltigen (Berne) domicilié à

Sully né à

Sully le vingt-huit août

mil huit-cent quatre-vingt-onze fils de

Jean-David Sfund, agriculteur, et de

Julia née Marguerite,

à Sully

2. Moilliquet, Blanche-Bertha

célibataire

couturière

originaire de Sully domiciliée à

Sully née à

Lausanne le vingt-huit mars

mil huit-cent quatre-vingt-onze fille de

Almi-Jean-Marc Moilliquet, journalier et de

Sophie-Bertha née Ross,

à Lausanne

Comme témoins :

1. Chapuis, Marius, manoeuvre, Lausanne,

2. Rochat, Georges, agent de police, à Sully

Les publications ont eu lieu à Boltigen et à Sully le 6 juin 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le trente un octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

1/ Acte de naissance de la fiancée. —

2/ et 3/ Actes de publication de mariage

de Boltigen et de Sully

Les époux :

Sfund Charles
Sfund Blanche

Les témoins :

Chapuis Marius
Rochat agent

L'officier de l'état civil :

Moilliquet

Registre des mariages A.

N^o 28.
Cleby - Joly -

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage.:

1. Cleby, Pierre Eugène _____
célibataire _____
cordonnier _____
originaire de Chevrières (Fribourg) _____ domicilié à
Cully _____ né à
Moutan (Fribourg) _____ le vingt-six avril _____
_____ mil huit cent huitante un _____ fils de
feu Joseph Cleby, maçon, _____ et de
feue Elisabeth née Egger, sa femme. _____

2. Joly, Elisa _____
célibataire _____
cuisinière _____
originaire de Savigny et de Cully _____ domiciliée à
Cully _____ née à
Savigny _____ le vingt-un décembre _____
_____ mil huit cent huitante trois _____ fille de
François Joly, agriculteur, à Savigny _____ et de
feue Rosalie née Gillieron, sa femme _____

Comme témoins :

1. Angelino, Jean, cordonnier, Cully. _____
2. Grimm, Gottlieb, coiffeur, Cully _____

Les publications ont eu lieu à Cully et à Savigny le 10, à Giffers le 11 et à
Cully le 12 octobre 1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cully, le deux novembre mil neuf cent douze. _____

Pièces déposées :

1.^o et 2.^o Actes de naissance des fiancés
3.^o à 6.^o Actes de publication de maria-
ge de Giffers, de Cully, de Savigny
et de Cully _____

Les époux :

Pierre Cleby
Elisa Cleby

Les témoins :

J. Angelino
Gottl. Grimm

L'officier de l'état civil :

Chiliquet

Communiqué à l'état civil de Chevrières,
de Savigny et de Cully. _____

Registre des mariages A.

N° 29.

Desponds - Clubier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desponds, Alexis, _____
 célibataire _____
 ouvrier en lins _____
 originaire de Lusseray _____ domicilié à
 Sully _____ né à
 Moudon _____ le vingt octobre _____
 _____ mil huit cent quatre vingt onze _____ fils de
 Julien Desponds, agriculteur, à Sully _____ et de
 feu Eugénie née Rothén, sa femme _____
 à _____

2. Clubier, Jeanne, _____
 célibataire _____
 repasseuse _____
 originaire de Saint-Livres et de L'Abbaye _____ domiciliée à
 Sully _____ née à
 Morges _____ le vingt trois juin _____
 _____ mil huit cent quatre vingt onze _____ fille de
 feu Jules-Emile Clubier, agriculteur _____ et de
 Jeanne née Fontbonne, sa veuve _____
 à Morges _____

Comme témoins :

1. Rothén, Charles, agent de police, à Sully _____
 2. Gex, Alexis, agriculteur, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 30, à Lusseray et à L'Abbaye le 31 octo-
 bre et à S^t Livres le 1^{er} novembre 1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt trois novembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

1^{er} et 2^{es} Actes de naissance des fiancés
 3^{es} à 6^{es} Actes de publication de mari-
 age de Lusseray, de Sully, de S^t Livres
 et de L'Abbaye. _____

Communiqué à l'état civil de La Sarraz,
 d'Albonne et de L'Abbaye. _____

Les époux :

Desponds Alexis
 Jeanne Desponds

Les témoins :

Rothén Charles
 Gex Alexis

L'officier de l'état civil :

Billiquet

Registre des mariages A.

N° 30.
Michel - Cavin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel, Marc-Lucien _____
 célibataire _____
 cocher _____
 originaire de Dönigen (Berne) _____ domicilié à
 Sully _____ né à
 Lacle (Neuchâtel) _____ le sept septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
 Lucien-Auguste Michel, horloger, _____ et de
 Marie-Jenny Duperré née Sotterat, sa femme, _____
 à Russigny-s/Noirges. _____

2. Cavin, Blanche-Dora, _____
 célibataire _____
 repasseuse _____
 originaire de Pully _____ domiciliée à
 Sully _____ née à
 Exertes _____ le dix-neuf septembre _____
 _____ mil huit cent huitante-neuf _____ fille de
 feu François Cavin, tailleur _____ et de
 Rosine-Amélie née Fague, sa veuve, _____
 à Pully _____

Comme témoins :

1. Montandon, Marcel, plâtrier-peintre, à Sully _____
 2. Balma, Charles, maçon, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 7, à Interlaken le 8 et à Pully le
 11 novembre 1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt-huit novembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

1^{er} et 2^{es} Actes de naissance des fiancés
 3^{es} à 5^{es} Actes de publication de mari-
 age d'Interlaken, de Sully et de Pul-
 liens _____

Les époux :

Lucien Michel
 Dora Michel

Les témoins :

M. Montandon
 Ch. Balma

L'officier de l'état civil :

Elilliquet

Communiqué à l'état civil d'Interlaken
 et de Nozères. _____

Registre des mariages A.

N^o 21.
Sublet - Bocquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sublet, Alexis François _____
 célibataire _____
 comptable _____
 originaire de Villy-le-Bouveret (H^{te} Savoie, France) _____ domicilié à
 Sully, avant à Annecy (H^{te} Savoie) _____ né à
 Villy-le-Bouveret _____ le vingt-cinq _____
 _____ mil huit _____ cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
 Joseph Sublet, cultivateur, _____ et de
 Marie née Chiariglione, sa femme _____
 à Villy-le-Bouveret _____

2. Bocquet, Jeanne Gabrielle _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Lyon (France) _____ domiciliée à
 Sully, avant à Clby (H^{te} Savoie) _____ née à
 Lyon (1^{er} arrond^t) _____ le vingt-neuf octobre _____
 _____ mil huit _____ cent quatre-vingt-treize _____ fille de
 Joséphine Bocquet, à Sully _____ et de

Comme témoins :

1. Vetter, David, concierge, à Sully _____
 2. Vetter, Joséphine, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 1^{er}, à Lyon le 2, à Villy-le-Bouveret
 le 5, à Clby le 8 et à Annecy le 9 novembre 1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le trente novembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

1^{er} et 2^{es} Actes de naissance des fiancés.
 3^{es} et 4^{es} Deux consentements à mariage
 5^e Autorisation du conseil d'état. - 6^e Pro-
 messe de mariage. - 7^e à 11^{es} Actes de publica-
 tion de mariage de Villy le Bouveret, de Sully,
 d'Annecy, de Lyon et d'Clby. - 12^e Certificat
 de capacité matrimoniale _____
 13^e Autorisation du département de Jus-
 tice et Police _____
 Communiqué à la Chancellerie d'état en
 deux exemplaires. _____

Les époux :

Sublet Alexis François
 Bocquet Jeanne

Les témoins :

David Vetter
 Joséphine Vetter

L'officier de l'état civil :

Chillicoquet

Registre des mariages A.

N° 32.
Dallinge - Keller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dallinge, Jules-Victor _____
veuf d'Adèle-Caroline née Dallinge, dès le 25 mars 1907, _____
agriculteur _____
originaire de Saubraz _____ domicilié à
Saubraz _____ né à
Saubraz _____ le dix-huit janvier _____
_____ mil huit-cent cinquante _____ fils de
feu Isaac-Daniel Dallinge _____ et de
Susanne-Lisette née Drietz, décédée _____
à _____

2. Keller née Gisclon, Henriette-Juliette-Hoancy _____
veuve de Jacob-Maurice Keller, dès le 31 juillet 1911, _____
ménagère _____
originaire de Beringen (Schaffhouse) _____ domiciliée à
Sully _____ née à
Lausanne _____ le vingt-quatre février _____
_____ mil huit-cent soixante _____ fille de
Jean-Isaac Gisclon _____ et de
Françoise-Denise Senaud _____
à Sully _____

Comme témoins :

1. Senaud, Henri, mécanicien-électricien, à Lausanne _____
2. Borgeaud, Aimé, jardinier, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Saubraz, à Beringen et à Sully le 13 novem-
bre 1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le sept décembre mil neufcent douze _____

Pièces déposées :

Certificat de publication _____

Les époux :

J. Dallinge
Nancy Dallinge

Les témoins :

Henri Senaud
Aimé Borgeaud

L'officier de l'état civil :

Chillicoquet

Communiqué à l'état civil de Gimel
et de Beringen _____

N° 22.

Baatarz - Domenjoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baatarz, Charles-Louis _____
 célibataire _____
 employé aux C.F.F. _____
 originaire de Dèmoret _____ domicilié à
 Nœuchâtel _____ né à
 Lausanne _____ le vingt quatre août _____
 mil huit cent quatre vingt six _____ fils de
 Louis François Baatarz jardinier _____ et de
 Esther née Rochatey _____
 à Sully _____

2. Domenjoz, Adèle _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Sully _____ domiciliée à
 Sully _____ née à
 Sully _____ le quatorze juin _____
 mil huit cent quatre vingt six _____ fille de
 Abram-Louis Domenjoz vigneron _____ et de
 Adèle-Henriette née Corbaz _____
 à Sully _____

Comme témoins :

1. Domenjoz, Abram-Louis, vigneron, à Sully _____
2. Baatarz, Louis-François, jardinier, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Nœuchâtel et à Sully le 15 et à Dèmoret le 16 novembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le seize décembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Certificat de publication _____

Communiqué à l'état civil de Nœuchâtel et de Sully _____

Les époux
Baatarz

Adèle Baatarz

Les témoins :

Abram L. Domenjoz
Louis Baatarz

L'officier de l'état civil :

Elliquet

Registre des mariages A.

N^o 34.

Desgallier - Labneller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desgallier, Paul
divorcé de Berthe Nöiry née Kithner; dès le 15 décembre 1904
imprimeur
originaire de Lausanne domicilié à
Sully né à
Aigle le neuf août
mil huit cent septante sept fils de
Oscar Henri Frédéric Desgallier, plâtrier peintre, à Sully et de
feue Elise Girtner, sa femme
à

2. Labneller, Marguerite
célibataire
sans profession
originaire de Colobenhaz domiciliée à
Sully née à
Lausanne le vingt huit février
mil huit cent quatre vingt quatre fille de
Jean Pierre Labneller, mécanicien et de
Louise Fanny née Sulliamy, sa femme
à Paris

Comme témoins :

- Berthoud, Emile, charron, à Sully
- Domenjoz, Victor, coiturier, à Sully

Les publications ont eu lieu à Sully le 11, à Lausanne et à Colobenhaz le 12 octobre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt un décembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- 1^{er} et 2^{es} Actes de naissance des fiancés.
- 3^e Acte de mariage Desgallier - Kithner portant mention du divorce.
- 4^{es} à 6^{es} Actes de publication de mariage de Lausanne, de Sully et de Colobenhaz
- 7^e Promesse de mariage

Communiqué à l'état civil de Lausanne et de Morges

Les époux :

Paul Desgallier

Marguerite Desgallier

Les témoins :

Emile Berthoud

Domenjoz Victor

L'officier de l'état civil :

Elliquet

Le numéro 34, à la présente page, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1912. Les deux doubles du présent registre sont conformes - ce que nous certifions.
Sully, le 31 décembre 1912.

L'officier de l'état civil de Sully,

Elliquet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.



La paye 1912

M. Séroux

prof.



Un double a été remis le 10 janvier 1913 à l'autorité cantonale en exécution de l'article 14 de l'ordonnance du 25 février 1910. - Sully le 10 janvier 1913.

L'officier de l'état civil de Sully:

Elliquet

Registre des mariages A.

N^o 1.
Joly et Staudenmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Joly, François _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Savigny et Forel _____ domicilié à
 Châilly sur Lausanne _____ né à
 Lutry _____ le trente septembre _____
 _____ mil huit _____ cent huitante-trois _____ fils de
 Louise Fanny Joly _____ et de

à _____
 2. Staudenmann, Anna-Lise-Berthe _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de Guggisberg (Berne) _____ domiciliée à
 la Rosiaz sur Sully _____ née à
 Spalinges _____ le quatorze février _____
 _____ mil huit _____ cent quatre-vingt-onze _____ fille de
 Jean Staudenmann, décédé _____ et de
 Caroline née Fasnacht, sa femme, décédée. _____

Comme témoins :

1. Faure, Marcel, cocher, à Lausanne _____
 2. Sâche, Charles, huissier, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Sully et à Savigny le 12, à Fo-
 rel et à Guggisberg le 13 décembre 1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le quatorze janvier mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Certificat de publication _____

Les époux :

François Joly
 Anna Joly

Les témoins :

Faure Marcel
 Chs Sâche

L'officier de l'état civil :

Billiquet

Communiqué à l'état civil de Savigny,
 de Forel, de Guggisberg et de Lausanne.

Registre des mariages A.

N° 2.
Orsel - Déglon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Orsel, Agricol-Jean-Baptiste
célibataire
contre maître teinturier
originaire de Arignon (Aude, France) domicilié à
Sully né à
Arignon le vingt-cinq mars
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
feu Charles-Saul Orsel, teinturier et de
feu Cécile-Agricole Requien, sa femme.

2. Déglon, Berthe-Augusta
célibataire
sans profession
originaire de Curtilles (Aude) domiciliée à
Sully née à
Curtilles le vingt-sept-septembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Adolphe Déglon, cafetier, à Sully et de
Mathilde-Elise née Sages,
à Sédailles.

Comme témoins :

- 1. Déglon, Adolphe, cafetier, à Sully.
- 2. Décaillet, Joseph, cafetier, à Sully.

Les publications ont eu lieu à Sully le 31 décembre 1912, à Curtilles le 1^{er}
et à Arignon le 3 janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt-deux janvier mil neuf cent treize

Pièces déposées :

- 1^{er} et 2^{es} Actes de naissance des fiancés.
 - 3^{es} et 4^{es} Actes de décès des père et mère du fiancé.
 - 5^{es} et 6^{es} (Deux consentements à mariage des père et mère de la fiancée.
 - 7^e Autorisation du Conseil d'état.
 - 8^e Promesse de mariage
 - 9^e à 11^{es} Actes de publication de mariage d'Arignon, de Sully et de Curtilles.
 - 12^e Certificat de capacité matrimoniale.
 - 13^e Autorisation du département de Justice et police
- Communiqué à la Chancellerie d'état et à l'état civil de Lucens.

Les époux :

Orsel Jean
Berthe Orsel

Les témoins :

A. Déglon
Jos Décaillet

L'officier de l'état civil :

Chillicquet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 500 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 3.
Kuhn - Moilliquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kuhn, Gustave
célibataire
vigneron
originaire de Vich domicilié à
Sully né à
Sully le deux janvier
mil huit cent quatre vingt sept fils de

Emile Kuhn, vigneron et de
Elise Jenny Louisa née de Bons, sa femme,
à Sully

2. Moilliquet, Susanne Emma,
célibataire
sans profession
originaire de Sully domiciliée à
Sully née à
Sully le vingt cinq octobre
mil huit cent quatre vingt huit fille de

Jules Charles Samuel Moilliquet, vigneron et de
Emma Louise née Bonduz, sa femme,
à Sully.

Comme témoins :

- 1. Moilliquet, Georges, vigneron, à Sully, frère de l'épouse.
- 2. Moilliquet, Charles David, vigneron, au Fort de Sully.

Les publications ont eu lieu à Sully le 6 et à Vich le 8 janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt neuf janvier mil neuf cent treize

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o et 3^o Actes de publication de mariage de Vich et de Sully

Les époux :

G Kuhn
Susanne Kuhn Moilliquet

Les témoins :

Moilliquet Georges
Moilliquet

L'officier de l'état civil :

Moilliquet

Registre des mariages A.

N^o 4.
Berizzi - D'icco.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berizzi, Damiano
célibataire
mécanicien - ajusteur
originaire de Locatello (Bergamo, Italie) domicilié à
Sully né à
Locatello le vingt-neuf mai
mil huit-cent nonante deux fils de
Martino Berizzi, mécanicien, à Paris, et de
feue Sofia Boilbias, sa femme.

2. D'icco, Emma-Maria-Chérèse,
célibataire
couturière
originaire de Montjoux (Turin, Italie) domiciliée à
Sully née à
Montjoux le dix-neuf août
mil huit-cent nonante cinq fille de
Gaspard D'icco, forgeron et de
Maria-Rose Serronet, sa femme
à Sully.

Comme témoins :

1. Delessert, Charles, facteur postal, à Sully
2. Jaquenoud, Eugène, postillon, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Sully le 6, à Locatello et à Montjoux le
26 janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le quinze mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

1^{re} et 2^{es} Actes de naissance des fiancés.
3^e Acte de décès de la mère du fiancé
4^{es} et 5^{es} Deux consentements à mariage
en faveur des fiancés. 6^e Autorisation
du Conseil d'état. 7^e Promesse de ma-
riage. 8^{es} à 10^{es} Publications de maria-
ge de Locatello, de Sully et de Montjo-
ux. 11^e Permis de célébration du dépar-
tement de justice et police
Communiqué à la Chancellerie d'état
en 2 exemplaires.

Les époux :

Damiano Berizzi
Emma Berizzi

Les témoins :

Ch^s Delessert
Jaquenoud Eug.

L'officier de l'état civil :

Ulliquet

Registre des mariages A.

N° 5.

Burdet - Burdet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burdet, Emile Louis

célibataire

représentant de commerce

originaire de Monthod domicilié à

Sully né à

Valeyres s/ Rances le dix juin

mil huit cent quatre vingt trois fils de

Emmanuel Emile Burdet, propriétaire, à Sully et de

défunte Marie Louise née Stähler, sa femme.

2. Burdet, Emma Elisa

célibataire

couturière

originaire de Monthod domiciliée à

Blanches, Territet née à

Blanches le vingt deux mars

mil huit cent quatre vingt neuf fille de

feu Théophile Burdet, mécanicien, et de

Elisabeth née Moischler, sa veuve

à Blanches

Comme témoins :

1. Burdet, Emmanuel Emile, propriétaire, à Sully

2. Correyon, Auguste, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Monthod et à Sully le 5 et aux Blanches le 6 mars 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt deux mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

1/ et 2/ Actes de naissance des fiancés.

3/ Promesse de mariage.

4/ à 6/ Actes de publication de mariage de Monthod, de Sully et des Blanches

Les époux :

Burdet

E. Burdet

Les témoins :

Burdet

A. Correyon

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Champvent et de Monthoux.

Registre des mariages A.

N° 6.

Nicolas - Sasseria

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolas, Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Nôzières (Vaud) domicilié à

Belmont-s/Lully né à

Nôzières (Vaud) le vingt-cinq février

mil huit-cent nonante fils de

feu Jean Nicolas, agriculteur, et de

Emma née Saxe,

à Belmont-s/Lully

2. Sasseria, Marguerite-Suzanne

célibataire

sans profession

originaire de Monteggio (Cessin) domiciliée à

Belmont-s/Lully née à

Belmont-s/Lully le huit juillet

mil huit-cent quatre-vingt-onze fille de

Jacques-Antoine SASSERIA, maçon, à Belmont-s/Lully, et de

Clémentine Jeannette née Blanc, défunte

Comme témoins :

1. Rothén, Charles, agent de police, à Lully.

2. Conduz, Georges, forestier, à Lausanne, Chailly.

Les publications ont eu lieu à Nôzières et à Belmont le 27 janvier et à
Monteggio le 6 février 1913.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lully, le vingt-huit mars mil neufcent treize.

Pièces déposées :

1. Acte de naissance du fiancé

2. Promesse de mariage.

3. à 5. Actes de publication de mari-
age de Nôzières, de Belmont et de
MonteggioCommuniqué à l'état civil de Nôzières
et de Monteggio.

Les époux :

Nicolas Henri

Marguerite Nicolas

Les témoins :

Rothén agent de police

G. Conduz

L'officier de l'état civil :

Billiquet

Registre des mariages A.

N° 7.

Bovay et Dufour

Par jugement du Tribunal
Civile du District de Lausanne,
rendu en date du 31 mars
1913, déclaré définitif et
exécution le 28 avril 1913,
le mariage interdict ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à
un an le délai pendant
lequel, l'époux coupable,
ne pourra se remarier.

Interdit le 25 mai 1921

L'Officier de l'état civil

W. Milliquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovay, Alfred, _____
célibataire _____
employé de bureau _____
originaire de Rougemont _____ domicilié à
Sully _____ né à
Sullens _____ le dix neuf janvier _____
_____ mil huit cent quatre vingt cinq _____ fils de
feu Alfred Bovay, agriculteur _____ et de
Jeanne Henriette née Chamot, sa veuve, _____
à Sullens _____

2. Dufour, Noëmy _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de Châtelard (Vaud) _____ domiciliée à
Sully _____ née à
Chardonue _____ le dix octobre _____
_____ mil huit cent quatre vingt quatorze _____ fille de
Vincent Dufour, vigneron _____ et de
Victorine Claire née Noëchoud, sa femme, _____
à Sully _____

Comme témoins :

1. Rothier, Charles, agent de police, à Sully. _____
2. Abetel, Louis, vigneron, à Sully. _____

Les publications ont eu lieu à Rougemont et à Sully le 5 et au Châtelard
le 6 mars 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt-neuf mars mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

- 1° et 2° Actes de naissance des fiancés _____
- 3° Consentement à mariage des père
et mère de la fiancée _____
- 4° Promesse de mariage _____
- 5° à 7° Actes de publication de mari-
age de Rougemont, de Sully et du Châ-
telard _____

Communiqué à l'état civil de Rougemont
et de Noëntreux _____

Les époux :

Alfred Bovay
Noëmy Dufour

Les témoins :

Charles Rothier
Louis Abetel

L'officier de l'état civil :

W. Milliquet

Registre des mariages A.

N° 8.

Möilliquet - Rossard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Möilliquet, William Charles

célibataire

employé aux C.F.F.

originaire de Lully domicilié à

Lully né à

Lully le dix-neuf septembre

mil huit cent huitante-cinq fils de

Emile Charles Möilliquet, agriculteur et de

Jeanne Marie née Möilliquet, sa femme,

à Lully

2. Rossard, Augusta Clara

célibataire

lingère

originaire de Kölliken (Argovie) domiciliée à

Lausanne, Chailly, née à

Lausanne le vingt-six décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

feu Adolphe Rossard, carrossier, et de

Maria née Wältli, sa veuve,

à Lausanne.

Comme témoins :

1. Möilliquet, Emile Charles, agriculteur, à Lully.

2. Jaton, Constant, employé aux C.F.F., à Lully.

Les publications ont eu lieu à Lully, à Kölliken et à Lausanne le 18 mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lully, le sept avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

1/ Acte de naissance de la fiancée

2/ Promesse de mariage

3/ à 5/ Actes de publication de mariage de Lully, de Kölliken et de Lausanne.

Communiqué à l'état civil de Kölliken et de Lausanne

Les époux :

W. Möilliquet

Augusta Möilliquet

Les témoins :

Möilliquet et

Jaton

L'officier de l'état civil :

Möilliquet

Registre des mariages A.

N^o 9.

Ravessoud - Hänni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ravessoud, Pierre - Adrien _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Sully et de Laudex _____ domicilié à _____
 M^{ts} de Sully _____ né à _____
 M^{ts} de Sully _____ le quatre septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
 François Ravessoud, agriculteur, _____ et de
 Jenny-Louise née Lavanchy, sa femme, _____
 à M^{ts} de Sully. _____

2. Hänni, Marie, _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Gerzensee (Berne) _____ domiciliée à _____
 Belmont s/ Sully _____ née à _____
 Epalinges _____ le vingt-huit octobre _____
 _____ mil huit cent huitante-neuf _____ fille de
 Barthélemy Hänni, agriculteur _____ et de
 Joséphine née Saney, sa femme, _____
 à Belmont s/ Sully. _____

Comme témoins :

1. Maeder, Charlotte, à Sully, à l'hôtel communal. _____
2. Dupont, Henri, menuisier, à Sully. _____

Les publications ont eu lieu à Sully, à Laudex, à Gerzensee et à Belmont
 s/ Sully le 20 mars 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le dix avril mil neuf cent treize. _____

Pièces déposées :

- 1^o Acte de naissance de la fiancée. _____
- 2^o Promesse de mariage. _____
- 3^o à 6^o Actes de publication de mariage
 de Sully, de Laudex, de Gerzensee et de Bel-
 mont s/ Sully. _____

Communiqué à l'état civil de Gerzensee.

Les époux :

Adrien Ravessoud
 Marie Ravessoud

Les témoins :

C. Maeder
 Henri Dupont

L'officier de l'état civil :

Ulliquet

Registre des mariages A.

N° 10.
Domenighetti - Arpini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Domenighetti, Francesco - Lado, _____
célibataire _____
maçon _____
originaire de Indemini (Cossin) _____ domicilié à
Sully _____ né à
Indemini _____ le trente octobre _____
_____ mil huit cent huitante quatre _____ fils de
feu Domenico Domenighetti, maçon _____ et de
Rosa née Cossi, sa veuve, _____
à Indemini _____

2. Arpini, Dalmira - Cesarina _____
célibataire _____
couturière _____
originaire de Montichiari (Brescia, Italie) _____ domiciliée à
Sully _____ née à
Montichiari _____ le vingt quatre juin _____
_____ mil huit cent huitante huit _____ fille de
Remigio Arpini, jardinier _____ et de
Maria Maddalena née Galli, _____
à Montichiari _____

Comme témoins :

1. Maeder, Albert, hôtelier, à Sully, _____
2. Rothert, Charles, agent de police, à Sully, _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 24 et à Indemini le 26 janvier, à
Montichiari les 16 et 23 février 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt six avril mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

1/ et 2/ Actes de naissance des fiancés
3/ Promesse de mariage. _____
4/ à 6/ Actes de publication de mari-
age de Indemini, de Sully et de Mon-
tichiari _____

Communiqué à l'état civil de Indemini
et à la Chancellerie d'état _____

Les époux :

Domenighetti, François
Domenighetti Dalmira

Les témoins :

A. Maeder
Rothert agent

L'officier de l'état civil :

Elliquet

Registre des mariages A.

N° 11.

Borgeaud - Dupont.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgeaud, Aimé-Léon _____
 célibataire _____
 jardinier _____
 originaire de Sully _____ domicilié à
 Sully _____ né à
 Sully _____ le vingt-deux juillet _____
 mil huit-cent quatre-vingt-six _____ fils de
 feu François-Jules Borgeaud, _____ et de
 Julie née Krops, sa veuve, ménagère, _____
 à Sully. _____

2. Dupont, Julia-Amanda, _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de Fontanezier _____ domiciliée à
 Yverdon _____ née à
 Fontanezier _____ le vingt-huit novembre _____
 mil huit-cent quatre-vingt-quatre _____ fille de
 feu Jules-César Dupont, agriculteur, _____ et de
 Elisa née Emery, sa femme, défunte. _____

Comme témoins :

1. Borgeaud, Sophie, ménagère, à Sully. _____
 2. Borgeaud, Oscar, employé aux C.F.F., à Sully } époux

Les publications ont eu lieu à Sully le 22, à Yverdon le 23 et à Fontanezier le 24 avril 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le dix mai mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

1^o Acte de naissance de la fiancée.
 2^o Promesse de mariage _____
 3^o à 5^o Actes de publication de mariage de Sully, de Fontanezier et d'Yverdon _____

Les époux :

Aimé Borgeaud
 Julia Borgeaud

Les témoins :

Sophie Borgeaud
 Oscar Borgeaud

L'officier de l'état civil :

Chelliquet

Communiqué à l'état civil de Bonvil
 lars et d'Yverdon _____

Registre des mariages A.

N° 12.

Montandon - Häbler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Montandon, Marcel - Arthur
 célibataire
 plâtrier-peintre
 originaire de Loche (Nœuchâtel) domicilié à
Sully né à
Loche le deux novembre
mil huit-cent quatre-vingt-huit fils de
Arthur Montandon, peintre et de
Amélie - Emma Serret - Gentil, sa femme,
 à Sully

2. Häbler, Marguerite - Marie
 célibataire
 couturière
 originaire de Uebeschi (Berne) domiciliée à
Sully née à
La Brévine (Nœuchâtel) le trois novembre
mil huit-cent quatre-vingt-six fille de
 son Friedrich Häbler, charpentier et de
Lina - Julie née Stille, sa veuve,
 à Sully

Comme témoins :

1. Häbler, Albert, employé aux C.F.F. à Sully.
2. Serrin, Robert, horloger, à La Sagne (Nœuchâtel)

Les publications ont eu lieu à Loche et à Sully le 14, et à Chierackern le 15
mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le quatorze juin mil neuf cent treize

Pièces déposées :

1^{er} et 2^{es} Actes de naissance des fiancés,
 3^e Promesse de mariage
 4^{er} à 6^{es} Actes de publication de ma-
 riage du Loche, de Sully et de Chier-
ackern

Les époux :

Marcel Montandon,
Marguerite Montandon.

Les témoins :

Häbler Albert
Robert Serrin

L'officier de l'état civil :

Chilliquet

Communiqué à l'état civil du Loche et
de Chierackern.

Registre des mariages A.

N° 13.
Reybaz - Serret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reybaz, Jean-Georges-François
célibataire
architecte
originaire de Belmont-s/Sully domicilié à
Sully né à
Lausanne le vingt février

mil huit cent quatre vingt onze fils de
Jean-Louis-Émile Reybaz, chef de service au Crédit foncier vaudois, et de
Émilie-Louise-Henriette née Liudet, sa femme,
à Lausanne

2. Serret, Esther
célibataire

originaire de Châtelard (Vaud) domiciliée à
Lausanne née à
Sallens, commune du Châtelard le trois août

mil huit cent quatre vingt onze fille de
feu Eugène-François-Alexandre-Auguste Serret, agriculteur, et de
Sophie née Monney, sa veuve,
à Montreux

Comme témoins :

- 1. Reybaz, Jean-Louis-Émile, à Lausanne, père du fiancé.
- 2. Monney, Louis, à Montreux, grand père de la fiancée.

Les publications ont eu lieu à Belmont, à Sully et à Lausanne le 10 et au
Châtelard le 11 juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le premier juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

- 1^{er} et 2^{es} Actes de naissance des fiancés.
- 3^{es} Promesse de mariage.
- 4^{es} à 7^{es} Actes de publication de maria-
ge de Belmont, de Sully, du Châtelard
et de Lausanne.

Les époux :

J. Reybaz
Esther Reybaz

Les témoins :

J. Reybaz
L. Monney

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Communiqué à l'état civil de Montreux
et de Lausanne.

Registre des mariages A.

N° 14.
Reymond - Bideau

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond, André-Maurice-Eugène
célibataire
médecin-dentiste
originaire de L'Abbaye, du Chenit et du Lieu domicilié à
Sully né à
Yverdon le quatorze avril
mil huit-cent quatre-vingt-neuf fils de
Auguste Reymond, bibliothécaire cantonal, et de
Fanni Jenny née Bonduz, sa femme,
à Sully.

2. Bideau, Louisa-Fanny,
célibataire
originaire de Genève (Ville) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le cinq décembre
mil huit-cent quatre-vingt-trois fille de
Jean-Louis Bideau, adjoint au directeur des postes, et de
Georgine née Suardet, sa femme,
à Lausanne.

Comme témoins :

1. Reymond, Auguste, à Sully, père du fiancé.
2. Bideau, Edmond, médecin-dentiste, à Lausanne, frère de la fiancée.

Les publications ont eu lieu à Sully le 29; à L'Abbaye, au Sentier et au Lieu le 30; à Genève et à Lausanne le 31 mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le deux juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des fiancés.
- 2^o Promesse de mariage
- 3^o Actes de publication de mariage de L'Abbaye, du Sentier, du Lieu, de Sully, de Genève et de Lausanne

Communiqué aux offices de l'état civil de L'Abbaye, du Sentier, du Lieu et de Lausanne et au bureau cantonal de l'état civil de Genève

Les époux :

André Reymond
Louisa Reymond

Les témoins :

Reymond
E. Bideau
m. d. d.

L'officier de l'état civil :

Elleliquet

Registre des mariages A.

N° 15.

Delessert-Jomini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delessert, Arnold
 célibataire
 facteur postal
 originaire de Savigny, de Forel et de Loney domicilié à
 Lully né à
 Lully le onze octobre
 mil huit cent huitante sept fils de
 Jules Delessert, vigneron et de
 Henriette-Méarie née Moilliquet, sa femme
 à Lully

2. Jomini, Aloine
 célibataire
 sans profession
 originaire de Layingne domiciliée à
 Layingne née à
 Corcelles près Layingne le vingt-deux avril
 mil huit cent huitante sept fille de
 feu François-Louis Jomini, agriculteur et de
 Léonie-Louise née Pioley, sa veuve.
 à Layingne

Comme témoins :

1. Delessert, Charles, facteur postal, à Lully, frère du fiancé.
 2. Jaquenoud, Eugène, postillon, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Savigny, à Lully et à Layingne le 1^{er} et à Fo-
 rel et à Loney le 2 juillet 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lully, le vingt-quatre juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

1^{er} Acte de naissance de la fiancée.
 2^e Promesse de mariage
 3^e à 7^e Actes de publication de maria-
 ge de Savigny, de Forel, de Loney, de
 Lully et de Layingne

Les époux :

Arnold Delessert
 Aloine Delessert

Les témoins :

Ch. Delessert
 Eug. Jaquenoud

Communiqué à l'état civil de Savigny,
 de Forel, de Corcelles-le-Jorat et de
 Layingne.

L'officier de l'état civil :

Moilliquet

Registre des mariages A.

N° 16.
Chavan - Favoy.

Par jugement du Tribunal du district de Lavaux rendu en date du 9 mai 1945 déclaré définitif et exécutoire le 22 mai 1945, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel _____ ne peut _____ contracter un nouveau mariage.

Inscrit, le 31 mai 1945

L'Officier de l'Etat civil :

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chavan, Paul-Henri _____

célibataire _____

cuisinier _____

originaire de Sully _____ domicilié à

Sully _____ né à

Lausanne _____ le douze août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt _____ fils de

Frédéric Chavan, ancien gypcier, _____ et de

Suzette Barbaz, sa femme, _____

à Sully _____

2. Favoy, Mathilde-Elisa _____

célibataire _____

couturière _____

originaire de Chevilly _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

L'Isle _____ le premier février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de

Maurice-Louis Favoy, agriculteur, _____ et de

Rosalie-Elise née Morel, sa femme, absents _____

à _____

Comme témoins :

1. Moulin, Jules, monteur aux téléphones, à Lausanne. _____

2. Cordey, Alexis, cafetier, à Sully. _____

Les publications ont eu lieu à Sully et à Lausanne le 24, et à Chevilly le 25 juin 1943 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le douze août mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

1^{re} et 2^{es} Actes de naissance des fiancés.

3^e Promesse de mariage. _____

4^e à 6^{es} Actes de publication de mariage de Sully, de Chevilly et de Lausanne _____

Communiqué à l'état civil de Sarraz et de Lausanne. _____

Les époux :

Chavan Paul

Mathilde Chavan

Les témoins :

Jules Moulin.

A Cordey

L'officier de l'état civil :

Elliquet

Registre des mariages A.

N° 17.

Schläfli - Kiener

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schläfli, Karl Anton, _____

célibataire _____

fondé de pouvoirs de banque _____

originaire de Horriwil (Soleure) _____ domicilié à

Gênes (Italie) _____ né à

Lörrach (Allemagne) _____ le vingt-huit août _____

_____ mil huit cent septante huit _____ fils de

August Schläfli, expéditeur, à Biberist, _____ et de

Emilie Julia née Schilling, défunte _____

2. Kiener, Karolina Emma, _____

célibataire _____

originaire de Kirchdorf (Berne) _____ domiciliée à

Sully _____ née à

Sorrentray _____ le vingt-neuf avril _____

_____ mil huit cent nonante _____ fille de

Josef-Friedrich Kiener, pasteur, décédé, _____ et de

Laura Emma née Borel, _____

à Sully _____

Comme témoins :

1. Kiener, James-Edouard, pharmacien, à Londres, frère de la fiancée.

2. Kiener, Charles, employé de banque, à Londres, frère de la fiancée _____

Les publications ont eu lieu à Kriegstetten le 25, à Kirchdorf et à Sully le 26 août, et à Gênes les 31 août et 7 septembre 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le dix-huit septembre mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Certificat de publication _____

Communiqué à l'état civil de Kriegstetten
et de Kirchdorf. _____

Les époux :

K. Schläfli

E. Schläfli

Les témoins :

J. E. Kiener

C. Kiener

L'officier de l'état civil :

E. Billiquet

Registre des mariages A.

N° 18.

Mœtzner - Ruvelot

Par décision du J.G. 1952, le Département de Justice et Police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre

en ce sens que le nom patronymique des membres de la famille Mœtzner soit orthographié

"Mœtzner"

Pully, le 27 juin 1952.

L'Officier d'état civil :



[Handwritten signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mœtzner, Albert-Émile

célibataire

employé aux téléphones

originaire de Schattenbalg (Berne) domicilié au

Lori de Sully né à

Bougy-Villars le vingt-six août

mil huit cent huitante deux fils de

Jean Pierre Albert Mœtzner, vigneron, et de

Susanne Rosset, sa femme,

à Sully

2. Ruvelot, Martine Louise

célibataire

ménagère

originaire de Jöyon domiciliée à

Bougy-Villars née à

Mout-Dessus le premier octobre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

François Ruvelot, vigneron, à Bougy-Villars et de

Mariane Louise Mœtzner, sa femme, défunte.

à

Comme témoins :

1. Mœder, Albert, hôtelier, à Sully.

2. Rochat, Georges, agent de police, à Sully.

Les publications ont eu lieu à Mœiringen, à Sully et à Jöyon le 5 et à Bougy-Villars le 6 août 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le quatre octobre mil neufcent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Acte d'origine du fiancé

Actes de publication de mariage de Mœiringen, de Sully, de Bougy-Villars et de Jöyon

Les époux :

Albert Mœtzner
Louise Mœtzner

Les témoins :

A. Mœder
Rochat agent

L'officier de l'état civil :

Ch. Lilliquet

Communiqué à l'état civil de Mœiringen, de Jöyon et d'Albarone.

Registre des mariages A.

N°19.
Frossard - Corsat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frossard, Glacide-Alfred-Louis, _____
célibataire _____
journalier _____
originaire de Le Crêt et de Trogens (Fribourg) _____ domicilié à
Sully _____ né à
Belmont-s/Sully _____ le quinze mai _____
_____ mil huit-cent septante trois _____ fils de
Félicien-Glacide Frossard, journalier, à Lausanne, _____ et de
Susette-Julie née Liardet, défunte. _____

2. Corsat née Mœrcier, Noathilde _____
veuve de Noarc-Constant-Louis Corsat, dès le 3 avril 1911, _____
sans profession _____
originaire de Sully _____ domiciliée à
Sully _____ née à
Noyon _____ le vingt-neuf juillet _____
_____ mil huit-cent quarante trois _____ fille de
Louis-Noarc-Jules Mœrcier, gypcier, _____ et de
Louise-Susanne Jeanneret, les deux décédés. _____

Comme témoins :

- 1. Bastian, Louis, journalier, à Sully. _____
- 2. Sache, Charles, buissier, à Sully. _____

Les publications ont eu lieu au Crêt, à Trogens et à Sully le 28 octobre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le onze novembre mil neuf-cent treize _____

Pièces déposées :

- Acte de naissance de la fiancée.
- Acte de décès de Corsat. _____
- Actes de publication de mariage de Le Crêt, de Trogens et de Sully

Les époux :

Frossard Glacide
Noathilde Frossard

Les témoins :

Louis Bastian
Charles Sache

L'officier de l'état civil :

Elliquet

Registre des mariages A.

N° 1.

Roschi - Grillet

Par jugement du 22 mai 1922 le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre Dame Roschi en vertu de l'art. 137 du Code Civil Suisse.

Par arrêt du 1^{er} mai 1923 la Cour de Justice Civile de la République et Canton de Genève a confirmé le dit jugement.

Le délai pendant lequel Dame Roschi ne pourra contracter un nouveau mariage a été fixé à un an.

Inscrit le 13 août 1927

L'Officier de l'Etat-Civil :

Lid Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roschi, Louis-Victor, _____

veuf d'Alice-Augusta née Haldimann, dès le 19 juin 1911, _____

comptable _____

originaire de Oberwil (Simmenthal, Berne) _____ domicilié à

Sully _____ né à

Mollens (Aud) _____ le neuf juin _____

_____ mil huit-cent huitante trois _____ fils de

feu Jacob Roschi, maréchal _____ et de

M^{lle} Marie-Madeleine née Rieder, _____

à Bière _____

2. Grillet, Ernestine _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Lausanne et de Chardonney s/ Morges, _____ domiciliée à

Lausanne, Chailly, _____ née à

Blanches, à Territet, _____ le vingt-sept juin _____

_____ mil huit-cent nonante deux, _____ fille de

feu Charles-Isaac-Louis-Henri Grillet, mécanicien _____ et de

feue Marie-Lydie-Catherine Schwizgebel _____

à _____

Comme témoins :

1. Seibel, Olga, professeur de musique, Font de Chailly, Lausanne, _____

2. Grillet, Charles, électricien, Font de Chailly, Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Sully et à Chardonney le 21; à Oberwil et à Lausanne le 22 janvier 1914. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le deux mars mil neufcent quatorze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. _____

Acte de décès d'Alice-Augusta Haldi. _____

Promesse de mariage _____

Actes de publication de mariage de Ober-

wil, de Sully, de Lausanne et de Char-

donney _____

Communiqué à l'état-civil d'Oberwil, de

Lausanne et de Villars s/ Yens. _____

Les époux :

L. Roschi
M^{lle} Roschi

Les témoins :

Olga Seibel
C^{de} Grillet

L'officier de l'état civil :

Ch. Milliquet

Registre des mariages A.

N° 2.

Cardinaux
Lizon au Cize

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cardinaux, Armand-Samuel-Moarius,
 veuf de Jeanne-Adèle dite Habelle née Jonneret, dès le 2 octobre 1913,
 médecin-dentiste
 originaire de Châtel S^t Denis (Fribourg) domicilié à
Lully né à
Lausanne le vingt-cinq octobre
mil huit cent-soixante-sept fils de
 feu Jacques-Joseph Cardinaux, employé C. F. F. et de
 feu Louise-Charlotte Weibel.

2. Lizon au Cize, Léonide-Moarie
 célibataire
 sans profession
 originaire de Rousses (Jura, France) domiciliée à
Lully née à
Noyon le trois octobre
mil huit cent-septante-sept fille de
Herman-Désiré Lizon au Cize, négociant, à Noyon et de
 feu Louise-Émilie Noieville.

Comme témoins :

1. Noeeder, Albert, hôtelier, à Lully
 2. Reymondin, Edmond, employé aux services industriels, à Lully

Les publications ont eu lieu à Lully le 9, à Châtel S^t Denis le 10 et aux Rousses le 13 mars 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lully, le quatre avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Acte de décès d'Habelle née Jonneret
Autorisation du Conseil d'état
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage de
Châtel S^t Denis, de Lully et des Rousses
Certificat de capacité matrimoniale

Communiqué à l'état civil de Châtel S^t
Denis et à la Chancellerie d'état

Les époux :

A. Cardinaux
L. Cardinaux

Les témoins :

A. Noeeder
E. Reymondin

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Registre des mariages A.

N° 3.

Gavin - Savary.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavin, Saul-Constant _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Moudon, Brenles et Forel (Savaux) _____ domicilié à
 Ogens _____ né à
 Ogens _____ le trois mai _____
 _____ mil huit-cent-septante-un _____ fils de
 Jules Gavin, décédé, _____ et de
 Julie née Amy _____
 à Ogens _____

2. Savary née Sitter, Bertha, _____
 veuve d'Alfred Savary, dès le 23 décembre 1909 _____
 originaire de Layingne _____ domiciliée à
 Sully _____ née à
 Seigneux _____ le trente un octobre _____
 _____ mil huit-cent-soixante-six _____ fille de
 Jean Pierre Sitter _____ et de
 Fanchette née Morel, décédée _____
 à _____

Comme témoins :

1. Maeder, Albert, hôtelier, à Sully _____
 2. Porcher, Charles, menuisier, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Moudon, à Forel, à Ogens, à Layingne et à
 Sully le 21 et à Brenles le 23 février 1914. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le quatre mai mil neuf-cent-quatorze _____

Pièces déposées :

Certificat de publication _____

Les époux :

Constant Gavin.
 Bertha Gavin

Les témoins :

A. Maeder
 Ch. Porcher

Officier de l'état civil :

Ch. Alléquet

Communiqué à l'état civil de Moudon,
 de Lucens, de Forel, de Layingne et de
 St. Georges _____

Registre des mariages A.

N° 4.

Noverraz - Rothben

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Noverraz, Pierre - Octave

célibataire

employé C. F. F.

originaire de Cully et de Lutry domicilié à

Belmont-s/Lully né à

Belmont-s/Lully le vingt-un novembre

mil huit-cent quatre-vingt-douze fils de

Gaspard - Pierre - Abram Noverraz, agriculteur, à Belmont-s/Lully, et de

défunte Henriette - Louise née Silet

2. Rothben, Marie - Louise

célibataire

repasseuse

originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à

Lully née à

Sugiez (Fribourg) le vingt-cinq février

mil huit-cent quatre-vingt-dix fille de

Charles Rothben, agent de police, et de

Louise - Martine née Regamey.

à Lully

Comme témoins :

1. Noverraz, Gaspard - Pierre - Abram, père du fiancé.

2. Rothben, Charles, père de la fiancée.

Les publications ont eu lieu à Lutry le 9; à Cully, à Belmont-s/Lully, à Guggisberg et à Lully le 10 juin 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lully, le premier juillet mil neuf-cent quatorze

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée

Promesse de mariage

Certificats de publication de mariage de Cully, de Lutry, de Belmont-s/Lully, de Guggisberg et de Lully

Communiqué à l'état civil de Cully, de Lutry et de Guggisberg

Les époux :

Noverraz Pierre
Marie Noverraz

Les témoins :

Pierre Abram Noverraz
Charles Rothben Agent

L'officier de l'état civil :

Elliéquet

Registre des mariages A.

N° 5.

Bovard - Bischof.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovard, Constant
 célibataire
 employé C.F.F.
 originaire de Riez domicilié à
Belmont-s/Lausanne né à
Riez le neuf août
mil huit-cent quatre-vingt-huit fils de
Emile-Samuel Bovard, vigneron, à Riez et de
Josephine-Méarie née Bolomey, sa femme, défunte

2. Bischof, Mélanie-Barbara-Marguerite
 célibataire
 couturière
 originaire de Nœuhäusen (Schaffhouse) domiciliée à
Ballens née à
Ballens le vingt-cinq mars
mil huit-cent huitante cinq fille de
Jean Bischof, cordonnier, et de
Marguerite née Egger, sa femme,
 à Ballens

Comme témoins :

1. Blanc, Albert, employé C.F.F., domiciliés à Lausanne, avenue
 2. Blanc, Bertha } d'Ouchy, 94.

Les publications ont eu lieu à Belmont-s/Lausanne et à Nœuhäusen le 25;
mai; à Riez et à Ballens le 26 mai 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cully, le neuf juillet mil neufcent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage de
Riez, de Belmont-s/Lausanne, de Nœu-
häuser et de Ballens.

Les époux :

Bovard Constant
Marguerite Bovard

Les témoins :

Albert Blanc.
Bertha Blanc

L'officier de l'état civil :

Elliquet

Nuit du 9 juillet 1914.
M. Veinanz, préfet.

Registre des mariages A.

N° 6.

Dupont-Sache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupont, Louis Eugènes
 veuf de Marie-Charlotte née Dupont, dès le 23 avril 1914,
 agriculteur
 originaire de Sully domicilié à
 Sully né à
 Sully le trente avril
 mil huit cent soixante un fils de
 feu Louis-Samuel Dupont, agriculteur, et de
 Jeanne-Louise née Barbey, défunte.

2. Sache, Alice-Louise
 divorcée d'Ellois Berthoud, dès le 11 juillet 1912,
 couturière
 originaire de Spalinges domiciliée à
 Sully née à
 Lausanne le vingt quatre décembre
 mil huit cent septante trois fille de
 feu Charles-Louis Sache, huissier, et de
 Charlotte née Cordey,
 à Sully.

Comme témoins :

1. Maeder, Albert, hôtelier, à Sully.
2. Sache, Louis, facteur postal, à Sully.

Les publications ont eu lieu à Sully le 3 et à Spalinges le 5 septembre
 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le dix sept septembre mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Acte de décès de Marie-Charlotte Du-
 pont. - Acte de naissance d'Alice-Louise
 Sache. - Acte de mariage Berthoud Sa-
 che portant mention du divorce et réin-
 tégration de l'épouse dans le droit de
 cité de la Commune d'Espalinges. - Pro-
 messe de mariage. - Actes de publica-
 tion de mariage de Sully et d'Espalinges.

Communiqué à l'état civil d'Espalinges.

Les époux :

Louis Dupont
 Alice Dupont

Les témoins :

A. Maeder
 Louis Sache

L'officier de l'état civil :

Elliquet

Registre des mariages A.

N^o 7.
Chollet - von Gunten.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 10 novembre 1914 déclaré définitif et exécutoire le 21 novembre 1914, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à 1888 an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit, le 16 décembre 1914
L'Officier de l'Etat civil



[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet, Marius-Henri _____
célibataire _____
employé C. F. F. _____
originaire de Nôaracon _____ domicilié à
Sully _____ né à
Sully _____ le douze mai _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-douze _____ fils de
Henri-Louis Chollet, agriculteur _____ et de
Edèle née Trabin _____
à Sully _____

2. von Gunten, Cécile-Clemence _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Sigriswil (Berne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt-trois novembre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
Emile von Gunten, employé C. F. F., domicilié à Lausanne _____ et de
Verena née Baur, défunte. _____

Comme témoins :

1. Borgeaud, Jules, juge de paix, à Sully. _____
2. Moeder, Albert, hôtelier, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 6, à Nôaracon et à Sigriswil le 7
et à Lausanne le 8 octobre 1914. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt-six octobre mil neuf-cent quatorze. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée. _____
Acte de décès de la mère de la fiancée. _____
Consentement à mariage du père de la fiancée. _____
Promesse de mariage du fiancé. _____
Promesse de mariage. _____
Actes de publication de mariage de Nôaracon, de Sully, de Sigriswil et de Lausanne. _____

Communiqué à l'état-civil de Salézieux, de Sigriswil et de Lausanne. _____

Les époux :

Chollet Marius.
Cécile Chollet

Les témoins :

[Signature]
A. Moeder

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 8.

Borgeaud et
Rittenez - Ruff.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgeaud, Alfred-Jules. _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Sully _____ domicilié à

Sully _____ né à

Sully _____ le treize décembre _____

_____ mil huit _____ cent soixante-seize _____ fils de

feu Jules-Louis Borgeaud, agriculteur; _____ et de

feu Rosine-Julie Moënnoré _____

2. Rittenez - Ruff, Mathilde. _____

divorcée d'Henri-Louis Siècc, dès le 13 mai 1912. _____

ménagère _____

originaire de Estavayer-le-Lac (Fribourg) _____ domiciliée à

Sully _____ née à

Château d'Oex, l'Étiévoz, _____ le vingt-trois janvier _____

_____ mil huit _____ cent quatre-vingt-quatre _____ fille de

Samuel-David Rittener-Ruff, agriculteur, à Nyon, _____ et de

feu Louise-Lucie née Cottier _____

Comme témoins :

1. Conduz, Gustave, agriculteur, en Kennier sur Sully. _____

2. Diserens, Jules, vigneron, aux Roverattes sur Sully. _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 5 et à Estavayer-le-Lac le 7 novembre 1914. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le trois décembre mil neuf cent quatorze. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée _____

Acte de mariage Siècc et Rittener- _____

Ruff portant mention du divorce. _____

Actes de publication de Sully et d'Es- _____

tavayer-le-Lac. _____

Communiqué à l'état civil d'Estavayer _____

le-Lac. _____

Les époux :

Borgeaud Alfred Jules.

Mathilde Borgeaud

Les témoins :

G. Conduz

Jules Diserens

L'officier de l'état civil :

L. Billiquet

Registre des mariages A.

N^o 9.

Maurer - Decay.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maurer, Jean-Robert, _____
 célibataire _____
 chauffeur-mécanicien _____
 originaire de Zollikofen (Sberne) _____ domicilié à
 Laudex _____ né _____
 aux Planches _____ le douze octobre _____
 _____ mil huit-cent quatre-vingt-dix _____ fils de
 Robert Maurer, journalier, _____ et de
 Marie-Albertine-Caroline née Leptra, _____
 à Laudex. _____

2. Decay, Catherine, _____
 veuve d'Antoine (Dreyzeraud, dès le 24 novembre 1906, _____
 cuisinière _____
 originaire de la France _____ domiciliée à
 Paris (8^e arrond^t) _____ née à
 Lubresac (Corrèze, France) _____ le cinq juin _____
 _____ mil huit-cent quatre-vingt-deux _____ fille de
 feu Bertrand Decay, cultivateur, _____ et de
 Marie Sarrazat, _____
 à Montgibaud (Corrèze) _____

Comme témoins :

1. Mayer née Maurer, Elisa, à Laudex, sœur de l'époux. _____
 2. Maurer, Robert, à Laudex, père de l'époux. _____

Les publications ont eu lieu à Laudex le 2, à Zollikofen le 4 et à Paris
 (8^e arrond.) le 7 novembre 1914. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le trois décembre mil neuf-cent-quatorze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
 Acte de décès d'Antoine (Dreyzeraud). _____
 Autorisation du Conseil d'Etat _____
 Actes de publication de mariage de
 Zollikofen, de Laudex et de Paris _____
 Certificat de capacité matrimoniale _____

Communiqué à l'état civil de Zollikofen
 et à la Chancellerie d'Etat. _____

Les époux :

Robert Maurer
 Catherine Maurer

Les témoins :

Elisa Mayer
 Robert Maurer

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Registre des mariages A.

N° 10.

Cerutti - Giuzzi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cerutti, Francesco, _____

célibataire _____

cafetier _____

originaire de Sella (Novara, Italie) _____ domicilié à

Saudex _____ né à

Sella _____ le vingt-deux juin _____

_____ mil huit cent huitante-deux _____ fils de

feu Giovanni Battista Cerutti, menuisier, _____ et de

feu Maria Comli _____

2. Giuzzi, Caroline, _____

célibataire _____

couturière _____

originaire de Saudex _____ domiciliée à

Saudex _____ née à

Lutry _____ le vingt-trois février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de

Giuseppe Gaudenzo Giuzzi, entrepreneur, _____ et de

Ceresa Maria Caterina née Scolari, _____

à Saudex _____

Comme témoins :

1. Giobellina, Nathalie, à Saudex, _____

2. Borelli, Louis, cafetier, à Sully, _____

Les publications ont eu lieu à Saudex le 22 septembre et à Sella le 25 octobre 1914. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le dix décembre mil neuf cent quatorze, à
1 heure 45 minutes du soir _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. _____

Autorisation du Conseil d'Etat. _____

Actes de publication de mariage de Sella et de Saudex. _____

Autorisation du département de Justice et Solive _____

Promesse de mariage _____

Communiqué à la Chancellerie d'état. _____

Les époux :

Cerutti Francesco
Cerutti Caroline.

Les témoins :

Giobellina Nathalie.
Borelli Louis

L'officier de l'état civil :

L. Milliquet

Registre des mariages A.

N° 11.

Dupont - Tellenbach.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupont, Léon _____
 veuf de Olga - Marie née Nöckel, dès le 17 août 1912, _____
 maître charpentier _____
 originaire de Suidoux et de Jevrey _____ domicilié à
 Sully _____ né à
 Suidoux _____ le vingt-un mars _____
 _____ mil huit-cent quatre-vingt-trois _____ fils de
 feu François Dupont, agriculteur, _____ et de
 Marie-Louise née Margairaz, _____
 à Suidoux _____

2. Tellenbach, Frieda, _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Oberthal (Berne), _____ domiciliée à
 Jevrey _____ née à
 Gysenstein (Berne) _____ le vingt octobre _____
 _____ mil huit-cent nonante-quatre _____ fille de
 feu Christian Tellenbach, fromager, _____ et de
 Lina née Bigler _____
 à Mattenwil près Norb. _____

Comme témoins :

1. Nöcker, Albert, hôtelier, à Sully, _____
 2. Dupont, Eugène, vigneron, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 24, à Suidoux, à Jevrey et à Gross-
 höchstetten le 25 novembre 1914 : _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le seize décembre mil neuf cent quatorze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
 Acte de décès d'Olga - Marie née
 Nöckel. _____
 Actes de publication de mariage de
 Suidoux, de Jevrey, de Sully et de
 Grosshöchstetten. _____
 Promesse de mariage _____

Communiqué à l'état civil de St. Sa-
 phorin, de Jevrey et Höchstetten. _____

Les époux :

L. Dupont
 Fr. Dupont

Les témoins :

A. Morand
 Eug. Dupont

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Registre des mariages A.

N° 12.

Dizerens - Nicolas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dizerens, Louis-François

célibataire

employé L. O.

originaire de Lutry domicilié à

Belmont-s/Lully né à

Belmont-s/Lully le vingt-sept janvier

mil huit-cent quatre-vingt-douze fils de

M^oire Albert Dizerens, agriculteur, et deAugustine-Charlotte née Batalard

à Belmont-s/Lully.

2. Nicolas, Ida

célibataire

sans profession

originaire de Mœzières (Jaud) domiciliée à

Belmont-s/Lully née à

Mœzières le vingt-huit août

mil huit-cent quatre-vingt-douze fille de

feu Jean Nicolas, agriculteur, et deEmma née Sasche

à Belmont-s/Lully.

Comme témoins :

1. Mœder, Charlotte, hôtelière, à Lutry2. Müller, Auguste, maraîcher, à Lutry

Les publications ont eu lieu à Mœzières le 20, à Lutry et à Belmont-s/Lully le 21 octobre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lully, le dix huit décembre mil neuf cent quator

Le

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.

Promesse de mariage

Actes de publication de mariage
de Lutry, de Belmont-s/Lully et
de Mœzières.Communiqué à l'état civil de Lutry
et de Mœzières.

Les époux :

Dizerens Louis

Ida Dizerens

Les témoins :

C. Mœder

Aug. Müller

L'officier de l'état civil :

M. Lilliquet

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 13.

Mosalosse - Evéquoz

Par jugement du Tribunal
du District de Lausanne,
rendu en date du neuf sep-
tembre 1920, déclaré défini-
tif et exécutoire, le vingt deux
novembre 1920, le mariage
inscrit ci-contre a été dit
nul par le divorce. Le
Tribunal a fixé à deux
ans, le délai pendant
lequel, l'époux ne pourra
contracter un nouveau
mariage.

Inséré le 6 décembre 1920

L'Officier de l'état civil

W. Milliquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mosalosse, Jean-Albert _____

veuf d'Hélène-Louise née Blanc, dès le 14 juin 1914, _____

plâtrier-peintre _____

originaire de Saugey _____ domicilié à

Sully _____ né à

Sully _____ le vingt-un juin _____

_____ mil huit cent huitante _____ fils de

feu Jean-Louis Mosalosse _____ et de

feue Marguerite-Sophie née Chevron _____

à _____

2. Evéquoz, Noémie-Noémie _____

célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Contbey (Valais) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Contbey _____ le dix novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de

feu Hypollite Evéquoz _____ et de

Noémie-Rosalie née Udry _____

à Contbey _____

Comme témoins :

1. Maeder, Albert, hôtelier, à Sully _____

2. Charan, Louis, vigneron, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Saugey, à Sully et à Lausanne le 28; à Con-
tbey le 29 novembre 1914. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt-quatre décembre mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Acte de décès d'Hélène-Louise née Blanc _____

Acte de naissance de la fiancée _____

Promesse de mariage _____

Actes de publication de mariage de

Saugey, de Sully, de Contbey et de Lau-

sanne _____

Communiqué à l'état civil de Contbey

et de Lausanne _____

Les époux :

A. Mosalosse

Marie Mosalosse

Les témoins :

A. Maeder

Charan L.

L'officier de l'état civil :

W. Milliquet

Registre des mariages A.

N^o 14.
Sache - Leseigneur

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sache, Guston - Paul,
 célibataire
 dessinateur
 originaire de Spalinges domicilié à
Sully né à
Sully le douze janvier
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Jules-Jean-Alexandre Sache, appareilleur, et de
Jeanné née Dorner,
 à Sully.
2. Leseigneur, Henriette-Louise-Alphonsine
 célibataire
 employée de pharmacie
 originaire de Graville S^{te} Honorine (Seine-Inférieure, France) domiciliée à
Clichy (Seine, France) née à
Graville S^{te} Honorine le treize décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Elise-Léonce Leseigneur, ménagère, à Clichy et de

Comme témoins :

1. Sache, Jules, père de l'époux, domicilié à Sully
 2. Maeder, Albert, hôtelier, à Sully

Les publications ont eu lieu à Sully le 27, à Spalinges le 28 et à Clichy le
29 novembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt-quatre décembre mil neuf cent qua-
torze.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
Consentement à mariage donné par
la mère de la fiancée
Autorisation du Conseil d'Etat
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage
d'Epalinges, de Sully et de Clichy
Certificat de capacité matrimoniale

Communiqué à l'état civil d'Epalinges
et à la Chancellerie d'Etat.

Les époux :

G. Sache

L. Dache

Les témoins :
J. Sache

A. Maeder

L'officier de l'état civil :

Chilliquet

N° 15.

Lazareth - Simon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lazareth, Eugène-Maurice, _____
 veuf de Jeanne-Maurice-Louise née Cordey, dès le 21 décembre 1913, _____
 vigneron _____
 originaire de Noeuvecelle (M^{te} Savoie, France) _____ domicilié à
 Sully _____ né à
 Noeuvecelle _____ le vingt-sept mars _____
 _____ mil huit-cent-soixante-deux _____ fils de
 feu Jean Pierre Lazareth, agriculteur, _____ et de
 feu Cécile Baux, _____

2. Simon, Louise, _____
 divorcée d'Henri-Louis Simon, dès le 4 novembre 1910, _____
 ménagère _____
 originaire de Noauborget _____ domiciliée à
 Ecublens (Vaud) _____ née à
 Chexbres _____ le vingt-sept mars _____
 _____ mil huit-cent-septante-quatre _____ fille de
 feu Louis Morel, agriculteur, _____ et de
 Marie-Louise née Brun, _____
 à Ecublens. _____

Comme témoins :

1. Guillionnet, Charles, maraîcher, Lausanne, Av. de Morges. _____
 2. Blanc, Marie, ménagère, Lausanne, Dorde, 41. _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 5, à Ecublens le 6 et à Noauborget le
 8 novembre 1914. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le trente-un décembre mil neuf-cent-quatorze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. - Acte de
 décès de Jeanne-Maurice-Louise Cordey.
 Acte de mariage Simon-Morel portant
 mention du divorce. - Autorisation du
 Conseil d'état. - Promesse de mariage. -
 Actes de publication de mariage de Sul-
 ly, d'Ecublens et de Noauborget. - Certi-
 ficats de capacité matrimoniale. - Cer-
 tificats de célébration de mariage. _____
 Communiqué à la Chancellerie d'état et
 à l'état civil de Fiez et d'Ecublens. _____

Les époux :

Lazareth Eugène
 Louise Lazareth

Les témoins :

Charles Guillionnet
 Marie Blanc

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Muse 20 Mai 1915.
 M. Seznave préfet.

Le N° 15, à la présente page, est celui de la dernière
 inscription faite dans l'année 1914. Les deux dou-
 bles du présent registre sont conformes. Ce que nous
 certifions. - Sully, le 31 décembre 1914.

L'officier de l'état civil de Sully :

Milliquet

Un double a été remis le 9 janvier 1915 à l'au-
 torité cantonale.

Sully, le 9 janvier 1915.

L'officier de l'état civil de Sully :

Milliquet

Registre des mariages A.

N^o 1.

Monti - Anney.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monti, Rinaldo - Giovanni - Luigi, _____

célibataire _____

menuisier _____

originaire de Vercelli (Novare, Italie) _____ domicilié à

Sully _____ né à

Vercelli _____ le quinze novembre _____

_____ mil huit — cent huitante sept _____ fils de

Carlo Monti, journalier _____ et de

Maria Spagnolo, _____

à Cascine San Giacomo (Italie) _____

2. Anney, Clémence - Louise _____

célibataire _____

couturière _____

originaire de Gessenay (Berne) _____ domiciliée à

Sully _____ née à

Orbe _____ le cinq trois février _____

_____ mil huit — cent nonante cinq _____ fille de

feu Charles Frédéric Anney, boulanger, _____ et de

Jeanne Marie née Bidlingmeyer _____

à Sully _____

Comme témoins :

1. Croietto, Robert, manoeuvre, à Laudex. _____

2. Geremia, Geremia, manoeuvre, à Laudex. _____

Les publications ont eu lieu à Gessenay le 14 et à Sully le 16 novembre, à Vercelli le 6 décembre 1914. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le quatre janvier mil neuf cent quinze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. - Acte de décès du père de la fiancée. - Consentement à mariage de la mère de la fiancée. - Autorisation du Conseil d'état. - Promesse de mariage. - Actes de publication de mariage de Vercelli, de Sully et de Gessenay. - Permis de mariage délivré par le département de Justice et police _____

Communiqué à la Chancellerie d'état et à l'état civil de Gessenay. _____

Les époux :

Rinaldo Monti
Marie Anney

Les témoins :

Croietto Robert
Geremia Geremia

L'officier de l'état civil :

E. Lilliquet

Registre des mariages A.

N° 2.

Muillemin - Giraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Muillemin, Oscar-Alfred.
 célibataire
 caissier-comptable
 originaire de Courgevaux (Fribourg) domicilié à
 Sully né à
 Courgevaux le vingt-huit décembre
 mil huit-cent quatre-vingt-sept fils de
 feu Louis-Frédéric Muillemin, agriculteur, et de
 Jeannette-Louise née Muillemin,
 à Courgevaux.

2. Giraud, Jeanne-Rose
 célibataire
 sans profession
 originaire de Lyon, 3^e arrond^t, (France) domiciliée à
 Sully née à
 Lausanne le quinze juin
 mil huit-cent quatre-vingt-douze fille de
 Jean-Jules Giraud, directeur, et de
 Louise-Caroline Seytrequet née Heim,
 à Sully.

Comme témoins :

1. Giraud, Jean-Jules. père et
 2. Giraud née Heim, Louise-Caroline mère de l'épouse.

Les publications ont eu lieu à Sully le 28 et à Courgevaux le 29 décem-
 bre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt-sept janvier mil neuf-cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Consentement à mariage des père et
 mère de la fiancée. - Autorisation du
 Conseil d'Etat. - Promesse de maria-
 -ge. - Actes de publication de mariage
 de Sully et de Courgevaux. - Certifi-
 cat de capacité matrimoniale

Communiqué à l'état-civil de Mœyriez
 et à la Chancellerie d'état

Les époux :

Muillemin
 S. Muillemin

Les témoins :

J. Giraud
C. Giraud

L'officier de l'état civil :

Chiliquet

Registre des mariages A.

N^o 3.

Reymondin - Suagniaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymondin, Oscar, _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Sully _____ domicilié à

Sully _____ né à

Sully _____ le huit novembre _____

_____ mil huit cent huitante trois _____ fils de

feu Edmond Reymondin, agriculteur, _____ et de

Rosine-Louise née Chollet, _____

à Sully _____

2. Suagniaux, Elise-Lydie, _____

célibataire _____

domestique _____

originaire de Sucherens _____ domiciliée à

Sort de Sully _____ née à

Sucherens _____ le trois octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de

feu Daniel Suagniaux, _____ et de

Hélène née Bessat, _____

à Sucherens _____

Comme témoins :

1. Cuyer, Edouard, agriculteur, à Sully _____

2. Sfister, Alexis, coiffeur, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 4 et à Sucherens le 5 février 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le dix huit mars mil neuf cent quinze _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée, _____

Promesse de mariage _____

Actes de publication de mariage de Sully et de Sucherens _____

Communiqué à l'état civil de Moudon, _____

Les époux :

Oscar Reymondin

Lydie Reymondin

Les témoins :

Edouard Cuyer

Sfister Alexis

L'officier de l'état civil :

Blittiquet

Registre des mariages A.

N° 4.

Domenjoz - Arnaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Domenjoz, Florian - Alphonse
 célibataire
 vigneron
 originaire de Sully domicilié à
 Sully né à
 Sully le six mars
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
 Charles-Louis Domenjoz, vigneron, et de
 Rosine née Laurent,
 à Sully

2. Arnaud, Jeanne - Marguerite
 célibataire
 couturière
 originaire de Cron-le-Châtel domiciliée à
 Sully née à
 Sully le sept-septembre
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
 feu Jean-Alfred Arnaud, employé de chemin de fer, et de
 Marie née Dutoit,
 à Sully

Comme témoins :

1. Domenjoz, Victor, domestique, à Sully.
 2. Dupont, David, agriculteur, à Sully, la Terraudettaz.

Les publications ont eu lieu à Sully le 20 et à Cron-le-Châtel le 21 octobre
 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le premier avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Promesse de mariage
 Actes de publication de mariage de
 Sully et d'Cron-le-Châtel.

Les époux :

Alphonse Domenjoz
 Jeanne Marguerite Domenjoz.

Les témoins :

Victor Domenjoz
 Dupont David

Communiqué à l'état civil d'Cron.

L'officier de l'état civil :

Elliquet

Registre des mariages A.

N^o 5.
Chevalley - Hostettler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Gaston - Albert, _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Champtauroux et Combremont le Petit _____ domicilié à _____
M^onts de Sully _____ né à _____
M^onts de Sully _____ le quatre avril _____
_____ mil huit - cent quatre - vingt - onze _____ fils de
Henri - Jules Chevalley, agriculteur, _____ et de
Anna née Lavanchy, sa femme, _____
à M^onts de Sully _____

2. Hostettler, Selma - Aurélie _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de Guggisberg (Berne) _____ domiciliée à _____
Belmont s/ Sully _____ née à _____
Belmont s/ Sully _____ le dix janvier _____
_____ mil huit - cent quatre - vingt - onze _____ fille de
Auguste - Louis Hostettler, agriculteur, à Belmont s/ Sully, _____ et de
défunte Julie née Sacke _____

Comme témoins :

1. Diserens, Herta, à Lausanne, M^ontagibert _____
2. Diserens, Charles, à Lausanne, M^ontagibert, secrétaire _____

Les publications ont eu lieu à Sully et à Belmont le 20, à Champtauroux,
à Combremont le Petit et à Guggisberg le 22 mars 1915. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt - six avril mil neuf cent quinze. _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____
Actes de publication de mariage
de Champtauroux, de Combremont
le Petit, de Sully, de Guggisberg et
de Belmont s/ Sully _____

Les époux :

G Chevalley.
Selma Chevalley

Les témoins :

Herta Diserens
Ch. Diserens

Communiqué à l'état civil de Combremont et de Guggisberg. _____

L'officier de l'état civil :

Billiquet

Registre des mariages A.

62

N^o 6.

Bovard-Sommer.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Bovard, Jean-Frédéric,
 célibataire
 vigneron
 originaire de Epesses domicilié à
Sully né à
Epesses le trente avril
mil huit-cent quatre-vingt-dix fils de
Victor Bovard, vigneron, et de
Julie-Anna née Lasche,
 à Sully.

2. Sommer, Antoinette-Madeleine,
 célibataire
 blanchisseuse
 originaire de Sumiswald (Berne) domiciliée à
La Sarraz née à
La Sarraz le vingt-un mars
mil huit-cent quatre-vingt-quinze fille de
Félix Sommer, tisserand, et de
Marie-Louise née Loyet,
 à La Sarraz.

Comme témoins :

1. Wister, Alexis, coiffeur, à Sully.
2. Métraux, Adolphe, agent de police, à Sully.

Les publications ont eu lieu à Sully le 30; à Epesses, à Sumiswald et à La Sarraz le 31 mars 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le premier mai mil neuf-cent-quinze.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Acte de naissance de la fiancée.
Promesse de mariage.
Actes de publication de mariage d'Epesses, de Sully, de Sumiswald et de La Sarraz.

Communiqué à l'état civil de Sully, de Sumiswald et de La Sarraz.

Les époux :

Bovard Jean
Antoinette Bovard

Les témoins :

A. Wister coiffeur
A. Métraux

L'officier de l'état civil :

Chiliquet

Registre des mariages A.

N^o 7.
 Fronier - Lavanchy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fronier, Jean-Henry
 célibataire
 ingénieur électricien
 originaire de Genève domicilié à
 Baden (Argovie) né à
 Davos-Dorf (Grisons) le vingt-six octobre
 mil huit cent huitante-neuf fils de
 Henry-Élie Fronier et de
 Magdalena née van der Halen,
 à Bâle

2. Lavanchy, Clara-Méarie
 célibataire
 sans profession
 originaire de Forel, de Savigny et de Monthoreyres domiciliée à
 Sully née à
 Forel de Sully le dix-huit octobre
 mil huit cent nonante fille de
 Charles-Louis Lavanchy et de
 Louise-Sophie née Serret,
 à Sully

Comme témoins :

1. Lavanchy, Louis, professeur, à Sully
2. Lavanchy, Gérard, agriculteur, à Sully

Les publications ont eu lieu à Baden le 9; à Savigny, à Sully et à Forel
 le 10; à Monthoreyres le 11 et à Genève le 12 avril 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le six mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Jean Fronier
 Clara Fronier

Les témoins :

L. Lavanchy
 Lavanchy

L'officier de l'état civil :

Billiquet

Communiqué à l'état civil de Genève,
 de Baden, de Forel, de Savigny et
 de Corcelles-le-Jorat.

Registre des mariages A.

N° 8.

Dizerens - Bräutigam

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Dizerens, Elie-Edouard*, _____
 célibataire _____
 employé de commerce _____
 originaire de *Lutry* _____ domicilié à
Belmont-s/Lully _____ né à
Belmont-s/Lully _____ le vingt-cinq juin _____
 mil huit-cent quatre-vingt-treize _____ fils de
Mourc-Albert Dizereus, _____ et de
Augustine-Charlotte née Baatard, _____
 à *Belmont-s/Lully* _____

2. *Bräutigam, Germaine-Françoise* _____
 célibataire _____
 institutrice _____
 originaire de *Oftringen (Argovie)* _____ domiciliée à
Belmont-s/Lully _____ née à
Lausanne _____ le dix mai _____
 mil huit-cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de
Jean Bräutigam, parquetier, _____ et de
Rosine née Mignon, _____
 à *Lausanne* _____

Comme témoins :

1. *Martignoni, Marie*, fille d'hôtel, à *Lully* _____
 2. *Métraux, Adolphe*, agent de police, à *Lully* _____

Les publications ont eu lieu à *Lutry* le 19; à *Belmont-s/Lully* et à *Oftringen* le 20 avril 1915. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lully, le six mai mil neuf cent quinze. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée. _____
 Promesse de mariage. _____
 Actes de publication de mariage de
Lutry, de *Belmont-s/Lully* et d'*Of-*
tringen _____

Communiqué à l'état civil de *Lutry* et
 d'*Oftringen*. _____

Les époux :

Elie Dizereus
Germaine Dizereus

Les témoins :

M. Martignoni
A. Métraux

L'officier de l'état civil :

M. Liliquet

Registre des mariages A.

N^o 9.

Bujard-Key-

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bujard, Jean _____
 célibataire _____
 hôtelier _____
 originaire de Niez et de Lutry _____ domicilié à
 Sully _____ né à
 Moorges _____ le vingt quatre juin _____
 _____ mil huit cent quatre vingt sept _____ fils de
 feu Henri Bujard, charran, _____ et de
 Sophie née Roulet, _____
 à Sully _____

2. Key, Christine-Rosa, _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Forel et Lucens _____ domiciliée à
 Sufflens-la-Ville _____ née à
 Senthéreiz _____ le dix huit décembre _____
 _____ mil huit cent quatre vingt treize _____ fille de
 François Key, journalier, _____ et de
 Uranie-Lucie née Sitter, _____
 à Sully _____

Comme témoins :

1. Rothen, Charles, agent de police, à Sully. _____
 2. Dupont, Eugène-Louis, agriculteur, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Lutry et à Sully le 27; à Niez, à Forel et
 à Sufflens-la-Ville le 29 mars 1915. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt six mai mil neuf cent quinze _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. _____
 Acte de naissance de la fiancée. _____
 Promesse de mariage. _____
 Actes de publication de mariage
 de Niez, de Lutry, de Sully, de
 Forel et de Sufflens-la-Ville _____

Communiqué à l'état civil de Sully,
 de Lutry, de Lucens et de Sullens.

Les époux :

Jean Bujard
 Rosa Bujard.

Les témoins :

Rothen agent
 Eug Dupont

L'officier de l'état civil :

Billiquet

Registre des mariages A.

N° 10.

Sidoux - Gross

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sidoux, Armand, _____

célibataire _____

maître cordonnier _____

originaire de Moudon et de Forel s/ Lucens _____ domicilié à

Sully _____ né à

Essert s/ Champvent _____ le vingt-un décembre _____

_____ mil huit-cent nonante un _____ fils de

Henri-Louis Sidoux, journalier, sans domicile fixe, _____ et de

feue Marie-Elisabeth née Gottsfrey _____

2. Gross, Jeanne-Catherine _____

célibataire _____

couturière _____

originaire de Fribourg _____ domiciliée à

Fribourg _____ née à

Romont (Fribourg) _____ le quatre juin _____

_____ mil huit-cent nonante-trois _____ fille de

Joseph-Arnold Gross, nettoyeur aux C.F.F., _____ et de

Marie Nöth, _____

à Fribourg. _____

Comme témoins :

1. Schöttlin, Frédéric, maître tailleur, à Sully _____

2. Fasnacht, Charles _____

Les publications ont eu lieu à Moudon, à Sully et à Fribourg le 10 et à
Forel s/ Lucens le 11 mai 1915. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le trois juin mil neuf-cent quinze _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. _____

Acte de naissance de la fiancée. _____

Promesse de mariage de cette dernière

Promesse de mariage. _____

Actes de publication de mariage de

Moudon, de Forel, de Sully et de Fri-

bourg. _____

Communiqué à l'état-civil de Moudon,
de Lucens et de Fribourg. _____

Les époux :

Sidoux Armand
Jeanne Sidoux

Les témoins :

Schöttlin Frédéric
Fasnacht Charles

L'officier de l'état civil :

L. Milliquet

Registre des mariages A.

N^o 11.
Stalder - Etl.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stalder, Augustave dit Auguste _____
veuf de Rosalie née Etl, dès le 2 septembre 1912, _____
contre maître _____
originaire de Lenk (Terne) _____ domicilié à
Laudex _____ né à
Sully _____ le quatorze septembre _____
_____ mil huit cent septante neuf _____ fils de
David Stalder, ancien cantonnier, à Lausanne, _____ et de
Madeleine née Ritter, sa femme, défunte. _____

2. Etl, Fanny, _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de Spittal (Kärnten, Autriche) _____ domiciliée à
Laudex _____ née à
Terne _____ le vingt-trois septembre _____
_____ mil huit cent huitante deux _____ fille de
feu Mathias Etl, cordonnier _____ et de
feu Maria née Junker, sa femme. _____

Comme témoins :

1. Dumont, Jules, contre maître, à Laudex, _____
2. Jacquot, Amédée, employé à la fabrique de ciments, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Laudex le 19 mars, à Lenk le 20 mars et à
Spittal le 22 avril 1915. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le dix juin mil neuf cent quinze. _____

Pièces déposées :

Cete de naissance de la fiancée _____
Cete de décès de Rosalie née Etl. _____
Autorisation du Conseil d'Etat. _____
Promesse de mariage. _____
Cetes de publication de mariage de
Lenk, de Laudex et de Spittal _____
Certificat de capacité matrimoniale _____

Communiqué à l'état civil de Lenk et à
la Chancellerie d'Etat. _____

Les époux :

Auguste Stalder
Fanny Etl

Les témoins :

J. Dumont
A. Jacquot

L'officier de l'état civil :

Billiquet

N° 12.

Guillod - Schlumpf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guillod, Fritz Philippe
célibataire

facteur aux télégraphes

originaire de Vuilly-le-Bas (Fribourg) domicilié à

Sully né à

Alvenches le dix neuf mars

mil huit cent quatre vingt dix fils de

Fritz Louis Jules Samuel Guillod, employé aux C.F.F. et de

Louise Fanny Julie née Senaud,

à Sully.

2. Schlumpf, Nésrie Joséphine,

célibataire

sans profession

originaire de Rain (Lucerne) domiciliée à

Sully née à

Sully le treize novembre

mil huit cent quatre vingt onze fille de

feu Pierre Henri Schlumpf et de

Joséphine née Lez Gùs, négociante,

à Sully.

Comme témoins :

1. Schlumpf, Hans, à Sully, facteur aux télégraphes

2. Ischi, Armand, à Lausanne, facteur aux télégraphes

Les publications ont eu lieu à Sully le 28, à Vuilly-le-Bas et à Rain le 29 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt neuf juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

Promesse de mariage

Actes de publication de mariage de Vuilly-le-Bas, de Sully et de Rain

Communiqué à l'état civil de Môtier et de Rain

Les époux :

F. Guillod

M. Schlumpf

Les témoins :

H. Schlumpf

P. Ischi

L'officier de l'état civil :

E. Illiquet

Registre des mariages A.

N° 13.
Jeanmonod-Andrey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanmonod, Léon, _____
célibataire _____
manoeuvre _____
originaire de Provence _____ domicilié à
Gaudex _____ né à
Cormondrèche (Dœuchâtel) _____ le vingt-deux juin _____
_____ mil huit-cent-soixante-dix-huit _____ fils de
feu Henri-Victor Jeanmonod _____ et de
Rose-Eugénie Gretillat, _____
à Splatures (Dœuchâtel) _____

2. Andrey, Marie-Alexandrine, _____
célibataire _____
femme de ménage _____
originaire de Cerniat (Fribourg) _____ domiciliée à
Gaudex _____ née à
Charmey (Fribourg) _____ le vingt-deux avril _____
_____ mil huit-cent-soixante-un _____ fille de
feu Jean Andrey _____ et de
feue Julie née Rime. _____

Comme témoins :

- 1. Bron, Alfred, employé retraité de la Cie de navigation, au Port de Sully.
- 2. Burdet, Louis, horticulteur, à Gaudex.

Les publications ont eu lieu à Provence, à Gaudex et à Cerniat le 11 août 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le trente août mil neuf-cent-quinze. _____

Pièces déposées :

- Acte de naissance du fiancé. _____
- Acte de naissance de la fiancée. _____
- Promesse de mariage. _____
- Actes de publication de mariage de Provence, de Gaudex et de Cerniat. _____

Communiqué à l'état civil de Provence et de Cerniat _____

Les époux :

Jeanmonod Léon
Marie Jeanmonod

Les témoins :

Bron Alfred
Louis Burdet

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Registre des mariages A.

N° 111.

Blanc - Fonjallaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, David Jean, _____

célibataire _____

employé de commerce _____

originaire de Belmont-s/Lausanne _____ domicilié à

Lyon, 7^e arr^t, France _____ né à

Lausanne _____ le deux janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de

Jules-Félix Blanc, typographe, à Paris, _____ et de

Caroline née Blanc, _____

à Gollion, _____

2. Fonjallaz, Emma, _____

célibataire _____

repasseuse _____

originaire de Epesses _____ domiciliée à

Sully _____ née à

Lucens _____ le premier janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de

Alfred Fonjallaz, agriculteur, _____ et de

Eugénie-Amélie née Germond, _____

à Sully, _____

Comme témoins :

1. Rothier, Louise, à Sully, ménagère, _____

2. Fonjallaz, Henri, à Sully, agriculteur, _____

Les publications ont eu lieu à Belmont-s/Lausanne, à Epesses et à Sully le
11 août et à Lyon le 13 août 1915. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt-sept septembre mil neuf cent quinze. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé _____

Acte de naissance de la fiancée _____

Promesse de mariage du fiancé _____

Promesse de mariage _____

Actes de publication de mariage de

Belmont, de Lyon, d'Epesses et de Sully _____

Communiqué à l'état civil de Sully. _____

Les époux :

Jr. Blanc
Emma Blanc

Les témoins :

L. Rothier
Fonjallaz Henri.

L'officier de l'état civil :

M. Milliquet

Registre des mariages A.

N^o 15.

Löve - Reverber.

Par jugement du Tribunal de lère
Instance de la République rendu
en date du 10 février 1918 déclaré
définitif et exécutoire le 9 mars
1918. Le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par autorité de
justice.

Le Tribunal a fixé à _____ an le
délai pendant lequel _____
ne pourra _____ contracter un nouveau
mariage.

Inscrit, le 12 mars 1918

L'Officier de l'Etat civil :



Emil
#

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Löve, Gustav-Robert, _____

célibataire _____

coiffeur _____

originaire de Oberwerschen (Prusse) _____ domicilié à

Sully _____ né à

Oberwerschen _____ le dix-sept septembre _____

_____ mil huit-cent nonante _____ fils de

Karl-Gustav Löve, mineur, _____ et de

Emilie née Ritzer, _____

à Oberwerschen. _____

2. Reverber, Falerina Irene-Maria, _____

célibataire _____

couturière _____

originaire de Bibbiano (Reggio Emilia, Italie) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Bibbiano _____ le vingt-un novembre _____

_____ mil huit-cent nonante-deux _____ fille de

Moose Reverber, commerçant, _____ et de

Itala Giusefedi, _____

à Lausanne. _____

Comme témoins :

1. Schaad, Wilhelm, boucher, à Sully. _____

2. Scaletti, Camille, menuisier, à Renens. _____

Les publications ont eu lieu à Sully et à Lausanne le 20 mars, à Bibbiano
le 18 avril et à Oberwerschen le 13 juin 1915. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt-trois septembre mil neuf cent quinze. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. _____

Acte de naissance de la fiancée. _____

Autorisation du Conseil d'état. _____

Actes de publication de mariage d'O.

berwerschen, de Sully, de Bibbiano et

de Lausanne. _____

Certificat de capacité matrimoniale

Permis du département de Justice et Police

Promesse de mariage _____

Communiqué à la Chancellerie d'état

en deux exemplaires et à l'état civil

de Lausanne _____

Les époux :

Robert Löve

Fanny Löve

Les témoins :

W Schaad

Scaletti Camille

L'officier de l'état civil :

E. Illiquet

Registre des mariages A.

N° 16.

Lavenex - Mörser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavenex, Emile-Louis _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Arnex _____ domicilié à
 Sully _____ né à
 Cney _____ le neuf août _____
 _____ mil huit cent huitante _____ fils de
 Louis-Henri LAVENEX, agriculteur, à Arnex, _____ et de
 feu Rosine-Méarie née CUYER. _____
 à _____

2. Mörser, Luise, _____
 célibataire _____
 repasseuse _____
 originaire de Biglen (Berne) _____ domiciliée à
 Sully _____ née à
 Berne _____ le vingt-huit septembre _____
 _____ mil huit cent septante-sept _____ fille de
 feu Verena-Elisabeth MÖRSEY _____ et de
 à _____

Comme témoins :

1. CUYER, Edouard, vigneron, à Sully. _____
 2. CUYER, Lucien, vigneron, à Sully. _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 27, à Arnex et à Biglen le 28 juillet 1915. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le deux octobre mil neuf cent quinze _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. - Acte de naissance de la fiancée. - Actes de publication de mariage de Arnex, Sully et Biglen. - Lettre du 27 septembre 1915 du procureur général du canton de Vaud constatant qu'aucun obstacle légal ne s'oppose à la célébration du mariage. - Promesse de mariage. _____

Communiqué à l'état civil d'Agiez et de Biglen. _____

Les époux :

Emile Lavenex
 Louise Lavenex

Les témoins :

Edouard Cuyet
 Lucien Cuyet

L'officier de l'état civil :

Billiguet

Registre des mariages A.

N° 17.

Dupont-Éter.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupont, Nôarius, _____
 célibataire _____
 employé de commerce _____
 originaire de Sully _____ domicilié à
 Sully _____ né à
 Sully _____ le neuf décembre _____
 _____ mil huit _____ cent quatre-vingt-douze _____ fils de
 Louis-Émile Dupont, vigneron, _____ et de
 Lucie née Lavanchy, _____
 à Sully _____

2. Éter, Lina, _____
 célibataire _____
 repasseuse _____
 originaire de Ried près Nôorat (Fribourg) _____ domiciliée à
 Sully _____ née à
 Sully _____ le vingt-neuf mai _____
 _____ mil huit _____ cent quatre-vingt-dix _____ fille de
 feu Gottlieb Éter, agriculteur, _____ et de
 Louise née Nôartin, _____
 à Sully _____

Comme témoins :

1. Nôetiaux, Adolphe, agent de police, à Sully _____
 2. Becker, Edmond, typographe, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 13 et à Ried le 15 septembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le quatre octobre mil neuf cent quinze _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____
 Actes de publication de mariage
 de Sully et de Ried _____

Les époux :

 Lina Dupont

Les témoins :

A. Nôetiaux
 E. Becker

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Nôorat.

Registre des mariages A.

N^o 18.
Müller - Domenjoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller, Alfred, _____
 célibataire _____
 employé C. F. F. _____
 originaire de Hirschthal (Argovie) _____ domicilié à
 Sully _____ né à
 Sully _____ le deux mai _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de
 Adolphe Müller, défunt, _____ et de
 Susanne née Roth, _____
 à Sully _____

2. Domenjoz, Hélène Julia, _____
 célibataire _____
 repasseuse _____
 originaire de Sully _____ domiciliée au
 Sort de Sully _____ née au
 Sort de Sully _____ le trente un mai _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Jules Domenjoz, défunt, _____ et de
 Fanny née Siccard, _____
 au Sort de Sully _____

Comme témoins :

1. Métraux, Adolphe, agent de police, à Sully. _____
 2. Bonduz, Georges, forestier, à Chailly-sur-Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Hirschthal et à Sully le 15 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le dix huit octobre mil neuf cent quinze _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage. _____
 Actes de publication de mariage de
 Hirschthal et de Sully. _____

Communiqué à l'état civil de Hirschthal.

Les époux :

Alfred Müller.
 Hélène Müller

Les témoins :

A. Métraux
 G. Bonduz

L'officier de l'état civil :

Billiguet

Registre des mariages A.

N° 19.
Linder - Goin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Linder, Louis-Hermann, _____
célibataire _____
droguiste _____
originaire de Reichenbach (Berne) _____ domicilié à
La Chaux de Fonds _____ né à
Dombresson _____ le vingt-un août _____
_____ mil huit _____ cent quatre-vingt-deux _____ fils de
Émile-Elcide Linder, décédé, _____ et de
Lina née Gasser, décédée _____

2. Goin, Jenny-Caroline, _____
célibataire _____
couturière _____
originaire de Sully _____ domiciliée à
Sully _____ née à
Sully _____ le dix huit août _____
_____ mil huit _____ cent nonante _____ fille de
Auguste-Louis Goin, vigneron, _____ et de
Augusta-Louise née Jaquenoud, _____
à Sully _____

Comme témoins :

- 1. Maeder, Albert, hôtelier, Sully. _____
- 2. Gantzy, Alexis, entrepreneur, Sully. _____

Les publications ont eu lieu à La Chaux de Fonds le 21, à Reichenbach le 22, à Sully et à Sully le 23 septembre 1915. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le dix neuf octobre mil neuf cent quinze. _____

Pièces déposées :

Certificat de publication _____

Communiqué à l'état civil de Reichenbach, de la Chaux de Fonds et de Gimel.

Les époux :

L. Linder
J. Linder

Les témoins :

A. Maeder
Gantzy Alexis

L'officier de l'état civil :

Blilliquet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N° 20.

Dufour - Crottaç

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage

1. Dufour, Louis, _____
 célibataire _____
 employé C.F.F. _____
 originaire du Châtelard (Vaud) _____ domicilié à
 Sully _____ né à
 Chardonne _____ le deux avril _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
 Vincent Dufour, vigneron, _____ et de
 Victorine Claire née Moichoud, _____
 à Sully. _____

2. Crottaç, Ida-Méarie, _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de S^t Barthélemy _____ domiciliée à
 Renens _____ née à
 Grilly _____ le vingt-cinq février _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de
 Henri-Charles Crottaç, vigneron, _____ et de
 Méarie-Hélène née Ravay, _____
 à Renens. _____

Comme témoins :

1. Rothier, Charles, agent de police, à Sully _____
 2. Abelel, Louis, vigneron, à Sully _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard, à Sully et à Renens le 18 et à S^t
 Barthélemy le 19 septembre 1915. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt-un octobre mil neuf cent quinze. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. _____
 Acte de naissance de la fiancée. _____
 Consentement à mariage donné par les
 père et mère de la fiancée. _____
 Promesse de mariage _____
 Actes de publication de mariage du
 Châtelard, de Sully, de S^t Barthélemy
 et de Renens _____

Communiqué à l'état civil de Montreux,
 d'Échallens et de Romanel. _____

Les époux :

Dufour Louis
 Ida Dufour.

Les témoins :

Rothier Charles
 Louis Abelel.

L'officier de l'état civil :

Billiquet

Registre des mariages A.

N° 21.
Bonjour - Borgeaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonjour, Louis-Albert-Oscar, _____
célibataire _____
horticulteur _____
originaire de Blonay _____ domicilié à
Sully _____ né à
Sully _____ le dix-sept septembre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
feu Louis-François-Charles Bonjour, horticulteur, _____ et de
feue Charlotte-Julie-Jeanne née Delacuisine _____
à _____

2. Borgeaud, Jeanne-Susanne-Julie, _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de Sully _____ domiciliée à
Sully _____ née à
Sully _____ le vingt-sept avril _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-dix _____ fille de
feu Jean-Louis-Henri Borgeaud, vigneron, _____ et de
Elise-Jenny née Borgeaud, _____
à Sully _____

Comme témoins :

- 1. Borgeaud, Henri, mécanicien C.F.F., à l'Isle. _____
- 2. Bonjour, Charles, architecte, à Sully. _____

Les publications ont eu lieu à Blonay et à Sully le 6 octobre 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le onze novembre mil neuf-cent quinze _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____
Actes de publication de mariage
de Blonay et de Sully _____

Les époux :

Louis Bonjour
Jeanne Borgeaud

Les témoins :

M. Borgeaud.
C. J. Bonjour

L'officier de l'état civil :

Ch. Billiquet

Communiqué à l'état civil de S. L'équier.

Registre des mariages A.

N° 22.

Corbaz - Ruby

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corbaz, Louis-Benjamin _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Belmont-s/Sully _____ domicilié à
 Belmont-s/Sully _____ né à
 Belmont-s/Sully _____ le vingt-un juin _____
 mil huit-cent quatre-vingt-sept _____ fils de
 François Corbaz, agriculteur, _____ et de
 Elisa-Marianne-Charlotte née Curchod, _____
 à Belmont-s/Sully _____

2. Ruby, Marie-Eugénie _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Belmont-s/Sully et de Reichenbach (Berne) _____ domiciliée à
 Belmont-s/Sully _____ née à
 Belmont-s/Sully _____ le trente-un mai _____
 mil huit-cent quatre-vingt-treize _____ fille de
 feu François-Louis Ruby, agriculteur, _____ et de
 Eugénie-Charlotte née Cordey, _____
 à Belmont-s/Sully _____

Comme témoins :

1. Cordey, Charles, agriculteur, à Sully, grand-père de l'épouse _____
2. Dupont, Eugène, agent de police, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Belmont-s/Sully et à Reichenbach le vingt-deux octobre mil neuf-cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt-cinq novembre mil neuf-cent quinze

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____
 Actes de publication de mariage
 de Belmont-s/Sully et de Reichen-
 bach _____

Les époux :

Corbaz Louis
 Marie Corbaz

Les témoins :

Charles Cordey Cordey
 Eugène Dupont agent

L'officier de l'état civil :

Billiquet

Communiqué à l'état civil de Reichenbach.

Registre des mariages A.

No 23.

Covey - Noarmy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Covey, Emile-Louis-Alexis, _____
 célibataire _____
 vitrier _____
 originaire de Denges et de Cheseaux _____ domicilié à
 Sully _____ né à
 Lausanne _____ le dix-neuf juin _____
 _____ mil huit-cent quatre-vingt _____ fils de
 feu Alexis-Louis Covey _____ et de
 feu Louise-Eugénie Jaquier. _____
 à _____

2. Noarmy, Jeanne-Mélie, _____
 divorcée de Joseph-Lucien Guérig, dès le 14 décembre 1914 _____
 sans profession _____
 originaire de Fribourg _____ domiciliée à
 Sully _____ née à
 Estavayer-le-Lac (Fribourg) _____ le douze janvier _____
 _____ mil huit-cent septante-trois _____ fille de
 feu Alphonse Noarmy _____ et de
 feu Catherine-Emélie née Loutan. _____
 à _____

Comme témoins :

1. Gerber Jean, cordonnier, Lausanne. _____
 2. Loutan, Jules, maçon, Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Cheseaux, à Sully et à Fribourg le 12 et à Denges le 13 novembre 1915. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt-sept novembre mil neuf-cent quinze

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé _____
 Acte de naissance de la fiancée _____
 Acte de mariage Guérig-Noarmy portant mention du divorce. _____
 Promesse de mariage _____
 Actes de publication de mariage de Denges, de Cheseaux, de Sully et de Fribourg. _____

Communiqué à l'état civil de Sonay, de Romanel et de Fribourg. _____

Les époux :

 Jeanne Covey

Les témoins :

Jean Gerber
 Loutan Jules

L'officier de l'état civil :

Elilliquet

Registre des mariages A.

N^o 24.
Gaschen - Howard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaschen, Alfred, _____
 célibataire _____
 vigneron _____
 originaire de Auet (Terne) _____ domicilié à
 Sully _____ né à
 Auvernier (Neuchâtel) _____ le quatorze décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de
 Alfred Gaschen vigneron, à Sully, _____ et de
 défunte Anna née Loncet, _____

2. Howard, Marguerite - Suzanne, _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Epesses _____ domiciliée à
 Sully _____ née à
 Epesses _____ le vingt-sept septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de
 Victor Howard, vigneron _____ et de
 Julie - Anna née Sasche, _____
 à Sully, _____

Comme témoins :

1. Rothier, Charles, agent de police, à Sully, _____
 2. Dupont, Eugène, agent de police, à Sully, _____

Les publications ont eu lieu à Sully et à Epesses le 31 mai et à Auet le 1^{er} juin
 1915, _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt-sept novembre mil neuf cent quinze _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. _____
 Acte de naissance de la fiancée. _____
 Promesse de mariage. _____
 Actes de publication de mariage de
 Auet, de Sully et d'Epesses. _____

Les époux :

Alfred Gaschen
 Suzanne Gaschen

Les témoins :

Rothier agent
 Eugène Dupont agent

L'officier de l'état civil :

Elliquet

Communiqué à l'état civil d'Auet et de
 Sully. _____

Registre des mariages A.

N^o 25.
Passera - Sanchaud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Passera, Ernest-Léon,
veuf de Noélanie née Abetel, dès le 5 avril 1912,
maître-maçon
originaire de Monteggio (Cressin) domicilié à
Belmont s/Sully né à
Belmont s/Sully le vingt-huit juin
mil huit-cent huitante quatre fils de
Jacques Antoine PASSERA, maçon, à Belmont s/Sully, et de
Éléonore Jeannette née BLANC, défunte.

2. Sanchaud, Henriette-Julie
célibataire
ménagère
originaire de Soliez-le-Grand domiciliée à
Belmont s/Sully née à
Belmont s/Sully le dix-sept septembre
mil huit-cent quatre-vingt-cinq fille de
feu Frédéric-Louis Sanchaud et de
Henriette née GONET, cafetière,
à Belmont s/Sully

Comme témoins :

1. Aguet, Eugène, vigneron, à Corsy sur Lutry.
2. Dupont, Eugène, agent de police, à Sully.

Les publications ont eu lieu à Belmont s/Sully le 2, à Monteggio et à
Soliez-le-Grand le 4 octobre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le seize décembre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Acte de décès de Noélanie née Abetel
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage de
Monteggio, de Belmont s/Sully et de
Soliez-le-Grand.

Communiqué à l'état civil de Monteggio
et de Bollens.

Les époux :

Ernest Passera,
Julie Passera

Les témoins :

Eug. Aguet,
Eug. Dupont

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N^o 26.
Abetel - Dizereus

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Abetel, David Ulysse, _____
célibataire _____
employé C. F. F. _____
originaire de Belmont-s/Sully _____ domicilié à
Belmont-s/Sully _____ né à
Belmont-s/Sully _____ le six août _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-onze, _____ fils de
feu Alexis Abetel, agriculteur, _____ et de
Louise née Bron, _____
à Belmont-s/Sully, _____

2. Dizereus, Rose Fanny, _____
célibataire _____
maîtresse d'école enfantine _____
originaire de Savigny _____ domiciliée à
Lutry, Corsier, _____ née à
Lutry, Corsier, _____ le vingt quatre septembre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-onze _____ fille de
François-Henri Dizereus, vigneron, _____ et de
Lydie née Ducret, _____
à Lutry, Corsier, _____

Comme témoins :

1. Rothén, Charles, agent de police, à Sully, _____
2. Moëtraux, Adolphe, agent de police, à Sully, _____

Les publications ont eu lieu à Belmont-s/Sully, à Savigny et à Lutry le 19
novembre 1915. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt-un décembre mil neuf cent quinze. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse. _____
Promesse de mariage. _____
Actes de publication de mariage
de Belmont-s/Sully, de Savigny et
de Lutry. _____

Communiqué à l'état civil de Savigny
et de Lutry. _____

Les époux :

Abetel David
Rose Abetel

Les témoins :

Rothén agent
A. Moëtraux

L'officier de l'état civil :

Billiquet

Registre des mariages A.

N° 27.

Lavanchy - Goetz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavanchy, John, _____

divorcé de Louise Augustine Bravand, dès le 26 mai 1915, _____

chauffeur _____

originaire de Forel (Lavaux) et de Savigny _____ domicilié à

Sully _____ né à

Seney _____ le dix huit mars _____

_____ mil huit cent huitante un _____ fils de

feu François Lavanchy, agriculteur, _____ et de

Emma née Gillieron, _____

à Sully. _____

2. Goetz, Justine Emmanuelle, _____

célibataire _____

repasseuse _____

originaire de la France _____ domiciliée à

Sully _____ née à

Paris (XIII^e arr.), France, _____ le dix sept octobre _____

_____ mil huit cent quatre vingt trois _____ fille de

feu Charles Adolphe Goetz, maillocheur, _____ et de

Elisa Geneviève Gudefin, _____

à Paris. _____

Comme témoins :

1. Dupont, Henri, maître menuisier, à Sully. _____

2. Schöllin, Frédéric, maître tailleur, à Sully. _____

Les publications ont eu lieu à Savigny et à Sully le 23, et à Forel le 25 novembre 1915. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt huit décembre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. _____

Acte de naissance de la fiancée. _____

Acte de mariage Lavanchy - Bravand _____

portant mention du divorce. _____

Promesse de mariage. _____

Autorisation du Conseil d'Etat. _____

Actes de publication de mariage de _____

Forel, de Savigny et de Sully. _____

Certificat de capacité matrimoniale _____

Communiqué à l'état civil de Forel, et de _____

Savigny, ainsi qu'à la Chancellerie _____

d'Etat. _____

Les époux :

John Lavanchy
J. Lavanchy

Les témoins :

Henri Dupont
Schöllin Frédéric

L'officier de l'état civil :

E. Gilliquet

Le numéro 27, à la page 83, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1915. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Sully, le 31 décembre 1915.

L'officier de l'état civil de Sully :

E. Gilliquet

N° pour 1915.

M. Vénouz préfet

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 1.

Saschoud - Moënnoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Saschoud, Frédéric

célibataire

agriculteur

originaire de Lutry et de Forel domicilié à

Lutry né à

Lutry le sept août

mil huit cent septante huit fils de

Charles Saschoud, agriculteur, et de

Emma née Gillieron, sa femme,

à Lutry

2. Moënnoz, Cécile-Louise,

célibataire

ménagère

originaire de Sully domiciliée à

Sully née à

Sully le vingt-deux juin

mil huit cent huitante trois fille de

Victor-Louis Moënnoz, décédé, et de

Marie-Fanchette née Aguet, sa femme, ménagère,

à Sully.

Comme témoins :

1. Saschoud, Charles, agriculteur, à Lutry, père de l'époux.

2. Foretay, François, agriculteur, à Sully, beau-frère de l'épouse.

Les publications ont eu lieu à Lutry le 14, à Forel et à Sully le 15 janvier 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le cinq février mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Frédéric Saschoud

Cécile Saschoud

Les témoins :

Charles Saschoud

F. Foretay

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Communiqué à l'état civil de Lutry et de Forel.

Registre des mariages A.

N^o 2.
 Biétry
 Kaufmann née Mœlattei

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :
 à Sully, rue du Croiset, 1.

1. Biétry, Charles Eugène
 veuf de Suzanne Louise JENNE, dès le 29 juin 1912,
 horloger-rhabilleur
 originaire de Bonfol (Berne) domicilié à
 Sully né à
 Cerneux-Équignoz (Nouvâtel) le vingt-six mars
 mil huit cent soixante-six fils de
 feu Eugène-Casimir Biétry, receveur aux douanes, et de
 feu Elgathe née Mœngin.

2. Kaufmann née Mœlattei, Maria-Guglielmina,
 veuve de Raoul Kaufmann, dès le 1^{er} septembre 1914,
 garde malades,
 originaire de Grindelwald (Berne) domiciliée à
 Sully née à
 Mœralto (Essin) le onze août
 mil huit cent huitante deux fille de
 Pietro Mœlattei négociant, et de
 Mœarietta née Respini, les deux absents.

Comme témoins :

1. DUPORT, Jean-David, agriculteur, à Sully.
 2. DUPORT, Gabriel, agriculteur, à Sully.

Les publications ont eu lieu à Bonfol, à Sully et à Grindelwald le 27 jan-
 vier 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le quatorze février mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
 Acte de naissance de la fiancée.
 Acte de décès de Suzanne Louise Jenne
 Acte de décès de Raoul Kaufmann
 Promesse de mariage
 Actes de publication de mariage de
 Bonfol, de Sully et de Grindelwald
 Déclaration médicale

Communiqué à l'état civil de Bonfol
 et de Grindelwald.

Les époux :

Biétry
 Mœlattei

Les témoins :

Jean David Duport
 Gabriel Duport

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N^o 3.

Euyer - Duruz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Euyer, Lucien _____
 veuf de Jeanne Marguerite dite Jenny née Raymond, dès le 28 août 1915,
 agriculteur _____
 originaire de Enoy _____ domicilié à
 Sully _____ né à
 Enoy _____ le treize octobre _____
 _____ mil huit-cent soixante cinq _____ fils de
 feu Marc-Stienne Euyer, agriculteur, _____ et de
 fene Julie Marianne née Moeylan. _____
 à _____

2. Duruz, Lina _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Cronay _____ domiciliée à
 Sully _____ née à
 Cronay _____ le vingt-neuf mars _____
 _____ mil huit-cent septante huit _____ fille de
 feu Jean Duruz, agriculteur, _____ et de
 fene Louise née Duruz _____
 à _____

Comme témoins :

1. Abetel, Louis, agriculteur, à Sully. _____
 2. Abetel, Vincent, agriculteur, au Fort de Sully. _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 16, à Enoy le 17 et à Cronay le 18
 février 1916. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le quatre mars mil neuf-cent-seize. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. _____
 Acte de naissance de la fiancée. _____
 Acte de décès de Jenny Raymond _____
 Promesse de mariage _____
 Actes de publication de mariage
 d'Enoy, de Sully et de Cronay. _____

Communiqué à l'état civil de Romain.
 -môtier et de Noolondin. _____

Les époux :

Lucien Euyer
 Lina Euyer

Les témoins :

Louis Abetel
 Vincent Abetel

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Registre des mariages A.

N° 4.

Ducrot - Kurt.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducrot, Robert-Georges Aldrien,
 célibataire
 comptable
 originaire de Écublens et de S.^t Sulpice (Saud) domicilié à
Sully né à
Lausanne le sept juillet
mil huit-cent quatre-vingt-onze fils de
Louis Marc DUCROT, employé de commerce, et de
Marie-Elisa née GUY,
 à Sully.
2. Kurt, Louise Emilie
 célibataire
 demoiselle de magasin
 originaire de Walterswil (Berne) domiciliée à
Trilly née à
Morges le douze février
mil huit-cent quatre-vingt-onze fille de
 feu Alfred Kurt, jardinier, et de
Marquerte née Brönnimann,
 à Trilly.

Comme témoins :

1. Dupont, Eugène, à Sully, agriculteur.
 2. Jaumin, Victor, à Lausanne, directeur commercial.

Les publications ont eu lieu à Écublens, à S.^t Sulpice, à Sully et à Trilly
 le 17 mars, et à Walterswil le 18 mars 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Cele de naissance du fiancé.
Cele de naissance de la fiancée.
Promesse de mariage
Cetes de publication de mariage
d'Écublens, de S.^t Sulpice, de Sully,
de Walterswil et de Trilly

Communiqué à l'état civil d'Écublens,
de Walterswil et de Romanel.

Les époux :

R. Kurt
E. Ducrot

Les témoins :

Eug Dupont
V. Jaumin

L'officier de l'état civil :

U. Billiquet

Registre des mariages A.

N° 5.

Jaccard - Ardin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccard, Jules-Louis, _____
 célibataire _____
 confiseur _____
 originaire de S^{te} Croix _____ domicilié à
 Sully _____ né à
 S^{te} Croix _____ le vingt-six août _____
 mil huit-cent quatre-vingt-sept _____ fils de
 Charles-Armand Jaccard _____ et de
 Lucie-Joanette née Joseph _____
 à Sully _____

2. Ardin, Emma, _____
 célibataire _____
 employée de librairie _____
 originaire de Sandoeuvres (Genève) _____ domiciliée à
 Petit-Saconnex (Genève) _____ née à
 Genève _____ le quinze octobre _____
 mil huit-cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Jean-Samuel Ardin _____ et de
 Fanny Gilbert, les deux décédés. _____

Comme témoins :

1. Ardin, Louis, à Genève, commis. _____
 2. Isely, Uranie, à S^{te} Croix, couturière. _____

Les publications ont eu lieu à S^{te} Croix, à Sully et au Petit-Saconnex le
 22 et à Sandoeuvres le 24 avril 1916. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le quinze mai mil neuf-cent-seize _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. _____
 Acte de naissance de la fiancée
 Promesse de mariage de cette der-
 nière _____
 Promesse de mariage _____
 Actes de publication de mariage de
 S^{te} Croix, de Sully, de Sandoeuvres
 et du Petit-Saconnex. _____

Communiqué à l'état civil de S^{te} Croix
 et au bureau cantonal de l'état civil
 de Genève _____

Les époux :

J. Jaccard
 E. Jaccard

Les témoins :

L. Ardin
 U. Isely

L'officier de l'état civil :

E. Billiquet

Registre des mariages A.

N° 6.

Moilliquet - Bovey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moilliquet, Ulysse François _____
 veuf de Bertha-Julie née Müller, des le vingt-cinq juillet mil neuf cent
 quinze _____ greffier de la justice de paix _____
 originaire de Sully _____ domicilié à
 Sully _____ né à
 Sully _____ le trois juin _____
 _____ mil huit-cent soixante-neuf _____ fils de
 feu Jacques-François Moilliquet _____ et de
 Souky-Sophie Condouz _____
 à Sully _____

2. Bovey, Hélène _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Chanéaz _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Moondon _____ le huit février _____
 _____ mil huit-cent quatre-vingt-un _____ fille de
 Emile-Alexandre Bovey, horticulteur-rosieriste, _____ et de
 Louise née Hofmann, _____
 à Laudex _____

Comme témoins :

1. Moilliquet, Arnold, à Sully, vigneron _____
 2. Charan, François, à Sully, vigneron _____

Les publications ont eu lieu à Sully et à Lausanne le 2 et à Chanéaz le
 4 mai 1916 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt mai mil neuf cent seize _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée. _____
 Acte de décès de Bertha-Julie née
 Müller. _____
 Promesse de mariage. _____
 Actes de publication de mariage de
 Sully, de Chanéaz et de Lausanne _____

Communiqué à l'état civil de Moondon
 et de Lausanne. _____

Les époux :

U^o Moilliquet
 H. Moilliquet

Les témoins :

Moilliquet
 F. Charan

L'officier de l'état civil :

Moilliquet

Par jugement du Tribunal civil
 du district de Lausanne rendu
 en date du 28 février 1918 de
 droit définitif et exécutoire
 le 2 avril 1918, le mariage
 inscrit ci-contre a été
 dissout par le divorce.

Inscrit le 22 août 1919
 L'Officier de l'état civil

Moilliquet


Registre des mariages A.

N° 7.

Cornaç - Crelier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornaç, Hector Léon
 célibataire
 employé de banque
 originaire de Faoug domicilié à
Sully né à
Chevilly le quatre août
 mil huit cent nonante un fils de
Jean-Félix Cornaç, instituteur retraité, à Senthaz, et de
feue Fanny-Emilie Gleyre.

2. Crelier, Rosa-Hermina,
 célibataire
 sans profession
 originaire de Bure (Berne) domiciliée à
Noirmont (Berne) née à
Noirmont le seize octobre
 mil huit cent nonante-sept fille de
Charles-Gustave Crelier, horloger, et de
Esperance née Arnoux
 à Noirmont

Comme témoins :

1. Cornaç, Adolphe, comptable, à Allaman
 2. Crelier, Berthe, à Noirmont, sœur de l'épouse

Les publications ont eu lieu à Bure et à Noirmont le 9 août, à Faoug
 et à Sully le 10 août 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le deux septembre mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Consentement à mariage donné par
les père et mère de cette dernière
Actes de publication de mariage de
Faoug, de Sully, de Bure et de Noir-
mont
Promesse de mariage

Communiqué à l'état civil d'Avenches,
de Bure et de Noirmont

Les époux :

H. Cornaç
Rosa Cornaç

Les témoins :

Ad. Cornaç
Berthe Crelier

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Registre des mariages A.

N° 8.

CHAVAN - FAVRAI

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. CHAVAN, François - Edouard _____
 veuf de Elise - Henriette née BLANC, dès le 3 octobre 1915 _____
 agriculteur _____
 originaire de Sully _____ domicilié à
 Sully _____ né à
 Sully _____ le onze novembre _____
 _____ mil huit - cent septante neuf _____ fils de
 feu Charles Louis CHAVAN _____ et de
 feu Marie - Louise Sophie GORJAT née DUPONT _____
 à _____

2. FAVRAI, Eugénie - Lina _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Lausanne _____ domiciliée à
 Renens _____ née à
 Lausanne _____ le dix huit juillet _____
 _____ mil huit - cent quatre - vingt - un _____ fille de
 Henri - Daniel FAVRAI, menuisier, à Lausanne, _____ et de
 défunte Emilie Henriette née BURDET _____
 à _____

Comme témoins :

1. Moilliquet, Ulysse, à Sully, greffier de la justice de paix _____
 2. Gorjat, Eugène, à Laudex, jardinier. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10 août, à Sully et à Renens
 le 11 août 1916 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le deux septembre mil neuf cent seize _____

Pièces déposées :

Acte de décès de Elise Henriette
 née BLANC. _____
 Acte de naissance de la fiancée. _____
 Promesse de mariage _____
 Actes de publication de mariage
 de Sully, de Lausanne et de Re.
 : nens _____

Communiqué à l'état civil de Lausan.
 : ne et de Romanel. _____

Les époux :

F. Chavan
 E. Favrai

Les témoins :

U. Moilliquet
 E. Gorjat

L'officier de l'état civil :

U. Moilliquet

Registre des mariages A.

N^o 9.
Kobler-Krähenbühl

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 13 mai 1931 déclaré définitif et exécutoire le 1^{er} mai 1931, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à 1821 an le délai pendant lequel l'époux ne pourra... contracter un nouveau mariage, à compter l'annulation de la présente homologation à la mesure prise l'enfant: *Georgette Widmer*

Inscrit, le 8 mai 1931

L'Officier de l'Etat civil;
Did Luyot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Kobler, Paul-Georges-René,* _____
célibataire _____
garde malades _____
originaire de *Rumendingen (Berne)* _____ domicilié à
Sully _____ né à
Lausanne _____ le *vingt-sept mai* _____
_____ *mil huit-cent quatre-vingt-quatorze* _____ fils de
Jacob Kobler, maître de pension, _____ et de
Louise Magniaux, _____
à *Sully,* _____

2. *Krähenbühl, Ida,* _____
célibataire _____
femme de chambre _____
originaire de *Schlosswil (Berne)* _____ domiciliée à
Utzenstorf (Berne) _____ née à
Tschugg (Berne) _____ le *vingt-quatre mai* _____
_____ *mil huit-cent huitante-sept* _____ fille de
feu Christian Krähenbühl _____ et de
feue Maria née Gebri _____

Comme témoins :

1. *Kobler, Jacob, père du fiancé,* à *Sully, Côteau Fleuri,* _____
2. *Sullienne, Alice,* à *Sully, Côteau Fleuri* _____

Les publications ont eu lieu à *Kirchberg, à Sully, à Schlosswil et à Utzenstorf* le *14 octobre 1916.* _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le quatre novembre mil neuf cent seize _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé _____
Acte de naissance de la fiancée _____
Promesse de mariage de cette dernière _____
Promesse de mariage _____
Actes de publication de mariage de *Kirchberg, de Sully, de Schlosswil et d'Utzenstorf* _____

Communiqué à l'état civil de *Kirchberg, de Schlosswil et de Utzenstorf.* _____

Les époux :

P. Kobler
J. Koller

Les témoins :

J. Kobler
A. Sullienne

L'officier de l'état civil :

Ed. Milliquet

Registre des mariages A.

N^o 10.

Ecuyer - Bolomey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ecuyer, Romain - Stienne,
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Envy domicilié à
Sully né à
Envy le quatre juin
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Lucien Ecuyer, agriculteur, à Sully, et de
 feu Jeanne-Marguerite Légeret née Raymond.

2. Bolomey, Alice-Lina Rosine,
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Lutry et de Forel (Lavaux) domiciliée à
Belmont-s/Sully née à
Lutry le onze janvier
 mil huit-cent nonante huit fille de
Henri Bolomey, agriculteur, à Belmont-s/Sully, et de
 feu Louise-Emilie née Paschoud.

Comme témoins :

1. Ecuyer, Edouard, agriculteur, à Sully.
 2. Ecuyer, Lucien, agriculteur, à Sully.

Les publications ont eu lieu à Envy, à Sully, à Forel et à Belmont le 29
 octobre, et à Lutry le 1^{er} novembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le dix sept novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
 Acte de naissance de la fiancée.
 Consentement à mariage au profit
 de cette dernière. - Acte de décès de
 Louise-Emilie née Paschoud.
 Promesse de mariage.
 Actes de publication de mariage d'En-
 vy, de Sully, de Lutry, de Forel et de
 Belmont
 Communiqué à l'état civil de Romain
 môtier, de Lutry et de Forel.

Les époux :

Romain Ecuyer
Alice Ecuyer

Les témoins :

Ed Ecuyer
Lucien Ecuyer

L'officier de l'état civil :

Elliquet

Registre des mariages A.

N° 11.
Moilliquet-Chavan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moilliquet, Charles-Samuel, _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Sully _____ domicilié à
Sully _____ né à
Sully _____ le vingt-trois janvier _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-douze _____ fils de
Jules Charles-Samuel Moilliquet, agriculteur, _____ et de
Emma Louise née Conduz, _____
à Sully. _____

2. Chavan, Marie-Aline, _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de Sully _____ domiciliée à
Sully _____ née à
Sully _____ le cinq juillet _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
Louis-Jules Chavan, agriculteur, _____ et de
Aline-Marie-Louise née Barbey, _____
à Sully. _____

Comme témoins :

- 1. Moilliquet, Georges, agriculteur, à Sully, frère de l'époux _____
- 2. Chavan, Sophie, à Sully, sœur de l'épouse. _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 2 novembre 1916. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt-deux novembre mil neuf cents seize _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____
Acte de publication de mariage
à Sully. _____

Les époux :

Charles Moilliquet
Marie Moilliquet

Les témoins :

Georges Moilliquet
Sophie Chavan

L'officier de l'état civil :

Moilliquet

Communiqué

Registre des mariages A.

N^o 12.
Mœylyan - Aquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mœylyan, Edmond - Charles, _____
 célibataire _____
 horloger _____
 originaire de Chenit _____ domicilié à _____
 Brassus _____ né à _____
 Brassus _____ le sept mai _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
 feu Jules-Henri Mœylyan _____ et de
 Eugénie-Louise née Mœylyan, _____
 à Brassus, _____

2. Aquet, Marie-Charlotte, _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Lutry _____ domiciliée à _____
 Corsier s/ Lutry _____ née à _____
 Corsier s/ Lutry _____ le vingt-cinq juin _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 feu Jules-Louis Aquet _____ et de
 Marie-Louise née Menétrey, _____
 à Corsier s/ Lutry _____

Comme témoins :

1. Aquet, Eugène, agriculteur, à Corsier s/ Lutry, frère de l'épouse _____
2. Frautschi, Gustave, à Sully, commissaire de police. _____

Les publications ont eu lieu à Brassus le 14, au Sentier et à Lutry le 15 novembre 1916, _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le six décembre mil neuf cent seize _____

Pièces déposées :

Certificat de publication _____

Les époux :

Edmond Mœylyan
 Charlotte Mœylyan

Les témoins :

Eug. Aquet
 Frautschi Gue

L'officier de l'état civil :

Billiguet

Communiqué à l'état civil du Sentier et de Lutry. _____

Le N^o 12, à la présente page, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1916. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Sully, le 21 décembre 1916.
 L'officier de l'état civil :

Billiguet

M. Liénard

préfet.



Registre des mariages A.

N^o 1.
Golliez - Serret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golliez, John, _____
célibataire _____
manoeuvre-imprimeur _____
originaire de Ligerne et de Lutry _____ domicilié à
Lully _____ né à
Lausanne _____ le vingt-deux mars _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-quatre _____ fils de
feu Émile-Louis Golliez _____ et de
feu Marie-Elise Sillard _____

2. Serret née Charavay, Marguerite-Louise _____
veuve de Charles-Constant Serret, dès le 10 décembre 1911 _____
repasseuse _____
originaire de Essertines et Yverdon _____ domiciliée à
Lully _____ née à
Lausanne _____ le deux décembre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-trois _____ fille de
Frédéric Charavay, ancien gypcier, _____ et de
Susette Barbaz _____
à Lully _____

Comme témoins :

1. Charavay, Paul, cuisinier, à Lausanne, frère de l'épouse. _____
2. Sidoux, Lucien, casseur de pierres, à Lully. _____

Les publications ont eu lieu à Lutry et à Lully le 20, à Ligerne et à
Essertines le 21 décembre 1916. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lully, le trois février mil neuf cent dix-sept _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Acte de naissance de la fiancée.
Acte de décès de Charles Con-
stant Serret _____
Promesse de mariage _____
Actes de publication de maria-
ge de Ligerne, de Lutry, de Lul-
ly et d'Essertines. _____

Communiqué à l'état civil de Liger-
ne, de Lutry et de Suarrens. _____

Les époux :

John Golliez
Marguerite Golliez

Les témoins :

F Charavay
L Sidoux

L'officier de l'état civil :

Chilliquet

Registre des mariages A.

N^o 2.

Hänni - Diserens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hänni, Henri, _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Gerzensee (Bernet) _____ domicilié à
 Belmont-s/Sully _____ né à
 Epalinges _____ le huit novembre _____
 _____ mil huit-cent nonante deux _____ fils de
 Barthélemy Hänni, agriculteur, _____ et de
 Joséphine née Sully, sa femme, _____
 à Belmont-s/Sully _____

2. Diserens, Olga, _____
 célibataire, _____
 sans profession _____
 originaire de Savigny _____ domiciliée à
 Savigny _____ née à
 Savigny _____ le douze février _____
 _____ mil huit-cent quatre vingt quatorze _____ fille de
 feu François Diserens _____ et de
 Rosette née Eggimann, sa veuve, _____
 à Savigny _____

Comme témoins :

1. Dezençon, Emmanuel, agriculteur, à Goumoëns la Ville _____
 2. Mercier, Aimé, laitier, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Gerzensee, à Belmont-s/Sully et à Savigny
 le 16 février 1917. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt mars mil neuf cent dix-sept. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé _____
 Acte de naissance de la fiancée _____
 Promesse de mariage _____
 Actes de publication de Gerzen-
 see, de Belmont et de Savigny _____

Communiqué à l'état civil de Gerzen-
 see et de Savigny _____

Les époux :

Hänni, Henri
 Olga Hänni

Les témoins :

E^e Dezençon
 Aimé Mercier

L'officier de l'état civil :

Billiguet

Registre des mariages A.

N^o 3.

Gaillard - Currit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaillard, Henri - Sincere _____
 divorcé de Marguerite Charlotte - Louise née Chavan, dès le 30 octobre
 1916, _____ journalier aux E. L. _____
 originaire de Echallens _____ domicilié à
 Sully _____ né à
 Lausanne _____ le seize juillet _____
 _____ mil huit cent soixante-neuf _____ fils de
 feu Amédée - Joseph Gaillard _____ et de
 défunte Jeanne - Françoise Bron. _____

2. Currit, Julie - Fanny - Louise _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Concise _____ domiciliée à
 Sully _____ née à
 Lausanne _____ le neuf décembre _____
 _____ mil huit cent septante-sept _____ fille de
 feu Louis - Samuel CURRIT _____ et de
 Louise Henriette Grossiger. _____
 à Sully _____

Comme témoins :

1. Domenjoz, Charles, ouvrier électricien, à Sully _____
2. Currit, Emile, journalier, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 15, à Echallens et à Concise le 16
 février 1917 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt mars mil neuf cent dix-sept _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé _____
 Acte de mariage Gaillard - Chavan
 portant mention du divorce _____
 Acte de naissance de la fiancée _____
 Promesse de mariage _____
 Actes de publication de mariage
 d'Echallens, de Sully et de Concise _____

Communiqué à l'état civil d'Echallens
 et de Concise _____

Les époux :

Gaillard Henri
 Currit Julie

Les témoins :

C. Domenjoz
 E. Currit

L'officier de l'état civil :

Ch. Dilliquet

Registre des mariages A.

N^o 4.

Dessaux-Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dessaux, Jean-Jaques-Albert

célibataire

sculpteur

originaire de S.^t Grex domicilié à

Sully né à

Lausanne le dix-sept juillet

mil huit-cent quatre-vingt-dix fils de

Jean-Jaques Dessaux, négociant, et de

Josephine-Mathilde Ebedorine née Danioth,

à Sully.

2. Blanc, Emilie,

célibataire

sans profession

originaire de Belmont-s/Sully domiciliée à

Lutry née à

Lutry le huit août

mil huit-cent quatre-vingt-neuf fille de

Charles Blanc, géomètre officiel, et de

Charlotte-Méarie-Suzanne née Faurc

à Lutry

Comme témoins :

1. Dessaux, Jean-Jaques, père de l'époux.

2. Blanc, Charles, père de l'épouse

Les publications ont eu lieu à Sully et à Belmont le 17, à Lutry le 18 et à S.^t Grex le 20 avril 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le seize mai mil neuf-cent-dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.

Acte de naissance de la fiancée

Promesse de mariage

Actes de publication de mariage

de S.^t Grex, de Sully, de Belmont

et de Lutry

Communiqué à l'état civil de S.^t Grex
et de Lutry

Les époux :

Jean-Jaques
Emilie Dessaux

Les témoins :

J. J. Dessaux

Blanc

L'officier de l'état civil :

M. Milliquet

Registre des mariages A.

N° 5.
Fuertes-Sereç et Bosson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu ^{à la Noiaz} pour être unis par le mariage :

1. Fuertes-Sereç, Manuel
célibataire
sans profession
originaire de Lisbonne (Portugal) domicilié à
Sully né à
Lisbonne le vingt-neuf juin
mil huit-cent quatre-vingt-huit fils de
Manuel Fuertes-Sereç, industriel, et de
Fortunata Colombo,
à Lisbonne

2. Bosson, Marie Pierrette
célibataire
sans profession
originaire de Niaz (Fribourg) domiciliée à
Sully née à
Bulle (Fribourg) le trois avril
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de
Arnold-Louis-Léon Bosson, professeur de musique, et de
Catherine-Françoise née Magnin,
à Bulle

Comme témoins :

1. Gaschen, Alfred, vigneron, à Sully.
2. Roseng, Henri, vigneron, à Sully.

~~Les publications ont eu lieu à~~ Par lettre d'hier, le département de justice
et police du canton de Vaud a autorisé l'officier de l'état civil à célé-
brer le mariage sans publications préalables

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le trente un mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. - Acte de
naissance de la fiancée. - Certificat de
capacité matrimoniale. - Déclaration
médicale. - Lettre du département de
justice et police. - Permis de célébration
de mariage

Communiqué à la Chancellerie d'état
et à l'état-civil de Niaz

Les époux :

Manuel
Marie Fuertes

Les témoins :

Alfred Gaschen
Henri Roseng

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Registre des mariages A.

N° 6.

Duperey - Borgeaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duperey, Adolphe-Félix —
 célibataire —
 camionneur —
 originaire de Lyon (Rhône, France) — domicilié à
 Lyon (6^e arr.), soldat interné, — né à
 Lyon (5^e arr.) — le treize août —
 — mil huit-cent quatre-vingt-douze — fils de
 feu Noël Duperey — et de
 Eugénie-Madeleine Étienne, sa veuve, —
 à Belfort (France) —
2. Borgeaud, Louise —
 célibataire —
 repasseuse —
 originaire de Sully — domiciliée à
 Sully — née à
 Sully — le vingt août —
 — mil huit-cent quatre-vingt-cinq — fille de
 Louis-François Borgeaud, agriculteur, — et de
 Souky née Faure, sa femme, —
 à Sully —

Comme témoins :

1. Borgeaud, Henri, chauffeur, à Sully —
 2. Milliquet, Paul, vigneron, à Sully —

Les publications ont eu lieu à Sully le 13 et à Lyon le 20 avril 1917. —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le cinq juin mil neuf-cent dix-sept —

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. — Acte de décès du père de ce dernier. — Consentement à mariage donné par la mère du fiancé. — Acte de naissance de la fiancée. — Autorisation du Conseil d'état. — Actes de publication de mariage de Lyon et de Sully. — Promesse de mariage. — Certificat de capacité matrimoniale. — Autorisation du département de justice et police. —
 Communiqué à la Chancellerie d'état. —

Les époux :

Duperey
 Borgeaud

Louise Duperey

Les témoins :

H. Borgeaud
 Paul Milliquet

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Registre des mariages A.

N^o 7.

Porchet - Gesch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet, Ernest-Marcel,
 célibataire
 ouvrier de fabrique
 originaire de Corcelles-le-Jorat domicilié à
 Sully né à
 Sully le six octobre
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
 Charles Porchet, menuisier, et de
 Julie née Corday
 à Sully.

2. Gesch, Blanche-Rosa,
 célibataire
 ménagère
 originaire de Oberlangenegg (Berne) domiciliée à
 Lausanne née à
 St. Liores le vingt-sept janvier
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
 Jacob Gesch et de
 Julie née Porchet,
 à Lausanne.

Comme témoins :

1. Maeder, Albert, hôtelier, à Sully
 2. Gesch, Clara, repasseuse, à Lausanne, sœur de l'épouse

Les publications ont eu lieu à Sully et à Schwarzenegg le 23, à Corcelles-le-Jorat et à Lausanne le 24 mai 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt-trois juin mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
 Acte de naissance de la fiancée.
 Promesse de mariage.
 Actes de publication de mariage de Corcelles-le-Jorat, de Sully, de Schwarzenegg et de Lausanne.

Communiqué à l'état civil de Corcelles-le-Jorat, à Schwarzenegg et à Lausanne.

Les époux :

Ernest Porchet
Blanche Porchet

Les témoins :

A. Maeder
G. Gesch

L'officier de l'état civil :

Ulliquet

Registre des mariages A.

N° 8.
Williamme - Hermet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Williamme, Henri - Louis - Paul, _____
célibataire _____
comptable _____
originaire de nationalité française _____ domicilié à
Paris, rue des Nonnains d'Hyères, 18, interné civil, à Sully, _____ né à
Fourmies (Nord, France) _____ le vingt quatre avril _____
_____ mil huit cent quatre vingt huit _____ fils de
Paul Williamme, magasinier, _____ et de
Marie - Barbe Noeurant, _____
à Fourmies. _____

2. Hermet, Blanche, _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de nationalité française _____ domiciliée à
Paris, rue des Lions - Saint - Paul, 19, _____ née à
Fourmies (Nord, France) _____ le trois juin _____
_____ mil huit cent quatre vingt neuf _____ fille de
Ernest Hermet, ouvrier, _____ et de
Zelmire Haudin, _____
à Fourmies. _____

Comme témoins :

- 1. Demanet, Ernestine, stoppeuse, à Sully _____
- 2. Séchaud, Emilie, cuisinière, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Paris le 9 mars 1917 (4^e arrondissement)

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le quatorze juillet mil neuf cent dix sept _____

Pièces déposées :

- Deux actes de notoriété tenant lieu d'actes de naissance des fiancés _____
- Autorisation du Conseil d'état _____
- Certificat de publication et de non opposition de Paris. _____
- Certificat de capacité matrimoniale _____
- Permis de célébration de mariage _____
- _____
- _____
- Communiqué à la Chancellerie d'état _____
- _____
- _____

Les époux :

Williamme
Blanche Williamme

Les témoins :

Ernestine Demanet
Emilie Séchaud

L'officier de l'état civil :

Billiquet

Registre des mariages A.

N^o 9.

Steurer - De Bons

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steurer, Jakob-Heinrich-Wilhelm-Friedrich, _____
 célibataire _____
 comptable _____
 originaire de Bâle (Ville) _____ domicilié à
 Sully _____ né à
 Welfenweiler (G.^d duché de Bade) — le neuf septembre _____
 _____ mil huit cent nonante quatre _____ fils de
 Jakob Steurer, rentier, à Strassbourg, _____ et de
 Magdalena née Hüber, décédée. _____

2. De Bons, Jeanne, _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Lausanne _____ domiciliée à
 Sully _____ née à
 Clivaz-les-Bains (France) _____ le quatorze octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de
 Edouard-Jules Nécarius-Jacques De Bons, architecte, _____ et de
 Henriette née Bosson _____
 à Sully _____

Comme témoins :

1. De Bons, Henriette, _____
 2. De Bons, Jules, père et mère de l'épouse, les deux à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Bâle et à Sully le 18, et à Lausanne le 19
 juillet 1917 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le six août mil neuf cent dix-sept _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. _____
 Acte de naissance de la fiancée auquel
 est annexé une déclaration de la Muni-
 cipalité de Lausanne _____
 Promesse de mariage _____
 Actes de publication de mariage de Bâ-
 le, de Sully et de Lausanne _____

Communiqué à l'état civil de Bâle et de
 Lausanne _____

Les époux :

J. Steurer
 J. Steurer

Les témoins :

M^{me} De Bons.
 J. De Bons
 J. De Bons
 L'officier de l'état civil :
 J. Billiquet

Registre des mariages A.

N^o 10
Eberhard - Borelli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eberhard, Rudolf, _____
 célibataire _____
 teinturier _____
 originaire de Luzwil (Berne) _____ domicilié à
 Sully _____ né à
 Neuendorf (Soleure) _____ le vingt avril _____
 _____ mil huit cent huitante neuf _____ fils de
 Friedrich Eberhard, agriculteur, à Allschwil, _____ et de
 défunte Katharina Käscher. _____

2. Borelli, Caterina - Maria - Pierina _____
 célibataire _____
 domestique _____
 originaire de Grignasco (Novare, Italie) _____ domiciliée à
 Sully _____ née à
 Grignasco _____ le vingt cinq août _____
 _____ mil huit cent huitante six _____ fille de
 Bernardo Borelli, agriculteur, _____ et de
 Marietta Gesolina _____
 à Grignasco. _____

Comme témoins :

1. Eberhard, Jean, horloger, à Grètes. _____
 2. Heimoz, Alois, serrurier, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 13 et à Jegenstorf le 14 juin, à Gri-
 gnasco les 8 et 15 juillet 1917. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le onze août mil neuf cent dix sept. _____

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés _____
 Autorisation du Conseil d'état _____
 Promesse de mariage _____
 Cotes de publication de mariage de Luz-
 wil, de Sully et de Grignasco. _____
 Permis de célébration de mariage _____

Communiqué à l'état civil de Jegenstorf
 et à la Chancellerie d'état _____

Les époux :

Rudolf Eberhard
 Caterina Eberhardt

Les témoins :

Jean Eberhard
 Alois Heimoz

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Registre des mariages A.

N° 11.

Hämmerli - Bertholet

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 3 juin 1919 déclaré définitif et exécutoire le 25 septembre 1919, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit, le 8 novembre 1919

L'Officier de l'Etat civil.

D^{id} Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hämmerli, Graugott-Johann, _____
 célibataire _____
 ciseleur _____
 originaire de Weesen et Gams (S. Gall) _____ domicilié à
 Sully _____ né à
 Kriens (Lucerne) _____ le vingt quatre août _____
 _____ mil huit cent nonante _____ fils de
 feu Josef-Dominik Hämmerli _____ et de
 Louise née Bühlmann, _____
 à San Pedro (Paraguay) _____

2. Bertholet, Valentine-Alice _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Rougemont _____ domiciliée à
 Sully _____ née à
 Rougemont _____ le vingt-neuf novembre _____
 _____ mil huit cent nonante sept _____ fille de
 feu Alois Charles-Auguste Bertholet _____ et de
 Louise née Saugy _____
 à Sully _____

Comme témoins :

1. Noeder, Albert, hôtelier, à Sully _____
 2. Chacun, Gustave, commis-architecte, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Sully et à Rougemont le 7, à Weesen et à Gams le 8 août 1917 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt-quatre août mil neuf cent dix sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. _____
 Acte de décès du père de la fiancée _____
 Consentement à mariage donné par la mère
 de cette dernière _____
 Promesse de mariage du fiancé. _____
 Promesse de mariage _____
 Actes de publication de mariage de Wee-
 sen, de Gams, de Sully et de Rougemont _____

Communiqué à l'état-civil de Weesen, de
 Gams et de Rougemont _____

Les époux :

Hämmerli, Graugott
 Valentine Hämmerli

Les témoins :

A. Noeder
 Gust Chacun

L'officier de l'état civil :

Elliquet

Registre des mariages A.

N° 12.

Laurent - Sacke

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laurent, Robert, _____
 célibataire _____
 employé de banque _____
 originaire de Fev _____ domicilié à
 Sully _____ né à
 Sully _____ le vingt cinq août _____
 _____ mil huit cent quatre vingt six _____ fils de
 défunt Albert Eugène Laurent _____ et de
 Henriette née Stauffer, _____
 à Sully. _____

2. Sacke, Rose Marguerite, _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Spalinges _____ domiciliée à
 Sully _____ née à
 Sully _____ le vingt quatre janvier _____
 _____ mil huit cent quatre vingt sept _____ fille de
 feu Charles Louis Sacke _____ et de
 Charlotte née Cordey, _____
 à Sully. _____

Comme témoins :

1. Desponds, Charles, typographe, à Sully. _____
2. Sacke, Louis, facteur postal, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 17, à Fev le 18 et à Spalinges le 19
 août 1917. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le six septembre mil neuf cent dix sept. _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____
 Actes de publication de mariage de
 Fev, de Sully et d'Espalinges _____

Les époux :

R. Laurent
 Marguerite Laurent

Les témoins :

C. Desponds
 Louis Sacke

l'officier de l'état civil :

Blivinet

Communiqué à l'état civil de Fev et
 d'Espalinges. _____

Registre des mariages A.

N^o 13.

Ischi - Bolomey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ischi, Ernest-Benjamin, _____

célibataire _____

tapissier _____

originaire de Rumisberg (Berne) _____ domicilié à

Sully _____ né à

Lausanne _____ le vingt-neuf novembre _____

_____ mil huit-cent quatre-vingt-dix _____ fils de

Benjamin Ischi, tanneur, _____ et de

Jeanne-Louise née Lavanchy, _____

à Lausanne _____

2. Bolomey, Juliette, _____

célibataire _____

repasseuse _____

originaire de Savigny et de Forel (Lavaux) _____ domiciliée à

Sully _____ née à

Sully _____ le quatorze octobre _____

_____ mil huit-cent quatre-vingt-douze _____ fille de

feu Jules-François Bolomey _____ et de

Emilie née Moan, _____

à Sully _____

Comme témoins :

1. Sacke, Gustave, tapissier, Lausanne. _____

2. Soellmy, Blanche, repasseuse, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 31 août, à Oberhipp et à Savigny le
1^{er} septembre, et à Forel le 2 septembre 1917. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le treize octobre mil neuf-cent-dix-sept. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. _____

Promesse de mariage _____

Actes de publication de mariage de

Oberhipp, de Sully, de Savigny et de

Forel. _____

Les époux :

E Ischi

J Ischi

Les témoins :

Gustave Sacke

B. Soellmy

L'officier de l'état civil :

Ed. Illigues

Communiqué à l'état-civil d'Oberhipp,
de Savigny et de Forel. _____

Registre des mariages A.

N° 14.

Chavan, Reymondin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chavan, Julien-Charles, _____

célibataire _____

télégraphiste aux C.F.F. _____

originaire de Sully _____ domicilié à

Genève _____ né à

Sully _____ le dix huit février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de

François-Jules-Louis Chavan, décédé _____ et de

Henriette-Louise-Charlotte née Suard, sa veuve, _____

à Sully _____

2. Reymondin, Caroline, _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Sully _____ domiciliée à

Sully _____ née à

Sully _____ le vingt-trois décembre _____

_____ mil huit cent nonante _____ fille de

Jules Reymondin _____ et de

Jenny née Ruxwoud, sa femme, décédés, _____

à _____

Comme témoins :

1. Reymondin, Mèta, à Sully, sœur de l'épouse _____

2. Reymondin, Hubert, à Sully, frère de l'épouse _____

Les publications ont eu lieu à Genève le 22 et à Sully le 24 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le dix huit octobre mil neuf cent dix-sept _____

Pièces déposées :

Certificat de publication _____

Les époux :

Chavan
C. Chavan.

Les témoins :

M. Reymondin
H. Reymondin

L'officier de l'état civil :

E. Illiquet

Communiqué au bureau cantonal de
l'état civil de Genève _____

Registre des mariages A.

N° 15.
 Moilliquet-Schwegler

Par décision du 12-9-1944 le Département de Justice et Police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'Acte ci-contre en ce sens que le nom de famille qui y est orthographié par erreur "Wetty" soit orthographié "Wetti"

Pully le 6 octobre 1944

L'Officier d'Etat Civil:

19id Dupont



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moilliquet, Edmond Henri, _____
 célibataire _____
 appareilleur _____
 originaire de Pully _____ domicilié à
 Pully _____ né à
 Pully _____ le sept décembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de
 Edmond-Marc-Henri Moilliquet, appareilleur, _____ et de
 Julia-Fanny née Wetty _____
 aux Blanches.

2. Schwegler, Ernestine-Marguerite, _____
 célibataire _____
 employée de bureau _____
 originaire de Wattwil (S^t-Gall) _____ domiciliée à
 Pully _____ née à
 Lausanne _____ le trente un mars _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de
 feu Friedrich Schwegler _____ et de
 Louise née Ducerfor _____
 à Lausanne _____

Comme témoins :

1. Schwegler, Théophile, boucher, à Pully, oncle de l'épouse _____
2. Moilliquet, Ernest, agriculteur, à Pully _____

Les publications ont eu lieu à Pully le 8 et à Wattwil le 10 septembre 1947.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt octobre mil neuf cent dix sept _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée _____
 Promesse de mariage _____
 Actes de publication de mariage de
 Pully et de Wattwil _____

Les époux :

Edm Moilliquet
 Marguerite Moilliquet

Les témoins :

M^r Schwegler
 Moilliquet Ernest

L'officier de l'état civil :

Moilliquet

Communiqué à l'état-civil de Wattwil

Registre des mariages A.

N° 16.

Golaz - Baatard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golaz, Victor-Émile, _____

célibataire _____

manoeuvre-appareilleur _____

originaire de L'Abbaye _____ domicilié à

Sully _____ né à

Genève _____ le six mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fils de

George-Moïse-Joseph Golaz, absent, _____ et de

Elise née Cornu, _____

à Genève _____

2. Baatard, Marie-Emilie _____

célibataire _____

employée à la teinturerie _____

originaire de Dèmores _____ domiciliée à

Sully _____ née à

Villette, Aran, _____ le cinq octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de

feu Louis-François Baatard _____ et de

Esther Rochaley, _____

à Sully _____

Comme témoins :

1. Ceuser, Édouard, agriculteur, à Sully _____

2. Domenjot, Charles, manoeuvre électricien, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye et à Sully le 17 et à Dèmores le 18 sep-
tembre 1917 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt octobre mil neuf cent dix-sept _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____

Promesse de mariage _____

Actes de publication de mariage de
L'Abbaye, de Sully et de Dèmores _____

Les époux :

Victor Golaz

Marie Golaz

Les témoins :

E. Ceuser

C. Domenjot

L'officier de l'état civil :

M. Lilliquet

Communiqué à l'état civil de L'Abbaye
et de Moolondin _____

Registre des mariages A.

N° 17.

Deray - Borgeaud

Par jugement du Tribunal
civil de première instance de
l'arrondissement de Thonon du
18 octobre 1924, le mariage in-
crit ci-dessus a été dissous par
le divorce au profit de la femme
aux torts et griefs du mari.

Inséré le 9 mai 1925

L'officier de l'état civil
L^{id} Dupont

Le 18 août 1925, le Département
politique fédéral a prononcé la
réintégration gratuite de M^{me}
Jeanne-Julie-Bertha Borgeaud
divorcée Deray, domiciliée à
Lausanne, dans le droit de cité du
canton de Vaud et de la commune
de Sully.

Inséré le 9 mai 1925

L'officier de l'état civil:
L^{id} Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deray, Gustave-Camille-Lucien, _____
veuf d'Alexandrine-Gabrielle-Florida Lorquet, dès le 11 mai 1913, _____
teinturier _____
originaire de nationalité française _____ domicilié à
Douai, (Nord, France), interné civil, à Sully, _____ né à
Abbeville (Somme, France) _____ le dix-neuf septembre _____
_____ mil huit cent-soixante-dix-neuf _____ fils de
François-Léon (DERAY, employé retraité de chemin de fer, à Abbeville, _____ et de
Marie-Virginie Cacheloux, défunte. _____
à _____

2. Borgeaud, Jeanne-Julie-Bertha, _____
célibataire _____
employée à la grande teinturerie _____
originaire de Sully _____ domiciliée à
Sully _____ née à
Lausanne _____ le vingt-trois mars _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de
feu Louis-Jules-Frédéric Borgeaud _____ et de
feue Julie née Grandchamp _____
à _____

Comme témoins :

1. Borgeaud, Adrien, garçon de café, à Lausanne _____
2. Delattre, Jean, conducteur d'automobile, interné, à Lutry _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 30 août et à Abbeville le 15 septembre
1917 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sully, le six novembre mil neuf cent dix-sept. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. _____
Acte de décès d'Alexandrine-Gabrielle
Florida Lorquet _____
Autorisation du Conseil d'état _____
Promesse de mariage _____
Actes de publication de mariage d'Ab-
beville et de Sully _____
Certificat de capacité matrimoniale _____
Permis de célébration de mariage _____
Communiqué à la Chancellerie d'état _____

Les époux :

G. Deray
J. Deray

Les témoins :

Borgeaud Adrien
Delattre J.

L'officier de l'état civil :

Elilliquet

Registre des mariages A.

N° 18.
 Gonduz-Saranchy-

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonduz, George Henri-Gustave, _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Sully _____ domicilié à
 Sully _____ né à
 Sully _____ le vingt décembre _____
 _____ mil huit cent septante trois _____ fils de
 feu Paul-Gustave Gonduz _____ et de
 Henriette-Georgette-Adèle Berthoud, décédée _____
 à _____

2. Saranchy née Wöölz, Bertha, _____
 divorcée de Jules-Benjamin Saranchy, dès le 11 mars 1908, _____
 sans profession _____
 originaire de Savigny et de Forel (Lausanne) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Mornand _____ le vingt-un novembre _____
 _____ mil huit cent septante un _____ fille de
 Jacob Wöölz _____ et de
 Jeanne-Louise née Morel, les deux décédés. _____
 à _____

Comme témoins :

1. Grandchamp, Louise, couturière, à Lausanne. _____
2. De Bons, Jules, architecte, à Sully. _____

Les publications ont eu lieu à Sully, à Savigny et à Lausanne le 23 et à Forel
 le 24 octobre 1917. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sully, le dix novembre mil neuf cent dix-sept. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée. _____
 Acte de mariage Saranchy et Wöölz
 portant mention du divorce. _____
 Promesse de mariage _____
 Actes de publication de mariage de
 Sully, de Savigny, de Forel et de Lausanne

Communiqué à l'état-civil de Savigny,
 de Forel et de Lausanne. _____

Les époux :

G. Gonduz.
 B. Saranchy.

Les témoins :

L. Grandchamp
 J. de Bons

L'officier de l'état civil :

Ch. Illiquet

Registre des mariages A.

N^o 19.
Roth - Späni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roth, Paul-Henri, _____
veuf d'Anna-Elisabeth née (Däppen, dès le 22 juillet 1916, _____
mécanicien aux C.F.F. _____
originaire de Wattwil (S.^t Gall) _____ domicilié à
Sully _____ né à
Kellerive _____ le dix-neuf août _____
_____ mil huit cent soixante-neuf _____ fils de
Jean Roth, à Wattwil (S.^t Gall) _____ et de
Louise-Henriette née Müller, défunte _____
à _____

2. Späni, Sophie-Katharina _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Hochdorf (Lucerne) _____ domiciliée à
Sully _____ née à
Lucerne _____ le dix-sept mars _____
_____ mil huit cent huitante-six _____ fille de
feu Jakob Späni _____ et de
Sophie née Lipp _____
à Lucerne _____

Comme témoins :

1. Brauns, Waldemar, mécanicien retraité, à Sully. _____
2. Moëmoz, Victor, maréchal, à Sully. _____

Les publications ont eu lieu à Wattwil et à Sully le 20 et à Hochdorf le 21
octobre 1917. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le dix-sept novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. _____
Acte de décès d'Anna-Elisabeth née Däp-
pen. _____
Promesse de mariage. _____
Actes de publication de mariage de
Wattwil, de Sully et de Hochdorf. _____

Communiqué à l'état civil de Wattwil
et de Hochdorf. _____

Les époux :

Paul Henri Roth
Sophie Roth

Les témoins :

Brauns Waldemar
Victor Moëmoz

L'officier de l'état civil :

Billiquet

Registre des mariages A.

N^o 20.
Mouneron, Brière

Suite des témoins:

Cailler
à Lausanne
Ed. Forest
à Sully.

Le jugement du Tribunal du district de Lausanne du 13 février 1912, déclaré définitif et exécutoire le 15 mars 1912, le mariage inséré ci-dessus a été dissous par le divorce le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les époux ne pourrout se remarier. Les témoins du mari sont présents.

Le 16 mars 1917

L'Officier de l'état civil
Ch. Milliquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mouneron, Arnold-Alexandre,
divorcé d'Alice-Louise-Octavie Dépassel née Oppeliquet; dès le 5 février 1917,
directeur de banque
originaire de Mourist (Fribourg) domicilié à
Sully né à
Yverdon le trente mai
mil huit cent septante trois fils de
Célestin Mouneron et de
Berthe-Zélie née Büren
à Lausanne

2. Brière, Chérèse-Emilie
divorcée d'Alexandre-Auguste Séchaud, dès le 22 novembre 1915,
sans profession
originaire de Sullens domiciliée à
Sully née à
Paris (14^e arr.) le deux octobre
mil huit cent septante-neuf fille de
Clémentine-Augustine Brière, absente et de
à

Comme témoins :

1. Cailler, Henri, négociant, à Lausanne
2. Justine, Marcel, industriel, Paris, 40, Boulevard Henri IV.

Les publications ont eu lieu à Sully le 3, à Mourist et à Sullens le 4 octobre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le dix sept novembre mil neuf cent dix sept, à cinq heures vingt minutes du soir

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Acte de mariage Mouneron-Dépassel portant mention du divorce.
- Acte de mariage Séchaud-Brière portant mention du divorce.
- Promesse de mariage.
- Actes de publication de mariage de Mourist, de Sully et de Sullens

Communiqué à l'état civil de Mourist et de Sullens.

Les époux :

A. Mouneron
F. Jouveau

Les témoins :

H. Cailler
M. Justine

L'officier de l'état civil :

Ch. Milliquet

Registre des mariages A.

N° 22.

Domenjoz - Moajola

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Domenjoz, Gustave-Adolphe, _____

célibataire _____

mécanicien _____

originaire de Sully _____ domicilié à

Sully _____ né à

Sully _____ le quatorze octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fils de

Adolphe-Benjamin Domenjoz, sous piqueur aux E.L., à Sully, _____ et de

feme Hélène née Sasset, _____

à _____

2. Moajola, Lucie-Maurie, _____

célibataire _____

originaire de Curino (Novare, Italie) _____ domiciliée à

Sully _____ née à

Sully _____ le dix huit septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fille de

feu Antoine-Joseph Moajola _____ et de

femme Sophie-Annie née Domenjoz _____

à Sully. _____

Comme témoins :

1. Anken, Isaac, ingénieur-agronome, au Petit Saconnex _____

2. Domenjoz, François, comptable, à Sully. _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 13 novembre 1917. Dans sa séance du 8 décembre 1917, le Conseil d'état du canton de Soud a autorisé la célébration de ce mariage sans publications en Italie _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sully, le vingt-neuf décembre mil neuf cent dix-sept _____

Pièces déposées :

Autorisation du Conseil d'état. _____

Promesse de mariage _____

Acte de publication de mariage à Sully _____

Autorisation du Conseil d'état de procéder

à la célébration du mariage sans publica-

tions en Italie _____

Communiqué à la Chancellerie d'état _____

Les époux :

Domenjoz Gustave

Moajola Lucie

Les témoins :

Anken Isaac

Domenjoz François

L'officier de l'état civil :

Mulliquet

Le N° 22, à la page 117, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1917. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions à Sully, le 31 décembre 1917.

L'officier de l'état civil de Sully:

Mulliquet

Registre des mariages A.

N° 1.

Gorjat - Ducraux

Par jugement du Tribunal de
Sittelen de Lausanne, rendu
en date du 26 décembre 1919
déclaré définitif et exécutoire,
le mariage inchoatif ci-contre
a été dissous par le divorce

Interv. le 29 janvier 1920
L'Officier de l'état civil

Milliquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gorjat, Eugène-William, _____ célibataire _____ jardinier _____

originaire de Lutry et de Sillette _____ domicilié à

Laudex _____ né à

Laudex _____ le vingt-trois avril _____

_____ mil huit - cent quatre-vingt-douze _____ fils de

François Louis Gorjat, jardinier, _____ et de

Louise Lina née Blanc, _____

à Laudex. _____

2. Ducraux, Elisa-Louise-Henriette, _____ célibataire, _____ sans profes-

sion _____

originaire de St-Légier-La-Chapelle _____ domiciliée à

Châtelard, à Chailly, _____ née à

Châtelard, à Chailly _____ le vingt-deux avril _____

_____ mil huit - cent quatre-vingt-neuf _____ fille de

Charles-Edmond-Henri Ducraux, agriculteur, à Chailly, Châtelard, _____ et de

Jenny-Sophie-Mélie née Dupraz, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Bolomey, Robert, blanchisseur, à Sully _____

2. Sidoux, Lucien, agriculteur, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, à Laudex et au Châtelard le 14, à Sillette
le et à St-Légier le 15 décembre 1917. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sully, le dix huit janvier mil neuf cent dix-huit, à
dix heures quarante minutes du matin _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée. _____

Promesse de mariage _____

Actes de publication de mariage de

Lutry, de Sillette, de Laudex, de St-

Légier et du Châtelard _____

Les époux :

Eugène Gorjat

Elisa Gorjat

Sidoux

Les témoins :

Bolomey Robert

Sidoux Lucien

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 2.
Sauterel - Corpataux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sauterel, Philippe - Alexis, _____ célibataire _____ domestique _____

originaire de Fribourg et de Nœreiaz _____ domicilié à

Sully _____ né à

Sierasfortscha (Fribourg) _____ le dix-huit juin _____

_____ mil huit cent nonante _____ fils de

feu Elphonse Sauterel _____ et de

feue Elisabeth-Cécile née Cottier. _____

à _____

2. Corpataux, Marzelline _____ célibataire _____ cuisinière _____

originaire de Giffers (Fribourg) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Giffers _____ le vingt-décembre _____

_____ mil huit cent huitante neuf _____ fille de

Jost-Anton Corpataux, agriculteur, _____ et de

María-Ceresia née Zbinden, _____

à Bettlach _____

Comme témoins :

1. Sauterel, Ernest, jardinier, à Sully, frère de l'époux. _____

2. Forelay, Edouard, secrétaire municipal, à Sully. _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 14 ; à Fribourg, à Giffers et à Lausanne le 15, et à Nœreiaz le 16 décembre 1917 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sully, le dix huit janvier mil neuf cent dix huit _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. _____

Acte de naissance de la fiancée _____

Promesse de mariage _____

Actes de publication de mariage de

Fribourg, de Nœreiaz, de Sully, de Gif-

fers et de Lausanne _____

Communiqué à l'état civil de Fribourg, de

Sully, de Giffers et de Lausanne _____

Les époux :

Sauterel Alexis

Sauterel Marcelline

Les témoins :

Sauterel Ernest

Ed. Forelay

L'officier de l'état civil :

Ulliquet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. n.

Registre des mariages A.

N^o 3.

Giuzzi - Giobellina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giuzzi, Sénatore, célibataire, cimenteur. _____

originaire de Laudex _____ domicilié à
 Laudex _____ né à
 Ameno (Novare, Italie) _____ le sept octobre _____
 _____ mil huit cent nonante _____ fils de
 Giuseppe Giuzzi, maçon, à Laudex _____ et de
 défunte Teresa Scolari. _____

2. Giobellina, Natalina[#], célibataire, sans profession _____

originaire de Cigliano (Novare, Italie) _____ domiciliée à
 Laudex _____ née à
 Cigliano _____ le vingt-deux novembre _____
 _____ mil huit cent nonante trois _____ fille de
 Natale Giobellina, voiturier _____ et de
 Giacinta Sercellone, _____
 à Laudex _____

Comme témoins :

1. Giobellina, Natale, voiturier, à Laudex, père de l'épouse _____
 2. Giobellina, Fortuné, à Laudex, frère de l'épouse _____

Les publications ont eu lieu à Laudex le 19 juin et à Cigliano les 2 et 9 décem-
 bre 1917 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lully, le deux février mil neuf cent dix huit _____

#. Douzième ligne, après le mot "Natalina" il faut lire : "Caterina". _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé _____
 Acte de naissance de la fiancée _____
 Autorisation du Conseil d'état _____
 Promesse de mariage de la fiancée _____
 Promesse de mariage _____
 Actes de publication de mariage de
 Laudex et de Cigliano _____

Communiqué à la Chancellerie d'état _____

Les époux :

Senatore Giuzzi
 Giuzzi Natalina

Les témoins :

Natale Giobellina
 Giobellina Fortuné

L'officier de l'état civil :

Elisiquet

Registre des mariages A.

N° 4.

Domenjoz-Moiéville

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Domenjoz, Adolphe-Benjamin, veuf de Hélène née Basset dès le 19 février 1914, sous-piqueur aux C. L. _____

originaire de Sully _____ domicilié à
 Sully _____ né à
 Sully _____ le quatre janvier _____
 mil huit cent soixante-sept _____ fils de
 feu Benjamin Louis Domenjoz _____ et de
 feu Sophie née Dupont. _____

2. Moiéville, Louise-Elise, divorcée d'Oscar Henri Moiéville dès le 8 décembre 1909, ménagère, _____

originaire de Somy _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Bex _____ le vingt-six avril _____
 mil huit cent huitante quatre _____ fille de
 Isaac François Dupertuis, scieur, _____ et de
 Rose-Elise née Kappaz, _____
 à Bex. _____

Comme témoins :

1. Saschoud, Louis, à Lutry, inspecteur aux C. L. _____
 2. Besson, Emile, à Bex, employé au B. G. S. _____

Les publications ont eu lieu à Sully et à Lausanne le 8, et à Somy le 9 février 1918 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sully, le vingt-huit février mil neuf cent dix-huit _____

Pièces déposées :

Acte de décès de Hélène Basset _____
 Acte de naissance de la fiancée. _____
 Acte de mariage Moiéville et Dupertuis portant mention du divorce _____
 Promesse de mariage _____
 Actes de publication de mariage de Sully, de Somy et de Lausanne _____

Communiqué à l'état civil d'Ursins et de Lausanne _____

Les époux :

B. Domenjoz
 de Domenjoz

Les témoins :

L. Saschoud
 E. Besson

L'officier de l'état civil :

Chilliquet

Registre des mariages A.

N° 5.

Dupont - Gaudin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupont, Jules-David, célibataire, agriculteur

originaire de Sully domicilié à

Sully né à

Sully le dix huit avril

mil huit cent quatre-vingt huit fils de

feu Jules-David-Victor Dupont et de

Elisa Augusta née Savancky

à Sully

2. Gaudin, Albertine Louisa, célibataire, sans profession

originaire de Chevilly domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le premier mars

mil huit cent quatre-vingt treize fille de

Eugène-Louis Gaudin, machiniste, et de

Emma née Stot

à Lausanne

Comme témoins :

1. Frautschi, Gustave, commissaire de police, à Sully.

2. Foretay, Edouard, secrétaire municipal, à Sully.

Les publications ont eu lieu à Sully le 22, à Lausanne le 23 et à Chevilly le 24 janvier 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le huit mars mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage de Sully, de Chevilly et de Lausanne

Les époux :

Jules Dupont
Albertine Dupont

Les témoins :

Frautschi Gu
Ed. Foretay.

L'officier de l'état civil :

Ulliquet

Communiqué à l'état civil de La Sarraz et de Lausanne

Registre des mariages A.

N° 6.

Diserens-Cordey

Dans sa séance du 9 août 1940, le Département de Justice et Police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte inscrit ci-contre en ce sens que le premier prénom de l'épouse est "Augustine" et non "Augusta" et qu'elle est née le 23 février 1895 et non pas le 6 février 1893

Inscrit le 12 août 1940

L'Officier de l'état civil :

Léon Diquoy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Diserens, Edmond, célibataire, jardinier, _____

originaire de Savigny _____ domicilié à

Sully _____ né à

Lutry _____ le vingt novembre _____

_____ mil huit cent huitante quatre _____ fils de

Jules Diserens, vigneron, _____ et de

Emma-Louise Lavanchy, _____

à Sully _____

2. Cordey, Augusta-Hélène, célibataire, sans profession, _____

originaire de Savigny _____ domiciliée à

Lutry _____ née à

Savigny _____ le six février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de

Noarc-Jules-Alexandre Cordey, agriculteur, _____ et de

Julie née Bron, _____

à Lutry _____

Comme témoins :

1. Cordey, Louis, jardinier, la Rosiaz sur Sully _____

2. Gonduz, Gustave, agriculteur, en Remier sur Sully _____

Les publications ont eu lieu à Savigny et à Sully le 7 et à Lutry le 8 février 1918. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sully, le vingt-mars mil neuf cent dix-huit _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. _____

Acte de naissance de la fiancée. _____

Actes de publication de mariage de Savigny, de Sully et de Lutry _____

Promesse de mariage _____

Les époux :

Edmond Diserens
Hélène Diserens

Les témoins :

G. Gonduz
L. Cordey

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Registre des mariages A.

N° 7.

Currit - Gaillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Currit, Julien-Justin, célibataire, journalier, _____

originaire de Concise _____ domicilié à

Lully _____ né à

Laudex _____ le trente juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de

feu Louis-Samuel CURRIT _____ et de

Louise-Henriette née Grossiger _____

à Lully _____

2. Gaillard, Lucie, célibataire, journalière _____

originaire de Echallens _____ domiciliée à

Lully _____ née à

Lausanne _____ le dix neuf janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de

Henri-Vincent Gaillard, employé aux C. L., à Lully, _____ et de

feu Marguerite-Charlotte-Louise née Charvan. _____

à _____

Comme témoins :

1. Domenjod, Charles, employé aux services industriels, à Lully _____

2. Gaillard, Henri-Vincent, père de la fiancée _____

Les publications ont eu lieu à Lully le 20, à Echallens le 21 et à Concise le 22 mars 1918 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lully, le seize avril mil neuf cent dix huit _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée _____

Promesse de mariage _____

Actes de publication de mariage de Concise, de Lully et d'Echallens _____

Les époux :

Julien Currit

Lucie Currit

Les témoins :

Ch. Domenjod

Gaillard H^{rs}

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Communiqué à l'état-civil de Concise et d'Echallens _____

Registre des mariages A.

N° 8.

Marguerat-Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marguerat, Louis, célibataire, fonctionnaire aux douanes, _____

originaire de Lutry _____ domicilié à
 Chêne Bourg (Genève) _____ né aux
 Glanches _____ le vingt-six septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fils de
 Léon-Émile Marguerat _____ et de
 Emilie née Schlachter, décédée. _____

2. Reymond, Jeanne-Aline-Emma, célibataire, sans profession, _____

originaire de Chéris, de l'Abbaye et du Lieu _____ domiciliée à
 Sully _____ née à
 Sully _____ le quatre juillet _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de
 Auguste Reymond, professeur; _____ et de
 Fanny-Jenny née Conduz, _____
 à Sully _____

Comme témoins :

1. Colloud, Jules, instituteur retraité, à Sully _____
 2. Reymond, Yvonne, à Sully, sœur de l'épouse _____

Les publications ont eu lieu à Lutry et à Chêne Bourg le 14, au Sentier, à l'Ab-
 baye, au Lieu et à Sully le 15 mars 1918 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sully, le dix sept avril mil neuf cent dix huit _____

Pièces déposées :

Certificat de publication _____

Les époux :

Marguerat
 Y. Marguerat

Les témoins :

J. Colloud
Y. Reymond

L'officier de l'état civil :

Billiquet

Communiqué à l'état civil de Lutry, du
 Sentier, de l'Abbaye et du Lieu et au bu-
 reau cantonal de l'état civil de Genève

Registre des mariages A.

N^o 9.

Abetel - Knebel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Abetel, Paul-Rodolphe, célibataire, contrôleur aux C. S. _____

originaire de Belmont-s/Sully _____ domicilié à

Belmont-s/Sully _____ né à

Belmont-s/Sully _____ le vingt-deux juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de

feu Alexis Abetel _____ et de

Louise née Bran, _____

à Belmont-s/Sully. _____

2. Knebel, Adèle-Eugénie, célibataire, femme de chambre _____

originaire de La Sarraz _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Cligle _____ le vingt-neuf août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de

Jules Frédéric Knebel, vigneron, _____ et de

Fanny-Louise Jacquillard, _____

à Cligle _____

Comme témoins :

1. Wöding, Frédéric, à Lausanne, conducteur C. S. _____

2. Knebel, Jules, père de la fiancée _____

Les publications ont eu lieu à Belmont et à La Sarraz le 21 et à Lausanne
le 22 mars 1918 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sully, le vingt-avril mil neuf cent dix huit _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage _____
Actes de publication de mariage de
Belmont, de La Sarraz et de Lausan-
ne _____Communiqué à l'état civil de La Sarraz
et de Lausanne. _____

Les époux :

Abetel Paul
Knebel Adèle

Les témoins :

Wöding
Jules Knebel

L'officier de l'état civil :

Elliquet

Registre des mariages A.

N° 10.

Imhof - Herzog

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Imhof, Henri, _____ célibataire, _____ agriculteur _____

originaire de Nussdorf (Bâle Campagne) _____ domicilié à

Lully _____ né à

Yverne _____ le premier janvier _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fils de

feu Jean Imhof _____ et de

Emma née Veillard, absente _____

à _____

2. Herzog, Emma, _____ célibataire _____ domestique _____

originaire de Lotzwil (Berne) _____ domiciliée à

Lully _____ née à

Lotzwil _____ le huit octobre _____

_____ mil huit cent nonante huit _____ fille de

feu Johannes Herzog _____ et de

feue Elise née Ingold _____

à _____

Comme témoins :

1. Veillard, Alfred, magasinier, à Lausanne _____

2. Herzog, Hans, menuisier, à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Lully le 3, et à Wintersingen et à Lotzwil le 4 et 5
avril 1918 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Lully, le vingt-trois avril mil neuf cent dix-huit _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. _____

Acte de naissance de la fiancée _____

Actes de décès des père et mère de cette
dernière. - Consentement à mariage
donné par le tuteur de la fiancée. _____

Promesse de mariage _____

Actes de publication de mariage de
Wintersingen, de Lully et de Lotzwil _____Communiqué à l'état civil de Wintersin-
gen et de Lotzwil _____

Les époux :

Imhof Henri.

Emma Imhof

Les témoins :

Alfred Veillard

Hans Herzog

L'officier de l'état civil :

E. M. Liguette

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 11.

Schmid-Kirschmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmid, Edouard André Julien, célibataire, instituteur, _____

originaire de Ueken (Argovie) _____ domicilié à
Laudex _____ né à
Lausanne _____ le dix huit octobre __________ mil huit cent nonante deux _____ fils de
feu Alexandre François Louis Schmid _____ et de
feue Julie Antoinette née Schillenhelm _____

à _____

2. Kirschmann, Martka Amélie, célibataire, sans profession, _____

originaire de Echichens _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le quatre juillet __________ mil huit cent nonante quatre _____ fille de
feu Henri Julien Kirschmann _____ et de
Amélie née Zürcher, _____

à Lausanne _____

Comme témoins :

1. Barrat, Jenny, ménagère, Le Mont, _____

2. Kirschmann, Rose, couturière, Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Laudex, à Echichens et à Lausanne le 8 et à
Ueken le 9 avril 1918. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Lully, le vingt-sept avril mil neuf cent dix-huit _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé _____

Acte de naissance de la fiancée. _____

Promesse de mariage _____

Actes de publication de mariage

d'Ueken, de Laudex, d'Echichens et de

Lausanne _____

Communiqué à l'état civil d'Ueken, de

Dufflens le Château et de Lausanne _____

Les époux :

Schmid
A. Schmid

Les témoins :

Jenny Barrat
Rose Kirschmann

L'officier de l'état civil :

Mulliquet

Registre des mariages A.

N° 12.
Séchaud - Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Séchaud, Jules-Clément, célibataire, secrétaire à la préfecture _____

originaire de Sullens et de Laudex _____ domicilié à

Sort de Sully _____ né à

Sort de Sully _____ le quinze novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de

feu Jules Louis Séchaud _____ et de

Milma née Reymondin, _____

à Sort de Sully _____

2. Blanc, Blanche-Hortense, célibataire, sans profession, _____

originaire de Belmont s/Sully _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Laudex _____ le vingt-six février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de

Marc-François Blanc, agriculteur, à Belmont s/Sully _____ et de

feu Jenny née Cordey _____

à _____

Comme témoins :

1. Séchaud, Maurice, vigneron, au Sort de Sully _____

2. Moeder, Albert, hôtelier, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Laudex, à Sully, à Belmont s/Sully et à Lau-
sanne le 30, et à Sullens le 31 mars 1918. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sully, le trente avril mil neuf-cent dix huit _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Actes de publication de mariage

de Sullens, de Laudex, de Sully, de

Belmont s/Sully et de Lausanne

Les époux :

J. Séchaud
H. Blanc

Les témoins :

M. Séchaud.
A. Moeder

L'officier de l'état civil :

Ch. Milliquet

Vu le 3 mai 1918
Le Greffier
A. Séchaud

Registre des mariages A.

N^o 13.
Corbaz - Noage

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corbaz, Saul-Louis, célibataire, agriculteur. _____

originaire de Belmont-s/Sully _____ domicilié à

Belmont-s/Sully _____ né à

Belmont-s/Sully _____ le neuf janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de

Edouard Corbaz, agriculteur, à Belmont-s/Sully, _____ et de

feue Louise-Rosalie née Abetel _____

à _____

2. Noage, Isaline-Lina, veuve de Jules Noage dès le 18 fé-

vrier 1906, caselière _____

originaire de Soliez le Grand _____ domiciliée à

Belmont-s/Sully _____ née à

Bottens _____ le trente décembre _____

_____ mil huit cent soixante dix huit _____ fille de

Louis Vincent, agriculteur, à Bottens, _____ et de

défunte Elise née Ozaud _____

à _____

Comme témoins :

1. de Bons, Henriette, à Sully _____

2. de Bons, Jules, architecte, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Belmont le 4 et à Soliez le Grand le 5 juin

1918 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sully, le vingt-cinq juin mil neuf cent dix huit _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée _____

Acte de décès de Jules Noage _____

Copie de l'acte de réintégration dans

le droit de cité de Soliez le Grand. _____

Promesse de mariage _____

Actes de publication de mariage de

Belmont et de Soliez le Grand. _____

Communiqué à l'état civil de Bottens.

Les époux :

S. Corbaz

L. Corbaz

Les témoins :

M^{me} de Bons.

J. de Bons

l'officier de l'état civil :

Chillicoquet

Registre des mariages A.

N^o 14.
Blanc - Kuhn

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Gustave-Henri, célibataire, télégraphiste _____

originaire de Belmont-s/Sully _____ domicilié à
Sully _____ né à
Sully _____ le dix-neuf janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
Jules-Frédéric-Henri Blanc, agriculteur, _____ et de
Henriette Rosine née Barhey, _____
à Chailly-s/Lausanne. _____

2. Kuhn, Emma-Sophie, célibataire _____

originaire de Vich _____ domiciliée à
Sully _____ née à
Sully _____ le vingt-un septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fille de
Jean-Louis-Jules Kuhn, vigneron, _____ et de
Louise-Adèle née Moënnoz, _____
à Sully _____

Comme témoins :

1. Kuhn, Jean-Louis-Jules, père de l'épouse, à Sully. _____
2. Blanc, Berthe, sœur de l'époux, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Belmont-s/Sully, à Sully et à Vich le 27
juin 1918. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sully, le onze juillet mil neuf cent dix-huit _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____
Actes de publication de Belmont
s/Sully, de Sully et de Vich _____

Communiqué à l'état civil de Degersheim _____

Les époux :

G. Blanc.
E. Kuhn

Les témoins :

Louis Kuhn
Berthe Blanc.

L'officier de l'état civil :

Chiffollet

Registre des mariages A.

N° 15.
Cordey - Blanc.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cordey, Jules, célibataire, employé aux C.F.F. _____

originaire de Savigny _____ domicilié à
Belmont-s/Sully _____ né à
Forel (Lavaux) _____ le vingt trois juin _____
_____ mil huit cent nonante deux _____ fils de
François Auguste Cordey, agriculteur, _____ et de
Marie Philomène née Grenaud _____
à Forel (Lavaux) _____

2. Blanc, Susanne-Cléopâtre, célibataire, repasseuse _____

originaire de Belmont-s/Sully _____ domiciliée à
Belmont-s/Sully _____ née à
Belmont-s/Sully _____ le premier juin _____
_____ mil huit cent quatre vingt dix sept _____ fille de
feu Marc Daniel Blanc _____ et de
Félice née Bron, _____
à Belmont-s/Sully _____

Comme témoins :

1. Martignoni, Marie, à Sully _____
2. Domenjoz, Victor, à Sully, journalier _____

Les publications ont eu lieu à Belmont-s/Sully le 14 et à Savigny le 28
juin 1918 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sully, le dix huit juillet mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé _____
Promesse de mariage _____
Actes de publication de mariage
de Belmont-s/Sully et de Savigny _____

Les époux :

Cordey Jules
Blanc Susanne

Les témoins :

Martignoni Marie
Domenjoz Victor

L'officier de l'état civil :

Chilleguet

Communiqué à l'état civil de Savigny _____

Registre des mariages A.

N° 16.

Moret-Simonet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moret, Louis-Daniel, célibataire, employé aux C.F.F. _____

originaire de Olon _____ domicilié à

Sully _____ né à

Sully _____ le dix huit juillet _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix _____ fils de

Louis Moret, ferblantier appareilleur _____ et de

Josephine née Berthoud, à Sully _____

à _____

2. Simonet, Flora, célibataire, sans profession, _____

originaire de Charmey (Lac, Fribourg) _____ domiciliée à

Chavornay _____ née à

Estavayer-le-Lac (Fribourg) _____ le quatre décembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt seize _____ fille de

Frédéric Simonet, laitier, _____ et de

Elisabeth née Schor, _____

à Chavornay _____

Comme témoins :

1. Moilliquet, Georges, vigneron, à Sully _____

2. Martin, Henri, employé aux C.F.F. à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 20, à Olon et à Chavornay le 21 et
à Charmey (Lac) le 22 septembre 1918. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sully, le dix huit octobre mil neuf cent dix huit _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée

Promesse de mariage _____

Actes de publication de mariage de

Olon, de Sully, de Charmey (Lac) et

de Chavornay _____

Communiqué à l'état civil d'Olon, de
Moret et de Chavornay. _____

Les époux :

Moret
F. Moret

Les témoins :

Moilliquet G.
Martin H.

L'officier de l'état civil :

Moilliquet

Registre des mariages A.

N° 17.

Amiguet - Borgeaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amiguet, Charles Victor, célibataire, garçon boucher _____

originaire de Gryon _____ domicilié à

Sully _____ né à

Olton _____ le vingt-un janvier _____

_____ mil huit cent nonante quatre _____ fils de

feu Pierre-Louis Amiguet _____ et de

Eugénie-Célestine née Nöicoud, _____

à Cligle _____

2. Borgeaud, Hortense Emma, célibataire, repasseuse _____

originaire de Sully _____ domiciliée à

Sully _____ née à

Sully _____ le dix-sept mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de

feu François-Jules Borgeaud _____ et de

Julie née Kropf, à Sully _____

à _____

Comme témoins :

1. Borgeaud, Oscar, employé aux C.F.F., à Sully _____

2. Borgeaud, Sophie, à Sully, femme du précédent _____

Les publications ont eu lieu à Gryon et à Sully le 12 octobre 1918 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt-six octobre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage de
Gryon et de Sully _____

Les époux :

Amiguet Charles
Borgeaud Emma

Les témoins :

Borgeaud Oscar
S. Borgeaud

L'officier de l'état civil :

Ellelignet

Communiqué à l'état civil de Gryon _____

Registre des mariages A.

N^o 20.

Dupuis-Écuver

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupuis, Georges, célibataire, manoeuvre serrurier _____

originaire de Saubraz _____ domicilié à

Laudex _____ né à

Yverne _____ le deux novembre _____

_____ mil huit cent nonante huit _____ fils de

Alexis-Louis Dupuis, cordonnier, _____ et de

Sylvie-Rosalie Gonceth _____

à Lausanne _____

2. Écuver, Joanne-Lucie, célibataire, ménagère, _____

originaire de Envy _____ domiciliée à

Laudex _____ née à

Envy _____ le trois juin _____

_____ mil huit cent nonante sept _____ fille de

Georges Écuver, vigneron, _____ et de

Sophie-Lina née Jacquier _____

à Laudex _____

Comme témoins :

1. Écuver, Robert, vigneron, à Laudex _____

2. Sancy, Edouard, agent de police, à Gully _____

Les publications ont eu lieu à Laudex et à Envy le 8 et à Saubraz le 11 novembre 1918. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Gully, le deux décembre mil neuf cent dix huit _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage _____
Actes de publication de mariage
de Saubraz, de Laudex et d'Envy.

_____Communiqué à l'état civil de Ginel et de
Romatinmôlier. _____

Les époux :

Dupuis Georges
Joanne Dupuis

Les témoins :

Robert Écuver
Edouard Sancy

L'officier de l'état civil :

E. Lilliquet

Registre des mariages A.

N° 21.
Moilliquet - Lavanchy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moilliquet, Jacques Arnold, célibataire, vigneron _____

 originaire de Sully _____ domicilié à
 Sully _____ né à
 Sully _____ le vingt-trois juillet _____
 _____ mil huit cent huitante deux _____ fils de
 feu Jacques François Moilliquet _____ et de
 Pouky Sophie née Conduz _____
 à Sully _____

2. Lavanchy, Berthe Marie, célibataire _____

 originaire de Lutry et de Sillette _____ domiciliée à
 Lutry _____ née à
 Lutry _____ le premier février _____
 _____ mil huit cent huitante neuf _____ fille de
 Edouard Emile Lavanchy, cafetier, _____ et de
 Marie Elisabeth née Kyburz _____
 à Lutry _____

Comme témoins :

1. Moilliquet, Ulysse, greffier de paix, à Sully _____
 2. Moilliquet, Paul, vigneron, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 27, à Lutry le 28 et à Sillette le
 29 novembre 1918, _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
 _____ Sully, le onze décembre mil neuf cent dix-huit _____

Pièces déposées :
 Acte de naissance de la fiancée.
 Promesse de mariage _____
 Actes de publication de mariage
 de Sully, de Lutry et de Sillette

 Communiqué à l'état civil de Lutry et
 de Sully. _____

Les époux :
 Moilliquet
 Berthe Moilliquet

Les témoins :
 Ulysse Moilliquet
 Paul Moilliquet

L'officier de l'état civil :
 Moilliquet

Imprimerie Vandoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 22.

Cordey - Liarder

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 3 novembre 1917, déclaré définitif et exécutoire le 3 janvier 1918, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'époux ne pourra... contracter un nouveau mariage.

Inscrit, le 10 janvier 1918

L'Officier de l'Etat civil :

L. Dujardin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cordey, Elie, veuf de Marie-Rosalie née Christina dès le 10 avril 1915, agriculteur, _____

originaire de Savigny _____ domicilié à
Laudex _____ né à
Savigny _____ le quinze-septembre __________ mil huit cent soixante trois _____ fils de
feu François-Louis Cordey _____ et de
feu Isaline née Roux _____

à _____

2. Liarder, Marie-Odélade, veuve de Charles-Joseph dit Louis Liarder dès le 12 août 1909, ménagère, _____

originaire de Estavayer-le-Lac et de Font (Fribourg) _____ domiciliée à
Laudex _____ née à
Portalban (Fribourg) _____ le six octobre __________ mil huit cent soixante deux _____ fille de
feu Jacques-Joseph Mercier _____ et de
feu Marie-Justine née Angeloz _____

à _____

Comme témoins :

1. de Bons, Maria, à Sully _____
2. Maeder, Albert, hôtelier, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Savigny et à Laudex le 7, à Estavayer-le-Lac et à Font le 8 novembre 1918 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sully, le quatorze décembre mil neuf cent dix huit _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. _____
 Acte de naissance de la fiancée. _____
 Acte de décès de Marie-Rosalie Christina. _____
 Acte de décès de Charles-Joseph dit Louis Liarder. _____
 Promesse de mariage. - Actes de publication de mariage de Savigny, de Sully, d'Estavayer-le-Lac et de Font. _____
 Communiqué à l'état civil de Savigny, d'Estavayer-le-Lac et de Font. _____

Les époux :

Elie Cordey
 Marie Liarder

Les témoins :

de Bons
 A. Maeder

L'officier de l'état civil :

L. Dujardin

Le numéro 22, à la présente page, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1918. - Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Sully, le 31 décembre 1918.

L'officier de l'état civil :

L. Dujardin

Noté le 7 février 1919
 Le Recteur
 F. Rodière

Registre des mariages A.

N^o 1.

Bovard - Sancy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovard, Paul Auguste, célibataire, vigneron, _____

originaire de Epesses _____ domicilié à

Sully _____ né à

Epesses _____ le trois décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de

Victor Bovard, vigneron, _____ et de

Julie Anna née Sarsche, _____

à Sully _____

2. Sancy, Hélène-Augustine, célibataire, cuisinière _____

originaire de Cugy et de Bottens _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Orbe _____ le vingt-trois février _____

_____ mil huit cent nonante-sept _____ fille de

Jules-Samuel Sancy, agriculteur, _____ et de

Louise-Moalvina née Germond, _____

à Lucens _____

Comme témoins :

1. Pfister, Alexis, coiffeur, à Sully, _____

2. Fauré, Louis, boulanger, à Sully, _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 28, à Lausanne le 29, à Epesses, à Cugy et à Bottens le 30 novembre 1918. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sully, le quatre janvier mil neuf cent dix-neuf _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. _____

Acte de naissance de la fiancée. _____

Promesse de mariage _____

Actes de publication de mariage d'Epesses, de Sully, de Cugy, de Bottens

et de Lausanne _____

Communiqué aux états civils de Sully,

Bottens et de Lausanne, le 7 juillet

1919. _____

Les époux :

Paul Bovard.

Hélène Bovard

Les témoins :

Alexis Pfister

Louis Fauré

L'officier de l'état civil :

E. Miquet

Registre des mariages A.

N^o 2.

Gorjat et Bolomey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gorjat, Marcel - Clément, célibataire, agriculteur. _____

originaire de Lutry et de Sillette _____ domicilié à

Lully _____ né à

Lully _____ le dix neuf octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fils de

feu Charles-Louis Gorjat _____ et de

Louise-Fanny née Dupont, _____

à Lully _____

2. Bolomey, Alice-Louise, célibataire, repasseuse. _____

originaire de Forel (Lavaux) et de Savigny _____ domiciliée à

Lully _____ née à

Lausanne _____ le vingt deux décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ fille de

Henri-Louis Bolomey, magasinier, _____ et de

Noëry née Stöckly _____

à Lully. _____

Comme témoins :

1. Bolomey, Henri-Louis, père de l'épouse _____

2. Gorjat, Henri, agriculteur, à Lully, frère de l'époux. _____

Les publications ont eu lieu à Lully le 17, à Lutry, à Forel et à Savigny le 18, et
à Sillette le 19 février 1919. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Lully, le huit mars mil neuf cent dix-neuf _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.

Promesse de mariage _____

Actes de publication de mariage de
Lutry, de Sillette, de Lully, de Forel et
de Savigny _____Communiqué aux états civils de Lutry,
Lully, Forel (Lavaux) et Savigny,
le 7 juillet 1919. _____

Les époux :

M. Gorjat
Alice Gorjat.

Les témoins :

H. Bolomey
Henri Gorjat.

L'officier de l'état civil :

E. Lilliquet

Registre des mariages A.

N^o 3.

Moulin et Schwetfeger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moulin, Henri Charles, célibataire, jardinier

originaire de Lausanne domicilié à

Sully né à

Sully le deux juillet

mil huit cent quatre vingt seize fils de

Charles Henri Moulin, agriculteur, et de

Henriette-Frédérique née Sigrist,

à Sully,

2. Schwetfeger, Anna, célibataire, ménagère,

originaire de Chardonnay (Morges) domiciliée à

Lausanne née à

Krauchthal (Berne) le vingt-six octobre

mil huit cent nonante six fille de

feu Samuel Schwetfeger et de

feu Elise née Pfeiffer.

à

Comme témoins :

1. Moilliquet, Georges, électricien, à Sully

2. Fonjallaz, Alfred, agriculteur, à Sully

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Sully le 19, et à Chardonnay le 20 février 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt-sept mars mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée —
Promesse de mariage —
Actes de publication de mariage de
Lausanne, de Sully et de Chardon-
nay.

Les époux :

Henri Moulin
Anna Moulin

Les témoins :

G. Moilliquet
A. Fonjallaz

L'officier de l'état civil :

Moilliquet

Communiqué aux états civils de Lausanne
et de Villard-Savoie, le 7 juillet
1919.

Registre des mariages A.

N^o 4.Curtir
et
Freiburgbaus

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curtir, Louis-Alfred, célibataire, employé de commerce

originaire de Concise domicilié à

Sully né à

Saudex le dix mars

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

feu Louis-Samuel Curtir et de

Louise-Henriette née Grossiger

à Sully.

2. Freiburgbaus, Clara-Méarie, célibataire, bonne d'enfants.

originaire de Neuenegg (Berne) domiciliée à

Sully née à

Seevy le trente un août

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

feu Théophile Freiburgbaus et de

Méaria Zurbuchen,

à Moutreux

Comme témoins :

1. Pfister, Alexis, coiffeur, à Sully

2. Curtir, Emil, manoeuvre, à Sully

Les publications ont eu lieu à Sully le 3, à Concise et à Neuenegg le 4 mars 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le trois avril mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée

Promesse de mariage

Actes de publication de mariage de Concise, de Sully et de Neuenegg.

Les époux :

Louis Curtir
Clara Curtir

Les témoins :

Pfister Alexis
Emil Curtir

L'officier de l'état civil :

Muller

Communiqué aux états civils de Concise
et de Neuenegg (Berne) le 7 juillet

1919.

Registre des mariages A.

N° 5.

Inäbni-

et
Möilliquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Inäbni, Alfred, célibataire, fonctionnaire postal, _____

originaire de Grindelwald (Berne) _____ domicilié à
Sully _____ né à
Lausanne _____ le dix-huit octobre _____mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
Rodolphe Inäbni, négociant, _____ et de
Rosine née Simmen, à Sully, _____

à _____

2. Möilliquet, Esther-Sophie, célibataire _____

originaire de Sully _____ domiciliée à
Sully _____ née à
Sully _____ le vingt-quatre février _____mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fille de
feu Jules-Charles-Samuel Möilliquet _____ et de
Emma-Louise née Conduz, _____

à Sully, _____

Comme témoins :

1. Möilliquet, Charles, vigneron, à Sully _____

2. Inäbni, Werner, cordonnier, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 12 mars et à Grindelwald le 13 mars
1919. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le sept-avril mil neuf-cent-dix-neuf. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. _____

Promesse de mariage. _____

Actes de publication de mariage de
Grindelwald et de Sully. _____

Communiqué à l'état civil de Grindel-

wald (Berne) le 5 juillet 1919 _____

Les époux :

A. Inäbni

B. Möilliquet

Les témoins :

C. Möilliquet

D. Inäbni

L'officier de l'état civil :

Möilliquet

Registre des mariages A.

N° 6.

Villars
et
Mœylian

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Villars, Jean Édouard, célibataire, ingénieur, _____

originaire de Evillard (Berne) _____ domicilié à
Berne _____ né à
Evillard _____ le vingt-sept juillet _____

_____ mil huit cent nonante deux _____ fils de

Jean-Léon Villars, rédacteur, _____ et de

Anna Maria Hürr, _____

à Evillard _____

2. Mœylian, Evelyn-Félice-Suzanne, célibataire _____

originaire de Chenis _____ domiciliée à
Lully _____ née à

York (Angleterre) _____ le vingt-sept avril _____

_____ mil huit cent nonante-six _____ fille de

Charles Mœylian, rentier, _____ et de

Elise Eugénie Lavanchy, _____

à Lully _____

Comme témoins :

1. Mœylian, Charles, père de l'épouse _____

2. Pfeiffer, Walter, ingénieur, à Berne. _____

Les publications ont eu lieu à Berne le 19, à Bienne, au Sentier et à Lully
le 20 mars 1919. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Lully, le dix avril mil neuf cent dix neuf. _____

Pièces déposées :

Certificat de publication _____

Les époux :

J. E. Villars.

Félice E. Villars

Les témoins :

Charles Mœylian
Walter Pfeiffer.

L'officier de l'état civil :

M. Lilliquet

Communiqué aux états civils de Bienne,
de Berne et du Sentier, le 7 juillet
1919 _____

Registre des mariages A.

N^o 7.

Arnal et Reymondin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Arnal, Jean-Basile-Victor, veuf de Jeanne Marie Ferlicot dès le 6 juillet 1910, instituteur libre

originaire de la France domicilié à

Cherchell (Algérie) né à

S^t. Georges de Lévêjac (Lozère, France) le huit mars

mil huit cent huitante deux fils de

feu Jean Baptiste Arnal et de

Eulalie Pôivoliez

à S^t. Georges de Lévêjac.

2. Reymondin, Marguerite-Marianne-Victorine, célibataire,

originaire de Sully domiciliée à

Sully née à

Sully le trente un décembre

mil huit cent huitante six fille de

feu Edouard-François Reymondin et de

feue Elise-Julie née Perrin

à

Comme témoins :

1. Comte née Perrin, Victorine, à Payerne.

2. Blanchod, Saul, relieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cherchell le 18 novembre et à Sully le 28 décembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt cinq avril mil neuf cent dix neuf.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

Acte de décès de Jeanne Marie Ferlicot

Autorisation du Conseil d'Etat

Promesse de mariage

Actes de publication de mariage de Cher-

dell et de Sully

Certificat de capacité matrimoniale

Permis de célébration de mariage délivré

par le Département de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie cantonale le

7 juillet 1919.

Les époux :

Marg. Arnal

Les témoins :

Victorine Comte-Perrin

Saul Blanchod

L'officier de l'état civil :

Billiquet

Registre des mariages A.

N° 8.

Bovard et Rothben

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovard, Benjamin, célibataire, journalier C.F.F., _____

originaire de Epesses _____ domicilié à

Sully _____ né à

Epesses _____ le neuf juillet _____

_____ mil huit cent nonante-six _____ fils de

Victor Bovard, vigneron, _____ et de

Julie-Anna née Pasche, _____

à Sully, _____

2. Rothben, Ida-Rosa, célibataire, ménagère, _____

originaire de Guggisberg (Berne) _____ domiciliée à

Sully _____ née à

Lausanne _____ le vingt-neuf juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de

feu Charles Rothben _____ et de

Louise-Moartke née Regamey _____

à Sully, _____

Comme témoins :

1. Bovard née Saney, Hélène, au Port de Sully _____

2. de Bons, Maria, à Sully, _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 2, à Guggisberg le 3 et à Epesses le 4
avril 1919. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sully, le vingt-huit avril mil neuf cent dix-neuf. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. _____

Acte de naissance de la fiancée. _____

Promesse de mariage. _____

Actes de publication de mariage de
Epesses, de Sully et de Guggisberg.

Communiqué aux états civils de Sully,
et de Guggisberg (Berne) le 7 juillet
1919. _____

Les époux :

Bovard, Benjamin.

et Ida-Rosa.

Les témoins :

Hélène Bovard

Maria de Bons

L'officier de l'état civil :

Elliquet

Registre des mariages A.

N^o 9.

Nicolas Lavanchy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolas, Oscar, célibataire, agriculteur, _____

originaire de Mœzières (Saud) _____ domicilié à

Belmont-s/Sully _____ né à

Mœzières _____ le dix-huit avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fils de

feu Louis Nicolas _____ et de

Edèle née Dubois, _____

à Belmont-s/Sully. _____

2. Lavanchy, Nancy Rosine, célibataire, _____

originaire de Lutry et de Forel (Lavaux) _____ domiciliée à

Lutry _____ née à

Lutry _____ le dix-neuf mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de

Charles-François Lavanchy, maréchal, à Lutry, _____ et de

feue Susette Rosine née Tron. _____

à _____

Comme témoins :

1. Lavanchy, Paul, agriculteur, à Scherin-s/Lutry _____

2. Lavanchy, Alice, femme du précédent _____

Les publications ont eu lieu à Belmont le 12; à Mœzières, à Lutry et
à Forel le 14 avril 1919. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sully, le trois mai mil neuf cent dix-neuf. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. —
Acte de naissance de la fiancée.
Promesse de mariage. _____
Actes de publication de mariage
de Mœzières, de Belmont, de Lutry
et de Forel. _____Communiqué aux états civils de Mœ-
zières, de Lutry et de Forel (Lavaux)
le 7 juillet 1919. _____

Les époux :

Oscar Nicolas,
Nancy Nicolas

Les témoins :

Paul Lavanchy
Alice Lavanchy

L'officier de l'état civil :

Billiquet

Registre des mariages A.

N° 10.

Domenjoz et Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Domenjoz, Charles-Henri, célibataire, employé aux services industriels _____

originaire de Sully _____ domicilié à

Sully _____ né à

Sully _____ le deux janvier _____

_____ mil huit cent huitante cinq _____ fils de

feu Charles-Louis Domenjoz _____ et de

Noëline née Regamey, _____

à Sully, _____

2. Blanc, Augusta, célibataire, ménagère, _____

originaire de Belmont-s/Sully _____ domiciliée à

Sully _____ née à

Sully _____ le quatorze-septembre _____

_____ mil huit cent huitante huit _____ fille de

Jules-Frédéric-Henri Blanc, jardinier-maraîcher, _____ et de

Henriette-Rosine née Barbey _____

à Lausanne _____

Comme témoins :

1. Cordey, Fernand, facteur postal, à Sully _____

2. Foretay, Edouard, secrétaire municipal, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Sully et à Belmont-s/Sully le 29 avril 1919. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sully, le dix sept mai mil neuf cent dix neuf _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Actes de publication de mariage

de Sully et de Belmont-s/Sully.

Communiqué _____

Les époux :

Charles H. Domenjoz
Augusta Domenjoz

Les témoins :

Cordey Fernand
Ed. Foretay

L'officier de l'état civil :

Blilliquet

Registre des mariages A.

N° 11
Jaquillard
et
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquillard, Albert - Charles - Alphonse, célibataire, jardinier

originaire de Rougemont domicilié à
Sully né à
Duillier le onze août

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
feu David Jaquillard et de
feue Felise - Céline née Quayzin
à

2. Reymond, Lucie, célibataire

originaire de L'Abbaye et du Chenit domiciliée à
Sully née à
Bretigny le seize janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Emmanuel Reymond, agriculteur, à Sully et de
Adèle née Curin, décédée.
à

Comme témoins :

1. de Bons, Maria, à Sully

2. de Bons, Jules, architecte, à Sully

Les publications ont eu lieu à Rougemont, à Sully, à l'Abbaye et au Sen-
tier le 5 avril 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le dix-sept mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé —
Acte de naissance de la fiancée.
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage de
Rougemont, de Sully, de l'Abbaye
et du Sentier

Communiqué à l'état civil de l'Abbaye,
du Sentier et de Rougemont le 7 juil-
let 1919.

Les époux :

Albert Jaquillard
Lucie Jaquillard

Les témoins :

Maria de Bons
J. de Bons

L'officier de l'état civil :

Chiliquet

Registre des mariages A.

N° 12.
Mœnnier
et
Jongeboer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mœnnier, Jules-Philippe, célibataire, commerçant, _____

originaire de Valègres s/ Rances _____ domicilié à
Sully _____ né à
la Chaux de Fonds _____ le huit août _____
_____ mil huit cent septante huit _____ fils de
feu James-Louis-Philippe Mœnnier _____ et de
feu Marie-Zélie née Köhli _____
à _____

2. Jongeboer, Johanna-Cornelia, veuve d'August-Friedrich-Mœrti-
mer Jongeboer dès le 16 octobre 1915, _____

originaire des Pays Bas _____ domiciliée à
Sully _____ née à
Amsterdam (Pays Bas) _____ le onze octobre _____
_____ mil huit cent huitante deux _____ fille de
feu Franciscus-Jacobus Steenkuyl _____ et de
feu Jacoba-Mara-Johanna Denker _____
à _____

Comme témoins :

- 1. Mœnnier, James-Edouard, chef d'institut, _____
- 2. de Bons, Jules, architecte, les deux à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 21 et à Valègres-s/ Rances le 22 avril
1919. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sully, le vingt-sept mai mil neuf cent dix neuf. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. Acte de
naissance de la fiancée, accompagné de
sa traduction en français. Acte de décès
d'August-Friedrich-Mœrtimer Jongeboer,
accompagné de sa traduction en français
Autorisation du Conseil d'état. Promesse
de mariage. Actes de publication de mari-
age à Valègres et à Sully. Dispense de pu-
blication. Certificat de capacité matrimo-
niale
Communiqué à l'état-civil de ^{Sully} Baulmes et
à la Chancellerie d'état le 7 juillet 1919.

Les époux :

J. Mœnnier
J. Mœnnier Steenkuyl

Les témoins :

J. E. Mœnnier
J. de Bons

L'officier de l'état civil :

Ed. Lilliquet

Imprimerie Vandoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 13.
Desponds et Bähler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desponds, Charles-Emile, célibataire, typographe, _____

originaire de Lussery _____ domicilié à
Sully _____ né à
Lausanne _____ le cinq mars _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fils de
Jules-Emile Desponds, secrétaire, _____ et de
Augustine-Frédérique-Charlotte dite Fréda née Hoogson, _____
à Sully, _____

2. Bähler, Laure-Elisabeth, célibataire, ménagère, _____

originaire de Uebeschi (Berne) _____ domiciliée à
Sully _____ née à
la Brévine (Höuchâtel) _____ le vingt-un novembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de
feu Friedrich Bähler _____ et de
Lina-Julie née Sülle, _____
à Sully _____

Comme témoins :

1. Desponds, Jules-Emile, père du fiancé. _____
2. Bähler, Albert, employé C.F.F., à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 3 avril, à Lussery le 5 avril et à Chierachen le 5 mai 1919. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le cinq juin mil neuf cent dix neuf. _____

Pièces déposées :

- Acte de naissance du fiancé _____
- Acte de naissance de la fiancée _____
- Promesse de mariage _____
- Actes de publication de mariage de Lussery, de Sully et d'Uebeschi _____

Les époux :

C. Desponds
L. Desponds.

Les témoins :

Desponds
Bähler Albert

L'officier de l'état civil :

Elilliquet

Communiqué à l'état civil de La Sarraz et de Chierachen (Berne) le 7 juillet 1919. _____

Registre des mariages A.

N° 14.

Möörli

Barré née Bleyne

Par jugement du Tribunal du district de Zurich rendu en date du 27 janvier 1928 déclaré définitif et exécutoire le 27 janvier 1928, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel _____ ne peut _____ contracter un nouveau mariage.

Inscrit, le 9 mars 1928

L'Officier de l'Etat civil:

Loid Dupont

Communiqué au Département de Justice et Police le 9-3-28

L'Officier de l'Etat-Civil:

Loid Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Möörli, Benedikt Arnold, célibataire, industriel, _____

originaire de Lys (Berne) _____ domicilié à

Sully _____ né à

Lucerne _____ le deux novembre _____

_____ mil huit cent huitante _____ fils de

feu Benedikt Möörli _____ et de

Elise née Kuchen _____

à Lucerne. _____

2. Barré née Bleyne, Jeanne dite Berthe, veuve d'Henri Antoine Barré dès le 15 janvier 1913 _____

originaire de la France _____ domiciliée à

Sully _____ née à

Chalagnac (Dordogne, France) _____ le dix-sept novembre _____

_____ mil huit cent huitante trois _____ fille de

feu Pierre Bleyne _____ et de

feue Jeanne Roussel _____

à _____

Comme témoins :

1. Delaroussie, Elise, à Paris, 81, av. Sarmantier _____

2. Domenjoz, François, comptable, à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Sully le 14 mai et à Lys le 15 mai 1919. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le cinq juin mil neuf cent dix neuf.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. - Acte de naissance de la fiancée. - Acte de décès d'Henri Antoine Barré. - Autorisation du Conseil d'état. - Promesse de mariage. - Actes de publication de Lys et de Sully. - Certificat de capacité matrimoniale. _____

Communiqué à l'état civil de Lys (Berne) et à la Chancellerie cantonale le 8 juillet 1919. _____

Les époux :

Benedikt Möörli
Jeanne Barré

Les témoins :

Elise Delaroussie
François Domenjoz

L'officier de l'état civil :

Chillet

Registre des mariages A.

N° 15.

Dupont et Strähl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupont, Marcel Alphonse, célibataire, employé aux C. F. F.

originaire de Pully domicilié à Pully, au Port né à Pully le quinze août

mil huit cent nonante quatre fils de Georges Albert Dupont employé aux C. F. F. et de Anna Maria née Käber, à Pully

2. Strähl, Nelly Odette, célibataire

originaire de Chessel domiciliée à Yevy née à Yevy

le vingt trois avril mil huit cent nonante sept fille de Charles Emile Strähl, ancien boulanger et de Jeanne Susanne Crox à Yevy

Comme témoins :

- 1. Séclaud, Georges, au Port de Pully, employé
2. Dupont, Georges, au Port de Pully, secrétaire

Les publications ont eu lieu à Pully le 4, à Yevy le 5 et à Chessel le 6 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le vingt sept juin mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

- Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage de Pully, de Chessel, de Yevy

Les époux :

M. Dupont
Nelly Dupont

Les témoins :

G. Séclaud
Dupont

L'officier de l'état civil :

Etliques

Communiqué à l'état civil de Péllexneuve et de Yevy, le 8 juillet 1919

Registre des mariages A.

N° 16.

Abetel et Gousaz

Par jugement du Tribunal
du District de Lausanne
rendu le 10 janvier 1927, déclaré
définitif et exécutoire le
11 février 1927, le mariage
inséré ci-contre a été dissous
par le divorce.

Le Tribunal a:

a) prononcé le divorce en appli-
cation de l'art. 142 du Code
civil suisse;

b) désigné le mari comme
époux le plus coupable.

Inséré le 17 février 1927

L'Officier de l'Etat-Civil:

Wid Dupert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Abetel, Emile François, célibataire, agriculteur

originaire de Delmoz sur Pully domicilié à

Delmoz sur Pully né à

Delmoz sur Pully le trois mars

mil huit cent quatre vingt neuf fils de

feu Auguste Abetel et de

Louise Bolmey, née Crölles, à Delmoz sur Pully

à

2. Gousaz, Hortense Lira, célibataire, ménagère

originaire de Allor domiciliée à

Delmoz sur Pully née à

Allor le dix huit mars

mil huit cent dix neuf fille de

Henri Alois Pully, tailleur de pierre à Allor et de

feue Ida Marie née Lutz

à

Comme témoins:

1. Maeder, Albert, hôtelier, à Pully

2. Barraud, Armand, agent de police, à Pully

Les publications ont eu lieu à Delmoz sur Pully et à

Allor le 19 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le cinq juillet mil neuf cent dix

neuf

Pièces déposées:

Acte de naissance de

la fiancée

Promesse de mariage

Actes de publications de

mariage de Delmoz sur Pully et d'Allor

Les époux:

Abetel François

Hortense Abetel

Les témoins:

Maeder

Barraud, agent

L'officier de l'état civil:

Chiffollet

Communiqué à l'état civil

d'Allor, le 8 juillet

Registre des mariages A.

N° 17

Tissot & Bolomey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tissot - Jacques Jules - Edmond
celibataire, négociant

originaire de La Chaux de Fonds et de Lacl (Neuchâtel) domicilié à
Pécl. Lancy (Genève) né à
Grilli (Suda de Rep. Argentine) le vingt neuf mars
mil huit cent quatre vingt quinze fils de
Tissot - Jacques Edmond, emp. de commerce et de
Cécile, née Albe, sa femme au Pécl. Lancy

2. Bolomey Germaine - Emma
celibataire, sans profession

originaire de Lully et Forel (Vaud) domiciliée à
Paudex (Vaud) née à
Lausanne le quatre novembre
mil huit cent quatre vingt seize fille de
Alais - Valentin Bolomey, commis postal à Lausanne et de
Emma Sophie, née Bolomey, sa femme à Paudex

Comme témoins :

1. Alais Valentin Bolomey
2. Maurice Bolomey, mécanicien

Les publications ont eu lieu à Lancy le huit juillet, à Paudex -
La Chaux de Fonds et Lully le neuf juillet, à Forel
le dix juillet et au Lacl le dix sept juillet mil
neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le 7 août mil neuf cent
dix neuf

Pièces déposées :

un certificat de publication
(autorisation de célébrer le
mariage) de l'officier
de l'état civil de
Lancy (Genève)

Les époux :

Edmond
G. Tissot

Les témoins :

Alais Valentin Bolomey
M. Bolomey

L'officier de l'état civil :

W. Hiltig

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Communiqué à Lancy (Genève) La Chaux
de Fonds, Lully, Forel et au
Lacl

Registre des mariages A.

N° 18

Vogel et
Engler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vogel, Hermann, célibataire, sans
profession

originaire de Zurich (Ville) domicilié à

Pully né à

Zurich le quatre janvier
mil huit cent soixante deux fils de

Vogel, Karl-Emil et de

Maria Weimann, sa femme
à Pully.

2. Engler, Maria-Wilhelmine, célibataire

originaire de St. Gall (Ville) domiciliée à

Pully née à

St. Gall le neuf juillet
mil huit cent soixante un fille de

Engler Johann Ulrich et de

Maria-Magdalena née Heim, sa femme
à St. Gall

Comme témoins :

1. Vogel Marie sœur de l'époux

2. de Bond Jules, architecte à Pully.

Les publications ont eu lieu à Pully, le 19 juillet, à
St. Gall le 21 juillet et à Zurich le 25
juillet mil neuf cent dix neuf.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pully, le 12 août mil neuf cent dix
neuf.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

Acte de naissance de la fiancée

Promesse de mariage

Actes de publication de

mariage de Pully St.

Gall et Zurich

Communiqué à Zurich et à

St. Gall.

Les époux :

H. Vogel

M^{lle}. Vogel.

Les témoins :

Marie Vogel.

J. Bond

L'officier de l'état civil :

W. Müller

Registre des mariages A.

N^o 19

Henny-Nowerraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henny, Marius, célibataire, employé de commerce

originaire de Le Mont/Lausanne et de Gurzelen (Berne) domicilié à
Loche

Pully le quatre juillet (1894)

né à
Pully mil huit cent nonante quatre fils de

Henny, Alexandre, jardinier et de

Lina, née Tilloy
à Lausanne2. Nowerraz, Sophie, Lucie, célibataire, mineure
autorisée, couturièreoriginaire de Cully et Lutry domiciliée à
Lausanne née à

Autonne le huit novembre (1900)

mil neuf cent fille de

Nowerraz, Oscar, employé de commerce et de

Marthe, Adèle, née Jeanmair
à Lausanne

Comme témoins :

1. Henny, Robert, frère de l'épouse

2. Nowerraz Marcel, frère de l'épouse

Les publications ont eu lieu à Loche, le 29 juillet, à Lausanne
et Lutry, le 30 juillet; à Gurzelen et Le Mont, le
31 juillet et à Pully, le 1^{er} août 1919Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pully, le quatorze août mil neuf
cent dix neuf

Pièces déposées :

certificat de publication
(autorisation de se marier
de l'officier de l'état
civil de Loche)

Les époux :

Marius Henny

Louise Henny

Les témoins :

Robert Henny

Marie Nowerraz

L'officier de l'état civil :

M. H. H. H.

Communiqué à l'état civil de
Loche, de Lausanne, de Cully
Lutry, de Gurzelen et de
Romanel (Lausanne)

Registre des mariages A.

N° 20

Berger - Studer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berger, Aimé Julien, industriel
célibataireoriginaire de Eclepres domicilié à
Eclepres né à
Eclepres le sept juillet

mil huit cent quatre vingt quinze fils de

Julien-Abram Berger, industriel et de
Clara, née Beyencor, sa femme
à Eclepres2. Studer, Yvonne-Luzy, célibataire
sans professionoriginaire de Grafenried (Berne) domiciliée à
Pully née à
Pully le cinq novembre

mil huit cent quatre vingt seize fille de

Jean-Louis Studer et de
Louise-Rosalie, née Chevalier
à Pully

Comme témoins :

1. Robert Chevalier, menuisier à Cottenney
2. Germaine Chevalier, sa femme

Les publications ont eu lieu à Eclepres, le 6 août

à Pully, le 1 août

à Grafenried, le 10 août 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le cinq septembre mil neuf cent
dix neuf



Pièces déposées :

1. certificat de publication
(autorisation de se marier
de l'officier de l'état
civil de la Sarraz)

Les époux :


Y. Berger

Les témoins :


R. Chevalier

G. Chevalier

L'officier de l'état civil :


M. Millequet

 Communiqué à l'état civil
de Grafenried (Berne)
et de la Sarraz.

Registre des mariages A.

N° 21

Chappuis-Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis, Emile-Eugène, célibataire
employé de commerceoriginaire de Carrouge, Vaud domicilié à
Sully né à
Lausanne le trente maimil huit cent quatre vingt-douze fils de
Chappuis Emile et deMarie-Eugénie, née Castella
à Lausanne

2. Dupont, Catherine, célibataire, couturière

originaire de Sully domiciliée à
Sully née à
Sullyle vingt cinq novembre
mil huit cent quatre vingt onze fille deLouis-Emile, Dupont et de
Lucie, née Saranchy
à Sully

Comme témoins :

1. Dupont, Marius, employé de commerce
2. Blanc, Berthe, couturière à SullyLes publications ont eu lieu à Sully, le quinze août
à Carrouge, le dix sept août
mil neuf cent dix neufAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sully, le onze septembre mil neuf
cent dix neuf

Pièces déposées :

promesse de mariage
acte de naissance du fiancé
notes de publication de
mariage de Sully et
Carrouge

Les époux :

Eugène
Emile Chappuis

Les témoins :

M. Dupont
Berthe Blanc

L'officier de l'état civil :

M. Milliguel

Communiqué à l'état civil
de Carrouge, Vaud
le 11 septembre 1919

Registre des mariages A.

N° 22

Schlumpf-Berberat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schlumpf, Jean - Pierre, célibataire
facteur aux télégraphesoriginaire de Rain, Lucerne domicilié à
Pully né à
Pully le cinq décembremil huit cent nonante deux fils de
Pierre-Henri Schlumpf, décédé et de
Josephine, née Lesqus
à Pully2. Berberat, Anna - Antoinette, célibataire
sans professionoriginaire de Lajoux, Berne domiciliée à
Lausanne née à
Lajoux le six novembremil huit cent nonante cinq fille de
Joseph-Victor Berberat et de
Eugénie, née Tirol
à Bourrignon, Berne

Comme témoins :

1. Guilloz Philippe, facteur aux télégraphes à Lausanne
2. Schwegler, Fernand, boucher à PullyLes publications ont eu lieu à Pully, le 26 juillet, à Rain, le
27 juillet, à Lausanne le 28 juillet et à Lajoux, le
28 juillet 1919Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pully, le quinze septembre mil neuf
cent dix neuf

Pièces déposées :

acte de naissance de la
fiancée, promesse de
mariage. Actes de pu-
blication de mariage de
Pully, de Rain, de Lau-
sanne et de Lajoux.

Les époux :

J. Schlumpf
Antoinette - Berberat

Les témoins :

Ph. Guilloz
Schwegler

L'officier de l'état civil :

M. Hüllegger

Communiqué aux états civils
de Rain, Lausanne et
Lajoux, le 15 septembre 1919

Registre des mariages A.

N° 23

Gille-Bugnion

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gille, Jean-Alexandre, veuf de Irène-Louisa Fiore
dét le seize mars mil neuf cent quinze, facteur
postal

originaire de Ormont-dessus _____ domicilié à
Ormont-dessus _____ né à
Ormont-dessus _____ le vingt cinq mai _____

_____ mil huit cent quatre vingt onze _____ fils de
Alexis-Edouard Gille, buraliste postal _____ et de
Lydie, née Duprestout, _____
à Ormont-dessus _____

2. Bugnion, Elise-Marguerite, célibataire _____
sans profession _____

originaire de Belmont sur Pully _____ domiciliée à
Belmont sur Pully _____ née à
Belmont sur Pully _____ le deux septembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt douze _____ fille de
Jules-Louis Bugnion, décédé _____ et de
Louise-Hélène, née Abetel _____
à Belmont sur Pully _____

Comme témoins :

1. Abetel Alexis, employé postal, Lausanne _____
2. Bugnion, Georges, agriculteur, Belmont _____

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessus, le trois septembre,
Ormont-dessus, le quatre septembre et à Belmont
le cinq septembre mil neuf cent dix neuf _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully _____, le vingt six septembre mil
neuf cent dix neuf _____

Pièces déposées :

1 certificat (autorisation
de célébrer le mariage
de l'officier de l'état
civil de Ormont-dessus

Les époux :

Jean Gille
Elise Gille

Les témoins :

Gugnion
Abetel Alexis

L'officier de l'état civil :

Philliquet

Communiqué à l'état civil de
Ormont-dessus et Ormont
dessous, le 26 septembre 1919

Registre des mariages A.

N° 24
Lavancky-Diserens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavancky, Charles-Frédéric, célibataire, teinturier

originaire de Savigny et Forel, Lavaux domicilié à
Pully né à

Savigny, la Mequettaz le quinze octobre
mil huit cent huitante sept fils de

François Lavancky, décédé et de

Emma, née Gillieron à Pully

2. Diserens, Jeanne, célibataire, sans profession

originaire de Savigny domiciliée à
Pully, Brodrattes née à

la Grange Rouge, rière Lutry le dix sept novembre
mil huit cent huitante sept fille de

Jules Diserens et de

Emma-Louise, née Lavancky à Pully

Comme témoins :

1. Lavancky, Marcel, agriculteur, Escheris Lutry

2. Tancy, Max, agent de police à Pully

Les publications ont eu lieu à Pully, le deux septembre, à Savigny
le trois septembre et à Forel, le quatre septembre
mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt sept septembre
mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
promesse de mariage
actes de publication de mariage
de Pully, Savigny et Forel

Les époux :

Ch. Frid. Lavancky
Jeanne Lavancky

Les témoins :

Marcel Lavancky
Tancy Max

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux états civils de
Savigny et Forel, le

Registre des mariages A.

N° 25

Mailliquet-Schlumpf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mailliquet Benjamin-Louis, veuf de Georgine-Marie, née Maillard, dit le premier avril mil neuf cent quinze, agriculteur.

originaire de Pully domicilié à Pully né à Pully

le vingt huit octobre mil huit cent cinquante neuf

fils de Benjamin-Rodolphe Mailliquet et de Julie, née Marten,

à décadés

2. Schlumpf Joséphine, veuve de Schlumpf Henri-Pierre, dit le vingt et un décembre mil neuf cent cinq, ménagère.

originaire de Rair, Lucerne domiciliée à Pully née à Mürren (Sturtemberg)

le vingt janvier mil huit cent soixante six

fille de feu Christian Legoux et de Wilhelmine Schmid

à décadés

Comme témoins :

1. Mailliquet Amédée, député, Pully
2. de Bons, Jules, architecte à Pully.

Les publications ont eu lieu à Pully, le onze septembre et à Rair, Lucerne, le quinze septembre mil neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le sept octobre mil neuf cent dix neuf.

Pièces déposées :

Acte de décès de Marie, née Maillard. Acte de décès de Schlumpf, Pierre-Henri. Acte de naissance de la fiancée. Promesse de mariage. Actes de Publication de mariage de Pully et de Rair.

Les époux :

Benjamin Mailliquet
Joséphine Schlumpf

Les témoins :

J. de Bons
A. Mailliquet

L'officier de l'état civil :

Mailliquet

Communiqué à l'état civil de Rair, Lucerne, le 8 octobre 1919.

Registre des mariages A.

N° 26

Biermann-Pointet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Biermann, Gustave-Albert, célibataire
négociantoriginaire de Stuttgart, Allemagne domicilié à
Stuttgart né à
Stuttgartle dix avril
mil huit cent dix-neuf fils de
Johann Biermann et deCatherine, née Heintzsch
à de cédé2. Pointet, Blanche-Elisabeth, célibataire
propriétaireoriginaire de Corcelles sur Corcote domiciliée à
Leyzin née àClampagne le sept mars
mil huit cent dix-neuf fille dePaul-Albert Pointet, décédé et de
Lina-Cécile, née Bänderet
à Aigle

Comme témoins :

1. Payot Charles, éditeur de la Gazette de Lausanne
2. Payot Louise, ménagère,ully.

Les publications ont eu lieu à Leyzin le quinze août, à Corcelles le dix-huit août, à Stuttgart le 4 septembre 1919. Le certificat de capacité a été délivré le 27 septembre 1919 et le permis de mariage le 2 octobre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

ully le neuf octobre mil neuf cent
dix-neuf

Pièces déposées :

un certificat de publication
(autorisation de célébrer le
mariage) de l'officier
de l'état civil de
Leyzin

Les époux :

Gustave Biermann
Blanche Biermann

Les témoins :

M. Payot
Louise Payot

L'officier de l'état civil :

M. Milliet

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
aux Etats Civils de Leyzin et
de Corcote, le 9 octobre 1919

Registre des mariages A.

N° 27

Herminjard-Chollet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herminjard, Jean-Louis, célibataire
employé de bureauoriginaire de Cortier-sur-Yveroy domicilié à
Pully né àBelmont-sur-Pully le trois février
mil huit cent huitante neuf fils deM^r Jean-Louis Herminjard et de
Eugénie, née Daccord
à Pully2. Chollet, Henriette-Julie, célibataire
sans professionoriginaire de Maracon domiciliée à
Belmont née àBelmont le cinq avril
mil huit cent nonante quatre fille deM^r Henri-Christian Chollet et de
Louise-Georgina, née Dupont
à Belmont

Comme témoins :

1. Dupont, Léon, agriculteur, Pully
2. Forelay, Edouard secrétaire municipal à PullyLes publications ont eu lieu à Pully, le 16 septembre, à Belmont
le 17 septembre, à Cortier le 17 septembre et à Maracon
le 18 septembre 1919Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pully, le vingt-cinq octobre mil neuf
cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
promesse de mariage
actes de publication de mariage
de Pully, Belmont, Cortier
et Maracon

Les époux :

~~J. Herminjard~~
J. Herminjard

Les témoins :

Léon Dupont
Ed. Forelay

L'officier de l'état civil :

P. Milliquet

Communiqué aux états civils de
Cortier-sur-Yveroy et Palézieux
le 25 octobre 1919

Registre des mariages A.

N° 28
Condu-Gacon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Condu, Paul, célibataire, chimiste**

originaire de **Pully** domicilié à **Chesbret**
Chesbret né à **Chesbret**

le **vingt sept août** mil **huit cent** **nonante** fils de

Jacques-Louis-François Condu et de **Elisa, née Bahud**

à **Vallorbe** **Chesbret**

2. **Gacon, Marie-Louise, célibataire**
institutrice

originaire de **Saint-Aubin-Sauges, Neuchâtel** domiciliée à **Vallorbe**
Vallorbe née à **Crétes-sur-Nyon**

le **treize février** mil **huit cent** **nonante huit** fille de

Paul-Virgile, Gacon et de **Sida-Rose, née Matthey**

à **Vallorbe**

Comme témoins :

- 1. **Lavanchy, Gérard, chef de cultures, Pully**
- 2. **de Bond, Jules, architecte, Pully**

Les publications ont eu lieu à **Pully, Saint-Aubin, Vallorbe et Chesbret, le 25 septembre 1919**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le **vingt huit octobre mil neuf cent dix neuf**

Pièces déposées :

Certificat de publication, autorisation de célébrer le mariage de l'officier d'état civil de St-Aubin

Les époux :

Paul Condu
Marie-Louise Gacon

Les témoins :

Lavanchy
Jules de Bond

L'officier de l'état civil :

A. Milliguet

Communiqué aux états civils de **Chesbret, Vallorbe et Saint-Aubin-Sauges, Neuchâtel, le 28 octobre 1919**

Registre des mariages A.

N° 29

Francillon
Andrieux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Francillon Paul-Charles** divorcé de l'édifice Engelmann, dit le deux septembre mil neuf cent neuf, né à

originaire de Lausanne domicilié à Pully, Roriaz né à Lausanne le dix septembre

mil huit cent septante quatre fils de Francillon Eugène-Marc et de Catherine Dorothee, née Heyl à décès

2. **Andrieux Henriette-Céline**, célibataire sans profession

originaire de Paris domiciliée à Pully, Roriaz née à Paris le vingt trois mars

mil huit cent quatre vingt huit fille de Andrieux Paul-Henri et de Margie Eugénie, née Bureau à Paris

Comme témoins :

- 1. Jules-Pierre Bonnet industriel à Genève
- 2. Jules-Paul Corbat industriel Pully, la Roriaz

Les publications ont eu lieu à Pully le 24 octobre, et à Lausanne le 24 octobre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le 14 novembre 1919

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Extrait de jugement et de divorce du fiancé
- Certificat de capacité matrimoniale pour la fiancée
- Autorisation du Conseil d'état
- Promesse de mariage
- Actes de publication de Pully et Lausanne
- Communiqué à la Chancellerie d'état et à l'officier d'état civil de Lausanne, le 24 octobre 1919
- * lire 14 novembre 1919

Les époux :

Paul-Charles Francillon
Henriette Francillon

Les témoins :

Jules Bonnet
J. Corbat

L'officier de l'état civil :

Philippe

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 30

Soumi & Foster
Sumi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Soumi, Ulysse, célibataire, commis de bureau

originaire de Gessenay, Berne domicilié à
Pully, Château de Pully
le douze avril
mil huit cent nonante cinqfils de Soumi, Ulrich et de
Armandine-Marie, née Henry
à Pully

2. Foster, Elsa, célibataire, sans profession

originaire de Grossdietwil (Lucerne) domiciliée à
Binningen (Bâle Campagne) née à
Binningen le huit juillet
mil huit cent nonante sixfille de Foster, Alois et de
Maria, née Kapperschmied
à Binningen

Comme témoins :

1. Léon Dupont, domicilié à Pully
2. Ernest Soumi, frère de l'époux

Les publications ont eu lieu à Pully, le 23 août, à Binningen,
le 23 août, à Gessenay le 24 août et à Grossdietwil, le
25 août 1919Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le 15 novembre 1919

Pièces déposées :

Promesse de mariage
 Acte de naissance du fiancé
 Acte de naissance de la fiancée
 Une légalisation de signature
 de la fiancée de l'état civil
 de Binningen.
 Actes de publication de mariage
 de Pully, de Binningen, de
 Gessenay et de Grossdietwil
 Communiqué aux états civils de
 Binningen, de Gessenay et de
 Grossdietwil le 15 novembre 1919

Les époux :

M. Soumi
Madame Soumi

Les témoins :

Léon Dupont
Ernest Soumi

L'officier de l'état civil :

M. Milliquet

Rectification

Par décision du 22.10.55. le Département
de Justice et Police du canton de Vaud a
ordonné la rectification de l'Acte ci-contreen ce sens que l'époux et son
père soient désignés sous
le patronyme "Soumi"
à l'exclusion de toute
autre orthographe.

Pully le 26 mai 1955.

L'Officier d'Etat Civil :



Soumi
 [Signature]

Communiqué aux Offices d'état
civil de Gessenay et Grossdietwil

Registre des mariages A.

N° 31

Gauthey et Vuffray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gauthey, Paul-Victor**, divorcé de **Jeanne Pauline** -
Marquerite, dit le trois août mil neuf cent
 quinze
 originaire de **Arnex sur Orbe** domicilié à
Pully, Chamblandes né à
Renens le vingt sept novembre
 mil huit cent **quatre sept** fils de
Gauthey, Henri et de
Guise, Lydie, née Corsette
 à **Orbe**

2. **Vuffray, Marie-Louise**, célibataire,
 cuisinière
 originaire de **Steffens le Château** domiciliée à
Pully Chamblandes née à
Stil Sacornex (Genève) le dix sept septembre
 mil huit cent **quarante deux** fille de
Vuffray, Charles-Alexandre et de
Jenny, née Junod, décédée
 à

Comme témoins :

1. **Juliet de Bond, architecte à Pully**
2. **Edouard Fatio, horticulteur à Pully**

Les publications ont eu lieu à **Pully** le 21 octobre, à **Arnex** le 22 octobre, à **Steffens le Château** le 23 octobre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le quinze novembre mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Actes de naissance des fiancés
Extrait du jugement en divorce de la fiancée
Actes de publication de mariage de Pully, Arnex et Steffens le Château

Les époux :

Gauthey Victor
Gauthey Vuffray Louise

Les témoins :

Juliet de Bond
E. Fatio

L'officier de l'état civil :

Philippot

Registre des mariages A.

N° 32

Waltzer et Golay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Waltzer, Robert, célibataire, sellier - tapissieroriginaire de Oberentfelden, Argovie domicilié à
au Pont né à
Forel le huit novembremil huit cent quatre vingt fils de
Gottlieb Waltzer, décédé et de
Lydie, née Mercanton
à Lausanne2. Golay, Méry-Lina, célibataire
sans professionoriginaire de leu et du Chenit domiciliée à
aux Charbonnières née à
aux Charbonnières le dix neuf janviermil huit cent quatre vingt fille de
Jules-Louis Golay et de
Lina-Virginie, née Rochat, décédée
à

Comme témoins :

1. Rochat Eli, négociant aux Charbonnières
2. Rochat Louis instituteur Matheron à Lausanne

Les publications ont eu lieu à l'Abbaye, le 18 octobre, au lieu
au Sentier, au Brassus et à Oberentfelden,
le 20 octobre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le dix sept novembre mil neuf
cent dix neuf.

Pièces déposées :

1 certificat de publication,
(autorisation de célébrer
le mariage) de l'officier
de l'état civil de l'Abbaye

Les époux :

R. Waltzer
M. Golay

Les témoins :

Rochat
M. Rochat

L'officier de l'état civil :

W. MüllerCommuniqué aux États civils de l'Abbaye
du Sentier, du Brassus et de
Oberentfelden, le 17 novembre 1919

Registre des mariages A.

N° 33

Bovon et Heim

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bovon**, Louis, veuf de Marie-Rosalie, née Roulet
dit le vingt cinq octobre mil neuf cent dix huitoriginaire de la Tour de Peitz et de Château d'Oex domicilié à
Belmont, Rochetoz né à
la tour de Peitz le dix huit novembremil huit cent septante trois fils de
Bovon, François-Louis et de

Marie-Fanny, née Gros

à
2. **Heim**, Caroline, célibataire, cuisinièreoriginaire de Bursinel domiciliée à
Chailly, Lausanne née à
Oex le onze aoûtmil huit cent septante sept fille de
Heim, Aimé-Jacob et de

Marie-Louise-Henriette, née Michaud

à

Comme témoins :

1. Jules de Bons, architecte à Pully

2. Edouard Forelay, secrétaire municipal à Pully

Les publications ont eu lieu à Belmont, le 18 août, à la Tour de
Peitz et Château d'Oex, le 18 août, à Bursinel et
Lausanne, le 18 août 1919Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pully le vingt deux novembre mil neuf
cent dix neuf.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Actes de naissance des fiancés
Acte de décès de Bovon, Marie-
Rosalie
Actes de publication de mariage
de Belmont, la Tour de Peitz,
Château d'Oex, Bursinel et
Lausanne.

Les époux :

Louis Bovon
Caroline Bovon

Les témoins :

Ed. Forelay
J. de Bons

L'officier de l'état civil :

M. H. H. H.

Communiqué aux États civils de la
Tour de Peitz, Château d'Oex
Bursinel et Lausanne, le 22
novembre 1919

Registre des mariages A.

N° 34

Devergnies-Bähler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Devergnies, Albert-Honoré, célibataire, ajusteur

originaire de Clermont, Province de Namur, Belgique domicilié à
Arlon, Luxembourg, Belgique né à
Clermont le quatorze août

mil huit cent quatre-vingt deux (92) fils de

Devergnies, Jules-Albert et de

Anna, née Ducat

à Froidchappelle (Belgique)

2. Bähler, Laure-Adèle-Nadeige, célibataire
couturièreoriginaire de Uebeschi, Perne domiciliée à
Pully, Martillet née à

la Claux de Fords le vingt deux novembre

mil huit cent vingt et un fille de

Bähler, Albert d'ici de

Laure-Adrienne, née Martin

à Pully.

Comme témoins :

1. Hélène Jeanneret, empl. de bureau à Genève
2. Bähler, André, jardinier à la Colonie d'Orbe

Les publications ont eu lieu à Pully, le 29 octobre, à Chierachen
le 30 octobre et à Clermont, Belgique le 2 novembre
1919.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le 29 novembre 1919

Pièces déposées :

Promesse de mariage.
Actes de naissance des fiancés.
Acte de consentement du père de fiancé.
Extrait de décès de la mère de fiancée.
Légalisation de la signature du fiancé.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Actes de publication de mariage
de Pully, de Chierachen et de
Clermont, un certificat de validité
Communiqué à la Chancellerie, à
l'Etat Civil de Chierachen le
29 novembre 1919.

Les époux :

Devergnies
Nadeige Devergnies

Les témoins :

Hélène Jeanneret
André Bähler

L'officier de l'état civil :

Philippot

Registre des mariages A.

N° 35

Bussy-Welty

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne rendu
en date du 14 décembre 1937 déclaré
définitif et exécutoire le 17 janvier
1938, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à _____ an le
délai pendant lequel l'_____
ne pourra _____ contracter un nouveau
mariage.

Inscrit, le 2 février 1938

L'Officier de l'Etat civil :

Léon Dupond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bussy, Marcel-Albert, célibataire, architecte

originaire de Crissier _____ domicilié à
Pully, avenue des Cerisiers _____ né à
Pully _____ le deux août __________ mil huit cent quatre vingt onze _____ fils de
Bussy, Albert-Emile _____ et deAugusta, née Hubert _____
à Pully _____2. Welty, Louise-Marguerite, célibataire
sans profession _____originaire de Unter-Embrach (Zurich) _____ domiciliée à
Pully, Avenue des Cerisiers _____ née à
Pully _____ le treize mars __________ mil huit cent quatre vingt dix _____ fille de
Welty, Jean-François _____ et deVirginie-Caroline-Elisa, née Miauton _____
à Pully _____

Comme témoins :

1. Bussy, Emile, agent d'affaires, père de l'époux _____
2. Bussy, André, candidat en droit, frère de l'époux _____Les publications ont eu lieu à Pully, le 2 décembre, à Crissier
le 4 décembre et à Unter-Embrach, le 3 dé-
cembre 1919 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pully _____, le 24 décembre 1919 _____
à 11 heures 1/2 du matin _____

Pièces déposées :

promesse de mariage
actes de naissance des
fiancés
actes de publication de
mariage, de Pully-Crissier
et Unter-Embrach-Zurich

Les époux :

Marcel Bussy
Marguerite Bussy

Les témoins :

E. Bussy
André Bussy

L'officier de l'état civil :

A. Millequet

Registre des mariages A.

N° 36
Dupont-Rutishauser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupont, Marcel, célibataire, tailleur

originaire de Pully domicilié à

Pully, Modillier né à

au Port de Pully le neuf août

mil huit cent nonante sept fils de

Paul-Charles Dupont et de

Jessine, née Berthet

à Pully.

2. Rutishauser, Emma, célibataire, ménagère

originaire de Hefenhofen, Churgovie domiciliée à

Pully, Modillier née à

Hefenhofen (Ober-arr) Lürich le trois novembre

mil huit cent nonante cinq fille de

Emile Rutishauser, à Hemmerswil (Churgovie) et de

Anna, née Baumann, décédée

à

Comme témoins :

1. Laya, Joseph, journaliste, Avenue du Léman, Lausanne

2. Régea, René, manoeuvre, Port de Pully

Les publications ont eu lieu à Pully, le 3 décembre, à Hefenhofen,

le 4 décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le 27 décembre 1919

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Actes de naissance des fiancés

Actes de publication de ma-

riage de Pully et de

Hefenhofen.

Les époux :

Dupont

E. Dupont

Les témoins :

Laya, Joseph

Régea René

L'officier de l'état civil :

W. Milliquet

Communiqué à l'Etat Civil de Hefenhofen, Churgovie, le 29 décembre 1919

Registre des mariages A.

N° 37

Wuillemin - Ernst

Par jugement du Tribunal ~~du~~
district de La Vallée rendu
en date du 29 avril 1911 déclaré
définitif et exécutoire le 29 mai
1911, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à ~~un an~~ de
délai pendant lequel les époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 5 mai 1919

L'Officier de l'Etat civil:

Did Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Wuillemin**, Henri-Samuel-Gustave, veuf de Lina-
Adèle, née Wuillemin, dit le dix-huit juillet mil neuf
cent dix huit, horloger
originaire de Courgenava, Fribourg domicilié à
Salliaz né à
Courgenava le quinze novembre
mil huit cent cinquante neuf fils de
Lisette Jeannette, Wuillemin et de

2. **Ernst**, née Corboz, Elise, divorcée de Jules-Charles
Edouard Ernst, dit juillet mil neuf cent onze,
ménagère
originaire de Gontenschwil (Argovie) domiciliée à
Pully née à
Ollon le Châtel le dix huit février
mil huit cent septante sept fille de
Edouard Corboz, décédé et de
Jeannette, née Beroud, à Rolle

Compte témoins

1. Schöttlin, Frédéric, tailleur à Pully
2. Lavanchy, John, chauffeur à la Ceinturerie de Chamblanches
Les publications ont eu lieu au Sentier, le 6 décembre, au Brabuis
et à Pully, le 8 décembre, à Gontenschwil, et à
Courgenava, le 9 décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le trente décembre mil neuf
cent dix neuf

Pièces déposées :

Un certificat de publication
Autorisation de célébrer le
mariage de l'officier de
l'état civil du Sentier

Les époux :

Wuillemin Gustave
Wuillemin Elise

Les témoins :

Schöttlin Frédéric
John Lavanchy

L'officier de l'état civil :

D. Milliquet

Le numéro 37, à la
présente page est celui
de la dernière inscription
faite dans l'année
1919

Les deux doubles du présent
registre sont conformes.
Ce que nous certifions

Pully le 31 décembre 1919
L'Officier de l'Etat Civil
D. Milliquet

Imprimerie Vuodue, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux Etats Civils de
Meyrier, Fribourg, du Sentier
et du Brabuis, le 30 décembre 1919
et à Gontenschwil le 31 décembre 1919

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 1

Gygax-Chevalier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gygax, Edouard-Louis, célibataire, ramoneur

originaire de Chunstetten, Berne, domicilié à

Sully, né à

Sornet le treize mai

mil huit cent nonante un fils de

Gygax, Friedrich et de

Mathilde, née Tornallat, décédés

à

2. Chevalier, Lydia, célibataire, couturière

originaire de Champvent, domiciliée à

Sully, née à

Sornet le quatorze novembre

mil huit cent nonante huit fille de

Chevalier, Emile, décédé et de

Emma, née Schryzgebél

à Sully.

Comme témoins :

- 1. Maeder, Albert, tenancier du Triouze, Sully
- 2. Chevalier, Agénor, manoeuvre, r. du Bré n° 30 Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sully, le 12 janvier 1920, à Chunstetten le 14 janvier, à Champvent le 15 janvier 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le treize février mil neufcent vingt

Pièces déposées :

Promesse de mariage, Actes de naissance des fiancés, Actes de publication de mariage de Sully, de Chunstetten et de Champvent.

Les époux :

Edouard Gygax, Lydia Gygax

Les témoins :

A. Maeder, A. Chevalier

L'officier de l'état civil :

Mulliquet

Communiqué aux Ets de l'état civil de Chunstetten et de Mathad le 13 février 1920

N° 2

Chesaux-Philippe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chesaux, Albert-Henri-René, célibataire, Professeur

originaire de Labeley domicilié à Aigle

né à Nyon le dix sept juillet mil huit cent huitante neuf

fils de Paul-Louis-Henri Chesaux, décédé et de Aline-Julia, née Ernst à Aigle

2. Philippe, Irma-Marie, célibataire, sans profession

originaire de France domiciliée à Pully, Koliatz

née à Paris le quatre mai mil huit cent nonante deux

fille de Georgette-Marie, Philippe, à la Koliatz, Pully et de

à

Comme témoins :

- 1. Amie Châtelan sans prof. de la Harpe Lausanne
2. Henri André avocat Dübendorf, Airodome

Les publications ont eu lieu à Aigle, le 1er, à Labeley, et à Pully le 2 décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le 16 février (texte) mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

un certificat de publication, l'autorisation de célébrer le mariage de l'officier de l'état civil d'Aigle.

Les époux :

René Chesaux, Marie Chesaux.

Les témoins :

A. Châtelan, Henry André, A. Fomero, C. F. Reber

L'officier de l'état civil :

A. Mulligen

Communiqué à la Chancellerie et aux états civils de Aigle et de Labeley, le 17 février 1920

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Handwritten notes and signatures at the bottom left, including 'N° de 26 dans 1920' and 'Le 17 fév 1920'.

Registre des mariages A.

N^o 3

Lomazzi - Balma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lomazzi, Giovanni-Battista-Léone, célibataire
employé de Banqueoriginaire de Mergozzo (Novare) Italie domicilié à
LausanneMergozzo le trente un août
mil huit cent quatre vingt onzefils de
Giovanni-Battista Lomazzi et de
Cristina, née Udini, décédée.

à

2. Balma, Maria-Giovanna, célibataire
couturièreoriginaire de Migiandone (Novare) Italie domiciliée à
PullyMigiandone le quinze juin
mil huit cent quatre vingt treizefille de
Giovanni Balma, et de
Teplastica, née Comina.

à Pully.

Comme témoins :

1. Udini, Charles, restaurateur à Aigle
2. Balma, Emile, marchand à Pully.Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Pully le 21 janvier,
à Mergozzo et Migiandone, le 22 février 1920Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le sept avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

un certificat de publication,
autorisation de célébrer le
mariage de l'officier de l'état
civil de Lausanne

Les époux :

Giovanni
Lomazzi Marie

Les témoins :

Charles Udini
Emile Balma

L'officier de l'état civil :

A. H. H. H.

Communiqué à la Chancellerie et à
l'état civil de Lausanne le février
1920

Registre des mariages A.

N^o 4 Pavillard-Diserens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pavillard, Henri-Julien, célibataire, vigneron,

originaire de Orny, domicilié à

Pully, Rhône, né à

Pully, le douze septembre

mil huit cent quarante deux, fils de

Louis-Jean-Gabriel, Pavillard, et de

feu Jenny-Abel-Elise, née Darbey,

à Pully.

2. Diserens, Julie-Eugénie, célibataire, sans profession,

originaire de Saigny, domiciliée à

la Cornière, rière Saigny, née à

Saigny le vingt avril

mil neuf cent ; fille de

Emile-Louis, Diserens, et de

Lina, née Hétraux,

à Saigny.

Comme témoins :

1. Kuhn Emile, vigneron à Pully

2. Nicollis, Marcel, cafetier, domicilié à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pully, le 5 avril, à Saigny, le 6 avril et à Orny le 7 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt deux avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
de Pully, Saigny et de Orny.
Promesses de mariage.

Les époux :

Henri Pavillard
Julie Pavillard

Les témoins :

Marcel Nicollis
Emile Kuhn

L'officier de l'état civil :

A. Milliet

Communiqué aux états civils de Saigny et de Orny, le 22 avril 1920

Registre des mariages A.

N° 5

Martin-Bornoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Louis-Alfred, célibataire,oucher,

originaire de Sully, domicilié à
 la Cour de Peitz, né à
 Beyerne, le vingt cinq janvier
 mil huit cent quatre vingt dix huit, fils de
 Louis-Gabriel-Emile, marin, et de
 Léna, née Meyer, à Beyerne.

2. Bornoz, Julia-Élise, célibataire, sans profession,

originaire de Saugondry, domiciliée à
 Férey, née à
 Férey, le vingt cinq mars
 mil huit cent quatre vingt dix neuf, fille de
 Jules Bornoz, et de
 Élie-Mari, née Billa,
 à Férey.

Comme témoins :

1. Bornoz, Jules, employé postal à Férey
2. Jaquet, Louis, infirmier, Lausanne.

Les publications ont eu lieu à la Cour de Peitz, le 7, à Sully,
 le 8, à Férey, le 9 et à Saugondry, le 10 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le quatorze mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

un certificat de publications
 autorisation de célébrer le ma-
 riage de l'officier de l'état
 civil de la Cour de Peitz

Les époux :

Louis Martin
 Julia Bornoz

Les témoins :

Jules Bornoz
 Louis Jaquet

L'officier de l'état civil :

A. H. H. H. H.

Communiqué aux états civils de
 la Cour de Peitz, de Férey et de
 Champagne le 14 mai 1920

Registre des mariages A.

N^o 6
Kuhn-Laurent

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kuhn, Emile, célibataire, agriculteur,

originaire de Tsch domicilié à Tully

Tully né à Tully le vingt six septembre

mil huit cent quatre vingt quatre fils de Kuhn, Emile et de

Clise-Jenny-Louisa, née de Bons à Tully

2. Laurent, Jeanne-Louise-Marie, célibataire, sans profession

originaire de Fey domiciliée à Tully

Tully née à Tully le trente mars

mil huit cent huitante huit fille de François, Laurent, à Tully et de

Jeanne-Louise, née Duboisin, décédée à Tully

Comme témoins :

1. Kuhn, Emile, agriculteur, père de l'époux
2. Kuhn, Gustave, agriculteur, frère de l'époux

Les publications ont eu lieu à Tully, le 30 avril, à Fey, le 1^{er} mai et à Tsch le 2 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tully le vingt sept mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication du mariage
de Tully, de Fey et de Tsch

Les époux :

Emile Kuhn
Jeanne Louise Kuhn

Les témoins :

Emile Kuhn
J Kuhn

L'officier de l'état civil :

W. Milliquet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux États civils de Fey et de Regnin le 27 mai 1920

Registre des mariages A.

N^o 7
Hügli - Andries

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hügli, Jean-Louis, célibataire, receveur aux C.F.F.,

originaire de Seedorf, (Berne) domicilié à Pully

Pully né à Pully

le vingt cinq avril

mil huit cent quatre vingt seize fils de

Jules-Auguste, Hügli et de

Lucie, née Genier

à Pully.

2. Andries, Bertha Rosa, célibataire, employée de bureau

originaire de Wynau, (Berne) domiciliée à Wynau,

Wynau née à Wynau

le dix juin

mil huit cent nonante quatre fille de

Andres, Jakob et de

Anna-Elisabeth, née Richard

à Wynau

Comme témoins :

1. Hügli, Auguste père de l'époux à Pully

2. Bolomey Alexis employé domicilié à Prudex

Les publications ont eu lieu à Pully le 5 mai, à Seedorf et

à Wynau le 6 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le vingt huit mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Promesse de mariage
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage de Pully, de Seedorf et de Wynau.

Les époux :
Hügli J.L.
R. Andries

Les témoins :
Auguste Hügli
Alexis Bolomey

L'officier de l'état civil :
R. Müller

Communiqué aux Etats Civils de Seedorf et de Wynau le 28 mai 1920

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 8

Ischi-Rouvenaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ischi, Ernest, célibataire, négociant,

originaire de Münsterg, (Berne) domicilié à
Bayerne, né àBayerne, le dix décembre
mil huit cent quatre vingt dix ; fils deLouis Reinhardt Ischi, et de
Fanny, née Sabary,

à Bayerne.

2. Rouvenaz, Cécile-Marie, célibataire, ménagère,

originaire de Rue, (Fribourg) domiciliée à
Bayerne née àRue le dix huit septembre
mil neuf cent un fille deHenri-Bernard, Rouvenaz et de
Marie-Joséphine, née Selschenaus
à Bayerne

Comme témoins :

1. Milliquet, Ulysse, greffier de Paix à Tully

2. Forelay, Edouard, secrétaire municipal à Tully.

Les publications ont eu lieu à Oberbipp, Rue de Bayerne le vingt
cinq mai mil neuf cent vingtAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tully le seize juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

un certificat de publication,
autorisation de célébrer le
mariage de l'officier de
l'état civil de Bayerne

Les époux

Ernest Ischi
Cécile Forelay

Les témoins :

M^{rs} Milliquet
Ed. Forelay

L'officier de l'état civil :

U. Milliquet

Registre des mariages A.

N^o 9
Ocelli-Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ocelli, Verdi-Ermenegildo-Achile-Giovanni,
célibataire, peintreoriginaire de Siano Castello (Italie) domicilié à
Cullyné à Siano Castello le vingt un janvier
mil huit cent norantefils de Giacomo Ocelli, décédé et de
Angela-Maria Giraud

à Cully

2. Rochat, Jenny-Suzanne, célibataire,
sans professionoriginaire de l'Abbaye domiciliée à
Pullynée à Pully le six février
mil huit cent quatre vingt douzefille de Henri-Louis Rochat, décédé et de
Suzanne-Adèle, née Borjeaud, décédé

à

Comme témoins :

1. Milliquet Samsa, propriétaire à Pully
2. Rochat Alfred employé de bureau, à PullyLes publications ont eu lieu à Pully et à l'Abbaye le trois
avril, à Cully, le quatre avril et en Italie
dans le courant du mois d'avril mil neuf
vingt.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pully le huit juillet mil neuf cent
vingt

Pièces déposées :

un certificat de publication
autorisation de célébrer le
mariage de l'officier de
l'état civil de Cully.

Les époux :

Ocelli Verdi
Jenny Ocelli

Les témoins :

Milliquet
Rochat

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
et aux états civils de l'Abbaye et
de Cully, le 9 juillet 1920

N° 10

Forchet, Bach
Henri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Forchet, Henri**, célibataire, employé de commerce

originaire de Corcelles-le-Jorat domicilié à
Pully, Montbillier né à
Pully le vingt août
mil huit cent quatre vingt seize fils de

Charles Forchet, décédé et de
Julie, née Corday
à Pully

2. **Bach, Lina**, célibataire, employée de bureau

originaire de Gessenay domiciliée à
Pully née à
Montet sur Gudrefin le vingt neuf septembre
mil huit cent quatre vingt quinze fille de

Frédéric-Robert Bach et de
Ida-Bertha Fabroni, née Meyer
à Pully

Comme témoins :

1. **Bach, Robert**, ancien laitier-père de l'épouse à Pully
2. **Bastian Emile**, employé au téléphone domicilié à Pully

Les publications ont eu lieu à Pully le 24 juin, à Corcelles-le-Jorat, le 26 juin et à Gessenay, le 27 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le 8 juillet (huit) mil neuf cent
vingt

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage de Pully, de Corcelles
le Jorat et de Gessenay

Les époux :

Lina Forchet
Henri Forchet

Les témoins :

Robert Bach
Emile Bastian

Communiqué aux États civils
de Rapraz, et de Saanen
le 8 juillet 1920

L'officier de l'état civil :

A. Hülliguel

Registre des mariages A.

N° 11

Dupont-Hügli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupont, Florian - Edouard, célibataire, employé de Banque

originaire de Pully domicilié à

Port de Pully né à

Pully le vingt huit décembre

mil huit cent quatre vingt dix huit fils de

Alois-Albert, Dupont et de

Marie-Mathilde, née Andignoux

à Pully

2. Hügli, Yvonne, célibataire, couturière

originaire de Meikirch, (Berne) domiciliée à

Port de Pully née à

Paris le quatre août

mil huit cent nonante six fille de

Rosa, Hügli, née Madliger, décédée et de

à

Comme témoins :

1. Albert Dupont, employé de bureau à Paris

2. Irma Staub couturière, domiciliée à Lucerne

Les publications ont eu lieu à Pully, le 30 juin et à Meikirch

le 2 juillet 1920

à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt juillet mil neuf

cent vingt

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Actes de naissance des fiancés

Actes de publication de mariage

de Pully et de Meikirch.

Communiqué à Meikirch, le 20 juillet

1920

Les époux :

F. Dupont

Y. Dupont

Les témoins :

H. Staub Hügli

A. Dupont

L'officier de l'état civil :

A. Philiquet

Registre des mariages A.

N^o 12
Chaillet Corday

Par jugement du Tribunal de
district de Lavaux rendu
en date du 14 octobre 1930 déclaré
définitif et exécutoire le 3 janvier
1931, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à six ans le
délai pendant lequel l'époux
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit, le 15 avril 1931

L'Officier de l'Etat civil:

D^{id} Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chaillet, Alfred-Louis, célibataire, carrier,

originaire de Chenit et de la Côte aux Fées, domicilié à
Monts de Pully, né à
Possens le huit août

mil huit cent quatre vingt dix sept — fils de
Charles-Henri Chaillet à Pégres et Possens et de
Julie-Marie, née Perrochon, décédée,

2. Corday, Blanche-Louise, célibataire, ménagère,

originaire de Gollion, domiciliée à
Monts de Pully, née à
Lully sur Morges le vingt mai

mil huit cent quatre vingt dix neuf — fille de
Jules-Frédéric Corday et de
Henriette, née Timmes
à Belmont

Comme témoins :

1. Milliquet, Ulysse, greffier de Paix à Pully
2. Corday, William, carrier qu Monts de Pully

Les publications ont eu lieu à Pully, le 26, au Sentier, à Gollion
et à la Côte aux Fées le 28 juillet 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le treize août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage
de Pully, du Sentier, de Gollion
et de la Côte aux Fées.

Les époux :

Chaillet Louis.
Chaillet Blanche

Les témoins :

U^{is} Milliquet
Corday William

L'officier de l'état civil :

U^{is} Milliquet

Communiqué aux Etats Civils, du
Sentier, de Colsonay, et de la
Côte aux Fées, le 13 août 1920.

Registre des mariages A.

N^o 13
Bähler-Chabloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bähler, Fritz - Albert**, veuf de Bertha - Constance, née Monnard, des le huit août mil neuf cent quatorze, employé aux C.F.F.,
originaire de Uebeschi, (Berne) _____ domicilié à
Tully, _____ né à
La Brévine _____ le vingt quatre mai _____
_____ mil huit cent huitante huit; _____ fils de
Friedrich, Bähler, décédé; _____ et de
Lina - Julie, née Guille, _____
à Tully.

2. **Chabloz, Berthe**, célibataire, ménagère, _____
originaire de Château d'Oex _____ domiciliée à
Tuidoux (Chevres) _____ née à
Carbollet, rière Tuidoux _____ le dix sept novembre _____
_____ mil huit cent quatre vingt seize _____ fille de
Chabloz, Alois _____ et de
Ida, née Leyratz _____
à Tuidoux

Comme témoins :

1. **Delasser, Charles**, employé postal à Tully _____
2. **Montandon, Marcel**, peintre à Tully _____

Les publications ont eu lieu à Tully, le seize, à Chierachern, le dix huit, à Tuidoux et à Château d'Oex le dix neuf août mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
_____ Tully _____ le quatre septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Acte de décès de Bertha - Constance
née Monnard,
Promesse de mariage, de Tully
Actes de publication de mariage
de Tully, de Chierachern, de
Tuidoux et de Château d'Oex

Les époux :
Bähler Albert
Berthe Bähler

Les témoins :
Charles Delasser
Montandon Marcel

Communiqué aux Etats Civils de Chierachern,
de S^t Saphorin (Laseaux) et de
Château d'Oex, le 4 septembre 1920

L'officier de l'état civil :
A. Milliquet

Registre des mariages A.

N^o 14
Jaton-Séchaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaton, Constant-Lucien-Emile, célibataire, employé
aux C.F.F.,

originaire de Villars-Mendraz, domicilié à
Pully, né à

Pully le quinze juin
mil huit cent huitante

fils de

Jaton, Emile, et de

Louise-Rosalie, née Bindeth,

à décès.

2. Séchaud, Blanche, célibataire, ménagère,

originaire de Sullens et de Paudex, domiciliée à
Port de Pully, née à

Port de Pully, le dix avril
mil huit cent quatre vingt cinq;

fille de

Jules-Louis, Séchaud, décédé et de

Wilma, née Raymondin,

à Pully.

Comme témoins :

1. Pappuet-Jaton, Gustave secrétaire au Département militaire

2. Séchaud, Maurice, Agriculteur au Port de Pully

Les publications ont eu lieu à Pully, le 11, à Paudex et à Sullens,
le 12 et à Villars-Mendraz le 14 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le 15 septembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissances des fiancés
Promesse de mariage.
Actes de publication de mariage
de Pully, de Paudex, de Sullens
et de Villars-Mendraz.

Les époux :

C. Jaton
B. Séchaud

Les témoins :

G. Pappuet-Jaton
M. Séchaud.

L'officier de l'état civil :

A. Millequiel

Communiqué aux Etats civils de St-Lierges
et de Sullens, le 9 septembre 1920

Registre des mariages A.

N° 15

Borgeaud-Kalna-Magon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgeaud, William - Chéophile, célibataire, professeur de musique,

originaire de Pully, domicilié à Pully, né à Lausanne le quatre février

mil huit cent quatre vingt six fils de Chéophile-Jean-Marc Borgeaud et de Louise-Julie, née Milliquet, décédés.

2. Kalna-Magon, Elsa, célibataire, institutrice

originaire de Riga, (Lettonie) domiciliée à Riga, née à Riga le vingt six février

mil huit cent huitante cinq fille de Charles, Kalna-Magon, décédé et de Eva, Kalna-Magon, née Janson à Riga.

Comme témoins :

- 1. Milliquet Amédée, député au Park de Pully,
- 2. Bournage, Victor, antiquaire, à Genève

Les publications ont eu lieu à Pully, le 5 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt deux septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

- Acte de naissance du fiancé
- Acte de notoriété de la fiancée
- Promesse de mariage
- Autorisation du Consul d'état
- Acte de Publication de mariage de Pully.

Les époux :

William Borgeaud
Elsa Borgeaud

Les témoins :

Milliquet
Bournage

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Communiqué à la Chancellerie d'état le 22 septembre 1920

Registre des mariages A.

N^o 16
Tauroux-Gay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tauroux, Emile, célibataire, employé postal,

originaire de Belmont sur Pully, domicilié à Pully, né à

Châblret, le dix sept janvier, mil huit cent quatre vingt treize; fils de

Tauroux, Jules, et de

Tanny, née Chappuis.

2. Gay, Susanne-Alice, célibataire, employée de commerce,

originaire de Essertines sur Rolle, domiciliée à Renens, village, née à

la Planlay, mère Eloy, le dix huit juin mil huit cent quatre vingt dix neuf, fille de

Emile, et de

Louisa-Constance, née Hanchaud à Renens.

Comme témoins :

1. Gay, Albert, employé de commerce, à Lausanne.
2. Matile, Emma téléphoniste à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Pully, le 12, à Essertines, le 15, à Belmont, le 16 et à Renens, le 17 août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt cinq septembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé;
Acte de naissance de la fiancée;
Promesse de mariage;
Actes de publication de Pully,
de Essertines, de Belmont et
de Renens.

Les époux :

Tauroux.
A. Tauroux

Les témoins :

A. Gay
E. Matile

L'officier de l'état civil :

Whillequet

Communiqué aux Etats civils de
Pully et de Gilly, le 25 septembre
1920

Registre des mariages A.

N^o 17
Pittet-Nussbaum

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet, Alexandre, _____
 célibataire, _____
 technicien, _____
 originaire de Seigneux et Villars Bramard, _____ domicilié à
 Pully, _____ né à
 Berlin, _____ le 07^e juin _____
 mil huit cent nonante cinq ; _____ fils de
 Marguerite-Elisabeth, Pittet _____ et de

à Lausanne. _____
 2. Nussbaum, André-Mathilde, _____
 célibataire, _____
 employé de Banque, _____
 originaire de Bolligen, (Berne) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à

La Chaux de Fonds _____ le vingt avril _____
 mil huit cent nonante huit _____ fille de
 Fritz-Auguste _____ et de
 Jeanne-Henriette, née Guillaume-Gentil _____
 à Bienne _____

Comme témoins :

1. Nussbaum, Fritz, Directeur, à Bienne _____
 2. Maillard, Edouard, candidat en Droit à Pully _____

Les publications ont eu lieu à Pully, le 2, à Lausanne le 3
 à Bolligen, le 4, à Villars-Bramard, le 5 et à
 Seigneux le 6 septembre 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt cinq septembre mil neuf
 cent vingt _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
 Acte de naissance de la fiancée
 Promesse de mariage
 Actes de publication de Pully,
 de Lausanne, de Bolligen,
 de Villars-Bramard, et de
 Seigneux _____

Les époux :

A. Pittet
 A. Pittet

Les témoins :

Fritz Nussbaum
 Ed. Maillard

L'officier de l'état civil :

A. Muller

Par jugement du Tribunal
 du district de Lausanne
 du 21 janvier 1926 déclaré
 définitif et exécutoire le
 9 avril 1926, le mariage
 inscrit ci-contre a été dissout
 par le divorce. Le Tribunal
 a fixé à un an dès le 9 avril
 1926 le délai pendant lequel
 l'épouse coupable ne pourra
 se remarier.

Inséré le 15 avril 1926.

L'officier de l'état civil :

Did Dupont



Communiqué aux Etats Civils de
 Villarsel, de Papiernühle
 et de Lausanne, le 25 septembre
 1920 _____

Registre des mariages A.

N^o 18

Chavan-Constantin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chavan, Edouard, célibataire, employé au
Téléphone,originaire de Pully _____ domicilié à
Pully _____ né à
Pully _____le trente septembre _____
mil huit cent quatre vingt treize _____ fils de
Victor-Edouard, Chavan, _____ et de
Elvine, née Coffey, décédés.

2. Constantin, Emma-Elise, célibataire, repasseuse,

originaire de Arbats, (Valais) _____ domiciliée à
Lausanne, _____ née à
Lausanne, _____le cinq avril, _____
mil huit cent quatre vingt onze, _____ fille de
Joseph-Albert, Constantin, _____ et de
Léonie, née Butler

à Lausanne.

Comme témoins :

1. Milliquet Ulysse Greffier de Paix à Pully,
2. Milliquet Paul agriculteur à Pully.

Les publications ont eu lieu à Pully et à Lausanne, le 6 et
à Arbats le 7 septembre 1920.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pully, le neuf octobre mil neuf cent
vingt.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Actes de publication de mariage
de Pully, de Lausanne et de
Arbats Promesse de mariage.

Les époux :

Edouard Chavan
Emma Chavan

Les témoins :

U. Milliquet
Paul Milliquet

L'officier de l'état civil :

A. Milliquet

Communiqué aux États Civils de
Arbats et de Lausanne, le 9 octobre
1920

Registre des mariages A.

No 19

Jaques-Reymondin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaques, Charles-Claude, célibataire, Professeur d'éducation physique,

originaire de Lutry et de Tillelle, domicilié à
Lausanne, né à
Lausanne, le quatre janviermil huit cent huitante neuf; fils de
Samuel-Charles, Jaques, et de
Fanny-Jenny-Louise, née Roberrat, décédés.

2. Reymondin, Méta, célibataire,

originaire de Pully, domiciliée à
Pully, née à
Pully, le vingt marsmil huit cent quatre vingt quatorze, fille de
Jules Reymondin et de
Jenny, née Rasetoud, décédés.

Comme témoins :

1. Reymondin Hubert, vigneron, à Pully,
2. Chavan Julian employé aux C.F.F. à Genève.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29 septembre, à
Pully et Lutry le 30 septembre et à Tillelle le
2 octobre 1920Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pully le vingt six octobre mil neuf
cent vingt.

Pièces déposées :

Un certificat de publication
(autorisation de célébrer le
mariage) de l'officier de
l'état civil de Lausanne.

Les époux :

Jaques
M. Jaques

Les témoins :

Reymondin
Chavan

L'officier de l'état civil :

M. Milliquet

Communiqué aux Etats Civils de
Lutry, Cully et Lausanne, le 26
octobre 1920

Registre des mariages A.

N^o 20

Reymond-Billaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond, Roger-Marcel, célibataire, médecin,

originaire de l'Abbaye, du Chenit et du lieu _____ domicilié à
Pully, _____ né àYverdon _____ le premier février _____
mil-huit cent quatre-vingt-douze; — fils de

Reymond, Auguste, _____ et de

Fanny-Jenny, née Condux _____
à Pully.

2. Billaud, Blanche, célibataire, sans profession.

originaire de Donneloye _____ domiciliée à
Lausanne _____ née àYverdon _____ le six décembre _____
mil-huit cent quatre-vingt-quinze — fille de

Billaud, Lucien _____ et de

Marie-Jenny, née Bolli _____
à Lausanne.

Comme témoins :

1. Billaud, Lucien, ancien boulanger à Lausanne _____

2. Collioud, Jules, ancien instituteur à Pully _____

Les publications ont eu lieu à Pully, le 13 septembre, au lieu
et à l'Abbaye, le 14 septembre, au Brassus et à
Lausanne, le 15 septembre 1920.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pully, le vingt-huit octobre mil-neuf-
cent-vingt.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage,
Actes de publication de mariage
de Pully, de l'Abbaye, du
lieu, du Brassus et de
Lausanne.

Les époux :

Reymond
Blanche Reymond.

Les témoins :

L. Billaud
J. Collioud

L'officier de l'état civil :

A. Milliquet

Communiqué aux États civils de l'Abbaye,
du lieu, du Brassus et de Lausanne
le 28 octobre 1920.

Registre des mariages A.

No 21

Pasche-Zimmermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche, Auguste, célibataire, employé au L. O.

originaire de Servion domicilié à

Belmont surully né à

Belmont le vingt-neuf septembre

mil huit cent nonante sept fils de

Emile, Pasche, décédé et de

Jenny, née Chapuis, à Belmont

2. Zimmermann, Marceline, née, célibataire, demoielle de magasin,

originaire de Collens, (Grancy) Vaud domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-six janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Charles-Daniel-Hermann, Zimmermann et de

Emma-Marguerite, dite Annette, née Jaques, décédée

Comme témoins :

1. Hermann Zimmermann, retraité C. F. à Lausanne

2. Paul Blondel, boulanger, à Lutry

Les publications ont eu lieu à Belmont surully, le 29 octobre, à Lausanne, le 29 octobre, à Servion, le 30 octobre, et à Collens le 31 octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully le vingt-sept novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

Acte de naissance de la fiancée

Promesse de mariage

Actes de publications de mariage de Sully (Belmont) de Servion de Collens et de Lausanne

Les époux :

Pasche Auguste

Pasche Marceline

Les témoins :

Zimmermann

et Blondel

L'officier de l'état civil :

Philliquet

Communiqué aux États civils de Oron, de Grancy et de Lausanne le 27 novembre 1920

Registre des mariages A.

N^o 22

Bugnion-Joran

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bugnion, Emile-François, célibataire, employé au Tribunal du District de Lausanne,

originaire de Belmont sur Pully domicilié à Belmont né à Belmont le vingt décembre

mil huit cent quatre vingt sept fils de Jules-Louis Bugnion, décédé et de Louise-Hélène, née Abetel, à Belmont.

2. Joran, Louise-Berthe, célibataire, lingère,

originaire de Cully et Lutry domiciliée à Lausanne née à Salettes, mère Tillet le seize novembre

mil huit cent quatre vingt dix fille de Louis-Samuel, Joran à Romont et de Louise-Marianne-Henriette, née Gex, décédée.

Comme témoins :

1. Cille, Jean, facteur postal à Vers l'Écluse,

2. Abetel Alexis employé postal à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Pully (Belmont) le 11 novembre, à Lausanne, Cully et Lutry, le 12 novembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le dix décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,
Acte de naissance de la fiancée,
Promesse de mariage,
Actes de publication de mariage de Pully, de Lausanne, de Cully et de Lutry.

Les époux :

E. Bugnion
Berthe Bugnion

Les témoins :

Alexis Abetel
Jean Cille

L'officier de l'état civil :

A. Millod

Communiqué aux États civils, de Cully, de Lutry et de Lausanne, le 10 décembre 1920.

Registre des mariages A.

N^o 23
Fatio-Antonietti

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne rendu
en date du 28 avril 1932 déclaré
définitif et exécutoire le 9 juin
1932, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel l'épouse
ne pourra... contracter un nouveau
mariage.

Inscrit, le 24 juin 1932

L'Officier de l'Etat civil:

1912 Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Fatio, Charles-Edouard, célibataire, charpentier,

originaire de Orbe, domicilié à
Pully, né à
Lausanne le trente avril

mil huit cent quatre vingt dix huit fils de

Fritz-Marius Fatio et de

Sophie-Elisa, née Gasser

à Pully.

2. Antonietti, Chérie, célibataire, brodeuse,

originaire de Boviello, (Novare, Italie) domiciliée à
Lausanne, née à

Orbe le douze juillet
mil neuf cent

filles de

Vincent Antonietti, décédé et de

Marie-Anna, née Ramelet

à Lausanne.

Comme témoins:

1. Antonietti Emile, chauffeur d'automobiles, à Orbe

2. Fatio Edouard, horticulteur à Pully

Les publications ont eu lieu à Pully, le 20 juillet, à Orbe, le 27 juillet
à Lausanne, le 28 juillet, et à Boviello en août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le dix huit décembre mil neuf cent
vingt

Pièces déposées:

Acte de naissance du fiancé,

Acte de naissance de la fiancée,

Promesse de mariage,

Actes de publication de mariage

de Pully, de Orbe et de Lausanne.

Certificat de capacité matrimoniale

de la fiancée.

Autorisation de célébrer le mariage

du Département de Jura.

Communiqué aux Etats civils de Orbe

de Lausanne et à la Chancellerie

d'Etat, le 20 décembre 1920

Les époux:

Charles Fatio

Chérie Fatio

Les témoins:

Antonietti

Edouard Fatio

L'officier de l'état civil:

W. Mulliquet

Registre des mariages A.

N^o 24
Fühner-Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Fühner, Pierre-Henri**, veuf de Aimée-Nora, Fühner, née Barriller, des le cinq septembre mil neuf cent douze, sans profession, originaire de Adelboden, (Berne) domicilié à Pully, né à St-Saphorin, Morges le onze janvier mil huit cent huitante sept fils de Jean, Fühner et de Marie, née Bühler, sa femme, à Pully.

2. **Chevalley, Germaine**, célibataire, sans profession originaire de Champlauraz domiciliée aux Brenets née à Bremblens le vingt huit mai mil huit cent quatre vingt dix huit fille de Chevalley, Jules Ernest et de Rose J. Amélie, née Terret à St-Saphorin

Comme témoins :

1. Chevalley, Ernest, agriculteur, domicilié à St-Saphorin
2. Chevalley, Amélie, ménagère, domiciliée à St-Saphorin

Les publications ont eu lieu à Pully, le 3 août, à Adelboden, et aux Brenets, le 4 août et à Champlauraz, le 5 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt un décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Acte de décès de Aimée-Nora Fühner, née Barriller.
Acte de naissance de la fiancée,
Promesse de mariage,
Actes de publication de mariage de Pully, de Adelboden, des Brenets et de Champlauraz

Les époux :
Pierre-Henri Fühner
Germaine Fühner

Les témoins :
Ernest Chevalley
Amélie Chevalley

Communiqué aux Etats civils de Adelboden, des Brenets et de Champlauraz (Combremond-le-Grand) le 22^e de décembre 1920

L'officier de l'état civil :
A. Mellioguet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 25
Jaquerod-Milliquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquerod, Charles-Amy, célibataire, jardinier

originaire de Ormont-dessus domicilié à
Lausanne né à
Aigle le vingt trois mai

mil huit cent quatre vingt six fils de
François-Auguste, Jaquerod, à Aigle et de
Héloïse, Éléonore, née Brandt, décédée

2. Milliquet, Amélie-Élise, célibataire, repasseuse

originaire de Sully, domiciliée à
Sully, née à
Sully le dix neuf juin

mil huit cent septante neuf fille de
David-Émile, Milliquet, décédé et de
Élise, née Thuillard
à Sully

Comme témoins :

1. Milliquet Émile, employé au Crédit Foncier
2. Margairat Constant, économe du Prieuré

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Sully, le 1^{er}, à
Ormont-dessus, le 3 décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt trois décembre mil neuf cent
vingt

Pièces déposées :

Un certificat de publication,
Autorisation de célébrer le
mariage de l'officier de l'état
civil de Lausanne.

Les époux :

Jaquerod Charles Amy
Jaquerod Amélie-Élise

Les témoins :

Constant Margairat
E. Milliquet

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Communiqué aux États civils de
Lausanne et de Ormont-dessus
le 23 décembre 1920

Registre des mariages A.

N^o 26
Schmid-Manchi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmid, Fritz, célibataire, employé aux C.F.F. _____

originaire de Nesslau, St-Gall _____ domicilié à
Briquet _____ né à

Bretschwil (Canton de) _____ le six octobre _____

mil huit cent nonante six _____ fils de

Henrich Schmid, décédé, _____ et de

Barbara, née Lüllig, décédée, _____

2. Manchi, Albina-Maria, célibataire, _____

originaire de Brescello, Reggio Emilia (Italie) _____ domiciliée à
Pully, _____ née à

Brescello _____ le quinze octobre _____

mil huit cent nonante sept _____ fille de

Francesco-Pietro Manchi _____ et de

Silene, née Bisi, _____

à Pully _____

Comme témoins :

1. Milliquet Ulysse, Greffier de Paix, à Pully.

2. Margairaz Constant, tenancier du Triquet à Pully.

Les publications ont eu lieu à Briquet, le 29, à Nesslau et à Pully, le
30 septembre et à Brescello, le 14 et 21 novembre 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le trente décembre mil neufcent vingt _____

Pièces déposées :

Un certificat : autorisation de
célebrer le mariage de l'officier
de l'état civil de Briquet.

Les époux :

F. Schmid
A. Schmid

Les témoins :

Constant Margairaz
U. Milliquet

L'officier de l'état civil :

U. Milliquet

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
et aux Etats Civils de Briquet et de
Nesslau, le 30 décembre 1920 _____

Le numéro 26
à la présente page est celui
de la dernière inscription
faite dans l'année

1920
Les deux doubles du présent
registre sont conformes, ce que
nous certifions.

Pully, le 31 décembre 1920
L'officier de l'état civil

U. Milliquet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 408 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 1
Lin-Gysler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lin, Auguste-Henri Louis, célibataire, jardinier-vigneron

originaire de Riez et Lutry domicilié à Paudex né à Lausanne le vingt quatre avril

mil huit cent quatre vingt onze fils de Louis-Frédéric Lin et de Rosine-Lina, née Gavillet à Paudex

2. Gysler, Jeanne-Frida, célibataire, ménagère,

originaire de Langnau, (Berne) domiciliée à Pully née à Lausanne le cinq janvier

mil huit cent quatre vingt quatorze fille de Frédéric-Auguste Gysler décédé et de Barbara, née Schluchter, à Pully

Comme témoins :

1. Martin Alexis, vigneron, à la Paudex
2. Cordey, Louis, vigneron, à Pully

Les publications ont eu lieu à Pully, Paudex et Langnau, le 11 janvier, à Lutry le 12 janvier et à Riez le 13 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le vingt neuf janvier mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage.
Actes de publication de mariage de Pully, Paudex, Langnau, Lutry et Riez

Les époux :

Auguste Lin
Jeanne Gin

Les témoins :

Alexis Martin
L^s Cordey

L'officier de l'état civil :

W. Milliquet

Communiqué aux Etats Civils de Pully, de Lutry et de Langnau, le 29 janvier 1921

Registre des mariages A.

N° 2
Mouli-Giazzi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Mouli, Giuseppe, Giovanni (Joseph-Jean),** _____
célibataire, étudiant en droit, _____

originaire de l'Italie, _____ domicilié à
Tunis, _____ né à
Cerranova (Italie) _____ le vingt huit mars _____
mil huit cent nonante un; _____ fils de
Mouli Gaetano (Gaetan), _____ et de
Lorence-Isabella (Isabelle), _____
en Italie.

2. **Giazzi, Adélaïde,** célibataire, ménagère, _____

originaire de Paudex _____ domiciliée à
Paudex _____ née à
Lausanne _____ le quatorze octobre _____
mil huit cent quatre vingt dix sept _____ fille de
Giuseppe-Gaudenzo, Giuzzi, à Paudex _____ et de
Chérie-Marie-Catherine, née Scolari, décédée _____
à _____

Comme témoins :

1. **Bonnaz Valentin,** vigneron au Châtelard s/Leiry _____
2. **Chollet Alice** vendeuse, à Paudex _____

Les publications ont eu lieu à Paudex 5 janvier, à Cerranova _____
en octobre 1920 et à Tunis en novembre et décembre _____
1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Pully _____ le vingt quatre février mil neuf
cent vingt un _____

Pièces déposées :

Actes de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage
de Paudex, de Cerranova et de
Tunis.
Certificat de capacité matrimoniale
Autorisation du département J. P.

Les époux :

Giuseppe Mouli
Adélaïde Mouli

Les témoins :

Bonnaz
Chollet

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Comptant à la Chancellerie
et daté le 24 février 1921 _____

Registre des mariages A.

N^o 3
Crausaz-Bergaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crausaz, Victor-Alexis, veuf de Martha-Alice, née
Reymond, des le vingt deux janvier mil neuf
cent dix huit, journalier.

originaire de Lutry et de Hermenches _____ domicilié à

Belmont sur Pully _____ né à

Lutry _____ le dix sept juillet _____

mil huit cent huitante quatre _____ fils de

Etienne Crausaz _____ et de

Marie-Charlotte, née Piccard, _____

à Lutry.

2. Bergaz, Elise-Catherine, célibataire, ménagère

originaire de Aoste (Italie) _____ domiciliée à

Belmont _____ née à

Aoste _____ le vingt deux mai _____

mil huit cent huitante quatre _____ fille de

Philippe-Louis Bergaz, décédé _____ et de

Emma-Julie-Marguerite, née Kuenti _____

à Belmont _____

Comme témoins : Bergaz Joseph, manoeuvre, à Belmont _____

1. Gillieron, Louis, employé aux C.F.F. _____

2. _____

Les publications ont eu lieu à Belmont et Hermenches, le

24 décembre, à Lutry le 27 décembre, 1920 et à

Aoste, dans le courant du mois de janvier 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage!

_____ Pully, le premier mars mil neuf

cent vingt deux.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Promesse de mariage.

Permis de séjour de la fiancée.

Actes de publication de

mariage, de Belmont de

Lutry, de Hermenches et

de Aoste. Certificat de

capacité matrimoniale de la fiancée.

Autorisation du Département J.S.

Communiqué aux Etats civils de

Lutry et de Maudon et à la

Chancellerie à Aoste le premier

mars 1921.

Les époux :

Crausaz Victor.

Bergaz Elise Crausaz

Les témoins :

Gillieron Louis

Bergaz Joseph.

L'officier de l'état civil :

M. Gillieron

Registre des mariages A.

N^o 4
Dupont-Rigolot

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, rendu
en date du 22 février 1934 déclaré
définitif et exécutoire le 30 avril
1934, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à _____ an le
délai pendant lequel l'_____
ne pourra _____ contracter un nouveau
mariage.

Inscrit, le 22 mai 1934

L'Officier de l'Etat civil :

D^{id} Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupont, Albert-Gustave-Alois, _____
célibataire, _____
employé de Banque, _____
originaire de Pully, _____ domicilié à
Port de Pully, _____ né à
Lausanne le quinze août _____

mil huit cent quatre vingt quinze ; _____ fils de
Alois-Albert Dupont, _____ et de
Marie-Mathilde, née Andignoux _____
au Port de Pully.

2. Rigolot, Germaine-Marthe, _____
célibataire, sans profession, _____
originaire de France, _____ domiciliée à
Paris (19^e arrondissement), _____ née à
Paris le vingt neuf janvier _____

mil neuf cent ; _____ fille de
Charles-Joseph Rigolot, _____ et de
Eugénie, née Morin, _____
à Paris.

Comme témoins :

1. Dupont Florian, employé de Banque, Chailly _____
2. Rigolot Charles, comptable, domicilié à Paris _____

Les publications ont eu lieu à Pully, le 17 février et à Paris, le
18 février 1921 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le cinq mars mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesses de mariage des fiancés
Autorisation des parents de la fiancée
Actes de publications de mariage
de Pully et de Paris.
Autorisation du Département de
Justice et Police.
Certificat de capacité matrimoniale
du Consulat de France.
Communiqué à la Chancellerie
d'Etat le 5 mars 1921 _____

Les époux :

Dupont
Germaine Rigolot

Les témoins :

Dupont Rigolot

L'officier de l'état civil :

Muller

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 5
Gavin-Christin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavin, Paul-Eugène, veuf de Millet, Jeanne
Marguerite, dès le 14 février 1916; pharmacien,originaire de Moudon et de Brenles _____ domicilié à
Sully, Avenue des Cerisiers _____ né à
Bulle _____ le vingt deux octobre __________ mil huit cent soixante neuf _____ fils de
Jules Gavin, décédé _____ et de
Caroline-Clementine, née Maeggle, décédée; _____à _____
2. Christin, Jeanne-Susanne, célibataire, _____originaire de St-Croix _____ domiciliée à
Sully, Avenue des Cerisiers _____ née à
Lausanne _____ le vingt un avril __________ mil huit cent septante sept _____ fille de
Louis-Jean-Baptiste Christin, décédé _____ et de
Emilie Miauton, à Sully _____à _____
Comme témoins :
1. Mercanton Samuel Pharmacien à Lausanne _____
2. Rufflon Louis employé domicilié à Sully _____Les publications ont eu lieu à Sully et St-Croix le 22 janvier _____
à Moudon et à Brenles, le 24 janvier 1921 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Sully, le sept mars mil neuf cent vingt
un. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
Acte de décès de Jeanne-Margue-
rite Gavin, née Millet. _____
Promesse de mariage. _____
Actes de publication de
mariage, de Sully de St-
Croix de Moudon et de Brenles

Les époux :

P. Gavin
S. Gavin

Les témoins :

Jean-Mercanton
L. Rufflon

L'officier de l'état civil :

P. Milliquet

Communiqué aux États Civils de
Moudon, Lucens et St-Croix
le 7 mars 1921 _____

Registre des mariages A.

No 6

Loth. Raymondin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loth, Adrien, célibataire, jardinier

originaire de Pully, domicilié à Pully, la Paudèze

né à Pully le quatorze octobre

mij huit cent quatre vingt onze fils de Henri-Louis Loth et de

Henriette-Emma, née Chollet

à la Paudèze

2. Raymondin, Berthe-Valentine, célibataire

originaire de Pully, domiciliée à Pully

née à Pully le dix neuf avril

mij huit cent quatre vingt seize fille de Jacques-Louis Raymondin, décédé et de

Emma-Mélanie, née Sabary

à Pully

Comme témoins

1. Loth, Henri, hôtelier à Lausanne

2. Milliquet Ulysse Juge de Paix à Pully

Les publications ont eu lieu à Pully, le 18 février et à Pully, le 22 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le dix mars mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage
de Pully et de Pully.

Les époux :

Adrien Loth.
Berthe Loth

Les témoins :

Henri Loth
U. MilliquetCommuniqué à l'état civil de
Gemel, le 10 mars 1921

L'officier de l'état civil :

U. Milliquet

Registre des mariages A.

N^o 7
Schlatter-
Milliquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schlatter, Craugott. Otto, célibataire,
employé de Banque

originnaire de Fahrwangen, (Argovie) domicilié à
Pully

Fahrwangen né à
Fahrwangen le quatre novembre

mil huit cent quatre vingt huit fils de
Craugott Schlatter et de
Louise, née Fischer, décédés;

à
2. Milliquet, Elise, célibataire, ménagère,

originnaire de Pully domiciliée à
Pully

Pully née à
Pully le vingt deux décembre

mil huit cent quatre vingt quatorze fille de
David. Emile Milliquet, décédé et de
Elise, née Chuard,

à Pully

Comme témoins :

1. Milliquet Emile, employé au C. F. V. à Pully

2. Milliquet Georges employé au téléphone à Pully.

Les publications ont eu lieu à Pully, le 10 et à Fahrwangen
le 11 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le dix sept mars mil neuf
cent vingt un

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

Acte de naissance de la fiancée

Promesse de mariage

Actes de publication de
mariage de Pully et de
Fahrwangen

Les époux :

Otto Schlatter.

Elise Schlatter.

Les témoins :

G. Milliquet

E. Milliquet

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Communiqué à l'état civil de
Fahrwangen, le 18 mars 1921

Registre des mariages A.

N^o 8

Nicolas - Cordey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolas, Jean, célibataire, agriculteur,

originaire de Mézières, (Vaud) domicilié à Belmont, surully né à Belmont,

le trente octobre mil huit cent quatre vingt dix neuf fils de Louis Nicolas,

et de Adèle, née Dubois, à Belmont

2. Cordey, Olga, célibataire, ménagère,

originaire de Savigny, domiciliée à Lausanne, née à Savigny

le douze mai mil neuf cent fille de

Charles-François, Cordey et de

Clara, née Cordey à Lausanne

Comme témoins :

1. Cordey, Ami, agent de Police à Lausanne

2. Nicolas, Eugène, agriculteur à Echeverins surully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Mézières et Savigny, le 24 et à Belmont, le 25 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt neuf mars mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

Acte de naissance de la fiancée

Promesse de mariage

Actes de publication de mariage

de Belmont, de Mézières,

de Savigny et de Lausanne

Les époux :

Jean et c. d. lat.
Olga Cordey. Nicolas

Les témoins :

Cordey Ami
Eug. Nicolas

L'officier de l'état civil :

A. Milliquet

Communiqué aux Etats Civils de
Mézières, Savigny et Lausanne,
le 29 mars 1921

Registre des mariages A.

No 9
Greyvaud-Jaccard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Greyvaud, Otto-Louis-Oswald, célibataire, _____
licencié en lettres, _____

originaire de Cudrefin, _____ domicilié à

Pully, Lycie Jaccard, _____ né à
Courvelary, _____ le six avril _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix _____ fils de

Greyvaud, Jean-Rodolphe _____ et de
Emma, née Pache, décédée _____

à _____

2. Jaccard, Germaine-Augusta, célibataire,
sans profession _____

originaire de Charannes, près Ecublens, _____ domiciliée à

Pully, Lycie Jaccard, _____ née à
Lausanne _____ le douze novembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt douze _____ fille de

Jaccard, Marius, _____ et de

Mari-Ida, née Sepallens _____
à Pully _____

Comme témoins :

1. Blanc Marcel, médecin à Neuchâtel _____

2. Jaccard René, technicien à Pully _____

Les publications ont eu lieu à Pully, le 10, à Charannes, le
11 et à Cudrefin, le 12 mars 1921. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pully, le neuf avril mil neuf cents
vingt un. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

Acte de naissance de la fiancée

Promesse de mariage _____

Actes de publication de

mariage, de Pully, de

Charannes et de Cudrefin _____

Les époux :

Greyvaud

G. Jaccard

Les témoins :

Blanc Marcel

Jaccard René

L'officier de l'état civil :

A. Milligod

Communiqué aux Etats civils
de Cudrefin et de Ecublens,
le 11 avril 1921 _____

Registre des mariages A.

N^o 10
Dellsperger - Aguet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dellsperger, Ernst, célibataire, agriculteur,

originaire de Héchigen, (Berne), domicilié à Belmont, né à Berne, le sept novembre, mil-huit cent nonante quatre, fils de

Johann Dellsperger, et de Elisabeth, née Brand, à Belmont;

2. Aguet, Henriette-Charlotte, célibataire, sans profession,

originaire de Lutry, domiciliée à Corsier sur Lutry, née à Corsier sur Lutry le dix sept mai, mil-huit cent quatre vingt dix sept fille de

François-Louis Aguet, et de Léa-Julie, née Siserens, à Corsier sur Lutry.

Comme témoins :

1. Pache, Charles, huissier de la justice de paix à Sully
2. Margairaz Constant, tenancier du Meunier à Sully.

Les publications ont eu lieu à Belmont, le 21, à Lutry et Héchigen, le 22 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le quinze avril mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,
Acte de naissance de la fiancée,
Promesse de mariage,
Actes de publication de mariage de Belmont, de Lutry et de Héchigen.

Les époux :

Ernst Dellsperger
Henriette Dellsperger

Les témoins :

Chs Pache
Constant Margairaz

L'officier de l'état civil :

A. Milliquet

Communiqué aux Etats Civils de Lutry et de Héchigen, le 15 avril 1921

Registre des mariages A.

N^o 11
Eschbach - Autier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eschbach, Joseph, célibataire, ferblantier-appareilleux

originaire de Sion, _____ domicilié à

Tully _____ né à

Sion _____ le vingt deux janvier _____

mil huit cent quatre vingt dix _____ fils de

Alois Eschbach, _____ et de

Antoinette, née Walpen, _____

décédés; _____

2. Autier, Berthe-Louisa, célibataire, sans

profession, _____

originaire de l'Abbaye, _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

hameau du Colleur, rière Bière le huit juin _____

mil huit cent quatre vingt onze _____ fille de

Eugène-Samuel Autier, à Monthérod _____ et de

Félicie-Mélanie, née Rossés, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Aeberhard, Rodolphe, teinturier, à Tully _____

2. Coffli, Georges, manoeuvre, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Tully, le 23, à l'Abbaye et à

Sion, le 24 et à Lausanne, le 25 mars 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tully, le vingt avril mil neuf cent vingt

un.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,

Acte de naissance de la fiancée

Promesse de mariage, _____

Actes de publication de ma-

riage de Tully, de l'Abbaye,

de Sion et de Lausanne. _____

Communiqué aux Etats Levis de l'Abbaye,

de Sion et de Lausanne, le 20 avril

1921 _____

Les époux :

Jos Eschbach

Berthe Eschbach

Les témoins :

Rodolphe Aeberhard

Georges Coffli

L'officier de l'état civil :

A. Milliquet

Registre des mariages A.

N^o 12
Furno - Genta

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Furno, Michel, célibataire, mineur,

originaire de Barbania, (Turin, Italie) domicilié à
Tully, Paudèze, né à
Barbania le six octobre

mil huit cent huitante sept fils de
Furno, Louis, et de
Otello, Anna,
à Barbania

2. Genta, Giovanna, veuve de Genta, Giacomo,
dit le dix sept janvier mil neuf cent dix huit,
ménagère,

originaire de Borgo d'Alé, (Novare, Italie) domiciliée à
Tully, Paudèze, née à
Borgo d'Alé le seize décembre

mil huit cent septante six fille de
Uresta, Giovanni et de
Sidano, Maria
à Borgo d'Alé

Comme témoins :

1. Greppi, Girolamo, manoeuvre, domicilié à Tully,
2. Carla, Louis, charreton, domicilié à Tully, Paudèze

Les publications ont eu lieu à Tully, le 15 janvier, à Barbania
et Borgo d'Alé en mars et avril 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tully, le vingt trois avril mil neuf
cent vingt un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Acte de décès de Genta Giacomo
Promesse de mariage,
Actes de publication de ma-
riage de Tully, de Barbania
et de Borgo d'Alé,
Certificat de capacité de mariage
Autorisation du Département
de Justice et Police
Communiqué à la Chancellerie d'Etat
le 23 avril 1921

Les époux :

Furno Michel
M^{me} Genta Furno

Les témoins :

Greppi Girolamo
Carla Luis

L'officier de l'état civil :

Billiguet

N. l. 26 Avril 1921
Billiguet
2nd Bureau

Registre des mariages A.

N^o 13
Lale-Demoz-BarziPar décret du Grand Conseil du
18 février 1930 Lale-DemozAmbroise-Joseph désigné ci-contre,
lequel ayant rempli toutes les forma-
lités prescrites à cet effet, a été natu-
ralisé Vaudois et reçu au nombre
des bourgeois de la Commune de
Chaux-de-Fonds.Cette naturalisation entraîne
celle de deux enfants mineurs,
savoir :

Rose-Odette née à Lausanne le 18-11-1928

Roger-Ambroise né " " le 2-1-1929

Inséré le 12 mai 1930

L'Officier de l'Etat-Civil :

L. D. Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lale-Demoz, Ambroise-Joseph, célibataire, peintre,

originaire de Saint-Pierre d'Aoste, (Italie) domicilié à
Bully, né à
Loche le vingt-trois septembremil huit cent huitante huit fils de
Lale-Demoz Antoine-Joseph-Ferdinand au Loche et de
Céphise-Bertha, née Robert-Nicoud, décédée;à
2. Barzi, Rose, célibataire, demoiselle de magasin,originaire de Sillarengo, Novare, (Italie) domiciliée à
Loche née à
Loche le dix-sept décembremil huit cent nonante sept, fille de
Barzi, Pierre-François, décédé et de
Marie, née Pastourel, au Loche.

à

Comme témoins :

1. Barzi, Maurice, mineur, au Loche,
2. Barzi, Pierre, au Loche.Les publications ont eu lieu à Bully, le 17 novembre, au Loche,
le 18 novembre 1920, à Saint-Pierre d'Aoste et à
Sillarengo, en mars et avril 1921.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bully, le six mai mil-neuf-cent-vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesses de mariage des fiancés
Actes de publication de mariage
de Bully, du Loche, de St-Pierre
d'Aoste, et de Sillarengo.Certificats de capacité matrimo-
niale. Autorisation du Département
de Justice et Police.Communiqué à la Chancellerie -
d'Etat et à l'Etat-Civil du
Loche, le 6 mai 1921.

Les époux :

Ambroise Lale-Demoz
Rose Lale-Demoz

Les témoins :

Maurice Barzi
Pierre Barzi

L'officier de l'état civil :

A. Milliquet

Registre des mariages A.

N° 14

Ogay - Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ogay, André-Jean-Ernest, célibataire, buraliste postal,

originaire de Losatens, domicilié à Pully, né à Lausanne le sept mai

mil huit cent quatre vingt quinze — fils de Jean-Jacques-François Ogay et de Anna-Emma, née Bucher, à Lausanne;

2. Rochat, Marguerite-Alice, célibataire, télégraphiste

originaire de l'Abbaye, domiciliée à Lausanne, née à Lausanne, le vingt six juillet

mil huit cent quatre vingt treize — fille de Edgar-Louis-Arnold, Rochat et de Hélène-Louise-Julie-Sophie, née Barraud, à Aubonne

Comme témoins :

1. Kilchenmann, Louis, constructeur à Pully

2. Kilchenmann, Jean, mécanicien à Pully.

Les publications ont eu lieu à Pully, le 19, à Lausanne et à l'Abbaye, le 20 et à Losatens, le 21 avril 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le six mai mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,
Acte de naissance de la fiancée,
Promesse de mariage,
Actes de publication de mariage de Pully, de Lausanne, de l'Abbaye et de Losatens.

Les époux :

Ogay. A.
Ogay M.

Les témoins :

L. Kilchenmann
Jean Kilchenmann.

L'officier de l'état civil :

Mulliquet

Registre des mariages A.

N^o 15
Borgeaud-Zwahlen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgeaud, Auguste, célibataire, mécanicien,

originaire de Sully, domicilié à

Sully, né à Sully,

le trois novembre

mil huit cent huitante un fils de

Louis-François Borgeaud, et de

Souky, née Fasse,

à Sully;

2. Zwahlen, Rosa, célibataire, ménagère,

originaire de Rüschegg, (Berne) domiciliée à

Sully, née à

Saint-Sulpice, (Neuchâtel) le vingt-neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-huit, fille de

Zwahlen, Christian et de

Barbara-Rosalie, née Ballmann, décédés.

à

Comme témoins :

1. Milliquet Paul, agriculteur, à Sully.

2. Dupirey, Adolphe, manoeuvre, rue Jan 7, à Sully.

Les publications ont eu lieu à Sully, le 6 et à Rüschegg, le

7 avril 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le neuf mai mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,
Acte de naissance de la fiancée,
Promesse de mariage,
Actes de publication de mariage
de Sully et de Rüschegg.

Les époux :

Borgeaud Auguste
Borgeaud Rosa

Les témoins :

Paul Milliquet
Adolphe Dupirey

L'officier de l'état civil :

Paul Milliquet

Communiqué à l'Etat civil de Rüschegg
le 12 mai 1921

Registre des mariages A.

N° 16

Joly - Gudit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Joly, Lucien, célibataire, employé aux C.F.F.

originaire de Savigny et de Cully, domicilié à Belmont, né à Savigny, aux Planches le vingt huit août mil huit cent quatre vingt seize, fils de Charles Joly, décédé et de Bertha, née Taccaud, à Belmont;

2. Gudit, Berthe, célibataire, ménagère,

originaire de Arrissoules, domiciliée à Orbe, née à Chêne et Jaquier le quatre mars mil neuf cent fille de Emile-Félix Gudit, à Orbe, et de Rosa-Nancy, née Marrel, décédée.

Comme témoins :

1. Mottier Charles, employé à Belmont
2. Joly Alice, ménagère, à Belmont.

Les publications ont eu lieu à Savigny, le 14, à Belmont, à Cully, à Orbe et à Arrissoules, le 15 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le quatorze mai mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,
Acte de naissance de la fiancée,
Promesse de mariage,
Actes de publication de mariage de Savigny, de Belmont, de Cully, de Orbe et de Arrissoules.

Les époux :

Joly Lucien
Berthe Joly

Les témoins :

Charles Mottier
Alice Joly

L'officier de l'état civil :

A. Millequet

Communiqué aux États Civils de Orbe, Yvonand, Cully et Savigny, le 14 mai 1921.

Registre des mariages A.

N^o 17
Reusser - Bovat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reusser, Ernest, célibataire, agriculteur,

originaire de Heiligenschwendli (Berne) domicilié à ex
Chaffais, rière Belmont né à
Lausanne le neuf octobre

mil huit cent quatre vingt trois fils de
Daniel Reusser et de
Anna Maria, née Greuter,
à décedés;

2. Bovat, Julia, célibataire, ménagère,

originaire de Cerniat domiciliée à ex
Chaffais, rière Belmont, née à
Vulliens le seize octobre

mil huit cent nonante huit fille de
Eugène Bovat et de
Elisa, née Bourdoud
à Vulliens

Comme témoins :

1. Reusser Frédéric, conducteur C. F. F. à Lausanne
2. Bovat Eugène, agriculteur à Vulliens.

Les publications ont eu lieu à Belmont et Oberhofen, le 2 mai
et à Cerniat, le 3 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le deux juin mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,
Acte de naissance de la fiancée,
Promesse de mariage,
Actes de publication de mariage
de Belmont, de Oberhofen et de
Cerniat.

Les époux :

Ernest Reusser
Julia Bovat

Les témoins :

Reusser
Eugène Bovat

L'officier de l'état civil :

W. Milliquet

Communiqué aux Etats civils de
Oberhofen et de Villarsel, le 8 juin
1921

Registre des mariages A.

N^o 18

Blanc - Féguet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Blanc, Frédéric-Auguste-Louis**, veuf de **Blanc, Berthe**, née **Terrenoud**, d^e le 10 janvier 1918, —
 représentant, —
 originaire de **Lausanne**, — domicilié à
Pully, — né à
Lausanne — le sept juin —
 mil huit cent septante sept, — fils de
Jean-Louis-Etienne, Blanc — et de
Louise, née Bobard, décédés; —

à
 2. **Féguet, Germaine-Marie-Céline-Marquerite**,
 célibataire, —
 originaire de **Paris, (10^e arrondissement)** — domiciliée à
Pully, — née à
Paris, — le quinze avril —
 mil huit cent quatre vingt onze, — fille de
Louis-Georges, Féguet, à **Paris**, — et de
Adèle-Marie-Chérie, née Honegger, à **Lausanne**.
 à

Comme témoins :

1. **Honegger, Adèle**, sans profession, domiciliée à **Lausanne**
2. **Bussy, Fernand**, secrétaire, à **Pully**.

Les publications ont eu lieu à **Pully**, le 15 à **Lausanne**, le 17 et à **Paris** dans le courant du mois de juin 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le douze juillet mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
 Acte de décès de **Blanc, Berthe**
 née **Terrenoud**, —
 Promesse de mariage. —
 Permis de domicile de la fiancée
 Actes de publication de mariage
 de **Pully**, de **Lausanne** et **Paris**
 Certificat de capacité matrimoniale
 Autorisation du Département J. et P.
 Communiqué aux États Civils de
Lausanne et à la Chancellerie
 d'État, le 13 juillet 1921

Les époux :

Blanc
G. Blanc

Les témoins :

Honegger
Bussy

L'officier de l'état civil :

W. Milliet

Registre des mariages A.

N^o 19
Briod - Bron

Par jugement du Tribunal de
district de Lausanne rendu
en date du 11 octobre 1918 déclaré
définitif et exécutoire le 15 novembre
1918, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à _____ an le
délai pendant lequel l' _____
ne pourr _____ contracter un nouveau
mariage.

Inscrit, le 28 janvier 1921

L'Officier de l'Etat civil :

Lid Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Briod, Louis-Charles-Henri, célibataire,
négoiant, _____

originaire de Lucens et Forel sur Lucens _____ domicilié à
Moudon, _____ né à
Moudon, _____ le quatorze mars _____

_____ mil huit cent quatre vingt quinze fils de
Lucien Briod, négociant à Moudon _____ et de
Charlotte, née Freymond, décédée; _____

à _____
2. Bron, Antoinette-Marie, célibataire,
gouvernante, _____

originaire de Saint-Saphorin, (Savaux) _____ domiciliée à
Tully _____ née à
Tully _____

_____ le quatre mai _____
_____ mil huit cent quatre vingt quinze fille de
Alfred Bron _____ et de

Léa-Marguerite, née Lin _____
à Tully _____

Comme témoins :

1. Margairaz Constant, tenancier du Prieuré à Tully _____
2. Dupont Henri, menuisier à Tully _____

Les publications ont eu lieu à Moudon, Lucens, Tully, le
22, Forel sur Lucens le 23 et Saint-Saphorin
le 24 juin 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tully le quatorze juillet mil neuf
cent vingt un _____

Pièces déposées :

un certificat de publications
Autorisation de célébrer le
mariage de l'officier de
l'Etat civil de Moudon.

Les époux :

Louis Briod
Antoinette Briod

Les témoins :

Henri Dupont
Constant Margairaz.

L'officier de l'état civil :

Philippet

Communiqué aux Etats civils de Lucens
de Moudon et de Chexbres le 14
juillet 1921.

Registre des mariages A.

N^o 20 Wild-Gex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wild, Robert-Wilhelm, célibataire, Ingénieur, _____

 originaire de Saint-Gall _____ domicilié à
 Paris, rue Pasquier (8^{ème} arrondissement) _____ né à
 Ormont-Dessous _____ le vingt août _____
 _____ mil huit cent quatre vingt un _____ fils de
 Emmanuel Wild, décédé, _____ et de
 Marie-Mathilde, née Berthex, à Aigle; _____
 à _____

2. Gex, Renée, célibataire, sans profession, _____

 originaire de Aigle, _____ domiciliée à
 Sully, _____ née à
 Aigle _____ le vingt six juillet _____
 _____ mil huit cent quatre vingt quatorze _____ fille de
 Gex, Louis _____ et de
 Léa, née Chablot, _____
 à Sully. _____

Comme témoins :

1. Gex, Louis, notaire à Sully _____
 2. Wild Alfred, Ingénieur, à Paris _____

Les publications ont eu lieu à Sully, le 21, à Aigle, Saint-Gall _____
 et Paris le 23 mai 1921. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
 _____ Sully, le dix neuf août mil neuf cent vingt _____
 1921.

Pièces déposées :
 Acte de naissance du fiancé _____
 Acte de naissance de la fiancée _____
 Promesse de mariage _____
 Actes de publication de mariage _____
 de Sully, de Aigle, de St-Gall et _____
 de Paris. _____

Les époux :
 Robert Wild Ing. _____
 R. Wild _____

Les témoins :
 Louis Gex _____
 Alfred Wild _____

Communiqué aux Etats Civils de Aigle _____
 et de St-Gall, le 27 août 1921. _____

L'officier de l'état civil :
 A. Milliet _____

Registre des mariages A.

No 21
Dupont-Domenjox

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupont, Ernest-Albert, célibataire, employé de Banque,

originaire de Sully, domicilié à Port de Sully, né à Soudex le neuf juin

mil huit cent quatre vingt dix fils de Georges-Albert Dupont et de Anna-Maria, née Kaser au Port de Sully;

2. Domenjox, Juliette, célibataire, couturière,

originaire de Sully, domiciliée à Port de Sully, née à Port de Sully le vingt un mai

mil huit cent quatre vingt dix fille de Jules Domenjox, décédé et de Fanny, née Piccard, au Port de Sully

Comme témoins :

1. Sébaud Maurice, vigneron, au Port de Sully
2. Müller, Alfred, employé aux C.F.F. au Port de Sully.

Les publications ont eu lieu à Sully, le 28 juillet 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt deux août mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

- Acte de naissance du fiancé
- Acte de naissance de la fiancée
- Promesse de mariage,
- Acte de publication de mariage de Sully.

Les époux :

E. Dupont
J. Dupont

Les témoins :

M. Sébaud.
A. Müller.

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Registre des mariages A.

N^o 22
 Milliquet-Jeanmonod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Milliquet, Abram-Lambert, Pierre, veuf de —
 Milliquet, née Kochat, Suzanne-Marie-Louise, décédée
 le 7 mars 1920

originaire de Sully, domicilié à
 Sully, né à

Sully le deux novembre

mil huit cent septante fils de
 Jean-Louis Milliquet et de

Louise-Françoise-Gabrielle, née Dupont, décédée
 à

2. Jeanmonod, Louise,

Célibataire,

originaire de Provence domiciliée à
 Sully, née à

la Tracornat (St^e Croix) le douze février

mil huit cent quatre vingt seize fille de
 Jeanmonod, Emile, décédé et de

Lina, née Bellet, à la Tracornat, veuve St^e Croix
 à

Comme témoins :
 1. Forelay Edouard, secrétaire municipal, à Sully

2. Abetel Louis, vigneron, à Sully

Les publications ont eu lieu à Sully, le 1^{er} et à Provence, le
 3 août 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully le vingt quatre août mil neuf cents

vingt un.

Pièces déposées :

Acte de décès de Milliquet, née
 Kochat, Suzanne-Marie-Louise

Acte de naissance de la fiancée

Promesse de mariage,
 Actes de Publication de mariage
 de Sully et de Provence.

Les époux :

A. Milliquet

Louise Milliquet

Les témoins :

Ed. Forelay

Louis Abetel

L'officier de l'état civil :

A. Milliquet

Registre des mariages A.

N^o 23.
Dupont-Genicoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupont, Henri-Louis-David, célibataire
agriculteuroriginaire de Pully domicilié à
Pully, Pehaudettaz né à
Pully le six aoûtmil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Henri-Louis Dupont, décédé et de
Julie-Adèle, née Bron
à Pully2. Genicoud, Adèle-Marquarite-Alida, céliba-
taire, négocianteoriginaire de Rolle domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-neuf-marsmil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Louis Genicoud, décédé et de
Ephise-Marie, née Laventure, décédée
à

Comme témoins :

1. Genicoud Henri, employé à Lausanne
2. Reymondin Charles, agriculteur à PullyLes publications ont eu lieu à Pully, le 12 août et à Lausan-
ne et Rolle, le 15 août 1921.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pully, le premier septembre mil-neuf-
cent-vingt-un.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Acte de naissance de la fiancée.
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage
de Pully, de Rolle et de
Lausanne.

Les époux :

Sand Dupont.
Marguerite Dupont.

Les témoins :

Guinand, H^{ri}
Reymondin Ch.

L'officier de l'état civil :

Ed. Portaf.

Suppléant.

Communiqué aux Etats-civils de
Rolle et de Lausanne, le
1^{er} septembre 1921.

Registre des mariages A.

N^o 24.
Bastian-Porchet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bastian, Emile
Célibataire
Employé aux téléphones
originaire de Lutry et Forel domicilié à
Pully, Montillier né à
Lutry le dix-neuf janvier
mil huit cent nonante-sept fils de
François Gabriel Bastian et de
Fanchette Fanny, née Paschoud, à Lutry.
à Lutry.

2. Porchet, Jeanne Ida
Célibataire
Repassuse
originaire de Corcelles-le-Jorat domiciliée à
Pully, Montillier née à
Saviot sur Lutry le vingt-sept avril
mil huit cent nonante-neuf fille de
Charles Porchet, décédé et de
Julie, née Cordey
à Pully

Comme témoins :

1. Porchet Victor, facteur aux télégraphes à Pully.
2. Brièlaz Philippe, employé aux téléphones à Lutry.

Les publications ont eu lieu à Pully, le 12 août, à Forel le 13 août, à Corcelles-le-Jorat le 14 août et à Lutry, le 15 août 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le 15 Septembre 1921. (quinze septembre mil neuf cent vingt-un.)

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage.
Actes de Publication de mariage de Pully, Forel, Corcelles-le-Jorat et Lutry.

Les époux :

E^e Bastian
Ida Bastian

Les témoins :

Porchet
Phi. Brièlaz

L'officier de l'état civil :

Ed. Forelaz
Suppléant.

Communiqué aux états-civils de
Forel, Corcelles-le-Jorat et
Lutry, le 15 septembre 1921.

Registre des mariages A.

N^o 25
Burdet - Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burdet, Louis-Henri, célibataire, carrier,

originaire de Malhod, (Yaud) domicilié à
Orbe, rue des Remparts, 14 né à
Colombier, (Neuchâtel) le vingt trois mars
mil huit cent nonante sept, fils de

Louis-Charles-Auguste, Burdet, carrier et de
Eline-Uranie, née Jaquet
à Ferreyres;

2. Martin, Sophie-Hortense-Hélène, célibataire,
sans profession,

originaire de Taleyres, sous Montagny, domiciliée à
Orbe, rue des Remparts, 14 née à
Commugny le sept novembre
mil huit cent huitante neuf, fille de

feu François Martin, et de
Marie-Georgine, née Martin,
à Orbe,

Comme témoins :

1. Margairaz, Constant, tenancier du Prieuré
2. Domenjod, Victor, vigneron à Sully.

Les publications ont eu lieu à Orbe, le 4 septembre, à Malhod, le
4 septembre, et à Taleyres sous Montagny, le 5 septembre
1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt trois septembre mil neuf
cent vingt un.

Pièces déposées :

Un certificat de publications
autorisation de célébrer le
mariage de l'officier de l'état
civil de Orbe.

Les époux :

Louis Burdet
Sophie Burdet

Les témoins :

Constant Margairaz
Victor Domenjod

L'officier de l'état civil :

W. Mignard

Communiqué aux Etats civils de Orbe,
de Malhod et de Montagny, le trois
octobre 1921.

Registre des mariages A.

N^o 26
Cena-Marello

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage,

1. Cena, Joseph Antoine, célibataire, menuisier,originnaire de Serravalle Sesia, (Italie) domicilié àTully né àLyon le dix mars

mil huit cent quatre vingt trois, fils de

Cena, Charles, et deMarie Thérèse, née Ferrero,à Tully;2. Marello, Jeanne-Joséphine-Virginie, veuve de
Emile Marello, dès le 13 octobre 1917, employée de
magasinoriginnaire de Antignano, d'Asse (Italie) domiciliée àLausanne née àBussoleno (Italie) le dix sept octobre

mil huit cent quatre vingt six fille de

Antoine Franchino, en France et deCécilia, née Robero, décédée

à _____

Comme témoins :

1. Margairaz Constant ex. tenancier du Tricouré2. Schaad Wilhelm, boucher à Tully.Les publications ont eu lieu à Tully, le 12 juillet, à Lausanne, le
13 juillet, et en Italie, dans le courant du mois d'août
1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Tully le premier octobre mil neuf cent
vingt un.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de décès de Marello, Emile
Actes de Publication de mariage
de Tully, de Lausanne et de
l'Italie.Promesse de mariage
Permis de séjour des fiancés
Certificat de capacité matrimoniale
Autorisation du Département J. D.
Communiqué à La Chancellerie d'Etat
le 3 octobre 1921.

Les époux :

Joseph Cena
Jeanne Marello Cena

Les témoins :

Constant Margairaz
W. Schaad

L'officier de l'état civil :

W. Miquel

Registre des mariages A.

N^o 27
Lebet-Giroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Lebet, Charles-Albert, célibataire, magasinier,originaire de Bulles domicilié àSully né àDombresson le vingt trois décembremil huit cent nonante fils deFritz-Albert Lebet et deAdèle-Isabelle, née Perret-Gentil,à Neuchâtel.2. Giroud, Hélène-Aurora, célibataire, sansprofessionoriginaire de Grandesent, (Vaud) domiciliée àSully née àNeuchâtel le quinze novembremil huit cent nonante six fille deFritz-Arnold, Giroud, à Lausanne et deAlice-Françoise, née Coula,à Neuchâtel.

Comme témoins :

1. Senquerel, Marc, typographe, à Sully2. Giroud, André, électricien, à Neuchâtel.Les publications ont eu lieu à Sully le 7 et à Bulles etGrandesent, le 8 septembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le huit octobre mil neuf centvingt un

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancéActe de naissance de la fiancéePromesse de mariage.Actes de publication demariage de Sully de Bulleset de Grandesent.

Les époux :

Charles LebetHélène Lebet.

Les témoins :

SenquerelGiroud

L'officier de l'état civil :

Whillequet

Communiqué aux États Civils de

Bulles et de Sully, le 10 oct.obre 1921.

Registre des mariages A.

N° 28

Messerli-Terraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Messerli, Paul-Emile-Gustave, célibataire, garçonne

originaire de Längenbühl, (Berne) domicilié à
Tully, Rosiaz né à
Tully, Rosiaz le huit juinmil huit cent nonante huit fils de
Edmond-Maximilien Messerli, décédé, et de
Cécile, née Quinche,
à Tully;

2. Terraz, Yvonne-Marguerite, célibataire, sans profession

originaire de Notre Dame du Tré, (Savoie, France) domiciliée à
Chailly, Lausanne, née à
Lausanne le dix janviermil neuf cent un fille de
Michel-Joseph, Terraz et de
Nancy-Louise, née Bornand,
à Lausanne

Comme témoins :

1. Quinche, Alfred, agriculteur, domicilié à Fiez,
2. Milliquet, Wylle, Juge de Paix à TullyLes publications ont eu lieu à Tully, à Lausanne, à Amtoldingen
le 1^{er} août et à Notre Dame du Tré le 5 août 1921.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Tully le douze octobre mil neuf cent vingt
un.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,
Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage,
Permis de domicile des fiancés
Consentement des parents de la fiancée
Certificat de capacité matrimoniale
Autorisation du Département J. P.
Actes de publication de mariage, de
Tully, de Lausanne, de Amtoldingen
et de Notre Dame du Tré.
Communiqué aux états civils de
Amtoldingen et de Lausanne et
à la Chancellerie d'état, le 12 oct.
obre 1921.

Les époux :

Messerli
Yvonne Messerli

Les témoins :

Quinche
W. Milliquet

L'officier de l'état civil :

W. Milliquet

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 29
Jaccard - Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccard, Marius, célibataire, Professeur,

originaire de Charannes, frès Ecublens, domicilié à Pully, né à Lausanne le vingt sept mars

mil huit cent quatre vingt dix huit fils de Jaccard, Marius et de Marie-Ida, née Depallens, à Pully;

2. Chappuis, Blanche-Hélène, célibataire, sans profession,

originaire de Cully et de Lutry, domiciliée à Lausanne, née à Lausanne, le seize février

mil huit cent quatre vingt quinze fille de Marc-Adrien Chappuis, décédé et de Eugénie Bertha, née Clot, à Lausanne.

Comme témoins :

1. Faillietaz, Robert, négociant, domicilié à Lausanne.
2. Jaccard, Marius, Directeur, domicilié à Pully.

Les publications ont eu lieu à Pully, le 31 août, à Charannes et Lutry, le 1^{er} septembre et à Lausanne et Cully, le 2 septembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt deux octobre mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage de Pully, de Charannes, de Lutry, de Lausanne et de Cully.

Les époux :

M. Jaccard
Blanche Jaccard

Les témoins :

Robert Faillietaz
M. Jaccard

L'officier de l'état civil :

W. Milliquet

Communiqué aux Etats Civils de Ecublens de Lutry, de Lausanne et de Cully, le 24 octobre 1921.

N^o 30
Inäbnit-Wyss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Inäbnit, Werner - Rudolf, célibataire, cordonnier,

originaire de Grindelwald, (Berne) domicilié à
Tully, (Montillier) né à
Lausanne le onze janvier

mil huit cent quatre vingt treize fils de
Rudolf Inäbnit, à Tully, et de
Rosina, née Simmen, décédée,

à
2. Wyss, Frieda, célibataire, sans profession

originaire de Wilderswil, (Berne) domiciliée à
Tully, (Montillier) née à
Wilderswil le deux avril

mil huit cent nonante cinq fille de
Huss, Alfred, décédé, et de
Elisabeth, née Gafner, décédée

Comme témoins :

1. Inäbnit Rudolf, maître cordonnier, à Tully,
2. Favre Louis, boulanger, à Tully,

Les publications ont eu lieu à Tully, le 19 octobre, à Interlaken
et Grindelwald, le 20 octobre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tully, le onze novembre mil neufcent vingt
un

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,
Acte de naissance de la fiancée,
Promesse de mariage,
Actes de publication de mariage de
Tully, de Interlaken, et de
Grindelwald

Les époux :

W. Inäbnit
F. Inäbnit

Les témoins :

R. Inäbnit
Favre

L'officier de l'état civil :

A. Mülhaupt

Communiqué aux États Civils de
Interlaken et de Grindelwald
le 12 novembre 1921.

Registre des mariages A.

N^o 31

Baatard-Corbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baatard, Paul-David, célibataire, employé,

originaire de Lutry, _____ domicilié à
Belmont, sur Tully, _____ né à
Belmont, _____ le dix sept marsmil huit cent quatre vingt quatorze fils de
Jean-Louis Baatard, décédé _____ et de
Rosalie-Julie, née Herminjard, _____
à Belmont;2. Corbaz, Hélène-Joséphine, célibataire, sans
profession, _____originaire de Belmont, sur Tully, _____ domiciliée à
Belmont, _____ née à
Belmont, _____ le vingt un septembremil huit cent quatre vingt treize - fille de
Louis Corbaz _____ et de
Adèle-Susanne, née Curchod, _____
à Belmont

Comme témoins :

1. Milliquet Ulysse, Juge de Paix à Tully.
2. Domenjod, Charles, employé S.T. à Tully.

Les publications ont eu lieu à Lutry, le 14 et à Belmont,
le 15 octobre 1921Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Tully, le dix huit novembre mil neuf cent
vingt un

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Actes de publication de ma-
riage de Lutry et de Belmont.

Les époux :

Paul Baatard
Hélène Baatard

Les témoins :

C. Domenjod
U. MilliquetCommuniqué à l'état civil de Lutry
le 16 novembre 1921.

L'officier de l'état civil :

U. Milliquet

N^o 32
Fissel-Simisich

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Fissel, Louis-Alexandre-Nutin**, ancien industriel, —
divorcé de **Belleb, née Triep, Frédérique-Louise**, dès le 27 janvier
1910
originaire de **Genève et de Coire**, — domicilié à
Pully, — né à
Genève — le sept juin —
— mil huit cent soixante deux — fils de
Nieland-Nutin, Fissel, à **Genève** — et de
feue **Madeline, née Schenberr**, —
à —

2. **Simisich, Natalie**, célibataire, sans profession, —
originaire de **Criette**, — domiciliée à
Pully, — née à
Criette — le dix huit novembre —
— mil huit cent huitante trois, — fille de
Jean-Dominique Simisich, décédé — et de
Amalie-Gertrude Zigo —
à **Criette**,

Comme témoins :

1. **Schellenberg, Jaques**, sans profession, à **Genève**, —
2. **Piero, Berta**, commerçant à **Criette**.

Les publications ont eu lieu à **Pully**, le 15 octobre, à **Genève et**
à **Coire**, le 17 octobre et en **Italie** dans les mois de
Octobre et novembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Pully, le seize novembre mil neuf cent
vingt un.

Pièces déposées :
Acte de divorce du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Permis de domicile de la fiancée
Actes de publication de mariage de
Pully, de **Genève**, de **Coire** et de
l'**Italie**. Certificats de capacité
matrimoniale.
Autorisation du Département de
Justice et Police.
Communiqué à la Chancellerie d'état
et aux états civils de **Genève et**
de **Coire**, le 16 novembre 1921.

Les époux :
L. Fissel
Natalie Fissel

Les témoins :
Jaques Schellenberg
Piero Berta

L'officier de l'état civil :
Blanc

Registre des mariages A.

No 33

Reymondin-Bolomey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymondin, Jules-Hubert, célibataire, vigneron,

originaire de Pully, domicilié à

Pully, né à

Pully, le seize novembre

mil huit cent quatre vingt seize, fils de

Reymondin, Jules, et de

Jenny, née Rabessoud, décédés;

à

2. Bolomey, Jeanne-Louise, célibataire, télégraphiste

originaire de Savigny et Forel, domiciliée à

Lautanne, née à

Lautanne, le trente août

mil huit cent quatre vingt dix neuf, fille de

Constant-Samuel, Bolomey, décédé, et de

Jeanne-Marie-Martine, née Defrancesco,

à Lautanne,

Comme témoins :

1. Defrancesco, Charles, entrepreneur à Lautanne

2. Müller, Henri, boulanger à Lautanne.

Les publications ont eu lieu à Pully, et à Lautanne le 18 octobre

et à Savigny et Forel, le 19 octobre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le dix sept novembre mil neuf cent

vingt un

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

Acte de naissance de la fiancée.

Promesse de mariage,

Actes de publications de mariage

de Pully, de Lautanne, de

Savigny et de Forel.

Les époux :

Reymondin

J. Bolomey

Les témoins :

Defrancesco,

H. Müller

L'officier de l'état civil :

Officier

Communiqué aux États Civils de Forel,
de Savigny et de Lautanne, le
9 décembre 1921.

Registre des mariages A.

N^o 34
 Reymond-Guex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond, Charles-Julien, célibataire, agriculteur,

originaire de l'Abbaye et du Chenit domicilié à
Sully, (Rosiak), né à
Sully, (Rosiak), le cinq janvier
 mil huit cent quatre vingt seize, fils de
Henri-Louis Reymond, décédé et de
Marie-Aimée-Louise, née Barbey,
 à la Rosiak

2. Guex, Marguerite-Marie-Juliette, célibataire,
 ménagère,

originaire de Boulers et de Moudon, domiciliée à
Paudex née à
Paudex le quatorze janvier
 mil huit cent quatre vingt dix sept, fille de
François-Alois Guex, décédé et de
Adèle-Louise, née Michaud,
 à Paudex

Comme témoins :

1. Forelay, Edouard, secrétaire municipal, à Sully,
2. Supont, Charles, agriculteur, à Sully;

Les publications ont eu lieu à Sully, à Paudex et à l'Abbaye
 le 1^{er} novembre, au Brissus et à Moudon, le 2 novembre
 et à Boulers, le 3 novembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt cinq novembre mil neuf
cent vingt un.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,
Acte de naissance de la fiancée,
Promesse de mariage,
Actes de publication de mariage
de Sully, de Paudex, de l'Abbaye,
du Brissus et de Moudon.

Les époux :

Charles Reymond.
Marguerite Reymond

Les témoins :

Ed. Forelay-
Ch. Supont

L'officier de l'état civil :

A. Hédiguet

Communiqué aux Etats civils de S^t Cerges,
du Sentier, de l'Abbaye et de Moudon
 le 9 décembre 1921.

Registre des mariages A.

No 35
Allen - Barraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage

1. Allen, Charles, célibataire, manoeuvre, méca-
nicien,originaire de Saanen, (Berne) domicilié à
Môtiers, né àLa Brévine (Neuchâtel) le vingt deux août
mil huit cent nonante deux fils deAllen, Camille, charron, et de
Louise - Anna, née Schneider
à Môtiers.2. Barraud, Violette - Adèle, célibataire, sans
professionoriginaire de Buttigny, de Villars-Ciercelin et de la Brévine domiciliée à
Sully, née àLa Brévine le trente avril
mil huit cent nonante neuf fille deBarraud, Julien - Rodolphe, et de
Fanny - Louise, née Cordey,
à Sully

Comme témoins :

1. Pisset, Henri, garde frontière, aux Brenets
2. Barraud, François, garde frontière à Genève.

Les publications ont eu lieu à Môtiers, le 24 octobre, à la Brévine
le 25 octobre, à Buttigny, le 26 octobre, à Sully, le 26
octobre à Villars-Ciercelin le 27 octobre et à
Saanen, le 27 octobre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le dix décembre mil neuf cent vingt
un

Pièces déposées :

Un certificat de publication,
autorisation de célébrer le
mariage de l'Officier de
l'Etat Civil de Môtiers.

Les époux :

Allen Charles
Allen Violette

Les témoins :

Barraud François
Pisset Henri

L'officier de l'état civil :

Chulliquet

Communiqué aux Etats Civils de
Saanen, de Môtiers, de Buttigny,
de Bottens et de la Brévine
le 13 décembre 1921

Registre des mariages A.

N° 36

Daulte-Martin

Par jugement du Tribunal de 1^{re}
instance du C^{de} de Genève rendu
en date du 2 novembre 1928 déclaré
définitif et exécutoire le 19 décembre
1928, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à _____ an _____ le
délai pendant lequel _____
ne peut _____ contracter un nouveau
mariage.

Inscrit, le 14 janvier 1929

L'Officier de l'Etat civil :

Lid Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Daulte, Ernest-François, célibataire, agriculteur,

originaire de Neuseville, (Berne) domicilié à
Belmont, sur Pully, né à
Vevey, le quatorze septembre
mil huit cent quatre vingt seize, fils de

Daulte, Henri-François, et de

Marie-Louise, née Baillod,
à Belmont;

2. Martin, Berthe-Louise, célibataire, couturière,

originaire de Sainte-Croix, domiciliée à
Chailly, Lausanne, née à
Lausanne le vingt cinq septembre
mil neuf cent quatre, fille de

Oscar-Jaques-Louis, Martin, à la Rosière et de
Célestine-Rosine, née Besençon, décédée.

à _____

Comme témoins :

1. Lagnaz, Louis, menuisier à Chailly, (Lausanne)
2. Martin, Charles, mineur à Belmont sur Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sainte-Croix, Neuseville,
le 12 octobre et à Belmont, le 13 octobre 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le dix sept décembre mil neuf cent
vingt un.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,
Acte de naissance de la fiancée,
Promesse de mariage,
Actes de publication de mariage,
de Lausanne, de Sainte-Croix,
de Neuseville et de Belmont;
Autorisation du Département
de Justice et Police.

Les époux :

Ernest Daulte
Berthe Daulte

Les témoins :

Lagnaz Louis
Martin Charles

Communiqué aux Etats Civils de
Lausanne, Sainte-Croix et Lausanne
le 21 décembre 1928.

L'officier de l'état civil :

A. Millequet

Registre des mariages A.

N° 37

Crausaz dit Crousaz
et Chollet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crausaz dit Crousaz, Robert-Henri,
célibataire, forestier,originaire de Lully et de Hermenches, domicilié à
Lully, [Remier], né àLully, le vingt deux juillet
mil huit cent quatre vingt seize, fils deCrausaz Etienne, dit Crousaz, et de
Marie-Charlotte, née Piccard,

à La Croix sur Lully;

2. Chollet, Adèle-Clara,
célibataire,
ménagère,originaire de Maraçon, domiciliée à
Lully, [Remier], née àLully, [Remier] le vingt un avril
mil huit cent quatre vingt neuf, fille deHenri-Louis, Chollet, et de
Aclèse, née Prabin,

à Lully.

Comme témoins :

1. Dupont, Victor, agriculteur, à Lully
2. Chaban, Alexis, agriculteur, à LullyLes publications ont eu lieu à Lully, le 25 octobre, à Lully, à
Hermenches et à Maraçon, le 27 octobre 1921.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lully, le dix neuf décembre mil neuf
cent vingt un.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage,
Actes de publication de
mariage, de Lully, de Lully,
de Hermenches et de Maraçon.

Les époux :

Crousaz Robert
Crousaz Clara.

Les témoins :

Victor Dupont
Alexis Chaban

L'officier de l'état civil :

A. Muller

Communiqué aux états civils de Lully,
de Maraçon et de Palézieux, le 21
décembre 1921.

Registre des mariages A.

N° 38

Crausaz - Gaudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crausaz, Benjamin - Etienne,

célibataire,

agriculteur

originaire de Lutry et de Hermenches, domicilié à

Pully (Rosiak), né à

Lutry le vingt six décembre

mil huit cent huitante six, fils de

Crausaz Etienne et de

Marie - Charlotte née Piccard,

à La Croix sur Lutry;

2. Gaudin, Emma - Louise,

célibataire,

cuisinière

originaire de Chevilly (Vaud) domiciliée à

Pully (Rosiak) née à

Yverdon le dix sept janvier

mil huit cent quatre vingt dix huit, fille de

Gaudin, Henri et de

Élise - Cécile, née Bolle,

à Grandvaux.

Comme témoins :

1. Dupont Victor, agriculteur à Pully,

2. Charan Alexis, agriculteur à Pully,

Les publications ont eu lieu à Pully, le 28 novembre, à Lutry, le 29 novembre, à Hermenches et Chevilly, le 30 novembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le dix neuf décembre mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage
de Pully, de Lutry, de Hermenches
et de Chevilly.

Les époux :

Benjamin Crausaz
Emma Crausaz

Les témoins :

Victor Dupont
Charan AlexisCommuniqué aux états civils de Lutry,
de Moudon et de Palézieux, le
21 décembre 1921.

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Registre des mariages A.

N^o 39
Wüst - Aepli

Par jugement du Tribunal du district d'Arrou rendu à date du 22 décemb. 1937 déclaré définitif et exécutoire le 17 janvier 1938. Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit, le 26 janvier 1938

L'Officier de l'Etat civil :

Lid Dujont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wüst, Camille - Louis, célibataire, employé de bureau,

originaire de Lupfig (Argovie) domicilié à

Paudex, né à

Yverdon, le trente septembre

mil neuf cent deux fils de

Louis-Julien, Wüst et de

Marie-Lina, née Dupuis,

à Paudex;

2. Aepli, Marie-Chérie, célibataire, employée de bureau,

originaire de Niederbelfensbrül (St-Gall) domiciliée à

Sevey, née à

Sevey le douze mars

mil neuf cent quatre fille de

Joseph-Alexandre Aepli et de

Ermine-Antonie, née Murith

à Sevey.

Comme témoins :

1. Wüst Louis, sculpteur, à Paudex

2. Wüst Marie, ménagère, à Paudex.

Les publications ont eu lieu à Paudex et à Lupfig, le 3 décembre et à Sevey et Niederbelfensbrül, le 5 décembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le vingt décembre mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

Acte de naissance de la fiancée

Autorisation des parents des fiancés

Promesse de mariage.

Actes de publication de mariage

de Paudex, de Lupfig, de Sevey

et de Niederbelfensbrül

Autorisation du Département J. E. L.

Communiqué aux Etats Civils de

Lupfig, Niederbelfensbrül

et de Sevey, le 21 décembre

1921.

Les époux :

Camille Wüst

Marie Wüst

Les témoins :

Louis Wüst

Marie Wüst

L'officier de l'état civil :

A. Williguet

Registre des mariages A.

N^o 40
Moret-Giazzi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :
1. Moret, Henri-Claude, célibataire, mécanicien,

originaire de Ollon, domicilié à

Pully, né à

Pully, le sept avril

mil huit cent quatre vingt dix huit, fils de

Moret, Louis et de

Josephine, née Berthoud,

à Pully;

2. Giazzi, Carolina, célibataire, couturière,

originaire de Ameno, (Italie), domiciliée à

Pully, née à

Ameno, le trente un mars

mil huit cent nonante huit; fille de

Jules Giazzi, et de

Antoniosi-Maria,

à Pully.

Comme témoins :

1. Fabre Louis, boulanger, à Pully.

2. Borel François, agent de police, à Pully.

Les publications ont eu lieu à Pully, le 16 septembre, à Ollon, le 17 septembre et à Ameno dans le mois d'octobre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt quatre décembre mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage de Pully, de Ollon, et de l'Italie.
Certificats de capacité matrimoniales
Autorisation du Département de Justice et Police.
Communiqué, à la Chancellerie d'Etat et à l'état civil de Ollon, le 4 janvier 1922.

Les époux :

Henri Moret,
Caroline Moret.

Les témoins :

L. Fabre
F. Borel

L'officier de l'état civil :

Philippot

Registre des mariages A.

N^o 41
Escheulin - Béboux

Par jugement du Tribunal civil
du canton de Bâle-ville et de
en date du 17 janvier 1933 déclaré
définitif et exécutoire le 17 janvier
1933, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel l'~~époux~~
ne pourra... contracter un nouveau
mariage.

Inscrit, le 7 février 1933

L'Officier de l'Etat civil:

Did Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Escheulin, Karl-Friedrich, célibataire,
serrurier,

originaire de Bâle (Ville) domicilié à

Belmont sur Pully, né à

Bâle (Ville) le quatre mai,

mil huit cent nonante neuf; fils de

Karl-Friedrich Escheulin, et de

Karoline, née Büchle,

à Bâle;

2. Béboux, Ida-Susette, célibataire,
couturière,

originaire de Belmont sur Pully, domiciliée à

Belmont, née à

Belmont le quinze août

mil huit cent quatre vingt quatorze; fille de

Abram Béboux, et de

Katharina, née Schwab, décédés.

à

Comme témoins :

1. Mottier Charles, sans profession, à Belmont

2. Joly Alice, ménagère, à Belmont.

Les publications ont eu lieu à Belmont sur Pully et à Bâle,
(Ville), le 5 décembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt neuf décembre mil neuf
cent vingt un.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

Acte de naissance de la fiancée

Promesse de mariage,

Actes de publication de mariage
de Belmont et de Bâle (Ville)

Les époux :

Ch. Escheulin

Ida Escheulin.

Les témoins :

Alice Joly

Charles Mottier

L'officier de l'état civil :

W. Müller

Communiqué à l'Etat Civil de
Bâle (Ville), le 4 janvier 1922.

Registre des mariages A.

N^o 42
Dufour-Lavanchoy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :
1. Dufour, Vincent, célibataire, agriculteur

originaire de Châtelard, (Taud), domicilié à Pully, né à Pully, le cinq juillet

mil huit cent quatre vingt seize ; fils de Dufour, Vincent et de Victorine-Claire, née Michoud, à Pully;

2. Lavanchoy, Berthe-Germaine, célibataire, sans profession,

originaire de Lutry et de Montpreveyres, domiciliée à Escherin sur Lutry, née à Escherin, le huit mars

mil huit cent quatre vingt dix sept ; fille de Charles-Marc Lavanchoy, décédé, et de Lina, née Diserens, à Escherin

Comme témoins :
1. Toney Edouard, préposé aux S.T. à Pully
2. Borgeaud Auguste, fils, agriculteur à Pully.

Les publications ont eu lieu à Pully, le 28 novembre, à Lutry, le 29 novembre, au Châtelard, le 30 novembre et à Montpreveyres le 1^{er} décembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Pully, le trente décembre mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :
Acte de naissance du fiancé,
Acte de naissance de la fiancée,
Promesse de mariage,
Actes de publication de mariage de Pully, de Lutry, du Châtelard et de Montpreveyres

Les époux :
Dufour Vincent
Lavanchoy Germaine

Les témoins :
Borgeaud Aug.
Toney
L'officier de l'état civil :
W. Milliquet

Communiqué aux Etats Civils de Lutry, Montreux et de Ropraz le 4 Janvier 1922.

Le n^o 42 à la présente page est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1921. Les deux doubles du présent registre sont conformes à ce que nous certifions. Pully, le 31 décembre 1921. L'Officier de l'état civil W. Milliquet

Imprimerie Valdoise, 4000

Registre des mariages A.

N^o 1
Merminod -
Gavin

Le 8 novembre 1935 le Département de Justice et Police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte inscrit ci contre en ce sens que les membres de la famille Merminod sont originaires non seulement d'Essertines sur Rolle, mais encore de Genève.

Inscrit le 11 novembre 1935

L'Officier de l'Etat-Civil:

Wid. Depoort

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Merminod, Jaques-Alfred, célibataire, technicien,

originaire de Essertines sur Rolle, domicilié à

Escaudin, Département du Nord, (France) né à

Marchienne au Pont, (Belgique) le dix sept Janvier

mil huit cent quatre vingt dix sept, fils de

Guillaume-Albert Merminod, et de

Marie-Sophie, née Mercier,

à Genève;

2. Gavin, Marguerite-Mina, célibataire, sans profession,

originaire de Moudon et de Brenles, domiciliée à

Pully, (Village Beau Lac) née à

Bulle, (Fribourg) le dix neuf Mars

mil huit cent quatre vingt seize, fille de

Paul Gavin à Pully, et de

Marguerite, née Milliet, décédée,

à

Comme témoins :

1. Gavin, Charles, docteur, à Genève

2. Constantin, Robert, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Essertines, Plainpalais, Moudon, Brenles, Pully, le 19 octobre et à Escaudin le 28 octobre 1931.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le deux Janvier mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

1 Certificat de publication, autorisation de célébrer le mariage de l'officier de l'état Civil de Gilly.

Les époux :

Jaques Merminod.
Marguerite Merminod

Les témoins :

R. Constantin

Chs. Gavin

L'officier de l'état civil :

Wid. Depoort

Communiqué aux Etats Civils de Gilly, de Moudon et de Lucens, le 17 Janvier 1932.

Registre des mariages A.

N^o 2
Borel-Lévy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borel, Alfred, célibataire, graveur-dessinateur

originaire de Neuchâtel et Couvet domicilié à

Pully né à
Lausanne le vingt huit février

mil huit cent quatre vingt sept fils de
Louis-Gustave Borel, à Lausanne et de
Henriette-Sophie, née Borel, décédée;

à
2. Lévy, Andrée-Geneviève, célibataire, couturière,

originaire de Paris, (7^{ème} arrondissement) domiciliée à

Pully née à
Paris, (7^{ème} arrondissement) le quatre février

mil huit cent nonante six fille de
Lévy Edmond et de

Angelina-Louise-Clémence Maingault
à Paris (15^{ème} arrondissement)

Comme témoins :

1. Borel, Arthur, Professeur de musique, à Lausanne,
2. Melle Jacques, artiste peintre, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Pully, le 17 août, à Neuchâtel et Couvet
le 18 août et à Paris le vingt cinq août 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le sept janvier mil neuf cent
vingt deux.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,
Acte de naissance de la fiancée,
Promesse de mariage,
Actes de publication de mariage
de Pully, de Neuchâtel, de Couvet
et de Paris

Acte de sommations respectueuses aux
père et mère de la fiancée - Certificat de
capacité matrimoniale - Autorisation du
Département de Justice et Police
Communiqué à la Chancellerie d'état
et aux États civils de Neuchâtel
et de Couvet, le 12 janvier 1922.

Les époux :

A. Borel
A. Lévy

Les témoins :

Arthur Borel

17 jan

L'officier de l'état civil :

W. Milliquet

Registre des mariages A.

N^o 3
Cordey-Ryser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cordey, Adrien, célibataire, horticulteur,

originaire de Savigny domicilié à

Pully, (Rosiaz) né à

Epesses le deux juin

mil huit cent quatre vingt dix huit fils de

Samuel-François Cordey et de

Jenny, née Aigroz

à la Rosiaz.

2. Ryser, Bertha, célibataire, ménagère,

originaire de Sumiswald, (Berne) domiciliée à

Pully, (Rosiaz) née à

Kinkhofen, (Berne) le treize avril

mil neuf cent deux fille de

Jakob Ryser à Oberburg et de

Elite, née Sommer, décédée

à

Comme témoins :

1. Forelay Edouard, secrétaire municipal, à Pully

2. Baud, Jules, mécanicien, à Pully.

Les publications ont eu lieu à Pully, le 20, à Savigny et à

Sumiswald, le 21 janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le neuf février mil neuf cent

vingt deux

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,

Acte de naissance de la fiancée,

Promesse de mariage,

Autorisation du père de la fiancée

Actes de publication de mariage

de Pully, de Savigny, et de

Sumiswald.

Les époux :

Cordey Adrien

Bertha Ryser

Les témoins :

Baud

Ed. Forelay

L'officier de l'état civil :

A. Millejeur

Registre des mariages A.

N^o 4
Stübi-Renggli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stübi, Jost, célibataire, typographe,

originaire de Rothenburg, (Lucerne) domicilié à
Bully, (Rosiaz), né à
Emmen, Sprengi, (Lucerne) le sept juillet
mil huit cent nonante deux fils de
Stübi, Joseph, décédé et de
Katharina, née Suter
à Emmen;

2. Renggli, Elisabetha-Franziska, célibataire,
sans profession

originaire de Entlebuch, (Lucerne), domiciliée à
Bully, (Rosiaz), née à
Küssnacht, (Schwyz) le treize février
mil huit cent nonante trois fille de
Johann Renggli, décédé et de
Elisabeth, née Haas,
à Lucerne.

Comme témoins :

1. Vogli, Emile, relieur à Lausanne
2. Schulthess, Achille, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bully, le 27 janvier, à Entlebuch, le
28 janvier et à Rothenburg, le 31 janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bully, le onze février mil neuf cents
vingt deux.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,
Acte de naissance de la fiancée,
Promesse de mariage,
Actes de publication de mariage
de Bully, de Entlebuch et de
Rothenburg.

Les époux :

Stübi Jost
Et Elisabetha Renggli

Les témoins :

Achille Schulthess
Vogli

L'officier de l'état civil :

M. J. J. J.

Communiqué aux états civils de
Rothenburg et de Entlebuch,
le 16 février 1922.

Registre des mariages A.

N^o 5
Ferner-Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferner, Marcel-Henri, célibataire, négociant, _____

originaire de Donatyre, _____ domicilié à
Pully, _____ né à
Pully, _____

le quinze mai _____

_____ mil huit cent nonante trois _____ fils de

Ferner, Michel-Léon, _____ et de

Jeanne-Louise, née Monnard, _____

à Pully :

2. Favre, Marguerite, célibataire, demoiselle de magasin

originaire de Goumoens-la-Ville, _____ domiciliée à
Lausanne, (Pontaise), _____ née à
Renens _____

le quinze février _____

_____ mil huit cent nonante trois _____ fille de

Favre, Louis, à Lausanne _____ et de

Jenny, née Raymond, décédée, _____

à

Comme témoins :

1. Ferner, Michel-Léon, vigneron à Pully _____

2. Favre, Louis, retraité de la commune de Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pully, le 27 janvier, à Lausanne
et à Goumoens-la-Ville, le 30 janvier, et à Donatyre, le
31 janvier 1922.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le dix mars mil neuf vingt deux

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé, _____

Acte de naissance de la fiancée, _____

Promesse de mariage, _____

Actes de publication de mariage

de Pully, de Lausanne, de Goumoens-

la-Ville et de Donatyre, _____

Communiqué aux États civils de Lausanne,

de Echallens et de Abrenches, le

13 mars 1922 _____

Les époux :

M. Ferner

M. Favre

Les témoins :

Louis Favre

Ferner Michel

L'officier de l'état civil :

A. Hillequet

Registre des mariages A.

N^o 6
Schwegler-Gonet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwegler, Fernand-Rodolphe, célibataire, boucher,

originaire de Nathwil, St-Gall, domicilié à Bully, né à Bully

le seize février mil huit cent quatre vingt seize, fils de Rodolphe Schwegler et de Ida, Marguerite, née Métral à Bully;

2. Gonet, Marthe-Julia-Gabrielle, célibataire, sans profession,

originaire de Marrens, domiciliée à Lausanne, née à Yverdon

le neuf février mil neuf cent deux, fille de Alexis-Marius-Louis Gonet, à Lausanne et de Henriette-Pauline, née Delisle, décédée à Yverdon;

Comme témoins :

- 1. Milliquet, Gaston, agriculteur à Bully
- 2. Genton, Marcel, négociant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Bully et à Lausanne, le 8 mars, à Nathwil et à Marrens, le 9 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bully, le quatre avril mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

- Acte de naissance du fiancé,
- Acte de naissance de la fiancée,
- Promesse de mariage,
- Actes de publication de mariage de Bully, de Lausanne, de Nathwil et de Marrens.

Les époux :

Schwegler
M. Schwegler

Les témoins :

Milliquet
Marcel Genton

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Copié aux Etats civils de Nathwil, de Marrens, et de Lausanne, le 13 avril 1922.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

*N. de 42 @ avril 1922
L. de 1922
A. F. de 1922*

Registre des mariages A.

N^o 7 Mottier-Joly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottier, Edouard-Charles, célibataire, employé

originaire de Château d'œx, domicilié à Belmont sur Pully, né à Plainpalais (Genève) le vingt huit juillet mil huit cent nonante six fils de Henriette-Charlotte Mottier et de

à 2. Joly, Alice, célibataire, ménagère,

originaire de Savigny et de Pully, domiciliée à Belmont sur Pully, née à la Mequettaz, mère Savigny le quatorze mars mil huit cent quatre vingt dix huit fille de Charles Joly, décédé et de Bertha, née Paccard, à Belmont,

Comme témoins :

1. Lecaulte René employé aux C.F.F. à Corsy. Conversion
2. Birbaum, Victor, employé aux C.F.F. en Rochella

Les publications ont eu lieu à Belmont le 21 mars à Pully et à Savigny le 22 mars et à Château d'œx le 23 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le dix sept avril mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage de Belmont, de Pully de Savigny et de Château d'œx

Les époux :

Alice Mottier
Eds Mottier

Les témoins :

Birbaum Victor
Lecaulte René

L'officier de l'état civil :

W. Müller

Communiqué aux Etats civils de Château d'œx, de Savigny, et de Pully, le 14 avril 1922.

Registre des mariages A.

N^o 8
Moënoz-ChiventPar devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :
1. Moënoz, Victor-Marcel, célibataire, mécanicien

originaire de Pully, domicilié à Pully, né à Lausanne, le dix neuf mars

mil huit cent quatre vingt dix huit fils de Victor-Auguste Moënoz et de Wilhelmine, née Pfister, à Pully;

2. Chivent, Gabrielle-Louise, célibataire, vendeuse,

originaire de Bonvillars et de Prilly, domiciliée à Lausanne, née à Lausanne, le premier décembre

mil huit cent quatre vingt quinze, fille de Charles-Louis-François Chivent, et de Marie-Louise, née Chapuis, à déce'dés

Comme témoins :

1. Bolomey, Maurice, mécanicien, à Paudex.
2. Moënoz, William, employé de Banque à Zurich

Les publications ont eu lieu à Pully, Lausanne et Prilly, le 15 mars et à Bonvillars, le 16 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le quinze avril mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage de Pully, de Lausanne, de Prilly et de Bonvillars.

Les époux :

M^{me} Moënoz Gabrielle
Moënoz Marcel

Les témoins :

W. Moënoz
M^{re} Bolomey

L'officier de l'état civil :

A. Mulliquet

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 9
Reymond-Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond, Paul-Louis, célibataire,
instituteur,

originaire de l'Abbaye et du Chenils domicilié à
Métières né à
Lausanne le trente décembre

mil huit cent quatre vingt dix sept — fils de
Louis-Albert Reymond, à Lausanne et de
Frida, née Keller, décédée;

à
2. Dupont, Juliette-Angèle, célibataire, lingère,

originaire de Sully, domiciliée à
Sully, née à
Sully, le vingt un avril

mil huit cent nonante neuf — fille de
Paul-Charles Dupont et de
Justine, née Berthel
à Sully.

Comme témoins :

1. Dupont, Paul-Charles, vigneron, à Sully
2. Fabre, Louis, boulanger, à Sully.

Les publications ont eu lieu à Métières, Brassus, l'Abbaye
le 17 mars et à Sully, le 18 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt huit avril mil neuf cent
vingt deux.

Pièces déposées :

Certificat de publication,
autorisation de célébrer
le mariage de l'Officier de
l'état civil de Métières.

Les époux :

Juliette Reymond
Paul Reymond.

Les témoins :

Dupont Paul
Fabre

L'officier de l'état civil :

W. Milliguet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Communiqué aux États civils
de l'Abbaye, du Chenils et de
Métières, le 2 mai 1922.

Registre des mariages A.

N^o 10

Belet-Ferret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Belet, Benjamin, Louis, célibataire, agriculteur**

originaire de Mont sur Lausanne domicilié à Mont sur Lausanne
Mont sur Lausanne né à Mont sur Lausanne le premier juin
mil huit cent quatre vingt huit fils de
Belet, Louis Benjamin et de
Lucie, née Meylan, sa femme,
 au Mont sur Lausanne;

2. **Ferret, Emma-Jeanne-Hélène, célibataire ménagère,**

originaire de Pully domiciliée à Pully
Pully née à Pully le dix huit octobre
mil huit cent quatre vingt quatorze fille de
Ferret Charles-Louis et de
Charlotte-Julie, née Berger, sa femme, tous deux
 à décédés.

Comme témoins :

1. **Alexandre Birrel, commis C. F. F. au Mont sur Lausanne**
 2. **César Belet, agriculteur Mont sur Lausanne.**

Les publications ont eu lieu au Mont, le 30 mars et à Pully, le
30 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le vingt neuf avril mil neuf
cent vingt deux.

Pièces déposées :
 Un certificat de publication
 autorisation de célébrer le
 mariage de l'officier de l'état
 civil de Romanel.

Les époux :
Belet Benjamin
Belet Emma

Les témoins :
Dore
Belet César

Communiqué à l'état de Pully
 le 3 mai 1922.

L'officier de l'état civil :
A. Milliquet

N^o 11
Chomety-Merminod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chomety, Louis, veuf de Chomety, né Merminod
Lina-Valentine, des le 30 novembre 1920, jardinier

originaire de Plainpalais, (Genève) domicilié à Pully né à

Plainpalais le onze février

mil huit cent septante huit fils de

Bernard Chomety et de

Césarine, née Dupont, décédés;

2. Merminod, Marie-Alice, célibataire, sans profession,

originaire de la France domiciliée à Pully née à

Paris, 8^{ème} arrondissement le quatorze février

mil huit cent quatre vingt dix sept fille de

Marc-Henri-Edouard, Merminod, et de

Olita, née Monod, décédés.

Comme témoins:

1. John Lavanchy, chauffeur, Pully.

2. Louis Barbet, mayeur Pully.

Les publications ont eu lieu à Pully, le 4 avril, de Plainpalais le 5 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le six mai mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés
Acte de décès de Chomety Lina-Valentine, Actes de décès des père et mère de la fiancée,
Promesse de mariage.

Actes de publication de mariage de Pully et de Plainpalais
Certificat de capacité matrimoniale
Autorisation du département J. E. P.

Communiqué à l'état civil de Genève et à la chancellerie le 10 mai 1922.

Les époux :

Louis Chomety
Marie Chomety
Louis Barbet

Les témoins :

John Lavanchy
Louis Barbet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du 27.5.1922 le Département de Justice et Police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'Acte ci-dessus en ce sens que la fiancée doit être désignée comme étant originaire de Essertines-s-Bolle et non pas de nationalité française.

Pully, le 2 avril 1922
L'Officier de l'Etat Civil
[Signature]


Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 12
Serra-Palaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Serra, Etienne-Félicien - Michel, célibataire,
Chef de Bureau Postal,

originaire de Paudex, domicilié à

Paudex, né à

Paudex, le neuf juin

mil huit cent septante cinq, fils de

Serra Bernard, et de

Louise, née Uberlino, décédés;

à

2. Palaz, Elise - Thaline, célibataire,
Sténo-dactylographe

originaire de Rieux et de Lutry, domiciliée à

Lausanne, née à

Rieux, le quatre novembre

mil huit cent quatre vingt six, fille de

Charles-François Palaz, décédé, et de

Sophie, née Paritad,

à Lausanne.

Comme témoins :

1. F. Palaz, représentant, Lausanne.

2. H. Serra, f. post. postal Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Paudex et à Lausanne, le 26
avril, à Lutry et à Rieux, le 27 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dully, le dix mai mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage
de Paudex de Lausanne, de Lutry
et de Rieux.

Les époux :

Etienne Serra
Elise Serra

Les témoins :

F. Palaz
H. Serra

L'officier de l'état civil.

[Signature]

Communiqué aux Etats civils de
Lausanne Lutry et de Dully
le 12 mai 1922.

Registre des mariages A.

N^o 13
Lavanchy-Fiattini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavanchy, Henri-Auguste, célibataire, employé
aux C. F. F.originaire de Lutry et de Montpreveyres — domicilié à
Paudex, — né àPaudex, — le deux février —
mil huit cent nonante six, — fils deLouis, Lavanchy, — et de
Fanny-Cécile, née Bugnion, —à
2. Fiattini, Juliette-Rose, célibataire, ménagèreoriginaire de Ameno, (Novare, Italie), — domiciliée à
Lutry, — née àLutry, — le dix sept janvier —
mil neuf cent un — fille deGiuseppe Fiattini — et de
Thérèse, née Giakki, —
à Lutry.

Comme témoins :

1. Chappuis Marcel, secrétaire municipal Paudex.
2. Charles Domenjoz, empl. S. Y. Pully.

Les publications ont eu lieu à Paudex, le 18 février, à Lutry et à
Montpreveyres, le 20 février et en Italie, dans le courant
du mois de février 1922.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pully, le dix neuf mai mil neuf cent vingt
deux.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,
Acte de naissance de la fiancée,
Permis de domicile de la fiancée,
Promesse de mariage,
Actes de publications de mariage
de Paudex, de Lutry et de
Montpreveyres,
Certificat de capacité matrimoniale,
Autorisation du Département J. N. P.
Communiqué aux États civils de
Lutry, Pully et à la Chancellerie
le 21 mai 1922.

Les époux :

Lavanchy Henri
Lavanchy Juliette

Les témoins :

Chappuis Marcel,
Charles Domenjoz

L'officier de l'état civil :

W. Müller

Registre des mariages A.

N° 14
Maget-Schnell

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 28 avril 1941 déclaré définitif et exécutoire le 20 mai 1941, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit, le 9 juin 1941

L'Officier de l'Etat civil :

Dⁿⁱ Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maget, Charles-André-Samuel, célibataire, commerçant,

originaire de l'Isle, domicilié à Pully, (Chamblandes), né à Lausanne, le sept avril

mil huit cent quatre vingt six, fils de Edouard-Jules-Louis Maget, et de Anna-Maria-Elise, née Matti, décédée;

2. Schnell, Suzanne-Delphine, célibataire, Professeur au Conservatoire de Musique,

originaire de Berne, (Ville), domiciliée à Pully, (Avenue des Cerisiers), née à Neuilly, (Seine, France), le vingt trois décembre

mil huit cent huitante huit, fille de Schnell, Maurice, et de Gabrielle-Amélie-Valentine, née Romain, à Pully.

Comme témoins :

- 1. Maurice Schnell Architecte Pully.
- 2. Constant Bouloz, commerçant Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Pully, le 10 juin, à Berne, le 12 juin, et à l'Isle, le 13 juin 1941.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le huit juillet mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,
Acte de naissance de la fiancée,
Promesse de mariage,
Actes de publication de mariage de Pully, de Berne et de l'Isle.

Les époux :

Suzanne Maget-Schnell
Charles-André-Schnell

Les témoins :

M. Bouloz
M. Schnell

L'officier de l'état civil :

A. Billigoud

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'Etat civil de l'Isle et de Berne le 10 juillet 1941.

Registre des mariages A.

N^o 15
Cathélaux-Delisle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cathélaux, Jean, célibataire, serrurier,

originaire de Noville et Ormont-dessous, domicilié à
Pully, né à

Crébelley, rière Noville, le quatre décembre

mil huit cent quatre vingt dix sept fils de
Louis-Emile, Cathélaux, à Crébelley, et de
Lina, née Huber, décédée;à
2. Delisle, Louise-Emma, célibataire, garde-
malade,originaire de Froideville, domiciliée à
Lausanne, (Clinique Infantile), née à
Saillens, le premier janviermil huit cent quatre vingt treize fille de
Marc-Henri-Louis Delisle, et de
Emma, née Siterens, décédée;

à

Comme témoins :

1. E. Dupont, ancien buraliste postal Pully
2. D. Rouard, tenancier du Prieuré, Pully.

Les publications ont eu lieu à Pully, le 27 juin, à Lausanne, à
Froideville, Ormont-dessous, Noville, le 28 juin 1922.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pully, le vingt un juillet mil neuf cent
vingt deux.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage
de Pully, de Lausanne, de
Froideville, de Ormont-dessous
et de Noville.

Les époux :

Cathélaux Jean
Cathélaux Louise Emma

Les témoins :

E. Dupont
D. Rouard

L'officier de l'état civil :

P. Michéquel

Communiqué aux États civils de
Villeneuve, Ormont-dessous, Poliez
le Grand Lausanne, le 23 juillet 22.

Registre des mariages A.

N° 16

Rothen-Varrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Rothen, Charles-Julien, célibataire, employé aux C.F.F.**originaire de Guggisberg, (Berne), domicilié à
Pully, rue du Jura 10, né à
Pully, le seize novembremil huit cent quatre vingt dix huit — fils de
Rothen, Charles, décédé, — et de
Louise-Marthe, née Regamey,
à Pully;2. **Varrin, Juliette-Catherine, célibataire, cuisinière,**originaire de Courgenay, (Berne), domiciliée à
Pully, rue du Jura 10, née à
Courtellette, (Berne) le dix sept novembre
mil neuf cent deux, — fille deJules-Emile-Joseph, Varrin, décédé — et de
Honorine-Catherine, née Chételat
à Courtellette.

Comme témoins :

1. **Cerutti Pierre, empl. C.F.F. Lausanne**
2. **Bovard Benjamin, empl. C.F.F. Lausanne**

Les publications ont eu lieu à Pully, le 5 juillet, à Guggisberg et
à Courgenay, le 6 juillet 1922.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pully, le vingt six juillet mil neuf cent
vingt deux.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,
Acte de naissance de la fiancée,
Autorisation légalité de la mère
de la fiancée,
Promesse de mariage,
Actes de publication de mariage
de Pully, de Guggisberg et de
Courgenay.Communiqué aux États civils de
Guggisberg et Courgenay le 28 juillet
1922.

Les époux :

Rothen Charles
Juliette Rothen

Les témoins :

Cerutti Pierre
Bovard Benjamin

L'officier de l'état civil :

W. Milliquet

Registre des mariages A.

N^o 17
Auberson-Jaccaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Auberson, Auguste-Héli, célibataire
agriculteur,

originaire de Essertines sur Yverdon et Gressy — domicilié à
Pully — né à

Essertines — le neuf novembre —
mil neuf cent — fils de

Auberson Numa — et de
Marie, née Babey,

deceased;

2. Jaccaud, Rosa, célibataire, ménagère,

originaire de Montaubion-Chardonney et Villars-Tiercelin — domiciliée à
Lausanne — née à

Chardonney — le vingt août —
mil huit cent quatre vingt dix sept — fille de

Louis Jaccaud et de Jenny, née Lechaire

à Villars-Mendraz

Comme témoins :

1. Blaser, Alfred, fromager à Pully

2. Jaccaud Aline, ménagère à Villars-Mendraz

Les publications ont eu lieu à Pully, le 30 juin, à Essertines,
à Montaubion-Chardonney, à Villars-Tiercelin,
à Lausanne, le 5 juillet et à Gressy, le 6
juillet 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt neuf juillet mil
neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
Acte de naissance du fiancé
Promesse de mariage,
Actes de publication de
Pully, de Essertines, de
de Montaubion-Chardonney
de Villars-Tiercelin, et de
Lausanne, du 5 juillet
et de Gressy du 6 juillet 1922

Communiqué aux États civils de
Yverdon, St-Lierges, Bollens,
Lausanne et Belmont sur
Yverdon, le 31 juillet 1922

Les époux :

Auberson Héli

Auberson Rosa

Les témoins :

Alfred Blaser

Jaccaud Aline

L'officier de l'état civil :

A. Milliquet

Registre des mariages A.

N° 18

Midi-Verrey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Midi, Paul Roger**, célibataire, voyageur de commerce, _____originaire de **Reims, (France)**, _____ domicilié à
Pully, (Chamblandes-dessus), _____ né à
Kreuzlingen, (Churgovie) le quinze août _____
_____ mil huit cent quatre vingt douze, _____ fils de
Midi, Paul, _____ et de**Paulina, née Späni**, _____
à **Lausanne**;2. **Verrey, Hélène-Léile**, célibataire, sans profession, _____originaire de **Lausanne, Vevey et Corsier**, _____ domiciliée à
Pully, (Chamblandes-dessus), _____ née à
Mulhouse _____ le onze avril __________ mil huit cent quatre vingt deux; _____ fille de
Jacques-Louis-David Verrey, décédé _____ et de
Laure, née David, à Pully, _____
à _____

Comme témoins :

1. **Probst René** Juge de Paix à **Genève** Algérie _____
2. **Probst Suzanne** sans profession **Genève** Algérie _____Les publications ont eu lieu à **Pully**, le 11 juillet, à **Lausanne**, le
12 juillet, à **Vevey**, le 13 juillet, à **Corsier**, le 14 juillet
et à **Reims**, dans le courant du mois de juillet 1922.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.**Pully**, le sept août mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,
Acte de naissance de la fiancée,
Permit de domicile du fiancé,
Promesse de mariage,
Actes de publication de mariage
de **Pully, Lausanne, Vevey, Corsier**
et de **Reims**.
Certificat de capacité matrimoniale
Autorisation du Département de J. & P.
Communiqué aux États civils de
Lausanne, de Vevey, de Corsier et à la
Chancellerie le 9 août 1922

Les époux :

Midi
L. Midi

Les témoins :

Suzanne Probst

L'officier de l'état civil :

W. H. H. H.

Registre des mariages A.

N^o 19
Panchaud
Kenzelin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Panchaud, Eugène Henri célibataire emp.
C.F.F.

originaire de Poliez le Grand domicilié à
Belmont surully né à
Belmont le vingt quatre juin
mil neuf cent fils de

Panchaud Henri et de
Marie-Louise née Dolomey à Belmont

2. Kenzelin, Marie-Laure

originaire de Boufol domiciliée à
Belmont née à
Boufol le dix neuf mars
mil huit cent nonante six fille de

Kenzelin, François, décédé et de
Constance née Gramatte à
à Boufol

Comme témoins :

1. Milliquet Allysse, Juge de Paix Pully
2. Vaney, Edouard, Propriétaire S. J. Pully

Les publications ont eu lieu à Belmont le 3 août, à Poliez le
Grand, le 4 août et à Boufol le 3 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le vingt neuf juillet mil neuf cent
vingt deux.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Actes de publication de Belmont
Poliez le Grand et Boufol.

Les époux :

Laure Panchaud.
Eugène Panchaud

Les témoins :

M. Milliquet
E. Vaney

L'officier de l'état civil :

M. Milliquet

Communiqué aux États Civils de
Poliez le Grand et Boufol le
vingt neuf juillet 1922.

Registre des mariages A.

N^o 20
Paget-Singy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paget, François Charles.

originaire de Sainte Croix — domicilié à
 Pully, Rue du Midi 3. — né à
 Châtelain rue Forel le vingt cinq septembre —
 mil huit cent nonante neuf — fils de
 Constant-Edmond, Paget, décédé. — et de
 Yenny née Paget à Pully.
 à Pully.

2. Singy, Germaine Françoise.

originaire de Misery et Corsallettes "Tribourg, — domiciliée à
 Lausanne Av. du Léman 54. — née à
 Misery — le neuf mars —
 mil neuf cent deux — fille de
 Louis-Alexis Singy — et de
 Bertha née Carrel décédée.
 à

Comme témoins :

1. Picard Emile manoeuvre Pully —
 2. Paget Albert voyageur de commerce Pully —

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19 juillet, St Croix le
 18 juillet, Corsallettes le 20 juillet Misery le 20 juillet.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt six août mil neuf cent
 vingt deux.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
 Acte de naissance de la fiancée
 Promesse de mariage
 Acte de publication de
 Lausanne, St Croix, Corsallettes
 Misery.

Les époux :

F. Paget
 François Paget

Les témoins :

Emile Picard
 Paget Albert

L'officier de l'état civil :

Mulliquet

Communiqué aux Etats Civils de
 St Croix, de Courbion le 28 juillet
 1922.

Registre des mariages A.

N^o 21
Dupraz-Malherbe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupraz, Robert-Benjamin

originaire de Culeus / Echallens — domicilié à
Pully Av. du Virage — né à
le six août

— mil huit cent quatre vingt dix huit — fils de
Louise, Nelly, Lina Dupraz à Pully — et de

à

2. Malherbe, Alice-Marguerite.

originaire de Chavornay — domiciliée à
Grandvaux — née à

Lussemb villa Bellaria Epinettes le vingt neuf janvier
— mil neuf cent — fille de

Ernest Malherbe — et de
Adèle, née Guinoud sa femme à Grandvaux

à

Comme témoins :

1. Ed. Foretay, secrétaire municipal, Pully.

2. Ed. Moudon instituteur, Pully.

Les publications ont eu lieu à Pully le 14 août 1922. Chavornay
le 15 août et Grandvaux le 16 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le huit septembre mil neuf cent
vingt deux.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Acte de publication de Pully
Chavornay et Grandvaux.

Les époux :

R. Dupraz
A. Dupraz.

Les témoins :

Ed. Foretay
Ed. Moudon

L'officier de l'état civil :

M. Minjuel

Communiqué aux États civils de
Chavornay et Pully le 10 sept 22

Registre des mariages A.

N^o 22
Michel-Piccard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel, Paul, célibataire, dessinateur,

originaire de Ringgenberg, (Berne) domicilié à
Sully, né à
Kerens le quatre novembremil neuf cent fils de
Michel, Paul, et de
Victoria-Frédérica, dite Emilie, née Rikli
à Sully;

2. Piccard, Susanne-Elise, célibataire, couturière,

originaire de Lutry et Grandvaux domiciliée à
Sully, née à
Sully, le onze février
mil neuf cent fille deEdouard Piccard, décédé et de
Elise, née Cros, à Sully.
à

Comme témoins :

1. Michel, Paul, employé aux C.F.F. à Sully,
2. Maeder, Mercedes, couturière à Puchy,Les publications ont eu lieu à Sully, le 14 août, à Lutry et à
Ringgenberg, le 15 août et à Grandvaux, le 16 août 1922Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sully, le neuf septembre mil neuf cent vingt
deux

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,
Acte de naissance de la fiancée,
Promesse de mariage,
Actes de publication de mariage,
de Sully, de Lutry, de Ringgenberg
et de Grandvaux.

Les époux :

Michel
S. Michel

Les témoins :

Michel
M. Maeder

L'officier de l'état civil :

M. Milliquet

Communiqué aux états civils de Lutry,
de Ringgenberg et de Sully, le 10
septembre 1922.

Registre des mariages A.

N^o 23
Baud-Baud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baud, Jules-Marius-Frédéric, divorcé de Baud,
née Tache, dët le 7 avril 1916, mécanicien-électricien,originaire de Gimel, domicilié à
Pully, Chamblandes-dessus, (Kiant Séjour), né à
Lausanne le trois marsmil huit cent quatre vingt quatorze, fils de
Marius-David Baud et de
Clélie née Schmid.à
2. Baud, née Tache, Henriette-Louise, divor-
cée de Baud, Jules-Marius-Frédéric, dët le 7 avril
1916, ménagère,originaire de Gimel, domiciliée à
Pully, Chamblandes-dessus, (Kiant Séjour), née à
Pully, le huit juilletmil huit cent quatre vingt quatorze fille de
Jean-Jules-Alexandre Tache et de
Jeanne, née Dornes, à Pully.

Comme témoins :

1. Rose Candaux, ménagère, Pully.

2. R. Golay employé C.F.F. Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pully, le 26 juin et à Gimel, le
27 juin 1922.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pully, le vingt un septembre mil neuf
cent vingt deux.

Pièces déposées :

Acte de divorce des fiancés,
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage
de Pully et de Gimel.

Les époux :

Baud
Baud

Les témoins :

Rose Candaux,
R. Golay.

L'officier de l'état civil :

Mullin

Communiqué l'état civil de Gimel,
le 28 avril 1923.

Registre des mariages A.

N^o 24

Gorjat - Haldi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gorjat Eugène William**, divorcé de Gorjat, né à **Sucrates, Elsa-Louise-Henriette**, dès le 26 décembre 1919, jardinier, originaire de **Lutry et de Villette**, domicilié à **Taudex**, né à **Taudex**, le vingt trois avril mil huit cent quatre vingt deux, fils de **François-Louis Gorjat** et de **Louise-Lina, née Blanc**, à Taudex;

à

2. **Haldi, Sophie-Louise**, citataire, couturière, originaire de **Gellenay, (Berne)**, domiciliée à **Pully**, née à **Pully**, le vingt cinq septembre, mil neuf cent fille de **Christian, dit Charles Haldi, décédé** et de **Sophie-Louise, née Saget**, à Pully.

Comme témoins :

1. **Aug. Junod**, coiffeur, Pully.

2. **Ulysse Milliquet** Juge de Paix, Pully.

Les publications ont eu lieu à **Pully**, le 25 avril, à **Taudex**, le 26 avril à **Saanen, Lutry et Villette**, le 27 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt trois septembre mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :
 Acte de divorce du fiancé,
 Acte de naissance de la fiancée,
 Promesse de mariage,
 Actes de publication de mariage de Pully, de Saanen, de Lutry et de Villette.

Les époux :
E Gorjat
E Gorjat

Les témoins :
Aug. Junod
U. Milliquet

L'officier de l'état civil :
U. Milliquet

Communiqué aux Etats Civils de
 Saanen, Lutry et Villette Pully
 28 avril 1922.

Registre des mariages A.

N^o 25
Vetterli-Fassler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vetterli, Konrad, célibataire, manoeuvre,

originaire de Kaltentach, (Hagenhausen, Thurgovie), domicilié à
Pully, né àHiltwilten, (Thurgovie) le trois juillet
mil huit cent nonante huit fils deVetterli Konrad, décédé, et de
Yerena, née Kiburtz, à Herden;à
2. Fassler, Maria-Heidwig,originaire de Schellenberg, (Liechtenstein) domiciliée à
Pully, née àSchellenberg le trois septembre
mil neuf cent un fille deJean-Georges Fassler, à Schellenberg et de
Louise, née Hoblwend, décédée.

à

Comme témoins :

1. Rudolf Césari, manoeuvre, Pully.
2. Ernest Eberhard, volontaire Pöschpöschel.

Les publications ont eu lieu à Pully le 30 août, à Kaltentach
le 14 septembre et dans le Principauté de Liechten-
stein, dans le courant du mois de septembre 1922.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pully, le vingt six septembre mil neuf
cent vingt deux

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,
Acte de naissance de la fiancée,
Permit de domicile des fiancés,
Promesse de mariage,
Actes de publication de mariage
de Pully, de Kaltentach et de
Schellenberg.

Les époux :

Vetterli Konrad.
Heidwig Vetterli

Les témoins :

Rudolf Césari
Ernest Eberhard

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Communiqué à l'état civil de Wagon
hausen et à la chancellerie le 28 août
1922

Registre des mariages A.

N^o 26

Fornerod-Duding

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fornerod, Chienne-Frédéric, divorcé de Joséphine, Éliette Fornerod, née Pugin, des le 10 juin 1921, cultivateur de pierres

originaire de Somdidiès, domicilié à

Pully, né à

Somdidiès le vingt neuf décembre

mil huit cent cinquante, fils de

Fornerod, Nicolas, et de

Marie-Josette, née Morand, décédée,

à
2. Duding, Marie-Antonie-Florentine, célibataire ménagère,

originaire de Riaz, (Fribourg), domiciliée à

Pully, née à

Riaz, le quatorze novembre

mil huit cent soixante, seize, fille de

Alexandre-Alfred-Casimir, Duding, à Riaz et de

Julie-Lucie, née Mathey, décédée.

à

Comme témoins :

1. Borgeaud, Auguste, fils, agriculteur à Pully,

2. Ador, Auguste, ancien facteur, au Port de Pully,

Les publications ont eu lieu à Pully le 12 septembre, à Somdidiès le 13 septembre et à Riaz le 14 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt huit septembre mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

Acte de divorce du fiancé,

Acte de naissance de la fiancée,

Promesse de mariage,

Actes de publications de mariage

de Pully, de Somdidiès et de

Riaz.

Les époux :

Frédéric Fornerod

Marie Fornerod

Les témoins :

A. Borgeaud

Auguste Ador

L'officier de l'état civil :

A. Millegret

Registre des mariages A.

Form. 2.

N° 27

Berthoud-Kaufmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berthoud, Fernand-Alois, célibataire, hôtelier,

originaire de Soragny, (Haute Savoie, France), domicilié à Pully, né à Pully,

le vingt deux Janvier

mil huit cent quatre vingt dix sept fils de Berthoud Emile, décédé

et de Jeanne-Joséphine, née Jacquier

à Pully. Kaufmann, Bertha-Madeleine,

originaire de Coire et de Camins, (Grisons), domiciliée à Lausanne, avenue Bergeries 42, née à Lausanne,

le deux mars

mil neuf cent fille de Kaufmann, Rodolphe

et de Bertha, née Métry, à Lausanne

Comme témoins :

- 1. G. Perrin, cout. typog., Lausanne
- 2. C. Domenjod, empl. à Pully.

Les publications ont eu lieu à Pully et à Lausanne, le 31 juillet, à Coire et à Camins, le 1^{er} août et à Soragny, le 2 août 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le sept octobre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés,
- Permis de domicile des fiancés,
- Promesse de mariage,
- Certificat de capacité matrimoniale,
- Autorisation du Département de Justice et Police,
- Actes de publication de mariage de Pully, de Lausanne, de Coire de Camins et de Soragny.
- Communiqué aux états civils de Coire et Camins, Lausanne et à la Chaux-de-Fonds le 28 avril 1923.

Les époux :

A. Berthoud
B. Berthoud.

Les témoins :

G. Perrin
C. Domenjod.

L'officier de l'état civil :

A. Milliquet

Registre des mariages A.

N^o 28
 Faucher
 et Delapierre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Faucher, Eugène-Maurice, célibataire**
 agriculteur,

originaire de Fleurier et de Genève _____ domicilié à
 Pully, (Rosières) _____ né à
 Pully, _____ le quatorze mars

_____ mil huit cent quatre vingt dix sept fils de
 Joseph-Henri Faucher _____ et de
 Ernestine-Emilie-Charlotte-Julia, née Schaffroth
 à la Rosière ;

2. **Delapierre, Marie-Louise, célibataire,**
 sans profession,

originaire de Gilly, (Vaud), _____ domiciliée à
 Pregny, (Genève), _____ née à
 Verbois _____ le vingt quatre avril

_____ mil huit cent quatre vingt quatorze fille de
 Delapierre Albert, _____ et de
 Marie-Hélène, née Beyer
 à Pregny

Compte témoins :

1. Sack Chéodore, éditeur à Lausanne _____
2. Faucher Ernest, agronome à Pully _____

Les publications ont eu lieu à 10 octobre, à Fleurier, le 11 octobre
 à Gilly et à Pregny, le 12 octobre et à Genève,
 le 13 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt cinq octobre mil neuf
 cent vingt deux.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Promesse de mariage,
 Actes de publication de Pully,
 de Fleurier, de Genève, de
 Pregny et de Gilly.

Les époux :

Eugène Faucher -
 Marie-Louise Faucher

Les témoins :

Th. Sarrasin
 E. Faucher

L'officier de l'état civil :

Ch. Milliet

Registre des mariages A.

N° 29
Paget et
Milliquet

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paget, Albert - Constant, célibataire,
représentant de commerce,

originaire de Ste Croix _____ domicilié à
Pully, rue du Midi 3 _____ né à
Pully _____ le seize janvier _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de
Constant - Edmond Paget, décédé _____ et de
Jenny, née Paget, _____
à Pully _____

2. Milliquet, Héloïse - Sophie, célibataire
ménagère,

originaire de Pully _____ domiciliée à
Pully _____ née à
Lausanne _____ le cinq avril _____

_____ mil neuf cent quatre _____ fille de
Milliquet, Gilbert _____ et de
Anna, née Thonney _____
à Pully _____

Comme témoins :

1. Milliquet Gilbert, vigneron à Pully _____
2. Hugonet Auguste, manoeuvre à Pully _____

Les publications ont eu lieu à Pully, le 23 octobre et à
Ste Croix, le 24 octobre 1922 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt trois novembre mil
neuf cent vingt deux _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Consentement des parents
de la fiancée.
Actes de publication de
Pully et de Ste Croix.

Les époux :

Paget Albert
Héloïse Paget.

Les témoins :

Gilbert Milliquet
Hugonet Auguste

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Communiqué à l'état civil de
Ste Croix le 28 avril 1923.

Par jugement du Tribu-
-nal de Lausanne, rendu
le 17 décembre 1925, dit au
définitif et exécutoire le
25 février 1926, le mariage
interdit ci - contre a été dissous
par le divorce. Le Tribu-
-nal a fixé à un an de
le 25 février 1926 le délai
pendant lequel l'époux
coupable ne pourra se
remarier; a conféré à la
mère l'exercice de la puis-
-sance paternelle pour son enfant
Roger - Albert.

Inscrit le 27 février 1926
L'officier de l'état civil:
Did Dupont

Registre des mariages A.

N^o 30
Bertholet-Duport

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Bertholet, Robert. Ané célibataire*

originaire de *Rougemont* domicilié à
Pully (Sautèze) né à
Rougemont le *vingt deux octobre*

mil huit cent quatre vingt seize fils de
Aloïs Charles Auguste décédé et de
Louise née Saugy à Pully.

à
2. *Duport, Olga Charlotte célibataire*

originaire de *Pully* domiciliée à
Pully née à
Pully le *onze septembre*

mil neuf cent fille de
Charles Henri Duport à Pully et de
Léonie - Sophie Duport née Darbey, décédée

Comme témoins :

1. *Ch. Duport agriculteur Pully*
2. *Ch. Bertholet contremaître Valdahorn, Doubs, France.*

Les publications ont eu lieu à *Pully* le *3 novembre* et à *Rougemont* le *3 novembre 1922.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le *vingt neuf novembre mil neuf*
cent vingt deux.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Acte de publication de mariage
de Pully et Rougemont.

Les époux :

Olga Bertholet
Robert Bertholet

Les témoins :

Ch. Duport
Bertholet

L'officier de l'état civil :

A. Milligues

Communiqué à l'état civil de Rougemont le 28 avril 1923.

Registre des mariages A.

N^o 31
Mouri-Marguerat

Par jugement du Tribunal
du district de Lausanne
rendu le 21 février 1924,
déclaré définitif et exécutoire
le 3 mai 1924, le mariage
inscrit ci - contre a été
dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à
deux ans, le délai pendant
lequel l'époux ne pourra
contracter un nouveau
mariage.

Inscrit, sur communica-
tion du Département de
Justice et Police, le 13 juin
1924.

L'officier de l'état civil:
Ed. Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mouri, Christian, veuf de Muri née Mingard —
Emma née le 7 avril 1922.

originaire de Seltigen (Berne) — domicilié à

Pully — né à

Stettlen (Berne) — le douze février

— mil huit cent septante cinq — fils de

Jacob Muri — et de

Elisabeth née Zimmermann à Stettlen Berne —

à —

2. Marguerat, Sophie Jeanne célibataire

originaire de Lutry — domiciliée à

Neuchâtel (Vieux Châtel 29) — née à

Neuchâtel — le premier avril

— mil huit cent septante neuf — fille de

Jules Marguerat à Neuchâtel — et de

Louise Fanny née Gris, décédée.

à —

Comme témoins :

1. Ed. Foretay secrétaire municipal Pully —

2. François Borgeaud agriculteur Pully. —

Les publications ont eu lieu à Pully le 3 novembre, Gurzelen
Neuchâtel et Lutry le 4 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le cinq décembre mil neuf cent
vingt deux

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée

Acte de décès de Muri née Mingard

Emma —

Promesse de mariage —

Acte de publication de mariage

de Pully, Gurzelen Lutry et

Neuchâtel. —

Communiqué aux Etats Civils de

Gurzelen, Neuchâtel et Lutry

le 28 avril 1923.

Les époux :

Mouri Christian
Marguerat Sophie

Les témoins :

Ed. Foretay
Borgeaud François

L'officier de l'état civil :

A. Melleque

Registre des mariages A.

No 32

Diserens-Genet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Diserens, Charles, célibataire, vigneron,

originaire de Savigny, domicilié à
Paudex, né àPaudex, le deux avril
mil huit cent septante deux, fils de

Jaques-Auguste, et de

Jeannette, née Diserens, décédés,

2. Genet, Lydie, célibataire, ménagère,

originaire de Bex, domiciliée à
Paudex, née àLa Poste-Debbous, rière Bex, le douze décembre
mil huit cent septante huit, fille de

Abram-Francois Genet, et de

Marie-Amélie, née Moreillon, décédés,

à

Comme témoins :

1. H. Diserens, blanchisseur, Paudex.

2. Aug. Diserens, maçon, Paudex.

Les publications ont eu lieu à Paudex, et à Savigny le 6 novem-
bre et à Bex, le 7 novembre 1922.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pully, le neuf décembre mil neuf cent
vingt deux.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

Acte de naissance de la fiancée

Promesse de mariage.

Actes de publication de mariage

de Paudex, de Savigny et de

Bex.

Les époux :

Chr. Diserens.

Lydie Genet

Les témoins :

H. Diserens

Aug. Diserens.

L'officier de l'état civil :

A. Hülliguel

Communiqué aux Etats civils de
Savigny et Bex le 28 avril 1923.

Registre des mariages A.

No 33

Ravessoud, Siegrist

Par jugement du Tribunal du
District de Nyon rendu
en date du 4 nov. 1930, déclaré
définitif et exécutoire le 10 janvier
1931, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel l'époux
ne peut contracter un nouveau
mariage.

Inscrit, le 27 février 1931

L'Officier de l'Etat civil:

Louis Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ravessoud, Charles-Marcel, célibataire,
employé aux C. F.originaire de Pully et de Paudex, domicilié à
Pully, rue du Midi 3, né à
la Cléaux Moines, le vingt cinq octobremil huit cent quatre vingt dix neuf fils de
Charles-Justin Ravessoud, décédé, et de
Jenny-Louisa, née Jaton, à Pully;2. Siegrist, Rosa-Marie, célibataire, sans
profession,originaire de Vordenwald, (Argovie), domiciliée à
la Sarraz, née à
C. Clérens le vingt deux févriermil neuf cent trois fille de
Alfred-Jacob Siegrist et de
Louise-Charlotte, née Berger, à la Sarraz.

Comme témoins :

- M. Bolomey, contrôleur C. F. Lausanne
- G. Rudaz, charpentier Bèthusy

Les publications ont eu lieu à Pully, le 21, à Paudex, le 21, à la
Sarraz le 21 et à Vordenwald, le 22 novembre 1922.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pully, le 07^e décembre mil neuf cent
vingt deux.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage
de Pully, de Paudex, de la
Sarraz et de Vordenwald.
Autorisation des parents de
la fiancée.

Les époux :

Ravessoud Charles,
Ravessoud Rosa

Les témoins :

M. Bolomey,
G. Rudaz.

L'officier de l'état civil :

A. Hucquel

Communiqué aux Etats civils de
la Sarraz et Vordenwald le
28 avril 1923.

Registre des mariages A.

N^o 34

Gret - Gern

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gret, Charles-Maurice, célibataire

originaire de St Croix domicilié à
Pully (Chamblandes, La Montagnette) né à
Lausanne le onze marsmil neuf cent fils de
Maurice-François Gret et de
Henriette née Bossy
à Lausanne.

2. Gern, Rachel-Octavie, célibataire

originaire de Ebingen, district de Balingen (Wurtemberg) domiciliée à
Pully née à
Lignières, (Neuchâtel) le neuf marsmil huit cent nonante un fille de
Gern, Maria-Rosa, décédée. et de

à

Comme témoins :

1. Henri Dupont, menuisier, Pully.

2. François Novet agent de Police, Pully.

Les publications ont eu lieu à Pully de 9 novembre, St Croix le
11 novembre et à Ebingen (Wurtemberg) le 13 novembre 1922.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pully, le quatorze décembre mil neuf
cent vingt deux

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage
de Pully, St Croix, Ebingen.
Autorisation du département
de Justice et Police.

Les époux :

Gret
R. Gret

Les témoins :

Novet F
Dupont Henri

L'officier de l'état civil :

A. Millequel

Communiqué à l'état civil de
St Croix et à la Chancellerie
le 28 avril 1923.

Registre des mariages A.

N^o 35
Pasche-Etendu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche, Aimé célibataire

originaire de Ferlens domicilié à
Pully (Paudèze) né à
Farel (Lavaux) le quatre septembre
mil huit cent huitante deux fils de
Eugène Pasche et de
Henriette Pasche, née Gindroz, décédée.

à
2. Etendu, née Félix, Sophie veuve de Etendu
Alfred-Rodolphe Henri dès le 13 janvier 1922.

originaire de Chapelles sur Moudon domiciliée à
Lausanne (Cereaux 4) née à
Moudon le seize juin
mil huit cent soixante sept fille de
Félix-Louis-François et de
Marie-Madeline, née Bossel, décédée.

à

Comme témoins :

1. Charles Chollet, agriculteur, en Rochettes Belmont.
2. Louis Corday, agriculteur, à Pully.

Les publications ont eu lieu à Pully le 27 septembre, Lausanne
le 29 septembre, Ferlens le 29 septembre et à Chapelle le
29 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt trois décembre mil neuf
cent vingt deux.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de décès de Etendu Alfred-
Rodolphe Henri.
Promesse de mariage
Acte de publication de mariage
de Pully, Lausanne, Ferlens et
La Chapelle

Communiqué aux Etats civils de
Lausanne, St-Bierges Cron-la-Tête
le 28 avril 1923.

Les époux :

Aimé Pasche
S. Pasche

Les témoins :

Ch^x Chollet
L^s Corday

L'officier de l'état civil :

A. Milliquet

Le N^o 35
à la présente page est
celui de la dernière inscrip-
tion faite dans l'année
1922

Les deux doubles des présentes
registres sont conformes.

ce que nous certifions

Pully le 31 décembre 1922

L'officier de l'état civil

fr. Et. Milliquet

D^{id} Dupont

Registre des mariages A.

N^o 1
Viesel-Perrenoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viesel, Henri-Emile-Charles, célibataire. _____

originaire de Chardonnay Morges _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le premier mai __________ mil huit cent quatre vingt onze _____ fils de
Charles-Aldin Viesel, commissaire _____ et de
Julie Fanny née Martin à Lausanne _____
à _____

2. Perrenoud, Hermence-Sophie, célibataire. _____

originaire de Pont de Martel, La Sagne, La Rivine, La Chaux du Milieu ^(Neuchâtel) domiciliée à
Lausanne _____ née à
Aigle _____ le dix huit janvier __________ mil huit cent quatre vingt dix sept _____ fille de
Alfred Perrenoud, boucher en France _____ et de
Bertha Louise née Richard _____
à Lausanne. _____

Comme témoins :


1. Charles Viesel employé de commerce Lausanne. _____
2. Jacques Rieder, employé de commerce Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, aux Ponts de Martel, La Sagne,
La Rivine La Chaux du Milieu le 1^{er} et à Chardonnay
sur Morges le 2 décembre 1922. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pully, le dix huit janvier mil neuf cent
vingt trois _____

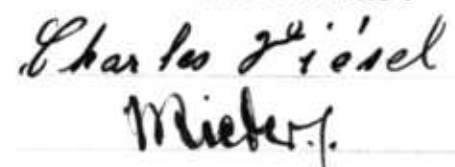
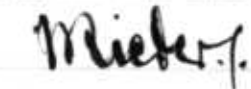
Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le
mariage de l'Officier d'Etat
Civil de Lausanne _____

Les époux :



Les témoins :

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

N^o 2
Bovey-Frommer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovey, Charles-Daniel, célibataire

originaire de Chameaz — domicilié à

Paudex — né à

Moudon — le douze janvier

— mil huit cent quatre vingt dix neuf — fils de

Emile Alexandre Bovey et Paudex — et de

Louise née Hofmann décédée —

à —

2. Frommer, Sylva-Gorgine-Yvonne, célibataire

originaire de Ste Croix — domiciliée à

Ste Croix — née à

Ste Croix — le vingt mai

— mil neuf cent — fille de

Jean Frommer — et de

Julie-Lilie née Gouthier —

à Ste Croix —

Comme témoins :

1. Victor Bovard vigneron, père, à Pully —

2. Victor Bovard vigneron fils, à Pully —

Les publications ont eu lieu à Paudex et Ste Croix, le 5 février
et à Chameaz le 6 février 1923.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pully, le vingt deux février mil neuf cent
vingt trois

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé —

Acte de naissance de la fiancée —

Promesses de mariage —

Acte de publication de mariage

de Paudex, Ste Croix et Chameaz

—

—

Communiqué aux états civils de

Donneloye et Chameaz le 28 avril 1923.

Les époux :

Bovey Charles

Bovey Sylva

Les témoins :

V. Bovard, Pasche

N. Bovard

L'officier de l'état civil :

A. Médiquet

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, rendu en
date du 10 juillet 1926 déclaré
définitif et exécutoire le 30
septembre 1926, le mariage ins-
crit ci-contre a été dissous par
le divorce en vertu de l'art 142

du C. l. S. Le Tribunal a confié
l'exercice de la puissance pater-

nelle à la mère pour l'enfant
Yvette-Marguerite-Lilie.

Inscrit le 8 octobre 1926

L'Officier de l'Etat-Civil :

L^{id} Dupont

Registre des mariages A.

N^o 3
Mottet - Bovelli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottet, Oscar Arnold, divorcé de Sergis Justine, dès le 30 janvier 1922, fonctionnaire aux C. F. F.

originaire de Orvin, (Jura Bernois), domicilié à Pully, (Avenue des Rades), né à Berne, le trente avril

mil huit cent quatre vingt, fils de Arnold Mottet, décédé et de Marie-Mélanie-Élise, née Jodry, à Pully,

à Pully, le 2. Bovelli, Marthe Adèle, divorcée de Vogel Fernand, dès le 4 mai 1920, ménagère,

originaire de Gächlingen, (Schaffhouse), domiciliée à Pully, née à Moutier, le sept janvier

mil huit cent nonante six, fille de Bovelli César Joachim, et de Wilhelmine, née Born,

à Lausanne,

Comme témoins :

1. Mouney, Oscar, foud. C. F. F. Lausanne
2. Goblet, Victor agent d'assurance Lotry

Les publications ont eu lieu à Pully, le 1^{er} février, à Orvin et Gächlingen, le 2 février 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt six février mil neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :

- Actes de divorce des fiancés,
- Promesse de mariage,
- Actes de publication de mariage de Pully, Orvin et Gächlingen.

Les époux :

Mottet.
B. Bovelli.

Les témoins :

O. Mouney
Victor Goblet

L'officier de l'état civil :

A. Milliet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux États Civils de Orvin, Gächlingen le 28 avril 1923

Registre des mariages A.

Form. 2.

N^o 4
Porchet-Bach

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Porchet**, Victor Emile, célibataire, magasinier

originaire de Corcelles-le-Yorat domicilié à

Pully (Montillier) né à

Pully le trente décembre

mil neuf cent fils de

Charles Porchet décédé et de

Julie née Cordery à Pully.

à
2. **Bach**, Tida, célibataire sans profession

originaire de Gessenay (Berne) domiciliée à

Pully (Montillier) née à

chez Jacob Hudisfin le premier novembre

mil huit cent cent quatre vingt dix fille de

Frederic Robert et de

Tida-Bertha, née Meyer veuve Karluri

à

Comme témoins :

1. Emile Piccard, manoeuvre, Pully.

2. Jean Milliquet, chauffeur, Pully.

Les publications ont eu lieu à Pully le 21 février à Saanen
le 24 février et à Corcelles-le-Yorat le 25 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le dix mars mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

Acte de naissance de la fiancée

Promesse de mariage

Acte de publication de mariage

de Pully, Saanen et de Corcelles

Communiqué aux Etats Civils de
Saanen et Rogoz le 28 avril 1923.

Les époux :

Porchet

Tida Porchet

Les témoins :

J Milliquet

Emile Piccard

L'officier de l'état civil :

J Milliquet

Registre des mariages A.

N^o 5
Favre - Cordey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Louis, célibataire, boulanger,

originaire de Savigny et de Forel — domicilié à

Pully — né à

Chêbles — le vingt deux avril —

mil huit cent quatre vingt dix — fils de

Favre Charles, à Pully, — et de

Julie, née Barraut, décédée;

2. Cordey, Yvonne, célibataire, Steno-dactylo

originaire de Savigny — domiciliée à

Pully — née à

Lausanne — le deux août —

mil neuf cent — fille de

Cordey Alexis, décédé — et de

Sophie-Louise-Augusta, née Morier

à Pully.

Comme témoins :

1. F. Foretay, agriculteur, Pully.

2. Bettler Gottfried chocolatier à Cbe.

Les publications ont eu lieu à Pully, le 21 à Forel et Savigny
le 25 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le dix sept mars mil neuf cent
vingt trois.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage,
Actes de publication de
mariage, de Pully, de Forel
et de Savigny.

Les époux :

L. Favre.
Yvonne.

Les témoins :

F. Foretay
Bettler-Gottfried

L'officier de l'état civil :

A. Molliquet

Registre des mariages A.

N^o 6
Cordey-Dusey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cordey, Albert-Julien, célibataire, employé
de commerce,originaire de Savigny — domicilié à
Pully — né àLausanne — le dix neuf novembre —
mil huit cent quatre vingt dix huit fils deCordey, Alexis, décédé — et de
Sophie-Louise-Augusta, née Morier —
à Pully —

2. Dusey, Yvonne-Marie, célibataire, caissière

originaire de Palézieux — domiciliée à
Lausanne — née àBoitel sur Pully — le neuf mai —
mil huit cent quatre vingt dix neuf fille deDusey, Charles-Frédéric — et de
Sophie, née Bütler, décédés —
à

Comme témoins :

1. F. Foretay, agriculteur, Pully. —
2. Bettler Gottfried chocolatier, Orbe.Les publications ont eu lieu à Pully, le 21, à Palézieux, le 24
à Savigny, le 25 et à Lausanne, le 26 février
1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pully, le dix sept mars mil neuf
cent vingt trois

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Actes de publication de
mariage de Pully, de Palézieux
et de Savigny et de Lausanne

Les époux :

Albert Cordey.
Yvonne Cordey

Les témoins :

F. Foretay.
Bettler Gottfried

L'officier de l'état civil :

W. Mellequet

Communiqué aux États civils de
Palézieux, Savigny et Lausanne
le 28 avril 1923.

N^o 7
Inäbnit-Riesterer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Inäbnit, Rudolf, veuf de Inäbnit, Rosina
des le 5 juin 1921

originaire de Grindelwald, domicilié à
Pully, né à
Grindelwald le quinze septembre
mil huit cent soixante six fils de
Inäbnit, Margarita et de

à
2. Riesterer, Elisa,

originaire de Obermünsterthal (Staufen, Duché de Bade) domiciliée à
Lausanne, rue Neuve 6, née à
Mülhouse le dix juillet
mil huit cent quatre vingt quatre fille de
Riesterer Genovefa et de

à

Comme témoins :

1. Hermann Rud. serrurier, Lausanne.
2. Inäbnit Merrier, propriétaire Pully.

Les publications ont eu lieu à Pully, le 7, à Lausanne, le 12
à Grindelwald, le 14 février et à Obermünsterthal
dans les mois de février et mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le dix neuf mars mil neuf cent
vingt trois

Pièces déposées :

Permis de domicile des fiancés,
Acte de décès de Inäbnit Rosina
Acte de naissance de la fiancée,
Promesse de mariage,
Actes de Publication de mariage
de Pully, de Lausanne, de
Grindelwald et de Obermunt-
terthal.

Les époux :

Rudolf Inäbnit
Elisa Inäbnit

Les témoins :

H. Hamon
M. R. Inäbnit

L'officier de l'état civil :

A. Melleque

Registre des mariages A.

N^o 8

Bonardo-Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonardo, Louis Bernard célibataire

originaire de Brosso (Turin Italie) domicilié à

Pully né à

Pully le quatorze septembre

mil huit cent quatre vingt dix neuf fils de

Bernard-Dominique Bonardo décédé et de

Marie Angélique née Fernex à Pully

à

2. Reymond, Marie Françoise

originaire de l'Abbaye et du Chenit domiciliée à

Pully (Rosiaz) née à

Pully le sept septembre

mil huit cent quatre vingt quatorze fille de

Henri Louis Reymond, décédé et de

Marie Aimée-Louise née Barbey à la Rosiaz

à

Comme témoins :

1. Henri Fernex vigneron Pully

2. Michel Fernex vigneron Pully

Les publications ont eu lieu à Pully le 9 novembre, à l'Abbaye

le 11 novembre et au Brassus le 11 novembre et en

Italie dans le courant du mois de novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le vingt-neuf mars mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

Acte de naissance de la fiancée

Autorisation de la mère du fiancé

Certificat de capacité matrimoniale

du Consulat d'Italie.

Autorisation du Conseil d'Etat

Promesse de mariage

Acte de publication de mariage de

Pully, du Brassus et de l'Abbaye.

Communiqué aux Etats civils de

l'Abbaye, Brassus et à la Chancel

le 28 avril 1923.

Les époux :

L. Bonardo.

Marie Bonardo

Les témoins :

Henri Fernex

Fernex Michel

L'officier de l'état civil :

A. Millequet

Registre des mariages A.

N^o 288
Gorjat - Sèchbaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gorjat, Constant-Louis-William, —
célibataire, commis aux C. F. F. —

originaire de Lutry et de Villetle, — domicilié à
Pully, — né à
Grandvaux — le vingt sept novembre
mil huit cent quatre vingt trois, — fils de
Gorjat, Constant — et de
Lucie-Sophie-Emma, née Barbey,
à Pully —

2. Sèchbaud, Wilma-Marguerite, célibataire
sans profession, —

originaire de Paudex et de Sullens — domiciliée à
Port de Pully, — née à
Port de Pully — le seize août
mil huit cent quatre vingt onze — fille de
Jules-Louis Sèchbaud, décédé — et de
Wilma, née Reymondin —
au Port de Pully. —

Comme témoins :

1. Ed. Foretaz, secrétaire municipal Pully —
2. Ch. Domenjoz, employé P. T. Pully —

Les publications ont eu lieu à Pully le 2 mars, à Paudex
le 3 mars, à Sullens, le 4 mars, à Lutry
et à Villetle, le 5 mars 1925 —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le trente un mars mil neuf
cent vingt trois —

Pièces déposées :
Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage, —
Actes de publication de mariage
de Pully, Paudex, Sullens,
Lutry et de Villetle. —

Les époux :
Marguerite Gorjat.
C. Gorjat

Les témoins :
Ed. Foretaz
Ch. Domenjoz

Communiqué aux Etats Civils de
Sullens, Lutry et Pully le 28 avril 23

L'officier de l'état civil :
A. Milliquet

Registre des mariages A.

No 10
Corbaz-Bolomey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corbaz, Armand-Georges, célibataire,
agriculteur,

originaire de Belmont sur Pulley, domicilié à
Belmont, né à
Belmont le dix sept mai

mil huit cent quatre vingt quinze fils de
Corbaz, Louis, et de
Adèle-Suzanne, née Curcbod;
à Belmont;

2. Bolomey, Mathilde-Alice, dite Rose,
célibataire, sans profession,

originaire de Lutry et de Forel, (Lavaux), domiciliée à
Corsy sur Lutry, née à
Pulley le dix avril

mil huit cent quatre vingt quinze fille de
Bolomey, Joseph-Henri-Louis, Corsy et de
Marie, née Cordey, décédée
à

Comme témoins :

1. Joseph Frei maître d'hôtel au ch. sur Pulley.
2. Fister Arthur, maraîcher, Rochetta Pulley.

Les publications ont eu lieu à Belmont, le 24 février, à Forel,
le 25 et à Lutry, le 26 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

vingt trois Pulley, le deux avril, mil neuf cent

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage,
Actes de publication de mariage
de Belmont, de Forel, et de
Lutry.

Les époux :

Corbaz Armand
B. Corbaz

Les témoins :

J. Frei
Fister Arthur

L'officier de l'état civil :

A. Malique

Registre des mariages A.

N^o 11
Golaz-Euyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golaz, Ernest-Marcel-Alfred célibataire
manœuvre

originaire de L'Abbaye (Vaud) domicilié à
Pully Riant Séjour né à
Genève le douze novembre

mil huit cent nonante cinq fils de
Golaz Georges Marc Joseph, disparu, et de
Elise née Cornu à Genève.

2. Euyer, Alice Rosine célibataire lingère

originaire de Eury domiciliée à
Pully née à
Eury le six août

mil huit cent quatre vingt onze fille de
Euyer, Georges et de
Sophie Lina née Jaquier à Pully

Comme témoins :

1. René Deges mécanicien à Pully
2. Robert Euyer manœuvre à Pully

Les publications ont eu lieu à Pully le 21 avril et à Eury
le 23 avril l'Abbaye le 21 avril 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le cinq mai mil neuf cent vingt
trois

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Acte de publication de mariage
de Pully l'Abbaye et Eury.

Les époux :

Ernest Golaz
Alice Golaz.

Les témoins :

René Deges
Robert Euyer

L'officier de l'état civil :

Chelliquet

Communiqué à l'état civil de
l'Abbaye (Vaud) et de *Eury le 8 mai
1923. *Remainnotier.

Registre des mariages A.

N^o 12
Giobellina -
Bergna

Par décret du grand conseil
du 26 juin 1927. Giobellina,
Fortunato, voiturier à Paudex,
ressortissant italien, marié à
Pully, le 16 mai 1923, à Maria
nie Bergna, désigné ci-contre
ayant rempli toutes les formes
lites prescrites à cet effet, a
été naturalisé Vaudois et reçu,
avec sa famille, au nombre
des bourgeois de la commune
de Belmont et Lausanne.

Inscrit le 6 octobre 1927.

L'Officier de l'Etat-Civil :

D^{id} Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giobellina, Fortunato, célibataire charretier.

originaire de Cigliano (Novare Italie) — domicilié à

Paudex — né à

Communes des Panches le huit novembre

— mil huit cent quatre vingt quinze — fils de

Giobellina Natale — et de

Giacinta nie Verallone à Paudex.

2. Bergna, Maria, célibataire couturière.

originaire de Cantu province de Como (Italie) — domiciliée à

Malley (Pully) — née à

Lugano — le trente septembre

— mil huit cent nonante huit — fille de

Bergna Giuseppe — et de

Angelina nie Cantomi en Malley.

à

Comme témoins :

1. S. Giuzzi fils cimenteur à Paudex

2. Emile Piccard manoeuvre à Pully.

Les publications ont eu lieu à Paudex le 26 septembre Pully
le 26 septembre 1922 et en Italie en mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le seize mai mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Promesse de mariage

Serments de domicile des fiancés

Congé militaire du fiancé

Certificats de capacité matrimoniale

Autorisation du Département G. P.

Actes de publication de mariage

de Paudex, Pully Cantu prov. de Como

Cigliano (Novare) Italie.

Communiqué à la Chancellerie

de 16 mai 1923.

Les époux :

Fortunato Giobellina

Maria Giobellina

Les témoins :

S. Giuzzi fils

Emile Piccard

L'officier de l'état civil :

W. Muller

Registre des mariages A.

N° 13

Vincent-Bugnion

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vincent, constant, célibataire, agriculteur

originaire de Poliez le Grand domicilié à

Belmont né à

Bottens le vingt huit mars

mil huit cent quatre vingt deux fils de

Louis et de

Elise née Czand, décédée

à

2. Bugnion, née Bovard Marie veuve de

Bugnion Henri Alexandre dès le 13 décembre 1917.

ménagère

originaire de Belmont sur Pully domiciliée à

Belmont née à

Riez le neuf avril

mil huit cent vingt et un fille de

Emile Samuel Bovard à Riez et de

Josephine, Marie née Bolomey décédée

à

Comme témoins :

1. Marie Bovard tenancière du Prieuré

2. Edouard Vanez, préposé aux S. T. Pully

Les publications ont eu lieu à Belmont le 18 avril 1923 et

Poliez le Grand le 19 avril 1923.

à

à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le dix sept mai mil neuf cent

vingt trois.

Pièces déposées :

Actes de naissances des fiancés

Promesse de mariage

Acte de publication de mariage

de Belmont et Poliez le Grand.

Les époux :

Constant Vincent

Marie Vincent

Les témoins :

Marie Bovard

Vanez

L'officier de l'état civil :

A. Millequel

Communiqué à l'Etat civil de Poliez

le Grand le 21 mai 1923.

Registre des mariages A.

No 14
Soumi - D'Adda
Sumi

Rectification

Par décision du 2.5.1923 le Département de Justice et Police des cantons de Vaud a ordonné la rectification de l'Acte ci-contre en ce sens que l'époux et son père soient désignés sous le patronyme "Sumi" à l'exclusion de toute autre orthographe.

Pully, le 2 juin 1955.



L'Officier d'Etat Civil:

W. M. suppléant

Communiqué à l'Office d'état civil de Essenay et au Dépt Justice et Police, Paris.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Soumi, Ernest, célibataire chauffeur d'automobile

originaire de Gessenay (Verny) domicilié à
Pully (Château Sec) né à
Pully le sept juin

mil neuf cent fils de
Ulrich Soumi, décédé et de
Amandine Marie née Henry au Château Sec

à
2. D'Adda, Anaëta, célibataire, tailleur

originaire de Milan domiciliée à
Lausanne Rue St Laurent 24 née à
Milan le huit octobre

mil huit cent novante sept fille de
D'Adda, Giuseppe et de
Sauquet, Alice Lausanne

à

Comme témoins :

1. D'Adda Joseph repousseur, Lausanne
2. Soumi Ulrich, commis de magasin Pully

Les publications ont eu lieu à Pully le 7 février à Lausanne le 7 février, à Saanen le 8 février et en Italie dans le courant de mars. 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt quatre mai mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Actes publication de mariage de Pully, Lausanne, Saanen et d'Italie.

Autorisation du Dpt de J. et P. de Saanen de domicile de la fiancée

Communiqué aux Etats civils de Saanen et Lausanne et à la Chancellerie le 26 mai 1923.

Les époux :

Soumi Anaëta
Soumi Ernest

Les témoins :

D'Adda Giuseppe
Soumi Ulrich.

L'officier de l'état civil :

W. M.

Registre des mariages A.

N° 15

Bovard
Clebischer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovard, Victor, Eugène, célibataire agriculteur vigneron

originaire de Epesses domicilié à

Pully né à

Riez le vingt neuf juillet

mil neuf cent fils de

Victor Bovard et de

Julie Anna née Pasche

à

2. Clebischer, Celestine, célibataire, cuisinière

originaire de Cavel et Guin (Ct Fribourg) domiciliée à

Sausanne (Vidy) née à

Fribourg le quinze mai

mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de

Clebischer Joseph Dominique et de

Marie Louise née Corninboeuf, sa femme.

à

Comme témoins :

1. Victor Bovard, vigneron à Pully.

2. Chanson Ernest journalier La Sarraz

Les publications ont eu lieu à Pully, le 12 mai, à Cavel, le 15 mai à Guin, le 15 mai, à Epesses et à Sausanne le 16 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le deux juin mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Actes de naissances des fiancés

Promesse de mariage

Actes de publication de mariage de Pully, Cavel Guin, Epesses et Sausanne.

Les époux :

V Bovard

C Bovard

Les témoins :

Ernest Chanson

V Bovard

Communiqué aux Etats civils de Gedingen, Cully et Sausanne Cavel le 4 juin 1923.

L'officier de l'état civil :

A. Killeger

Registre des mariages A.

No 16
Moulliquet-Chavan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moulliquet, Paul François,

célibataire

vignerou

originaire de Pully domicilié àPully né àPully le seize maimil huit cent septante sept fils deJules Amédée Milliquet, décédé et deJenny Marie née Coudu à Pully

à

2. Chavan, Elise Augusta.

célibataire

ménagère

originaire de Pully domiciliée àPully née àPully le quatre aoûtmil huit cent quatre vingt un fille deVictor Edouard Chavan et deEveline, née Ecoffey, décédée

à

Comme témoins :

1. Foretay Edouard, greffier municipal à Pully2. Reymondin Emile, vigneron PullyLes publications ont eu lieu à Pully le trois mai mil
neuf cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le sept juin mil neuf cent vingt
trois.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancéActe de naissance de la fiancéePromesse de mariageActe de publication demariage de Pully.

Communiqué _____

Les époux :

Paul MoulliquetElise Moulliquet

Les témoins :

Ed. ForetayEmile Reymondin

L'officier de l'état civil :

Moulliquet

Registre des mariages A.

N^o 17
Quazzola-Dupasquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Quazzola, Henri-René-Joseph
célibataire, mécanicien,

originnaire de Varallo (Novare, Italie), domicilié à

Pully, rue du Levant 9, né à

Lausanne, rue du Pré 13 le deux décembre

mil huit cent quatre vingt treize fils de

Joseph-Antoine-Marie Quazzola et de

Louise, née Bontemps, à Pully;

2. Dupasquier, Marie-Augusta,
célibataire, lingère,

originnaire de La Cour de Crème domiciliée à

Pully née à

La Cour de Crème le vingt six août

mil neuf cent un fille de

Dupasquier, Oscar-Edouard et de

Marie, née Chorimbert

à Scyssel, (Savoie).

Comme témoins :

1. Cherry Albert-Louis agriculteur Pully

2. Cantova Louis cimentier Pully

Les publications ont eu lieu à Pully, le 19 décembre, à la
Cour de Crème, le 20 décembre et en Italie
dans le courant du mois de décembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt trois juin mil neuf
cent vingt trois.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
promesse de mariage,
actes de publication de
mariage, de Pully, de
la Cour de Crème et
de l'Italie. Certificat de
capacité matrimoniale.
Autorisation du D^r de J. P.
Communiqué à l'état civil de
La Cour de Crème
et à la Chancellerie le 3 juillet
1923.

Les époux :

Henri Quazzola
Augusta Quazzola

Les témoins :

Cherry Albert Louis
Cantova Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 18
Villard-Tanchaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Villard Samuel Georges, célibataire,
moteuroriginaire de Dailens domicilié à
Pully rue du Nord né à
Gronay (France) le vingt un mai
mil neuf cent deux fils deSamuel Villard à Franjus et de
Caroline née Maquerat, décédéeà
2. Tanchaud Emma Marie, célibataire
ménagèreoriginaire de Colochenaz domiciliée à
Pully rue du Nord née à
Gronay le dix neuf avril
mil neuf cent trois fille deAntoine Louis Tanchaud et de
Julie Gabrielle née Devensges, à Pully
à

Comme témoins :

1. Marie Bonard, tenancière du Grière à Pully.
2. Jules Henri Charan, pionnier à Pully.

Les publications ont eu lieu à Pully le 5 juin, à Colochenaz
le 6 juin et à Dailens le 6 juin 1923.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pully, le trente juin mil neuf cent vingt
trois

Pièces déposées :

Actes de naissances des fiancés
Promesse de mariage
Actes de publication de Pully
Colochenaz et Dailens

Les époux :

S. Villard
E. Villard

Les témoins :

Marie Bonard
Jules Henri Charan

L'officier de l'état civil :

A. Killy

Divorce

Mariage dissous par le divorce
selon jugement du Tribunal Civil
de première instance à Saint-Etienne
(Jura, France), rendu le 9 janvier 1941.
Prononcé le 29 décembre 1941.
Pully, le 15 novembre 1957.

L'Officier de l'Etat Civil.

Registre des mariages A.

N^o 19
Guerra - Cruban

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Guerra, François, Honoré** célibataire
ordonnier

originaire de **Gassino (Turin) Italie** domicilié à
Château Sec né à

Lausanne le **vingt un octobre**
mil huit cent quatre vingt dix huit fils de

Joseph Guerra et de
Marié Chérie née Donadio, au Château Sec
à **Pully**

2. **Cruban, Eva Henriette**, célibataire
repasseuse

originaire de **Agiez** domiciliée à
Lausanne Chemin de Bourg 35 née à

Lausanne le **quatorze septembre**
mil huit cent quatre vingt dix sept fille de

Charles Henri Cruban, à Lausanne et de
Louisa Yvonne née Laurent, divorcée
à

Comme témoins :

- 1. **Moreillon Edouard** cafetier **Foliez le Grand**
- 2. **Claude Emile**, chauffeur d'auto à **Pully**

Les publications ont eu lieu à **Pully** le **6 février**, à **Lausanne**
le **7 février** à **Agiez** le **8 février 1923** et à **Turin** le
6 juin 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le **vingt juillet mil neuf cent vingt trois**

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Promesse de mariage
- Actes de publication de mariage
de **Pully, Lausanne, Agiez et Turin**
- Autorisation du Départ. Justice Police
- Certificat de capacité matrimoniale
du Consul d'Italie.

Les époux :

F. Guerra
E. Guerra

Les témoins :

Ed. Moreillon
Emil Blamer

L'officier de l'état civil

Challequiel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

N^o de 24. Juillet 1923
[Signature]
[Signature]

Communiqué aux états civils de
Agiez, de Lausanne et à la Chancellerie
de l'état le **2 août 1923**.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 20
Hercod-Riond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hercod, Marcel, Pierre célibataire
agriculteur.

originaire de Château d'Œx domicilié à
Pully Chamblandes né à
Lausanne le douze juillet

mil huit cent quatre vingt dix neuf - fils de
Robert Lucien Hercod à Pully et de
Alice née Schumann décédée

à
2. Riond Alice, célibataire, ménagère

originaire de Ogens domiciliée à
Ogens née à
Ogens le vingt décembre

mil huit cent vingt six - fille de
Henri décédé et de
Marie née Auberson à Ogens

Comme témoins :

1. Hohler Arnold domicilié à Pully.
2. Dajoz Elise domicilié en Marin M Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pully le 16 juillet, à Ogens
le 21 juillet et Lausanne le 21 juillet 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le deux août mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :
Actes de naissances des fiancés
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage
de Pully et Ogens

Les époux :
M. Hercod
Alice Hercod

Les témoins :
A. Keller.
Elise Dajoz

L'officier de l'état civil
W. Milliet

Communiqué à l'état civil de
Château d'Œx et St-Bertrand le 23
octobre 1923

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 6000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 21

Reymondin-Jäggi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymondin, Charles Georges

célibataire

agriculteur

originaire de Pully

domicilié à

Pully

né à

Pully

le dix décembre

mil huit cent quatre vingt quinze

fils de

Henri Reymondin, décédé

et de

Alice Antoinette née Groquet à Pully

à Pully

2. Jäggi, Frieda

célibataire

cuisinière

originaire de Madiswil

domiciliée à

Lausanne Mousquines 18

née à

Lotzwil

le quatre mai

mil huit cent nouante quatre

fille de

Johann Ulrich Jäggi, décédé

et de

Maria née Müller

à Lotzwil

Comme témoins :

1. John Dutoit surveillant de chantier à Pully

2. Bernard David tenancier du Tière

Les publications ont eu lieu à Pully le 7 mai 1923, à Madiswil et Lotzwil Berne le 8 mai et à Lausanne le 14 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le trente août mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Actes de naissances des fiancés

Promesse de mariage

Actes de publication de mariage

de Pully, Madiswil Lotzwil

à Lausanne

Les époux :

Reymondin Charles

Frieda Reymondin

Les témoins :

Dutoit

Dutoit

L'officier de l'état civil :

A. Milliquet

Communiqué aux États Civils de Madiswil et Lotzwil Berne et Lausanne le 1^{er} août 1923

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 22
Dupont-Moënoz

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupont Georges Bernard célibataire
teneur de livres

originaire de Pully domicilié à
Port de Pully né à
Port de Pully le premier avril
mil huit cent huitante sept fils de

Dupont Georges Albert et de
Anna Maria née Hater au Port de Pully

2. Moënoz Narcisse Tréne
célibataire

sans profession
originaire de Pully domiciliée à
Pully née à
Pully le trente avril
mil huit cent nonante neuf fille de

Moënoz Victor Auguste et de
Wilhelmine née Fister, à Pully

Comme témoins :

- 1. Eric Blatti domicilié à Pully.
- 2. Emile Reynaudin, marchand à Pully.

Les publications ont eu lieu à Pully le 30 août 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le vingt un septembre mil neuf
cent vingt trois

Pièces déposées :

Actes de naissances des fiancés
Promesse de mariage
Affiche publique de mariage
de Pully

Les époux :

Dupont
Narcisse Moënoz

Les témoins :

Blatti
Emile Reynaudin

L'officier de l'état civil :

A. Millequiel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué

Registre des mariages A.

N° 23
Corbaz-Bezencou

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Corbaz Louis Henri**
 célibataire
 tapissier
 originaire de Mont / Lausanne domicilié à
 Gully né à
 Sampigny le vingt cinq juillet
 mil huit cent novante huit fils de
 Henri Louis Corbaz et de
 Albertine Jenny née Bauret
 à Gully

2. **Bezencou Emilie Louise**
 célibataire
 couturière
 originaire de Doumeloze domiciliée à
 Lausanne Rue St Laurent 73 née à
 Lausanne le vingt sept octobre
 mil huit cent quatre vingt dix sept fille de
 Alfred Bezencou et de
 Jenny Louise Cortame née Mouthy à Lausanne
 à

Comme témoins :

1. Alfred Bezencou machiniste à Lausanne
 2. Gorjat Henri agriculteur à Gully

Les publications ont eu lieu à Gully le 31 août à Lausanne
 et au Mont des Lausanne le 3 septembre et à
 Doumeloze le 4 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gully, le quatre octobre mil neuf cent
 vingt trois

Pièces déposées :

Actes de naissances des fiancés
 Promesse de mariage
 Actes de Publication de mariage
 de Gully, Lausanne Mont
 / Lausanne et Doumeloze

Les époux :

Louis Corbaz
 Emilie Corbaz

Les témoins :

A. Bezencou
 H. Gorjat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 24
Ravessoud-Serret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ravessoud Albert François célibataire
agriculteur

originaire de Pully et de Paudex domicilié à
Mouts de Pully né à
Mouts de Pully le vingt novembre

mil huit cent quatre vingt onze fils de
François Christiane Ravessoud et de
Sophie née Vulliens, dédés.

à
2. Serret Wilhina Sophie célibataire ménagère

originaire de Vulliens domiciliée à
Vulliens née à
Vulliens le quatre décembre

mil huit cent quatre vingt quinze fille de
Serret Ulysse et de
Rosine née Carvin

Comme témoins :
1. Georges Henri Miliquet employé téléphone Pully
2. Edouard Mey voiturier à Pully.

Les publications ont eu lieu à Pully le 6 septembre, à Paudex
le 7 septembre et à Vulliens le 9 septembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le vingt sept octobre mil neuf cent
vingt trois

Pièces déposées :
Actes de naissances des fiancés
Bonne de mariage
Actes de publication de mariage
de Pully de Paudex et de Vulliens

Les époux :
Albert Ravessoud
Wilhina Ravessoud

Les témoins :
Georges H. Miliquet
Edouard Mey

L'officier de l'état civil :
Miliquet

Communiqué au l'état civil de
Mezières le 30 octobre 1923

Par décision du 17.8.1951 le Département
de Justice et l'Officier d'Etat Civil de Vaud a
ordonné la rectification de l'Acte ci-contre
en ce sens que les prénoms de
l'épouse doivent être
orthographiés
"Wilma Sophie"

Pully le 27 août 1951
L'Officier d'Etat Civil :



Signature of the official of the civil state.

DIVORCE

Mariage dissous par le divorce selon
jugement du tribunal du district
de Lausanne,
définitif et exécutoire dès le 23
décembre 1958

Pully le 16 janvier 1959
L'officier de l'état civil :

Signature of the official of the civil state.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 25
Carel-Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carel, Edouard-Alexandre, célibataire,
commis aux C. F. F.

originaire de Chavornay et Savoie domicilié à
Savoie né à
Savoie le huit septembre

mil huit cent nonante neuf fils de
Carel, Emile, décédé et de
Jenny, née Goballet,
Savoie

2. Dupont, Susanne-Marie, célibataire,
sans profession,

originaire de Pully, domiciliée à
Pully, née à
Pully,

le six août
mil huit cent nonante huit fille de
David-Louis Dupont et de
Louise-Jenny, née Foretay, à Pully
à

Comme témoins :

1. Jules Dupont vigneron à Pully
2. Henri Dupont, vigneron à Pully

Les publications ont eu lieu à Chavornay et à Savoie
le 28 et à Pully, le 29 septembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le premier novembre mil
neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Certificat de publication,
Autorisation de célébrer
le mariage de l'officier
de l'état civil M de
Chavornay

Les époux :

Carel
Sus. Carel

Les témoins :

J. Dupont
Henri Dupont

L'officier de l'état civil :

A. Millequet

Registre des mariages A.

N° 26
Mäder-Gorjat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mäder Charles Jean célibataire
commun aux C. F. F.

originaire de Schwanden (Brienz Bern) domicilié à
Pully né à

Lausanne le treize janvier
mil neuf cent deux fils de

Mäder Albert et de

Alpentine Charlotte née Gouthier à Pully

à

2. Gorjat Berthe Marguerite célibataire
mariage

originaire de Lutry et Villette domiciliée à
Pully née à

Pully le premier août
mil neuf cent fille de

Charles Louis Gorjat décédé et de

Louise Fanny née Dupont, à Pully

à

Comme témoins :

1. Mäder Albert charcutier domicilié à Pully

2. Gorjat Henri domicilié Pully

Les publications ont eu lieu à Pully le 6 novembre, à Lutry le
8 novembre, à Villette le 9 novembre à Brienz le 8 novembre
1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le huit décembre mil neuf cent
vingt trois.

Pièces déposées :

Actes de naissances des fiancés
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage
de Pully, Lutry, Villette et Brienz

Les époux :

Ch. Mäder
Mary Mäder

Les témoins :

A. Mäder
H. Gorjat

L'officier de l'état civil :

A. Milliquet

Communiqué aux états civils de
Lutry, Pully et Brienz le 23 décembre
1923.

Registre des mariages A.

N^o 27
Cordey - Détraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cordey, Marcel, célibataire employé

originaire de Savigny domicilié à
Pully né à

Sausanne le douze novembre
mil huit cent quatre vingt dix sept fils de

Cordey Alexis, décédé et de
Sophie Louise Augusta née Morier à Pully.

2. Détraz, Mathilde, célibataire repasseuse

originaire de Savigny et de Forel (Savaux) domiciliée à
Pully née à

Paudez le trente un octobre
mil huit cent quatre vingt quatorze fille de

Détraz Edouard à Sausanne et de
Emma Elisa, née Chapsuis, décédée.

Comme témoins :

1. André Perotti portonnier à Pully
2. Jean Kichenmann mécanicien Pully.

Les publications ont eu lieu à Pully le 24 novembre 1923 à Forel
le 28 novembre 1923 et à Savigny le 27 novembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt un décembre mil neuf
vingt trois

Pièces déposées :

- Actes de naissances des fiancés
- Promesse de mariage
- Actes de publication de mariage
de Pully, Savigny, Forel

Les époux :

marcel Cordey
Mathilde Cordey.

Les témoins :

André Perotti
Jean Kichenmann

L'officier de l'état civil :

Arthillequel

Communiqué à Forel et Savigny le
21 décembre 1923

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Le N^o 27
à la présente page est
celui de la dernière inscrip-
- tion faite dans l'année
1923

Les deux doubles du pré-
- sent registre sont confor-
- mes ce que nous certifions
Pully le 31 décembre 1923
L'officier de l'état civil
Léon Dreyer

Registre des mariages A.

N^o 1
Scholz, Paul
Betrisey, Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu ^{au domicile du fiancé} pour être unis par le mariage :

1. Scholz, Paul, célibataire, chef cariste

originaire de Allemagne domicilié à
Pully, Gr. Rue 1. né à
Dresden, Allemagne le vingt quatre novembre
mil huit cent soixante deux fils de
Henri Auguste Scholz, décédé et de
Ernestine, Caroline, née Heidrich, décédée.

2. Betrisey, Marie Célestine, célibataire
femme de chambre

originaire de Lens (Valais) actuellement d'Ecône domiciliée à
Pully, Gr. Rue 1. née à
Vuadis, rière Lens le huit mars
mil huit cent soixante sept fille de
Betrisey, François, à Lens et de
Elisabeth, née Barrat, décédée

Comme témoins :

- M^r Jaccard Gustave, inspecteur d'assurances à Berne
- M^r Boand Charles, agent de police à Pully

Les publications ont eu lieu à Pully le 14 janvier à Lens
et Lausanne le 16 janvier et à Dresden
(Allemagne) le 19 janvier 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le treize février mil neuf
cent vingt quatre

Pièces déposées :

Actes de naissances des fiancés
Permis de séjour pour étranger
" de domicile pour confidérés
Promesse de mariage
Certificat de capacité mari-
moniale. Déclaration médicale.
Actes de publications de mariage
de Lens, Lausanne, Dresden et Pully

Communiqué à Chemmignon et
à la Chancellerie de l'Etat
le 14 février 1924

Les époux :

Paul Scholz

M^{lle}
Scholz Célestine

Les témoins :

Jaccard

Ch Boand

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont

Registre des mariages A.

N° 2
 Wieland
 Wichtermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Wieland**, Reinhold Edouard, célibataire,
 accordeur de pianos _____

originaire de Stuttgart. (Wurtemberg) _____ domicilié à
 Pully, Avenue des Cerisiers _____ né à
 Berne _____ le dix sept juin _____

_____ mil huit cent huitante huit _____ fils de
 Jean Gottlieb Wieland, décédé _____ et de
 Suzanne, née Frick, à Pully _____

à _____

2. **Wichtermann** Madeline, célibataire _____
 commis de bureau _____

originaire de Kirchenthurnen (Ct. Berne) _____ domiciliée à
 Berne, Archivenstrasse 12 _____ née à
 Paris 8^{me} Arrondissement le dix huit août _____

_____ mil huit cent norante quatre _____ fille de
 Rodolphe Wichtermann _____ et de
 Ida, née Schwarz, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Madame Lina Abetel, de Belmont en Lausanne
2. Monsieur Louis Abetel " " " "

Les publications ont eu lieu à Pully le 17 janvier à Berne le
 18 à Muhlthurnen et à Stuttgart (Wurtemberg)
 le 23 janvier 1921. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le trois mars mil neuf cent
 vingt quatre _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Permis de domicile du fiancé
 Promesses de mariage. Certificat
 d'état libre. Certificat de capacité
 matrimoniale. Autorisation du
 Département de Justice et Police
 Actes de publication de mariage
 de Stuttgart, Berne, Kirch-
 thurnen et Pully.

Communiqué à l'état civil des
 Kirchenthurnen et à la
 Chancellerie de l'Etat le
 4 mars 1924.

Les époux :

Ed. Reinhold Wieland
 Madeline Wieland

Les témoins :

Lina Abetel
 Louis Abetel.

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont

Registre des mariages A.

N^o 3.
 Dupont - Rey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupont, Léon Armand, célibataire
 vigneron

originaire de Pully _____ domicilié à
 Pully (Avenue des Cerisiers) _____ né à
 Pully _____ le quatorze juin _____
 mil huit cent quatre vingt seize _____ fils de
 feu Jules, David, Victor Dupont _____ et de
 Elisa, Augusta, née Lavanchy _____
 à Pully _____

2. Rey, Anna, célibataire, cuisinière

originaire de Combremont le Grand _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Mézières _____ le quatorze mai _____
 mil huit cent quatre vingt seize _____ fille de
 John Rey, agriculteur _____ et de
 Marie, née Thonnay _____
 à Mézières _____

Comme témoins :

- Dupont Charles vigneron à Pully _____
- Bondur Georges, inspecteur forestier à Chailly / Lau
 (Sanne) _____

Les publications ont eu lieu à Pully le douze janvier 1924
 à Lausanne et Combremont le Grand le
 quatorze janvier 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le huit mars mil neuf cent
 vingt quatre

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Promesse de mariage
 Actes de publications de
 mariage de Lausanne
 Combremont le Grand
 et Pully _____

Communiqué à l'état civil de
 Combremont le Grand

Les époux :

Léon Dupont

Anna Dupont

Les témoins :

Charles Dupont

G. Bondur

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 41
 Bolomey, Maurice
 Dutoit Rose, Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bolomey, Maurice, Marcel _____
 célibataire _____
 mécanicien _____
 originaire de Lutry et Forel (Lavauze) _____ domicilié à
 Paudex _____ né à
 Lausanne _____ le vingt un septembre
 mil huit cent quatre vingt quinze, fils de
 Alois, Valentin Bolomey, décédé _____ et de
 Emma, Sophie, née Poterat, à Paudex _____
 à _____

2. Dutoit, Rose, Elise _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Bercher et de Moudon _____ domiciliée à
 Boulens _____ née à
 Boulens _____ le vingt six juin
 mil neuf cent _____ fille de
 Alois Dutoit _____ et de
 Elise née Jordan _____
 à Boulens _____

Comme témoins :

1. Domenjon François, comptable, à Pully _____
2. Foretay Edouard, secrétaire municipal à Pully _____

Les publications ont eu lieu à Lutry et Moudon le 20 mars, à
 Paudex et Forel (Lavauze) le 21 mars, à Bercher
 le 22 et à Boulens le 24 mars.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Pully _____ le neuf avril mil neuf cent
 vingt quatre _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
 " " " de la fiancée
 Actes de publication de
 mariage de Lutry, Moudon,
 Paudex, Forel, (Lavauze)
 Bercher et Boulens _____

Les époux :

M^l Bolomey
 Rose Bolomey

Les témoins :

F. Domenjon
 Ed. Foretay.

L'officier de l'état civil :

L^l Dupont

Communiqué à l'état civil de
 St Georges, Moudon,
 Forel, (Lavauze) et Lutry.

Registre des mariages A.

N^o 5.
Casella, Giulio
Girardet, Juliette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Casella, Giulio, Aurelio _____
célibataire _____

Directeur _____

originaire de Livourne (Italie) _____ domicilié à

Palerme (Sicile Italie) _____ né à

Monastir (Tunisie) le quinze mars _____

_____ mil huit cent quatre vingt cinq _____ fils de

Francesco Casella _____ et de

Léonie, née Rousseau, décédée _____

à _____

2. Girardet, Juliette _____
célibataire _____

sans profession _____

originaire de Prilly _____ domiciliée à

Pully, Château-Lec (Fantaisie) _____ née à

Lausanne _____ le seize février _____

_____ mil huit cent quatre vingt quatre _____ fille de

Jules, Louis Girardet _____ et de

Adrienne, Jeanne, Françoise, Charlotte, née Ney, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Charles Girardet, à Pully, Château-Lec _____

2. Augusta Girardet " " " " _____

Les publications ont eu lieu à Pully le 12 janvier, à Prilly le 14 janvier et à Palerme (Italie) le 7 février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully _____ le dix avril mil neuf cent vingt quatre _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage du fiancé
Certificat de nationalité du fiancé
" d'état libre du fiancé
" de domicile du fiancé
Autorisation du Conseil d'Etat
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage
de Pully, Prilly et Palerme.
Communiqué à l'état civil de
Prilly et à la Chancellerie
d'Etat _____

Les époux :

G. Casella
J. Girardet
J. Casella -

Les témoins :

A. Girardet

P. Girardet

L'officier de l'état civil :

H. Dupont

Registre des mariages A.

N° 6.

Beretta Henri
Chavan Germaine Julia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beretta, Henri
 célibataire
 électricien
 originaire de Lausanne domicilié à
 Lausanne, rue St François 2, né à
 Lausanne le vingt deux février
 mil neuf cent un fils de
 Raffaele dit Joseph Beretta et de
 Maria, née Chiari, les deux décédés.
 à

2. Chavan, Germaine Julia,
 célibataire
 couturière
 originaire de Pully domiciliée à
 Pully, Clos Germaine née à
 Pully le vingt décembre
 mil huit cent quatre vingt seize fille de
 Charles-François Chavan et de
 Antoinette, née Berthoud, les deux décédés
 à

Comme témoins :

1. de Liebenthal Ch. cordonnier à Pully.
2. Borgeaud François, vigneron à Pully.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24 et à Pully
 le 25 mars 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le quinze avril mil neuf
 cent vingt quatre

Pièces déposées :

Certificat de publication
 de l'officier d'état civil
 de Lausanne.
 (Autorisation de célébrer le
 mariage)

Les époux :

Beretta
 H. Beretta

Les témoins :

de Liebenthal Ch.
 Borgeaud F's

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont

Communiqué à l'état civil de
 Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 8.
Piota. Grandguillaume

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piota, William - Maurice, _____
célibataire _____
négoçant _____
originaire de Martigny - Bourg _____ domicilié à
Pully, gai Cottage 14. _____ né à
Baviel, C^{me} du Châtelard le trente janvier _____
_____ mil huit cent quatre vingt neuf _____ fils de
Piota, Joseph, Auguste, décédé _____ et de
Marie - Victoire, née Christin _____
à Pully _____

2. Grandguillaume, Hélène, Marguerite
célibataire _____
sans profession _____
originaire de Grandson _____ domiciliée à
Lausanne, Avenue Daffles, 48. _____ née à
Renens _____ le vingt neuf décembre
_____ mil huit cent quatre vingt treize _____ fille de
Grandguillaume, Paul-François, décédé _____ et de
Jenny - Angélique, née Sommerer, _____
à Lausanne _____

Comme témoins :

1. M^{me} Y^{ve} Piota, mère de l'épouse _____
2. M^{me} Y^{ve} A. Grandguillaume, mère de l'épouse _____

Les publications ont eu lieu à Pully le 1^{er} avril à Martigny
et Grandson le 1^{er} avril et à Lausanne le 2^o avril
1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully _____, le 24 avril mil neuf cent
vingt quatre. _____

Pièces déposées :

actes de naissance des
fiancés. Publications de
mariage de Pully, Marti-
gny, Grandson et Lausanne
Promesse de mariage des
époux. _____

Les époux :

Piota
Hélène Piota.

Les témoins :

W. Piota
A Grandguillaume

L'officier de l'état civil :

Lid Dupont

Communiqué à l'état civil de
Martigny - Ville, Grandson
et Lausanne.

Registre des mariages A.

N° 8.
Pittet Henri-Alfred
Weber Lydie.

Par jugement du Tribunal des
district de Lausanne rendu
en date du 27 février 1928. déclaré
définitif et exécutoire le 7 mai
1928, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel l'époux
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit, le 21 mai 1928

L'Officier de l'Etat civil:

Lid Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet, Henri-Alfred
Célibataire

Jardinier

originaire de Suchy (Saud) domicilié à

Port de Sully. né à

Lausanne, Maternité le Onze Mars

mil huit cent nonante neuf fils de

Adolphe-Auguste-Louis Pittet et de

Charlotte-Hélène-Marie, née Dupont, au Port de Sully.

à Port de Sully.

2. Weber Lydie.

Célibataire

Fille d'office

originaire de Wählern, (Berne) domiciliée à

Lausanne, St Pierre 9. née à

Orbe, Rue de la Croix le quatre novembre

mil huit cent nonante sept fille de

Jean Weber et de

Caroline, née Zwahlen

à Orbe

Comme témoins :

1. Chavan Charles, manoeuvre à Sully.

2. Bürger Alois-Henri, viticulteur à Sully.

Les publications ont eu lieu à Sully, le 9 avril à Schwarzenburg
le 10 avril et à Lausanne et Suchy le 11 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt-six avril mil neuf cent
vingt quatre.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Promesse de mariage des fiancés.
Actes de publications de mariage
de Sully, Schwarzenburg, Lausanne
et Suchy.

Les époux :

Alfred Pittet
Lydie W. Pittet

Les témoins :

Charles Chavan
Bürger Alois-Henri.

ps: L'officier de l'état civil :
Ed. Foretay
Remplacant.

Communiqué aux états-civils de Sch-
warzenburg, Lausanne et Suchy,
le 26 avril 1924.

Registre des mariages A.

N^o 9.
Chollet, Constant Louis.
Clausen, Emma Caroline.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet, Constant-Louis _____
Célibataire _____

Agriculteur _____

originaire de Maracon, Taud _____ domicilié à

Sully, En Rennier _____ né à

Sully, En Rennier _____ le deux mars _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de

Henri-Louis Chollet _____ et de

Adèle, née Pratin, à Sully. _____

à Sully. _____

2. Clausen, Emma Caroline _____

Célibataire _____

Ménagère _____

originaire de Muhlebach, Valais _____ domiciliée à

Sully, La Rosiaz _____ née à

Sion _____ le vingt-cinq décembre _____

_____ mil huit cent nonante sept _____ fille de

Joseph Clausen _____ et de

Anna-Marie-Philomène, née Reis, _____

à Sion. _____

Comme témoins :

1. Junod Auguste, coiffeur, Gr. Rue 1. à Sully. _____

2. Rouze Paul, père, cafetier à la Sauvegarde à Sully. _____

Les publications ont eu lieu à Sully, le 1^{er} avril, à Maracon

le trois avril et à Muhlebach le quatre avril mil

neuf cent vingt-quatre. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sully _____, le premier mai mil neuf cent

vingt-quatre. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Promesse de mariage des fiancés

Actes de publications de mariage

de Sully, Maracon et

Muhlebach, Valais. _____

Les époux :

C. Chollet.

Emma Chollet.

Les témoins :

P. Rouze

Auguste

pr. L'officier de l'état civil :

Ed. Foretay-

Suppléant.

Registre des mariages A.

N^o 10
Delessert, Pouly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delessert, Constant

Célibataire

Agriculteur

originaire de Ford et Savigny domicilié à

aux Monts de Pully né à

au Poizat, rière Ford le huit mars

mil huit cent soixante sept fils de

Jules Delessert et de

Fanny, née Regamey

à Savigny

2. Pouly, Hélène

Célibataire

Ménagère

originaire des Cullayes et Montpreveyres domiciliée à

aux Cullayes née à

aux Cullayes le neuf décembre

mil neuf cent un fille de

Gustave Pouly et de

Elvire, née Mottan

aux Cullayes

Comme témoins :

1. Edouard Foretay, secrétaire municipal

2. John Dutoit, surveillant de travaux

Les publications ont eu lieu à Pully et Savigny le 16 avril
à Ford le 17 aux Cullayes le 18 et à Mont-
preveyres le 20 avril 1924Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pully le dix mai mil neuf cent
vingt quatre

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Actes de naissance des fiancés
Publications de mariage
de Pully, Savigny, Ford,
les Cullayes et Montpreveyres

Les époux :

Constant Delessert
Hélène Delessert

Les témoins :

Ed. Foretay
J. DutoitCommuniqué aux états civils
de Savigny, Ford, Mézières
et Corcelles le Forat.

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont

Registre des mariages A.

N° 11.
 Vallotton, Alf. Gaston
 Giobellina, Florentine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vallotton, Alfred, Gaston _____
 célibataire _____
 comptable _____
 originaire de Vallorbe _____ domicilié à
 Pully _____ né à
 Lausanne _____ le vingt sept juillet _____
 _____ mil neuf cent _____ fils de
 Alfred Vallotton _____ et de
 Lucie, Jeanne, Hélène, née Wyss, décédés.
 à _____

2. Giobellina, Florentine, Catherine _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Cigliano (Italie) _____ domiciliée à
 Paudex _____ née à
 Paudex _____ le dix décembre _____
 _____ mil neuf cent un _____ fille de
 Natale Giobellina _____ et de
 Giacinta, née Perulone, à Paudex _____
 à _____

Comme témoins :

1. Georges Grazer, ingénieur, Lausanne
2. Robert Kaiser, sergent à la ville de Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vallorbe et Pully le 12 mars
 à Paudex le 13 mars 1924 et à Cigliano en
 Avril 1924 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully _____ le quinze mai mil neuf
 cent vingt quatre _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
 " " " de la fiancée
 Promesse de mariage
 Actes de publications de
 mariage de Vallorbe,
 Pully, Paudex et Cigliano
 (Italie) _____

Communiqué à l'état civil de
 Vallorbe et à la Chancellerie
 d'Etat. _____

Les époux :

Vallotton
 J. Vallotton.

Les témoins :

Georges Grazer.

Robert Kaiser.

L'officier de l'état civil :

Léon Dujour

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 12

Corbar, François, Louis
Dessanges, Jeanne, Augustine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corbar, François, Louis _____
 Célibataire _____
 Agriculteur _____
 originaire de Belmont & Pully _____ domicilié à
 Belmont & Pully _____ né à
 Belmont & Pully _____ le vingt un juillet _____
 mil huit cent quatre vingt dix sept fils de
 Louis Corbar, agriculteur _____ et de
 Adèle Suzanne, née Gurchod, à Belmont _____
 à _____

2. Dessanges, Jeanne - Augustine _____
 Célibataire _____
 Ménagère _____
 originaire de Narv. _____ domiciliée à
 Pully _____ née à
 Escherin & Lutry _____ le huit août _____
 mil neuf cent un _____ fille de
 Dessanges, Auguste - Jean - Louis _____ et de
 Julie Céline, née Faccoud _____
 à Escherin & Lutry _____

Comme témoins :

1. Fritz Schaller, horloger, Pully _____
 2. Dessanges Max, vigneron à Corty _____

Les publications ont eu lieu à Belmont & Pully et à
 Narv le 25 avril et à Pully le 23 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully _____ le vingt quatre mai mil
 neuf cent vingt quatre _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du
 fiancé. Acte de naissance
 de la fiancée. Publications
 de mariage de Belmont
 & Pully, Narv et Pully
 Promesse de mariage

Les époux :

Corbar François,
 Corbar Jeanne

Les témoins :

F. Schaller
 Dessanges Max

L'officier de l'état civil :

Lid Dupont

Communiqué à l'état civil de
 Fey. _____

Registre des mariages A.

N^o 13
Schömann
Vorlanthen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schömann, Johannes, Hermann

Célibataire

Chaudronnier

originaire de Niederbipp (Berne) domicilié à

Pully né à

Berne le trente un mars

mil neuf cent fils de

Johann - Hermann - Schömann et de

Suzanna - Katherina, née Zurbrugg

à Lausanne

2. Vorlanthen, Marie

Célibataire

Pelletière

originaire de St. Ursen (Fribourg) domiciliée à

Pully née à

Fribourg le vingt sept août

mil neuf cent deux fille de

Etienne Vorlanthen et de

Barbara, née Pariswyl

à Lausanne

Comme témoins :

1. Pittet Emile, agriculteur à Villars le Terroir.

2. Pittet Camille, agriculteur à Villars le Terroir.

Les publications ont eu lieu à Pully le 9 mai, à St. Ursen
et Niederbipp le 10 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le 31 mai 1924

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

Acte de naissance de la fiancée

Promesse de mariage

Acte de publication de

mariage de Niederbipp,

St. Ursen et Pully.

Les époux :

Schoenmann Hermann

Schoenmann. M. L.

Les témoins :

Pittet Emile.

Pittet Camille

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont

Communiqué à l'état civil de
Niederbipp et St. Ursen.

Registre des mariages A.

N° 14

Hostettler
Grobéty.

Par jugement du Tribunal ~~des~~
~~district de Lausanne~~ rendu
en date du 14 mars 1938 déclaré
définitif et exécutoire le 22 avril
1938, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à une an le
délai pendant lequel le mari
ne pourra ... contracter un nouveau
mariage.

Inscrit, le 30 avril 1938

L'Officier de l'Etat civil :

D^{id} Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hostettler, Mariel - Hector _____

Célibataire _____

Agriculteur _____

originaire de Guggisberg (Berne) _____ domicilié à

Belmont et Pully _____ né àBelmont et Pully _____ le quatre avril _____

_____ mil neuf cent deux _____ fils de

Gustave - François Hostettler _____ et de

Elisa, née Grobéty _____

à Belmont et Pully _____

2. Grobéty, Olga - Germaine _____

Célibataire _____

Sans profession _____

originaire de La Côte aux Fées (Menchâtel) domiciliée à

Belmont et Pully _____ née à

Carronge (Genève) _____ le dix neuf avril _____

_____ mil neuf cent quatre _____ fille de

Grobéty - Olga - Blanche, décédée _____ et de

à _____

Comme témoins :

1. Foretay Edouard, sac. municipal à Pully

2. Eugène Delcourt, chauffeur de taxi à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Belmont et Pully et à

Guggisberg le 10 mai et à La Côte aux Fées

le 14 mai 1924. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Pully _____ le 31 mai 1924 _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de la

fiancée _____

Promesse de mariage

Actes de publication de

mariage de Guggisberg,

La Côte aux Fées et

Belmont et Pully. _____

Communiqué à l'état civil de

Guggisberg et de La

Côte aux Fées. _____

Les époux :

Hostettler Mariel

Hostettler Olga

Les témoins :

Ed. Foretay.

Eug. Delcourt.

L'officier de l'état civil :

D^{id} Dupont

Registre des mariages A.

N^o 15
Moret
Invernizzi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moret, Robert-Thodore _____
célibataire _____

Commis postal _____

originaire de Olon _____ domicilié à

Pully _____ né à

Pully _____ le dix-neuf-septembre

_____ mil-huit cent soixante-deux _____ fils de

Louis Moret, maître ferrantier _____ et de

Josephine, née Berthoud _____

à Pully _____

2. Invernizzi, Marguerite-Karolina _____

Elisabeth _____

célibataire, sans profession _____

originaire de Bergamo (Italie) _____ domiciliée à

Bâle-Ville _____ née à

Bâle-Ville _____ le six janvier

_____ mil-neuf cent deux _____ fille de

Emidio-Pietro Invernizzi, à Bâle _____ et de

Karolina, née Frei, d'ici-de-là _____

à _____

Comme témoins :

1. Moret Louis à Pully, commis C.F.F.

2. Chappuis Fernand à Lausanne, commis postal

Les publications ont eu lieu à Pully le 24 avril à Olon et Bâle
le 25 avril et à Bergamo (Italie) le 15 mars 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully _____ le douze juin mil-neuf
cent vingt quatre _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Promesses de mariage
Certificat de célibat de la fiancée
Actes de publication de
mariage de Bâle, Olon
Bergamo (Italie) et Pully
Autorisation de célébrer le
mariage du Département
Communiqué aux états civils de
Olon - Bâle-Ville et à la
Chancellerie d'Etat.

Les époux :

R. Moret.
M. Moret.

Les témoins :

Moret
Chappuis

L'officier de l'état civil :

J. Dupont

Registre des mariages A.

N^o 16.
Richard David-Emile
Débarz Charlotte-Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard David-Emile
Célibataire
Cisnenteur
originaire de Ormonts-les-Bains (Vaud) domicilié à
Belmont-s/ Sully né à
Lausanne le vingt-sept janvier
mil neuf cent quatre fils de
Emile Richard à Belmont-s/ Sully et de
Elise-Julie, née Blanc, sa femme, décédée

2. Débarz Charlotte-Marguerite
Célibataire
Ménagère
originaire de Leyers et Rossenges domiciliée à
Belmont-s/ Sully née à
Brivaz sur Willions le dix-neuf mai
mil huit cent nonante six fille de
Alois Débarz et de
Céline, née Pégion, sa femme
à Moudon

Comme témoins :

1. Ed. Foretay, Secrétaire Municipal à Sully
2. Cherpillod Charlotte, couturière à Bellvaux s. Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ormonts-les-Bains le 5 mai, à Leyers
et à Rossenges le 3 mai et à Belmont-s/ Sully, le 2 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt-huit juin mil neuf cent
vingt quatre.

Pièces déposées :

Procurator de mariage
Actes de naissance des fiancés
Publications de mariage de
Belmont-s/ Sully, Ormont-les-
Bains, Leyers, Rossenges.

Les époux :

David Richard
Charlotte Richard

Les témoins :

Cherpillod Charlotte
Ed. Foretay

L'officier de l'état civil :

Désol Dupont

Communiqué aux États civils de
Ormonts-les-Bains et Moudon
le 28 juin 1924.

Registre des mariages A.

N^o 17.
Maillard
Girardier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maillard, Gustave-Edouard-Benjamin
célibataire

N^o en Droit

originaire de Chesalles s/Oron domicilié à
Pully, La Constance, (Chamblandes-dessus) né à
Clarens (C^o du Châtelard) le sept août

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Félix-Benjamin, Maillard, à Montreux et de
Léa-Hermine née Borel, à Pully

à

2. Girardier, Ruth-Yvonne
célibataire

sans profession

originaire de Rochefort, (Neuchâtel) domiciliée à
Neuchâtel née à

Rochefort le onze août
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Girardier, Louis-Henri et de
Marie-Elise née Gigon, à Neuchâtel.

à

Comme témoins :

1. Mair Arthur D^r à Lausanne

2. Masson Gustave, juge cantonal, à Pully

Les publications ont eu lieu à Rochefort et Pully le 25
juin à Neuchâtel et Chesalles s/Oron le 26
juin 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le dix sept juillet mil neuf cent
vingt quatre.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Actes de naissance des fiancés
Publications de mariage de
Neuchâtel-Rochefort-Chesalles
sur Oron et Pully

Les époux :

E. Maillard
Gaston Maillard

Les témoins :

G. Masson, juge cant.
D. A. Mair

Communiqué aux états civils de
Neuchâtel-Rochefort et
Oron la Ville le 17 juillet
1924

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont

Registre des mariages A.

N° 18.
Strong - Lemoine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Strong, Percy - Templeton
célibataire
employé de librairie
originaire de s Etats - Unis d'Amérique domicilié à
Lausanne né à
Wiesbaden le onze janvier
mil huit cent quatre-vingt sept fils de
Georges C. Strong, compositeur de musique à Genève et de
Frances - Gertrude - Veronika, née Anderson

2. Lemoine, Thérèse - Andrée
divorcée de Fritz - Alexandre Weitnauer
dès le 23 avril 1917
originaire de nationalité française domiciliée à
Lausanne née à
Paris (9me arr^t) le trente un mars
mil huit cent quatre-vingt cinq fille de
Auguste - Gaston Lemoine et de
Gabrielle née Fauvelle, à Croissy s/ Seine France

Comme témoins :

- 1. Maier Arthur Dr à Lausanne
- 2. Masson Justave juge cantonal, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2 juillet 1924,
sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le dix sept juillet mil neuf
cent vingt-quatre

Pièces déposées :
Certificat de publication
(Autorisation de célébrer
le mariage)

Les époux :
Percy Strong
Andrée Strong

Les témoins :
G. Masson - juge cant
D. A. Maier

Communiqué à l'état civil de
Lausanne et à la Chancl
lerie d'Etat, le 17 juillet
1924

L'officier de l'état civil :
Lid Dupont

Rectification.
Le 11 février 1937 le
Département de justice et
Police du canton de Vaud
a ordonné la rectification
de l'acte inscrite ci - contre
en ce sens que l'épouse soit
désignée comme étant,
non pas de nationalité
française, mais bien origi
naire de Bâle - ville (Suisse)
Inséré le 15 février 1937
L'Officier de l'Etat - Civil
D^{id} Dupont

Communiqué à l'office de
l'état - civil de Bâle - ville
l'acte ci - contre annoté, le
15 février 1937.
L'Officier de l'Etat - Civil :
D^{id} Dupont

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 19
Augsburger-
Sthioul

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Augsburger, René-Willy
célibataire
Couturier
originaire de Langnau (Berne) domicilié à
Pully né à
Neuchâtel le vingt-six novembre
mil huit cent soixante-neuf fils de
Jules-Auguste, Augsburger et de
Jeanne-Marie, née Mordasini, à Pully
à

2. Sthioul, Blanche, Augustine
célibataire
employée de commerce
originaire de Bea domiciliée à
Lausanne née à
Montricher le vingt-sept septembre
mil huit cent soixante-huit fille de
Sthioul, Paul et de
Hermance-Berthe, née Morel
à Lausanne

Comme témoins :

1. Augsburger Jules, typographe à Pully
2. Blanc Charles, serrurier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pully le 18 juillet à Langnau
et Bea le 19 juillet et à Lausanne le 21 juillet
1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le seize-août mil neuf cent
vingt-quatre

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Actes de naissance des fiancés
Publications de mariage
de Langnau, Lausanne,
Bea et Pully.

Les époux :

Augsburger René
Blanche Augsburger

Les témoins :

Jules Augsburger
Charles Blanc

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont

Communiqué aux états civils de
Langnau, Lausanne et
Bea.

Registre des mariages A.

N^o 20
Oulevey - Vauthey

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 13 septembre 1937 déclaré définitif et exécutoire le 15 octobre 1937, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel l'époux ne pourra... contracter un nouveau mariage.

Inscrit, le 21 octobre 1937

L'Officier de l'Etat civil :

Pid Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oulevey, Fernand
célibataire
boucher
originaire de Chesalles et Moudon domicilié à Pully né à Prévouloze le vingt-deux mars mil huit cent nonante-six fils de Octave - Auguste Oulevey et de Constance, née Pichonay, sa femme, décédés à

2. Vauthey, Yvonne - Blanche
célibataire
ménagère
originaire de Seigneux et Bussy et Moudon domiciliée à Seigneux née à Seigneux le six septembre mil huit cent nonante-sept fille de Louis - Ulysse - Vauthey et de Fanny, née Vauthey, sa femme à Seigneux

Comme témoins :

1. Hector Vauthey, comptable à Seigneux
2. Alice Vauthey, ménagère à Seigneux

Les publications ont eu lieu à Pully le 7, à Chesalles et Bussy et Moudon le 8 et à Seigneux le 9 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le vingt-trois août mil neuf cent-vingt-quatre

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage de Chesalles et Bussy et Moudon, Seigneux et Pully

Les époux :

Oulevey
et V. Oulevey

Les témoins :

Hauterive
et Vauthey

L'officier de l'état civil :

Pid Dupont

Communiqué aux états civils de Lucens, Moudon et Villarsel.

Registre des mariages A.

N° 27.

Bugnion
et Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bugnion, Charles-Henri _____
célibataire _____

maçon _____

originaire de Belmont-sur-Pully _____ domicilié à

Belmont-sur-Pully _____ né à

Belmont-sur-Pully _____ le vingt-neuf octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt _____ fils de

Jean-Louis Bugnion, décédé _____ et de

Elise née Béboua à Belmont-sur-Pully _____

à _____

2. Martin, Lucie _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Etagnières _____ domiciliée à

Belmont-sur-Pully _____ née à

l'Hôpital de Riez _____ le trente août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Martin-Frédéric-Henri à Belmont-sur-Pully et de

Julie-Marguerite, née Sidoua, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Reynondin Emile, jardinier à Pully _____

2. Foretay Edouard, secr. municipal à Pully _____

Les publications ont eu lieu à Belmont-sur-Pully le neuf
août et à Etagnières le onze août mil neuf
cent vingt-quatre _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully _____ le six septembre 1924. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Actes de publication de
mariage de Etagnières
et Belmont-sur-Pully.

Les époux :

Henri Bugnion
Lucie Bugnion

Les témoins :

Ed. Foretay
Emile Reynondin

L'officier de l'état civil :

D^{ict} DupontCommuniqué à l'état civil
d' Echallens. _____

Registre des mariages A.

N^o 22
Taccard-Rossat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Taccard, René-Marius _____

célibataire _____

Chef d'Institut _____

originaire de Chavannes près Ecublens _____ domicilié à

Pully, Lycée Taccard _____ né à

Lausanne, Av. Beaucluse quatre juin _____

_____ mil huit cent nonante-quatre _____ fils de

Marius Taccard, Directeur de Lycée _____ et de

Marie-Ida, née Depallens à Pully _____

à _____

2. Rossat, Andrée-Jeanne _____

célibataire _____

Téléphoniste _____

originaire de Granges (Vaud) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le deux juillet _____

_____ mil neuf cent un _____ fille de

Victor Rossat, employé de banque _____ et de

Olga-Rosa née Krebs, à Lausanne _____

à _____

Comme témoins :

1. Taccard Marius, Directeur de Lycée à Pully

2. Rossat Victor, employé de banque à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Pully le 13 août, et
Chavannes et Granges (Vaud) le 14 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully _____ le treize septembre mil neuf
cent vingt-quatre _____

Pièces déposées :

Actes de naissance du fiancé
et de la fiancée. Promesse
de mariage. Actes de publi-
cations de mariage de Lausanne,
Chavannes, Granges (Vaud)
et Pully _____

Les époux :

René Taccard
Andrée Rossat

Les témoins :

Prof. _____

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont

Communiqué aux états civils de
Ecublens (Vaud) Granges
(Vaud) et Lausanne.

Registre des mariages A.

N° 23.

Ducret-Ruedi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducret, Marcil - Albert

célibataire

garçon laitier

originaire de Chardonne domicilié à

Pully, Clos-Isis (Chamblandes) né à

Vevey, rue des Moulins N° 11. le huit octobre

mil neuf cent deux fils de

Ducret Albert et de

Louisa née Howald

à Corsier sur Vevey

2. Ruedi, Anna - Rosa

célibataire

repasseuse

originaire de Gäschlingen (Schaffouse) domiciliée à

Pully, Clos-Isis (Chamblandes) née à

Pully, rue du Centre 20 le dix mars

mil neuf cent fille de

Emile Ruedi, décédé et de

Rosa née Schmid

à Pully.

Comme témoins :

1. Ducret Albert, ouvrier de fabrique à Corsier sur Vevey

2. Glauser Rodolphe, chauffeur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pully le 19 août et à Chardonne et Gäschlingen le 21 août 1924 sans oppositions

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le seize septembre mil neuf cent-vingt-quatre

Pièces déposées :

Actes de naissance du fiancé et de la fiancée. Promesse de mariage. Actes de publications de mariage de Gäschlingen, Chardonne et Pully.

Les époux :

A Ducret

Les témoins :

Albert Ducret
Glauser Rod

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont

Communiqué aux états civils de Gäschlingen (Schaffouse) et Chardonne et Vevey.

Registre des mariages A.

N° 24.
Vouga, Hofmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vouga, Charles-Eugène _____
divorcé d'avec Martha-Joséphine, Hoffer, dès le
dix-huit août 1923, Professeur en Philosophie
originaire du Petit-Saconnex (Genève) _____ domicilié à
au Petit-Saconnex _____ né à
New-York (Etats-Unis d'Amérique) le vingt-
deux-juin _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
Charles-Louis-Henri Vouga, éditeur _____ et de
Ada, E. Cooper, sa femme _____
au Petit-Saconnex (Genève) _____

2. Hofmann, Anna-Bertha _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de Aarburg (Argovie) _____ domiciliée à
Pully _____ née à
Winterthur (Zurich) le dix-huit-février _____
_____ mil huit cent nonante-un _____ fille de
Alfred Hofmann, ingénieur _____ et de
Lina Schaub, sa femme _____
à Pully _____

Comme témoins :

1. Charles Vouga, éditeur au Petit-Saconnex (Genève) _____
2. Alfred Hofmann, ingénieur à Pully _____

Les publications ont eu lieu à u Petit-Saconnex le 1^{er} septem-
bre et à Aarburg et Pully le 2 septembre 1924
sans opposition _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully _____ le 20 septembre 1924. _____

Pièces déposées :

Certificat de Publication
(Autorisation de célébrer le
mariage) du Petit-Saconnex _____

Les époux :

Ch. Vouga
Anna Bertha Vouga

Les témoins :

Charles Vouga
Alfred Hofmann

L'officier de l'état civil :

D^r Depoort

Communiqué aux états civils du
Petit-Saconnex (Genève)
et à Aarburg (Argovie) _____

Registre des mariages A.

N° 25

Berdoz - Stebler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berdoz, Henri-Constant

célibataire

charpentier

originaire de Rossinière domicilié à

Rossinière "La Cime" né à

Rossinière "La Cime" le trente septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Louis-David Berdoz, charpentier et de

Julie-Adèle née Magnenat à

à Rossinière "La Cime"

2. Stebler, Marthe

célibataire

ménagère

originaire de Busswil (Diessbach b. B. Berne) domiciliée à

Pully "La Ferraudetta" née à

Lausanne le vingt-un décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Gottfried Stebler, vigneron et de

Berthe-Anna-Elise née Girod

à Pully "La Ferraudetta"

Comme témoins :

1. Louis Berdoz, charpentier à Rossinière "La Cime"

2. Fritz Stebler, vigneron à Pully "La Ferraudetta"

Les publications ont eu lieu à Rossinière le soir à Pully et
Diessbach b. B. le huit septembre mil-neuf-cent
vingt-quatre sans opposition.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pully le vingt-sept septembre mil
neuf-cent-vingt-quatre

Pièces déposées :

Certificat de publication
(autorisation de célébrer le
mariage)

Les époux :

Henri Berdoz
Marthe Berdoz

Les témoins :

Ls. Berdoz Magnenat
Fritz SteblerCommuniqué aux états civils de
Rossinière et Diessbach
b. B. (Berne)

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont

Registre des mariages A.

N° 26
Pittet - Pommar

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet, Robert-François
 célibataire
 manoeuvre
 originaire de Romanens (Fribourg) domicilié à
Pully "Le Verger" né à
Paris 18^{me} arrondissement le quatre décembre
 mil neuf cent _____ fils de
Joseph Etienne Pittet, décédé et de
Marie-Blanche, née Savary
 à Pully

2. Pommar, Germaine-Marguerite-Jenny
 célibataire
 ménagère
 originaire de Cully et Lutry domiciliée à
au Châtelard sur Lutry née à
au Châtelard sur Lutry le vingt-huit décembre
 mil neuf cent deux _____ fille de
Pommar, François-Valentin et de
Cécile née Lavanchy
 à au Châtelard sur Lutry

Comme témoins :

1. Pommar, Valentin, vigneron à Châtelard sur Lutry
 2. Forstey, Edouard, surd. municipal à Pully

Les publications ont eu lieu à Romanens et Pully le cinq
septembre à Cully et Lutry le six septembre
 mil neuf cent vingt-quatre, sans oppositions.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Pully le vingt-sept septembre mil
neuf-cent-vingt-quatre.

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés
 Promesse de mariage
 Actes de publication de
 mariage de Sales, Cully
 Lutry et Pully

Les époux :
Pittet Robert.
Pittet Marguerite.

Les témoins :
Jenny
Ed. Forstey.

Communiqué aux états civils
 de Sales, Cully et Lutry.

L'officier de l'état civil :
Jid Dupond

Registre des mariages A.

N° 27.
Guesx-Deplazes

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guesx, Maurice, Gustave

celibataire

mécanicien

originaire de St. Léger - La Chièsa domicilié à

Pully né à

La Chièsa le quinze avril

mil huit cent soixante-neuf fils de

Guesx, Louis-Alexandre-Adolphe, décédé et de

Félicie-Marie, née Béguin, à Pully

à

2. Deplazes, Régina

celibataire

couturière

originaire de Sonvix (Grisons) domiciliée à

Lutry née à

Echandens le vingt-six août

mil huit cent soixante-huit fille de

Sébastien-Benoît Deplazes et de

Julie-Fanny, née Diserens à Lutry

à

Comme témoins :

1. Probst, Fernand, restaurateur à Pully

2. Mottaz, Marcel, chauffeur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pully le 29 août à St-Léger
et Lutry le 30 août et à Sonvix le 31 août 1924
sans oppositions.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le premier octobre mil-neuf
cent-vingt-quatre

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Actes de publications de mariage
de St-Léger, Lutry, Sonvix
et Pully.

Les époux :

M. Guesx
M^{me} Guesx Deplazes

Les témoins :

Ferd. Probst

M. Mottaz

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont

Communiqué aux états civils de
St-Léger, Lutry et Sonvix
(Grisons)

N^o 28.
Glaiser-Ruedi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Glaiser, Rodolphe Frédéric _____
 célibataire _____
 chauffeur _____
 originaire de Krauchthal (Berne) _____ domicilié à
 Pully _____ né à
 Krauchthal _____ le douze septembre _____
 mil huit cent nonante-huit _____ fils de
 Frédéric Glaiser, Charpentier _____ et de
 Elise née Ackermann, décédée _____
 à _____

2. Ruedi, Emma-Bertha _____
 célibataire _____
 repasseuse _____
 originaire de Gäschlingen (Schaffouse) _____ domiciliée à
 Pully _____ née à
 Pully, Rue du Centre 20 le vingt-trois mars _____
 mil neuf cent un _____ fille de
 Emile Ruedi, décédé _____ et de
 Rosa née Schmid _____
 à Pully _____

Comme témoins :

1. Thierry Albert, manoeuvre à Pully _____
 2. Ruedi Emile, boulanger à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Krauchthal et Pully le
 17 septembre et à Gäschlingen le 18 septem-
 bre 1924 sans oppositions. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le quatre octobre 1924. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Promesse de mariage
 Actes de publication de mariage
 de Gäschlingen, Krauchthal
 et Pully _____

Communiqué aux états civils de
 Gäschlingen et Krauchthal. _____

Les époux :

Glaiser Rodolphe
 Emma Glaiser

Les témoins :

Thierry Albert
 Ruedi Emile

L'officier de l'état civil :

D^{id} Dupont

Registre des mariages A.

N° 29.

Séchaud. Berthoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Séchaud, Georges
 célibataire
 employé de bureau
 originaire de Paudex et Gullens domicilié à
 au Port-de-Pully né à
 Pully le douze février
 mil huit cent nonante-quatre fils de
 Jules-Louis Séchaud, décédé et de
 Wilma nee Reynmondin, au Port-de-Pully
 à

2. Berthoud, Jeanne-Marie
 célibataire
 employée de commerce
 originaire de Couvet (Neuchâtel) domiciliée à
 Lausanne née à
 Lausanne le dix décembre
 mil neuf cent un fille de
 feu Charles-Louis-Rodolphe Jean Berthoud et de
 Marie-Adèle nee Landry
 à Lausanne

Comme témoins :

1. Constant Jaton commis C. F. F. à Pully
2. Charles Berthoud, mécanicien à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Pully le 12 septembre
 à Gullens, Paudex et Couvet le 13 septembre
 1921 sans oppositions

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le onze octobre, mil-neuf-cent
 vingt-quatre

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Promesse de mariage
 Actes de publication de
 mariages de Gullens, Paudex,
 Couvet, Lausanne et Pully

Les époux :

G. Séchaud
 J. Séchaud

Les témoins :

C. Berthoud

L'officier de l'état civil :

D. Dupont

Communiqué aux états civils de
 Gullens, Couvet, et
 Lausanne

Registre des mariages A.

N° 30
Ravessoud, Ruchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ravessoud, Edouard - Aimé
célibataire
agriculteur
originaire de Pully et Paudex domicilié à
aux Monts de Pully né à
aux Monts de Pully le vingt-cinq septembre
mil neuf cent cinq fils de
Auguste - François - Ravessoud, agriculteur et de
Marie - Rosalie née Abetel aux Monts de Pully
à

2. Ruchet, Eva
célibataire
ménagère
originaire de Ollon domiciliée à
Savigny née à
au Martinet rière Savigny le douze septembre
mil neuf cent cinq fille de
Léon Ruchet, instituteur et de
Jenny - Emma née Morerod à Savigny
à

Comme témoins :

1. Auguste Ravessoud, agriculteur aux Monts de Pully
2. Eric Blatti, sans profession à Pully.

Les publications ont eu lieu à Pully le 26 à Paudex le 27
à Savigny le 28 et à Ollon le 29 septembre 1924
sans oppositions

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le 17 octobre 1924.

Pièces déposées :

Actes de naissances des fiancés.
Autorisation des parents de l'époux
" " " de l'épouse
" " " du Département
de Justice et Police.
Promesse de mariage. Actes
de publications de mariage de
Ollon - Savigny, Paudex et
Pully.
Communiqué aux états civils de
Savigny et Ollon

Les époux :

Edouard Ravessoud
Eva Ravessoud

Les témoins :

Auguste Ravessoud
Eric Blatti

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont

Registre des mariages A.

N° 37.
Delorme
Grandjean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Delorme**, Marc-Louis _____
veuf de Delorme née Girard Jeanne - Hélène _____
négoçant _____
originaire de Vallamand (Vaud) _____ domicilié à
Sully „ Les Nymphéas ” _____ né à
Vallamand _____ le vingt-un janvier _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
Louis Delorme, décédé _____ et de
Elise Céline née Bessard _____
à Yverdon _____

2. **Grandjean**, Jeanne-Yvonne _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de Créteil (France Département de la Seine) domiciliée à
Villette (Vaud) _____ née à
Créteil (France) _____ le dix-mai _____
_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fille de
François-Frédéric Grandjean _____ et de
Léa-Caroline née Coinchon _____
à Villette _____

Comme témoins :

1. François Grandjean, rentier à Villette
2. Edouard Foretay, secr. municipal à Sully

Les publications ont eu lieu à Sully le 29 septembre, à
Villette et à Vallamand le 1^{er} octobre 1924
sans oppositions _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully _____ le 22 octobre 1924 _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
" " mariage du fiancé
" " décès de M^{me} Delorme
Promesse de mariage. Déclaration
de résidence de la C^{me} de Villette
Autorisation de publication de
mariage, Publications de mariage
de Sully, Cudrefin et Cully,
certificat de capacité matrimoniale.
Communiqué aux états civils de
Cully, Cudrefin, et à la Chan-
cellerie d'Etat _____

Les époux :

M. Delorme
Y. Delorme

Les témoins :

François Grandjean
Ed. Foretay

L'officier de l'état civil :

Léon Dujardin

Registre des mariages A.

N° 32.
Borgeaud-Lache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgeaud, Alfred - Louis _____
célibataire _____

commis aux C. F. F. _____

originaire de Morrens (Vaud) _____ domicilié à

Bâle, Murbacherstrasse 50 _____ né à

au Mont sur Lausanne le dix - huit mai _____

_____ mil huit cent norante - neuf _____ fils de

Borgeaud Charles, employé aux C. F. F. _____ et de

Lina Fanny née Thuillard _____

à Lausanne _____

2. Lache, Edmée Marie - Charlotte _____
célibataire _____

sans profession _____

originaire de Epalinges (Vaud) _____ domiciliée à

Pully _____ née à

Pully _____ le dix - sept mars _____

_____ mil neuf cent trois _____ fille de

Pache Louis, employé postal à Pully _____ et de

Elise née Dupont, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Pache Charles, hussier de Paix à Pully

2. Pache Louis, employé postal à Pully.

Les publications ont eu lieu à Bâle le 1., à Pully le 3.,

à Morrens le 4., et à Epalinges le 5 octobre

1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le 31 octobre 1924.

Pièces déposées :

Certificat de publication
(autorisation de célébrer
le mariage) _____

Les époux :

Borgeaud Alfred
Borgeaud Edmée

Les témoins :

Pache Chs.
Pache Louis

Communiqué aux états civil de
Bâle - Ville, Morrens et
Epalinges _____

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont

Registre des mariages A.

N^o 33.
Lache, Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Lache, Louis**, employé postal
veuf de Elise née Dupont des le trois décem-
bre mil-neuf-cent-vingt-un
originaire de Epalinges domicilié à
Pully né à
Lausanne le vingt-trois août

mil huit cent septante-cinq fils de
Charles-Louis Pache, décédé et de
Charlotte née Cordey
à Pully

2. **Martin, Bertha** née Genier
veuve de Martin Louis des le 11 mai 1912
ménagère

originaire de Froideville domiciliée à
Pully née à
Savigny le vingt-quatre juillet

mil huit cent septante-sept fille de
feu Jean-Siméon dit Jules Genier et de
feu Caroline Augustine née Jordan.
à

Comme témoins :

1. Hugli Auguste, agriculteur à Pully
2. Pache Charles, hussier de Fain à Pully.

Les publications ont eu lieu à Pully le 11 à Froideville le
12 et à Epalinges le 13 septembre 1924 sans
oppositions.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le 8 novembre 1924.

Pièces déposées :

Acte de décès de Martin Louis

Les époux :

Louis Pache
Bertha Pache

Les témoins :

Auguste Hugli
Ch. Pache

Communiqué aux états civils de
Epalinges et Bottens.

L'officier de l'état civil :

Lid Dupont

N° 34
David et Mollard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. David, Gabriel, Alexis. Marie _____
célibataire _____

Lieutenant d'Infanterie Coloniale _____

originaire de Grand-camp-Les Bains (Cobvados France) domicilié à
Strasbourg _____ né à

Grand-camp-Les Bains (Cobvados France) _____

le neuf février mil neuf cent _____ fils de

Elie Gabriel David _____ et de

Marie-Louise-Valentine née Lizeul _____
à La Baule France _____

2. Mollard, Paulette-Marie _____
célibataire _____

sans profession _____

originaire de Vichy (Allier France) _____ domiciliée à

Pully, Clos-Fris (Chamblandes) _____ née à

Vichy (France) _____ le trente janvier _____

mil neuf cent six _____ fille de

Benoit-Antoine-Pierre Mollard _____ et de

Julienne-Augustine née Godard _____

à Pully _____

Comme témoins :

1. Willemin Oscar, Directeur à Pully _____

2. Foretay Edouard, Secrétaire municipal à Pully _____

Les publications ont eu lieu à Strasbourg le 7 et à Pully
le 6 novembre 1924, sans oppositions _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le 6 décembre 1924 _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage du fiancé

" " " de la fiancée

Actes de naissance des fiancés

Publications de mariage de Pully

et Strasbourg. Consentement au

mariage. Certificat de présence

au corps. Certificat de nationalité

Certificat de résidence. Certificat

de capacité matrimoniale. Autorisa-

tion de célébrer le mariage
Communiqué

à la Chancellerie d'Etat
en deux exemplaires. _____

Les époux :

David _____

P. David _____

Les témoins :

Willemin _____

Ed. Foretay _____

L'officier de l'état civil :

J. Dupont _____

Registre des mariages A.

N° 35.
Schönenberger
Eilenberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schönenberger, Friedrich, Grégor _____
célibataire _____

commerçant _____

originaire de Nuglar (Soleure) _____ domicilié à

Fully, Clos-Lilas, avenue du Collège _____ né à

Bâle _____ le six - mars _____

_____ mil huit cent soixante - cinq _____ fils de

Schönenberger, Karl _____ et de

Anna, Margaretha née Winkler, décédée _____

à _____

2. Eilenberger, Charlotte - Ottilie _____
célibataire _____

Steno - dactylo _____

originaire de Zurich _____ domiciliée à

Fully, Mon Choisi, Avenue du Tirage _____ née à

Kollikon _____ le seize août _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Eilenberger, Karl, Oswald _____ et de

Augusta - Louise - Ottilie née Wanzlöben _____

à Zurich _____

Comme témoins :

1. Eilenberger Ottilie née Wanzlöben à Zurich

2. Hew, Florian, employé de banque à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zurich et Fully le 25 et
à Nuglar (Soleure) le 26 novembre 1924
sans oppositions _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Fully _____, le 12 décembre 1924 _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Actes de naissance des fiancés

Communiqué à l'état civil de
Nuglar (Soleure) et Zurich.

Les époux :

Schönenberger Friedrich
Schönenberger Lotty

Les témoins :

Eilenberger Ottilie
Hew Florian

L'officier de l'état civil :

D^{re} Dupont

N° 36
Laschoud Robert
Reymondin, Ella

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laschoud, Robert. Clément _____
célibataire _____
employé C.F.F. _____
originaire de Lutry et de Ford _____ domicilié à
Renens (Jare) _____ né à
Pully _____ le dix-neuf mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
Laschoud, Georges. Clément, employé de banque et de
Sophie-Louise Georgine née Muller, sa femme _____
à Pully _____

2. Reymondin, Ella-Marie-Elisa, _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de Pully _____ domiciliée à
Pully _____ née à
Pully _____ le quinze juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Reymondin, Justave Emile, vigneron _____ et de
Fanny-Marie née Barbey, sa femme _____
à Pully _____

Comme témoins :

1. Louis Court, employé C.F.F. à Briqueras
2. Charles Reymondin, sieur à Pully.

Les publications ont eu lieu à Renens, à Lutry, à Ford et
à Pully le 31 octobre 1924 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le 18 décembre 1924.

Pièces déposées :

Certificat de publication
(Autorisation de célébrer le mariage)
délivré par l'officier de l'état
civil de l'arrondissement
de Romanel _____

Les époux :

Ella Laschoud
R. Reymondin

Les témoins :

Louis Court
Charles Reymondin

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont

Le N° 36 à la présente
page est celui de la
dernière inscription faite
dans l'année 1924
ce que nous certifions.
Les deux doubles du
présent registre sont
conformes.

Pully le 31 décembre 1924

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont



Communiqué à l'état civil de
Romanel, de Lutry et de
Ford. _____

Registre des mariages A.

N° 1
Wörsching, Viquerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wörsching, Emile, Auguste
veuf de Bize Julie, des le 24 novembre 1923
Retaiki C.F.F.
originaire de Genève-Ville domicilié à
Pully né à
Genève le dix neuf mars
mil huit cent soixante-huit fils de
Charles-Joseph, Vincent Wörsching et de
Augusta née Walter, décedés
à

2. Viquerat née Claudet, Jenny Louise
divorcée de Viquerat, Jules, Alphonse des le 6
décembre 1916, Garde-malade
originaire de Combremont le grand domiciliée à
Pully née à
Orbe le premier juin
mil huit cent septante-deux fille de
feu Claudet, Jean Marc et de
feu Louise Augustine Gaultay née Roussy
à

Comme témoins :

1. Frédéric Simone, entrepreneur, à Pully
2. Benjamin Milliquet agriculteur à Pully

Les publications ont eu lieu à Pully le 10 à Genève et
Combremont le grand le 11 décembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le trois janvier 1925

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Acte de décès Wörsching née
Bize Julie
Acte de mariage Viquerat
Jugement en divorce Viquerat
Acte de mariage Wörsching-
Bize

Communiqué à l'état civil de
Genève-ville et de Combremont.

Les époux :

E. Wörsching
Jenny Wörsching

Les témoins :

Fred. Simone
Bong Milliquet

L'officier de l'état civil :

Lid Dupont

No 2

Rittener. Ruff, Noë
Bays, Alice. Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rittener. Ruff, Noë _____
 Célibataire _____
 Cordonnier _____
 originaire de Château-d'Oex _____ domicilié à
 Crassier _____ né à
 L'Étiwan _____ le vingt-sept août _____
 mil huit cent septante-neuf _____ fils de
 Rittener - Ruff, Samuel - David _____ et de
 Louise - Lucie née Cottier, décédée _____
 à _____

2. Bays, Alice - Marie _____
 Célibataire _____
 domestique _____
 originaire de Estévenens (Fribourg) _____ domiciliée à
 Pully, Les Rosiers, Chamblandes - dessous _____ née à
 Siviriez (Fribourg) le neuf février _____
 mil neuf cent _____ fille de
 Bays Justave, agriculteur _____ et de
 Alexandrine née Bénérvand _____
 à Bionnens (Fribourg) _____

Comme témoins :

1. Bays Etienne, agriculteur à Siviriez _____
2. Bays Emile, agriculteur à Bionnens _____

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, Crassier,
 Estévenens le 20 et à Pully le 19 novembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully _____ le 10 janvier 1925 _____

Pièces déposées :

Certificat de publication
 (autorisation de célébrer le mariage)
 délivré par l'officier de l'état
 civil de l'arrondissement de
 Gingins _____

Les époux :

Noë Rittener
 Alice Rittener

Les témoins :

Bays Etienne
 Bays Emile

L'officier de l'état civil :

Léon Dupond

Communiqué aux états civils des
 Gingins, Château d'Oex et
 Muistemens _____

Registre des mariages A.

N° 3. —
 Duvoisin
 Dupertuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duvoisin, Georges Charles _____
 célibataire _____

Représentant de commerce _____

originaire de Orges _____ domicilié à

Sully, Le Carillet _____ né à

Lausanne _____ le vingt-quatre septembre

_____ mil huit cent norante-huit _____ fils de

Georges, Louis, Edouard, Charles Duvoisin et de

Suzanne, Elise née Wyssa à Sully _____

à _____

2. Dupertuis, Lina, Cécile, Germaine _____
 célibataire _____

sans profession _____

originaire de Ormont-dessous _____ domiciliée à

Sully, Le Carillet _____ née à

Lausanne _____ le neuf mai _____

_____ mil neuf cent _____ fille de

Jacques, François, Paul Dupertuis _____ et de

Mathilde, Cécile née Curchod _____

à Lausanne _____

Comme témoins :

1. Bondry Pierre, vétérinaire à Vevey _____

2. Duvoisin Jean, Riant-Mont Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessous et à Sully
 le 8 janvier à Orges le 9 janvier 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully _____ le deux février 1925 _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Acte de naissance des fiancés _____

Acte de publication de mariage _____

de Orges, Ormont-dessous _____

et Sully _____

Communiqué aux états civils de _____

Montagny et Vevey _____

et Ormont-dessous _____

Les époux :

Germaine Dupertuis _____

Ch. Duvoisin _____

Les témoins :

Bondry _____

L'officier de l'état civil :

Lid Dupertuis _____

N° 4
Taccard, Correvon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Taccard, Jules, Frédéric** _____
veuf de Harola, Elisabeth, Alexandra, née von
Oertzen, des le 15 mai 1921. Professeur D^r Philosophie
originaire de St^e Croix _____ domicilié à
Sully, Châlet Sans-Touci, Chemin des Osches _____ né à
Vernex _____ le vingt-sept novembre _____
_____ mil huit cent septante-cinq _____ fils de
feu Charles François Taccard _____ et de
feu Henriette, Amélie née Spiller _____
à _____

2. **Correvon, Louisa Elisabeth** _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de Cuarny _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Beaumont _____ le quinze juin _____
_____ mil huit cent septante-neuf _____ fille de
feu Adolphe, Louis Correvon _____ et de
feu Elisa née Cachemaille _____
à _____

Comme témoins :

1. Ernest Audemar, caissier à la B.C.V. Lausanne,
2. Emile Chavannes, ingénieur, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Sully le 25, à Lausanne
à St^e Croix le 26 et à Cuarny le 28 janvier
1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le 19 février 1925.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la
fiancée. Promesse de
mariage. Actes de publi-
cation de mariage de
Lausanne, St^e Croix,
Cuarny et Sully

Les époux :

Frédéric Taccard -
Elisabeth Taccard.

Les témoins :

Ernest Audemar
Emile Chavannes

L'officier de l'état civil :

José Dupont

Communiqué aux états civils
de Lausanne, St^e Croix
et Yvonand.

Registre des mariages A.

N° 5.

Bürger. Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bürger, Alois; Henri

célibataire

manoeuvre

originaire de Fouatens - Mézery domicilié à

Pully, rue de la Gare 16 né à

La Cour de Pully le premier septembre

mil neuf cent fils de

Henri Auguste Bürger en France et de

Julie, Lina née Clavel à Pully

à

2. Martin, Christiane Elise

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Froideville domiciliée à

Pully, rue de la Gare 16 née à

Morges le trois mars

mil neuf cent une fille de

Jean Jacques Martin et de

Françoise Constance Marie née Bourgon

à Morges

Comme témoins :

1. Jeannot Maréchal, coiffeur à Pully

2. Chavan Charles, manoeuvre à Pully

Les publications ont eu lieu à Pully le 17 à Fouatens - Mézery et à Froideville le 18 février 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le dix-sept mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage de Pully, Fouatens - Mézery et Froideville

Les époux :

Bürger Alois.

Bürger Elise

Les témoins :

Aroel Jeannot

Charles Chavan

L'officier de l'état civil :

L'id Dupont

Par jugement du Tribunal du district d'Aubonne rendu en date du 21 mai 1932 déclaré définitif et exécutoire le 29 juillet 1932, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit, le 9 septembre 1932

L'Officier de l'Etat civil :

L'id Dupont

N° de 30 mars 1925
L'id Dupont

Registre des mariages A.

N^o 6.
Ferraris. Lache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferraris, Paul-Pierre-Joseph
célibataire
entrepreneur
originaire de Tostegno (Biella Novare Italie) domicilié à
Pully né à
Pully le vingt-six octobre
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Marie Jean Baptiste Ferraris à Tostegno et de
Aline Marie née Burnier, sa femme
à Pully

2. Lache, Yvonne Henriette Marie
célibataire
téléphoniste
originaire de Epalinges domiciliée à
Pully née à
Pully le six juillet
mil neuf cent un fille de
feu Jules Henri Pache et de
Emma Henriette née Dupont
à Pully

Comme témoins :

1. Auguste Colia, architecte à Pully
2. Ferraris Dominique, entrepreneur à Pully

Les publications ont eu lieu à Epalinges le 31 à Pully le 29
décembre 1924 et à Tostegno (Italie) le 12 février 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Pully le premier avril mil neuf cent
vingt-cinq.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Déclaration de résidence du fiancé
Certificat d'état libre
Certificat de nationalité
Autorisation de publications
et de mariage
Actes de publications de mariage
de Epalinges, Tostegno et Pully
Communiqué à la chancellerie
de l'Etat et à l'état civil de
Epalinges.

Les époux :

Ferraris Paul
Ferraris Yvonne

Les témoins :

Ferraris Dominique
Colia

L'officier de l'état civil :
José Dupont

Registre des mariages A.

N° 8 Chapuis
Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chapuis, Fernand-Louis** _____
 célibataire _____
 Graveur-Lithographe _____
 originaire de Epalinges _____ domicilié à
 Bâle, Feldbergstrasse _____ né à
 Lausanne _____ le vingt-neuf décembre
 _____ mil neuf cent _____ fils de
 feu Chapuis Alfred _____ et de
 Léa née Coeytaux _____
 à Lausanne _____

2. **Dupont, Suzanne-Charlotte** _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Pully _____ domiciliée à
 Pully _____ née à
 Pully _____ le vingt-neuf juin
 _____ mil huit cent nonante-sept _____ fille de
 Dupont, Louis-Emile, vigneron _____ et de
 Lucie née Lavanchy _____
 à Pully _____

Comme témoins :

1. Clere Marcel, employé, à Genève _____
2. Clere Marie née Dupont à Genève _____

Les publications ont eu lieu à Bâle le 25, à Pully le 27
 février et à Epalinges le 1^{er} mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully _____, le neuf avril mil neuf cent
 vingt-cinq _____

Pièces déposées :

Certificat de publication
 (autorisation de célébrer le
 mariage en dehors de l'arron-
 dissement du domicile de
 l'époux) _____

Communiqué aux états civils de
 Epalinges et Bâle-Ville.

Les époux :

Fernand Chapuis
 Suzanne Chapuis

Les témoins :

Maxellin Clere
 Henri Clere

L'officier de l'état civil :

Lid Dupont

N^o 8
Gallay. Muller

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 10 décembre 1917 déclaré définitif et exécutoire le 12 avril 1918, le mariage suscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 12.4.18

Inscrit, le 4 mai 1925

L'Officier de l'état civil



Bms

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gallay, Alfred - Charles - Edouard
célibataire

Jardinier

originaire de Mont le Grand et d'Essertines ^{Rolle} domicilié à
Pully, Le Manoir, Chamblandes né à
Mont le Grand le quatre juillet
mil huit cent soixante-huit fils de

Julien Edouard Gallay et de

Anna Catherine Bär

à Mont sur Rolle

2. Muller, Marguerite
célibataire

ménagère

originaire de Yens domiciliée à

Lausanne née à

Yens le trois juin

mil huit cent soixante-neuf fille de

Jules Louis Ernest, décédé et de

Henriette Elisa veuve Aubert

à Mont sur Rolle

Comme témoins :

- Gallay Charles, agriculteur à Mont-s/ Rolle
- Foretay Edouard, secrétaire municipal à Pully

Les publications ont eu lieu à Pully le 24, à Lausanne et
Mont-s/ Rolle le 25 à Yens et Essertines
le 26 mars 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le onze avril mil neuf cent
vingt-cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publications de
mariage de Pully - Lausan-
ne, Yens - Essertines et
Mont sur Rolle.

Les époux :

Gallay Alfred
Marguerite Gallay

Les témoins :

Gallay Charles
Ed. Foretay

L'officier de l'état civil :

D^{id} Duproch

Communiqué aux états civils de
Lausanne, Rolle, Villars
sous Yens et Gilly.

Registre des mariages A.

N^o 9
Hauri, David

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hauri, Henri-Jules _____

célibataire _____

manoeuvre _____

originaire de Seengen (Argovie) _____ domicilié à

Faudex _____ né à

Corsy sur Lutry _____ le quinze - juin _____

_____ mil huit cent huitante - quatre _____ fils de

Frédéric Hauri _____ et de

Henriette - Lina Bolomey née Bettea, d'icelle _____

à _____

2. Rod née David, Rose - Marie _____

divorcée de Armand - Héli Rod dès le 28 septembre

1923, ménagère _____

originaire de Poney le Forat _____ domiciliée à

Faudex _____ née à

Rueyres (Vaud) _____ le dix - huit mars _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - dix - sept _____ fille de

Hermann - Oscar David, relieur à Faudex _____ et de

feu Caroline née Testuz _____

à _____

Comme témoins :

1. Chavallaz Jules, manoeuvre à Faudex _____

2. Boand Charles, agent de police à Pully _____

Les publications ont eu lieu à Seengen et Pully le 9 et à
Poney le Forat le 12 avril 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully _____ le premier mai mil huit cent
vingt - cinq _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

Acte de mariage de la fiancée

avec mention de divorce

Actes de publication de

Seengen, Faudex et Poney

le Forat _____

Les époux :

Hauri Henri

Hauri Rose

Les témoins :

Chavallaz Jules

Ch. Boand

L'officier de l'état civil :

Lid Depont

Communiqué aux états civils de
Seengen et Poney le Forat.

Par jugement du Tribunal
du district de Lausanne du
10 juillet 1931 déclaré définitif
et exécutoire le 1^{er} octobre 1931
le mariage inscrit ci - contre
a été dissous par le divorce en
vertu de l'art. 141 du C.C.S.

Le Tribunal a conféré l'ocau-
-ce de la puissance paternelle
à la mère pour les enfants :
François - Henri, Irène - Rose,
Liliane - Armande et André -
-michel.

Inscrit le 3 octobre 1931

L'Officier de l'Etat-Civil :

Lid Depont

Registre des mariages A.

N^o 10
Kohler. Kohler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kohler, Gottlieb, veuf de Anna - Maria
née Grütter dès le huit juin 1922
Aapissier
originaire de Unterbötzberg (Argovie) domicilié à
Faudes (Niant Soleil) né à
Unterbötzberg le vingt-un octobre
mil huit cent cinquante-deux fils de
Kohler Maria et de

à
2. Kohler, Maria
célibataire
Aapissière
originaire de Ursprung - Unterbötzberg (Argovie) domiciliée à
Faudes née à
Ursprung - Unterbötzberg le vingt-deux janvier
mil huit cent soixante-cinq fille de
Kohler - Hans - Kaspar et de
Margaritha née Marti, les deux décédés

à
Comme témoins :
1. François Chapallaz, mécanicien à Faudes
2. Diez Lina ménagère à Faudes.
Les publications ont eu lieu à Faudes et Unterbötzberg
le 7 avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Sully, le cinq mai mil neuf cent
vingt-cinq

Pièces déposées :
Acte de mariage du fiancé
Acte de décès de Kohler Anna
née Grütter.
Acte de naissance de la fiancée.

Les époux :
G. Kohler
M. Kohler.

Communiqué à l'état civil de
Unterbötzberg (Argovie)

Les témoins :
François Chapallaz
Lina Diez

L'officier de l'état civil :
Diez Dupont

Registre des mariages A.

N^o 11
von Steiger
Loudret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. von Steiger, Konrad - Armand - Rolf
Célibataire, Avocat

originaire de Berne (B.G.) domicilié à
Berne, Tinkerngasse 19 né à
Berne le vingt-un avril
mil huit cent nonante-neuf fils de
von Steiger, Traugott - Franz - Konrad, entrepreneur cantonal de
Marie - Louise - Ernestine - von Werdt, décedée à Berne

2. Loudret, Geneviève - Juliette
Célibataire

originaire de Lausanne (Vaud) domiciliée à
Pully (Vaud) née à
Aubonne (Vaud) le vingt-quatre février
mil neuf cent un fille de
Loudret, Henri - Charles - Louis, Colonel de Cavalerie et de
Anna - Juliette née Charbonnier

à Pully

Comme témoins :

1. Henri Loudret, Colonel à Pully
2. Jean Loudret, ingénieur à Paris

Les publications ont eu lieu à Berne le 30 avril, à Lausanne
le 1^{er} et à Pully le 2 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt-deux mai mil-neuf
cent-vingt-cinq

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'état civil de
Berne

Les époux :

Rolf de Steiger
Geneviève de Steiger

Les témoins :

Henri Loudret
Jean Loudret

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont

Communiqué aux états civils
de Berne, Ville et Lausanne

Registre des mariages A.

N° 12
Eichenberger-
Weber.

DIVORCE

Mariage dissous par le divorce selon
jugement du tribunal du _____
district de Dulm _____
définitif et exécutoire dès le _____
31 mai 1963 _____

Sully, le 12 juillet 1963
L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eichenberger Oswald
célibataire _____

jardinier _____

originaire de Burg (Argovie) _____ domicilié à

Sully, Champ-Flauri _____ né à

Burg _____ le deux octobre _____

_____ mil huit cent nonante-sept _____ fils de

Gottlieb Eichenberger, décédé _____ et de

Marie née Sommerhalder, décédée _____

à _____

2. Weber Frieda-Rosa _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Menziken (Argovie) _____ domiciliée à

Burg _____ née à

Burg _____ le six mars _____

_____ mil huit cent nonante-sept _____ fille de

Karl Weber _____ et de

Emma née Weber _____

à Burg _____

Comme témoins :

1. Charles Zimmermann, jardinier à Lausanne

2. Eichenberg Rosa, ménagère à Lucerne

Les publications ont eu lieu à Sully le 8 à Menziken

et Burg (Argovie) le 9 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt-huit mai mil neuf
cent-vingt-cinq _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du
fiancé _____

Promesse de mariage
de la fiancée _____

Publications de mariage
de Menziken, Burg
et Sully _____

Communiqué aux états civils
de Burg et Menziken
(Argovie) _____

Les époux :

Oswald Eichenberger

Frida Weba Eichenberger

Les témoins :

Ch. Zimmermann

Rosa Eichenberger

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 13.
Colia. Thonney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Colia, Auguste - Jean - François**
célibataire
dessinateur
originaire de Sully domicilié à
Sully né à
Sully le vingt-six avril
mil huit cent nonante-huit fils de
Auguste - Michel Colia, décédé et de
Sophie - Henriette née Dupont
à Sully

2. **Thonney, Elise - Julia**
célibataire
sans profession
originaire de Vulliens domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-neuf février
mil-neuf cent fille de
Alfred - Aimé Thonney et de
Françoise - Marie - Marguerite née Nicollier
à Lausanne

Comme témoins :

- 1. Ferraris Paul, entrepreneur à Sully
- 2. Koller ingénieur à Sully

Les publications ont eu lieu à Sully le 11 à Vulliens et
Lausanne le 13 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully le trois juin mil-neuf-cent
vingt-cinq

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Auguste Colia
Julia Colia

Les témoins :

Ferraris Paul
J. Koller

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont

Communiqué aux états civils
de Lausanne et Mézières.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N° 14

Duport
RoCHAT née Monnard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duport, Alois Albert
veuf de Marie-Mathilde née Andignoux dès le
6 mars 1924, agriculteur
originaire de Fully domicilié à
au Port de Fully né à
au Port de Fully le vingt-quatre octobre
mil huit cent septante-trois fils de
feu François-Louis-Salomon Duport et de
Fanny-Charlotte née Lambert
à au Port de Fully

2. RoCHAT née Monnard, Marie-Hélène
veuve de RoCHAT, Jules-François-Léon dès le
13 juin 1922, ménagère
originaire de Le Lieu et l'Abbaye domiciliée à
aux Charbonnières née à
Attalens (Fribourg) le vingt-trois janvier
mil huit cent septante-quatre fille de
feu Monnard, Jean-Julien et de
feu Marie-Louise née Jesse
à

Comme témoins :

- 1. Forctay Edouard, secrétaire municipal Fully
- 2. Chavan Charles, manoeuvre à Fully

Les publications ont eu lieu à Le Lieu à l'Abbaye et à Fully
le 28 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fully, le treize juin mil neuf cent
vingt-cinq.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancé
Acte de mariage " " "
Acte de décès RoCHAT, Jules
François-Léon

Les époux :

Alois Duport
Hélène Duport

Les témoins :

Ed. Forctay
Charles Chavan

L'officier de l'état civil :

Dⁿⁱ Duport

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 15
Inäbnit
de la Harpe

Par jugement du Tribunal des
district de Lausanne rendu
en date du 27 octobre 1932 déclaré
définitif et exécutoire le 31 décembre
1932, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel l'épouse
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit, le 4 janvier 1933

L'Officier de l'Etat civil:

Lid Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Inäbnit, Ernest
célibataire
peintre
originaire de Grindelwald (Borne) domicilié à
Pully né à
Lausanne le sept juillet
mil neuf cent fils de
Rodolphe Inäbnit, cordonnier à Pully et de
feu Rosine née Simmen

2. de la Harpe; Marie - Chérie - Edmée
célibataire
peintre
originaire de Lausanne - Aubonne Rolle et Mont domiciliée à
Jonigny sur Vevey le grand née à
Chillon les Bains le dix avril
mil neuf cent fille de
Edmond de la Harpe et de
Pauline née Grogny
à Jonigny sur Vevey

Comme témoins :

- 1. Grogny, Dona - Marcel, mécanicien à Paris
- 2. Marcanton Philippe, notaire à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rolle, Mont le grand, Lausanne,
Grindelwald et Pully le 2 juin et Aubonne le
3 et à Grindelwald le 4 juin 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le dix-huit juin mil neuf
cent-vingt-cinq

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
Acte de naissance du fiancé
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage
de Rolle, Mont le grand
Lausanne, Grindelwald
Aubonne, Chardonne et
Pully

Les époux :

E. Inäbnit
E. Inäbnit

Les témoins :

Grogny, Dona Marcel
Marcanton Philippe

Communiqué aux états civils de
Lausanne, Aubonne, Rolle,
Corsier et Grindelwald.

~~Mercanton~~
L'officier de l'état civil:
Lid Dupont

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 16
Bertholet
Nicolaïeff

Par jugement du Tribunal de
District de Sausdammereudu
en date du 12 mai 1922 déclaré
définitif et exécutoire le 27 mai
1922, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel l'
ne peut contracter un nouveau
mariage.

Inscrit, le 11 mai 1925

L'Officier de l'Etat civil :



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertholet, Edouard - Philippe - Adolphe
divorcé en seconde noces de Fröhlinghals née Fuchs
Alicia des le 27 décembre 1921, médecin
originaire de Rougemont domicilié à
Pully
Vevey le huit juin

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
feu Jean-Louis-Philippe Bertholet et de
feu Virginie - Aldona née Henry

2. Nicolaïeff, Hélène née Tichmeneff
veuve de Eugène Nicolaïeff des mil-neuf-cent
six, sans profession
originaire de Russie domiciliée à
Pully
née à

Varsovie (Russie) le vingt-neuf avril
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
feu Nicolas Tichmeneff et de
feu Adèle Woensky

Comme témoins :

1. Blanc Louis, vigneron à Lutry
2. Blanc Maurice, peintre à Lutry.

Les publications ont eu lieu à Rougemont le 15 et à
Pully le 14 juin 1925

Pully

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le neuf juillet mil-neuf-cent
vingt-cinq

Pièces déposées :

Acte de mariage du fiancé
portant mention du divorce
Acte de notoriété en faveur
de la fiancée. Promesse de
mariage. Autorisation de
publication du Département
de Justice et Police. Actes de
publications de mariage de
Rougemont et Pully
Communiqué à la Chancellerie
de l'Etat et à l'état civil
de Rougemont

Les époux :

E. Bertholet
Hélène Bertholet

Les témoins :

L. Blanc
M. Blanc

L'officier de l'état civil :

J. Dupont

Registre des mariages A.

N^o 17
Jaques. Ramel

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne rendu
en date du 29 mai 1939, déclaré
de validité et exécutoire le 1^{er} juillet
1939. Le mariage inscrit et contre
a été célébré par le
le 7 juillet 1939 en
délivré pendant lequel
ne peut être contracté un nouveau
mariage.

Inscrit le 7 juillet 1939
L'Officier de l'Etat civil:

D^{id} Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaques, Adrien - Louis
veuf en seconde noces de Chappuis née Ramel, Emma
des le 2 novembre 1924. camionneur
originaire de G^{te} Croix domicilié à
Sully, Villa Emma né à
Aigle le vingt-huit mai
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Henri-Frédéric Jaques et de
Anna née Gonnard, décédée
à

2. Ramel, Marie - Marguerite
célibataire
sans profession
originaire de Château d'Oex domiciliée à
Sully, Villa Emma née à
Paris (6^{me} Arr^{dt}) le vingt-sept août
mil neuf cent six fille de
Henri Ramel et de
Marie-Bertha-Martina née Schrotz
à Aigle

Comme témoins :

1. Henri Chevalley, chocolatier, à Broc, Gruyère
2. Fernand Probst, Hotelier au Piccini à Sully

Les publications ont eu lieu à Sully le 22 à G^{te} Croix et
Château d'Oex le 23 juin 1935

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully le dix-huit juillet mil neuf
cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
Consentement des parents de la fiancée
Certificat de résidence de la fiancée
Acte de mariage du fiancé
Acte de décès de Jaques - Chappuis
née Ramel Emma. Promesse
de mariage. Actes de publication
de mariage de Sully, G^{te} Croix
et Château - d'Oex.
Communiqué à l'état civil de
G^{te} Croix et de Château
d'Oex.

Les époux :

A. Jaques.
M. Jaques

Les témoins :

Chevalley Henri
Probst Fernand

L'officier de l'état civil :

D^{id} Dupont

N^o 18
 Thuillard. Bise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thuillard, Auguste
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Froidewille domicilié à
Belmont et Pully né à
Belmont et Pully le seize novembre
 mil huit cent norante-quatre, fils de
Louis-François Thuillard, agriculteur et de
Elise née Corbat, sa femme à Belmont et Pully
 à

2. Bise, Bertha
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Montborgel (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Prévondavaux le quatre novembre
 mil neuf cent un, fille de
Amédée Bise, agriculteur et de
Rose née Durol
 à Champtauron

Comme témoins :

1. Foretay Edouard, secrétaire municipal à Pully
2. Thuillard John, boulanger à Morges

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pully et Froidewille
 le 25 et à Murist le 31 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le huit août mil neuf cent-vingt-cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Actes de publications de
mariage de Lausanne,
Froidewille, Murist et Pully

Communiqué aux états civils de
Murist-Bottens et Lausanne

Les époux :

Thuillard Aug.
M^{me} Thuillard

Les témoins :

Thuillard John
Ed. Foretay

L'officier de l'état civil :

L^{id} Dupont

Registre des mariages A.

N^o 19
Schelling, Cornu

Par décision du 2-9-1944, le Département de Justice et Police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'Acte ci-contre en ce sens que le nom de famille qui y est orthographié par erreur "Welty" soit orthographié "Wetty".

Pully, le 3 octobre 1944

L'Officier d'Etat Civil:

Lgid Dupont



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schelling, Jean-Auguste

célibataire

pharmacien

originaire de Bernex (St Gall) domicilié à

Flourier (Neuchâtel) né à

Flourier le onze novembre

mil neuf cent un fils de

Schelling Otto, pharmacien et de

Henriette - Emma née Welter

à Flourier

2. Cornu, Denise - Marguerite - Blanche

célibataire

sans profession

originaire de Villars - Moudraz (Vaud) domiciliée à

Pully, avenue des Cerisiers née à

L'Abbaye (Vaud) le dix février

mil neuf cent un fille de

Cornu Louis, décédé et de

Blanche - Marie née Welty

à Pully

Comme témoins :

1. Otto Schelling, pharmacien à Flourier

2. Pierre Cornu, étudiant à Pully

Les publications ont eu lieu à Flourier le 3 à Bernex et à Pully le 11 et à Villars - Moudraz le 6 juillet 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le quatorze août mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

Certificat de publication
(Autorisation de célébrer le mariage)

Les époux :

Denise Schelling
Jean Schelling

Les témoins :

O. Schelling
Pierre Cornu

L'officier de l'état civil :

Lgid Dupont

Communiqué à l'état civil de Bernex, Flourier et St Cierges.

Registre des mariages A.

N° 20

Lasche
Röthlisberger

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne rendu en date du 22.12.1949 déclaré définitif et exécutoire le 10.1.1950.

Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à 18 mois le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit, le 10 février 1950.

L'Officier de l'Etat civil

L'Officier de l'Etat Civil:



[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lasche, Charles-Marius _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Servion _____ domicilié à

aux Monts de Pully _____ né à

aux Monts de Pully le huit mai _____

mil neuf cent trois _____ fils de

feu Charles Pasche _____ et de

Hélène née Rey _____

à aux Monts de Pully _____

2. Röthlisberger, Elisa _____
célibataire _____

ouvrière de fabrique _____

originaire de Langnau (Berne) _____ domiciliée à

Langnau _____ née à

Neuenegg _____ le dix huit janvier _____

mil neuf cent six _____ fille de

Gottlieb-Friedrich, Röthlisberger _____ et de

Elisa née Hosmann _____

à Langnau (Berne) _____

Comme témoins :

1. Forday, Edouard, secrétaire municipal à Pully _____

2. Dutoit, John, surveillant de travaux à Pully _____

Les publications ont eu lieu à Pully le 25 à Langnau (Berne) le 29 et à Servion le 30 juillet 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le quinze août mil-neuf-cent-vingt-cinq _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____

Autorisation des parents de la fiancée _____

Promesse de mariage _____

Actes de publication de mariage de Pully _____

Langnau et Servion _____

Communiqué à l'état civil de _____

Oron et Langnau (Berne) _____

Les époux :

Elisa Pasche

Marius Pasche

Les témoins :

Ed. Forday

J. Dutoit

L'officier de l'état civil :

D^{id} Dupond

Registre des mariages A.

N° 21
Cuhat
Barbey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cuhat, Jean-Pierre** _____
 célibataire _____
 imprimeur _____
 originaire de *La Garran* _____ domicilié à
Pully _____ né à
Avenches _____ le vingt-deux août _____
 _____ mil neuf cent deux _____ fils de
Jules-Samuel Cuhat, imprimeur _____ et de
Augusta née Rose _____
 à *Avenches* _____
2. **Barbey, Marguerite-Sophie** _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de *Chebres* _____ domiciliée à
Pully _____ née à
Pully _____ le douze octobre _____
 _____ mil neuf cent un _____ fille de
 feu *Paul-Jaques Barbey* _____ et de
 feu *Louise-Fanny née Raymondin* _____
 à _____

Comme témoins :

1. *Raymondin, Emile, horticulteur à Pully* _____
 2. *Mayor, Ferdinand, employé à Pully* _____

Les publications ont eu lieu à *La Garran et Pully* le
 28 et à *Chebres* le 29 juillet 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully _____ le quinze août mil neuf
 cent-vingt-cinq. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Promesse de mariage
 Actes de publication de
 mariage de *Chebres*,
La Garran et Pully _____

Les époux :

Cuhat
 Mary. Cuhat.

Les témoins :

Mayor
Emile Raymondin

L'officier de l'état civil :

Louis Dupont

Communiqué à l'état civil de
S^t-Léonard (Larause) et
La Garran _____

N^o 22
 Perret. Vaney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret, Paul - Constant
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Ollon domicilié à
Pully né à
Ollon le vingt-sept mai
mil neuf cent un fils de
Perret Charles, agriculteur à Pully et de
Anna née Joly, d'ic'ic'
 à

2. Vaney, Julia - Suzanne
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Cugy et de Bottens domiciliée à
Pully née à
Bottens le cinq mars
mil neuf cent un fille de
François-Louis Vaney, agriculteur et de
Bertha née Gaudard à Bottens
 à

Comme témoins :

1. Moennoz, Victor, maréchal à Pully
 2. Perotti, André, cordonnier à Pully

Les publications ont eu lieu à Pully le 10 à Ollon, Bottens
et Cugy le 11 septembre 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le six octobre mil-neuf-cent
vingt-cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Les époux :

Paul Perret
Julia Perret

Les témoins :

Victor Moennoz
Perotti André

L'officier de l'état civil :

J^{id} Dupont

Communiqué aux états civils de
Bottens et Ollon.

Registre des mariages A.

N° 23,
Aebischer
Schmid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aebischer, Joseph
célibataire
commis aux C.F.F.
originaire de Schmitten domicilié à
Schmitten - Station né à
Schmitten - Station le trente juillet
mil neuf cent deux fils de
feu Aebischer, Johann - Joseph et de
Sophie née Noth
à Obermühlental

2. Schmid, Bertha
célibataire
gouvernante
originaire de Ramsen (Schaffouse) domiciliée à
Pully née à
Ramsen le vingt-neuf juin
mil huit cent soixante-six fille de
feu Schmid, Engelbert et de
Paulina née Huber
à Ramsen

Comme témoins :

- 1. Ernest Schibler, électricien à Bümplis (Borne)
- 2. Alice Salzmann, demoiselle de magasin à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Winnenwil et Schmitten le 17 à
Pully le 18 et à Ramsen le 19 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le quinze octobre mil neuf cent
vingt-cinq

Pièces déposées :

Certificat de publication de
mariage

Les époux :

J. Aebischer
B. Schmid

Les témoins :

A. Salzmann
E. Schibler

L'officier de l'état civil :

L. Dupont

Communiqué aux états civils de
Winnenwil & Ramsen &
Schmitten (Fribourg)

Registre des mariages A.

N^o 24
Savary.
Fatio.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savary, Robert-Oscar _____
célibataire _____
jardinier _____
originaire de Payerne _____ domicilié à
Pully _____ né à
Lausanne _____ le deux février _____
mil neuf cent deux _____ fils de

Alfred Savary _____ et de
Bertha née Pittet, les deux déçidés _____
à _____

2. Fatio, Louise - Marguerite _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Orbe _____ domiciliée à
Pully _____ née à
Lausanne _____ le trente octobre _____
mil neuf cent deux _____ fille de

Fritz - Marius Fatio, déçidé _____ et de
Sophie - Elisa née Gasser _____
à Pully _____

Comme témoins :

1. Fatio Paul, jardinier à Pully _____
2. Contet Robert, jardinier à Pully _____

Les publications ont eu lieu à Pully le 25 à Payerne et
Orbe le 26 septembre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully _____ le quinze octobre mil-neuf-cent
vingt-cinq _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Actes de publications de
mariage de Pully, Payerne
et Orbe _____

Les époux :

Savary Robert
Savary Louise

Les témoins :

Fatio Paul
Contet Robert

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont

Registre des mariages A.

N° 25

Dupont-Cavin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupont Jules-François-David _____
célibataire _____

vigneron _____

originaire de Sully _____ domicilié à

Sully, Rue du Centre 20 _____ né à

Sully _____ le vingt-sept décembre _____

_____ mil neuf cent _____ fils de

David-Louis Dupont, cafetier à Sully _____ et de

Louise-Jenny, née Foret, sa femme _____

à Sully _____

2. Cavin Henriette _____

célibataire _____

couturière _____

originaire de Sulliers _____ domiciliée à

Sully _____ née à

Sulliers _____ le treize janvier _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Vincent Cavin, agriculteur _____ et de

Marie née Buchod, sa femme _____

à Sulliers _____

Comme témoins :

1. Dupont David-Louis, cafetier à Sully, et sa fille

2. Carel Suzanne, ménagère, à Gampel, (Valais) _____

Les publications ont eu lieu à Sully, le 5 et à Sulliers le

8 septembre 1925. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sully, le seize octobre mil neuf cent-

vingt-cinq. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de la

fiancée. _____

Communiqué à l'état civil de

Mojens, le 16 octobre 1925 _____

Les époux :

Jules Dupont
Henriette Dupont

Les témoins :

David Dupont
Suz. Carel

P. l'officier de l'état civil :

Ed. Foret
Remplacant.

N° 26.

Bucher-Duthover

En date du 2 février 1926, le
Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'acte de mariage
ci-dessus en ce sens que l'époux soit
désigné comme étant originaire de
St-Gall à l'exclusion de Alstätten

Inséré le 8 février 1926

L'Officier de l'état civil:

19^{id} Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bucher Johannes _____
Célibataire _____Pâtissier _____
originaire de Alstätten, Canton de St. Gall domicilié à
Sully _____ né à
St. Gall _____ le quatorze septembre _____
mil huit cent septante sept _____ fils deBucher Johannes, Kaufmann _____ et de
Annetta, née Geiger, sa femme, les deux décédés. _____à _____
2. Duthover Tige. Césaire _____
Célibataire _____Ménagère _____
originaire de Aigle et de Corbeyrier, Vaud _____ domiciliée à
Sully _____ née à
Aigle _____ le vingt-quatre janvier _____
mil huit cent nonante huit _____ fille deDuthover, Auguste, scieur à Aigle _____ et de
Marie-Louise, née Gillieron, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Violette Duthover, sommelier à Sully _____

2. Belet Henri, agent de police à Sully _____

Les publications ont eu lieu à Sully, le 6 août et à Alstätten
Aigle et Corbeyrier, le 7 août 1925. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sully, le six novembre mil neuf cent-
vingt-cinq _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Acte de naissance de la fiancée.
Promesse de mariage. _____
Actes de publication de maria-
ge de Sully, Alstätten, _____
Aigle et Corbeyrier _____Communiqué à l'état-civil de
Alstätten et Aigle, le 6 no-
vembre 1925. _____

Les époux :

Jean Bucher
Tige Bucher

Les témoins :

Violette Duthover
Henri Tige

pr. L'officier de l'état civil :

Ed. Foreluy-
Remplacé

Registre des mariages A.

N° 27.

Cagini-Ayer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cagini Raphaël-Louis
Célibataire
Fumiste

originaire de Nebbiuno, Novare, Italie domicilié à
Pully, La Rosiaz né à
Lausanne le vingt deux avril
mil huit cent nonante huit fils de

Gaspar Cagini et de
Marie-Lionie, née Reney,
à Pully, La Rosiaz

2. Ayer Blanche-Madeleine
Célibataire
Couturière

originaire de Krippens et Sorens, Fribourg domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quatorze décembre
mil neuf cent deux fille de

Nicolas-Arnéide Ayer et de
Marie-Laurette, née Cosandey
à Lausanne

Comme témoins :

1. Cagini Gaspar, constructeur à Lausanne
2. Ayer Arnéide, charpentier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pully, le 23 juillet, à Lau-
sanne, Krippens et Sorens le 24 juillet 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le sept novembre mil neuf cent
vingt-cinq.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Acte de naissance de la fiancée.
Certificat de célibat et de ré-
sidence du fiancé. Longé mi-
litaire du fiancé. Actes de pu-
blication de mariage de Pully, Lau-
sanne, Krippens et Sorens. Autorisations
de publication et de célébration du
mariage par le 23, de 7, et 10.
Communiqué à la Chancellerie de
l'état et à l'état-civil de Lau-
sanne, Krippens et Sorens, le sept
novembre mil neuf cent vingt-cinq.

Les époux :

Raphaël Cagini
Blanche Cagini

Les témoins :

G. Jany
Ayer Cosandey

Pr. L'officier de l'état-civil :
Ed. Foretay
Remplacé

Registre des mariages A.

N° 28.
Duboux. Charrière

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duboux, Hector - Félix
Célibataire

Commis postal
originaire de Grandvaux & Lutry domicilié à
au Sentier né à
Hermenches le deux février
mil neuf cent deux fils de

Félix - Ernest Duboux, décédé et de
Alicie née Fiaux
à Fully

2. Charrière, Olga
Célibataire, sans profession

originaire de Presinge (Genève) domiciliée à
Chavornay née à
Aubonne le vingt-deux juin
mil huit cent nonante-sept fille de

Paul Charrière, décédé et de
Jeanne - Rosalie née Baud
à Chavornay

Comme témoins :

1. Monsieur Ruedi Jules à Fully
2. Madame Jeanne Charrière à Fully

Les publications ont eu lieu à Sentier, au Brassus, à Cha-
vornay, à Lutry, à Presinge le 20 octobre et à
Grandvaux le 21 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fully le premier décembre mil neuf
cent-vingt-cinq

Pièces déposées :

Certificat de publication
(autorisation de célébrer le mariage)
délivré par l'officier de l'état
civil du Sentier.

Les époux :

Hector Duboux
Olga Duboux

Les témoins :

J. Ruedi
J. Charrière

L'officier de l'état civil :

J. Dupond

Communiqué aux états civils de
Cully, Lutry, Presinge, Le
Sentier et Chavornay le
premier décembre 1925.

Registre des mariages A.

N° 29
Burri-Liard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burri, Samuel - Ernest

Célibataire

mécanicien

originaire de Boltigen (Berne) domicilié à

Pully né à

Lausanne le trente-un janvier

mil neuf cent onze fils de

feu Samuel Burri et de

Elise née Butikofe

à Pully

2. Liard, Cécile - Léonie

Célibataire

Coiffeuse

originaire de Orvy devant Pont (Fribourg) domiciliée à

Pully née à

Lausanne le premier janvier

mil neuf cent quatre fille de

Jean - Joseph Liard et de

Marie - Seraphine née Grivel

à Pully

Comme témoins :

1. Huber J^{ve} comptable et Mueury H^{ri} télégraphiste à Lausanne.

2. Raymond Berly, mécanicien à Lausanne et Burri Elise à Pully

Les publications ont eu lieu à Pully le 26 à Boltigen et

à Orvy devant Pont le 27 novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le dix-neuf décembre mil neuf

cent-vingt-cinq.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

" " " de la fiancée

Promesse de mariage

Publications de mariage

de Pully, Boltigen et

Orvy devant Pont

Les époux :

Cécile Burri.

Burri

Les témoins :

J. Huber
Mueury, E. Burri

Raymond Berly

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont

Communiqué aux états civils de
Boltigen (Berne) et Orvy
devant Pont (Fribourg) le
19 décembre 1925

Registre des mariages A.

N^o 30
Olivri. Michoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Olivri, Victor - Michel _____
célibataire _____
électricien _____
originaire de Plaisir (Arr. de Versailles, France) _____ domicilié à
Plaisir _____ né à
Plaisir _____ le trente septembre _____
_____ mil neuf cent deux _____ fils de
Olivri, Victor - François, peintre en bâtiments _____ et de
Marie - Emilie née Durand _____
à Plaisir _____

2. Michoud, Renée _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Evian - Les - Bains (Arr. de Thonon, France) domiciliée à
Pully _____ née à
Evian - Les - Bains _____ le onze avril _____
_____ mil neuf cent un _____ fille de
Michoud, Léa, épouse Donaglia, Jacques - François de
père non dénommé, décédée _____
à _____

Comme témoins :

1. Foretay Edouard, secrétaire municipal à Pully
2. Muller Auguste, vigneron à Pully.

Les publications ont eu lieu à Plaisir (Seine et Oise France) le
17 octobre à Pully le 16 novembre et à Saint - Ger-
main en Laye (Seine et Oise, France) le 25 no-
vembre 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le vingt - six décembre mil -
neuf cent vingt - cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage. Acte de
dées de Dame Michoud Léa
Actes de publications de mariage
de Plaisir, St - Germain en Laye
(France) et Pully. Actes de
consentement au mariage. Certifi-
cat de nationalité et de célibat.
Certificat de capacité matrimoniale
Autorisations du Département de Justice
et Police pour publications et mariage
Communiqué
à la Chancellerie d'Etat.

Les époux :

Olivri
Renée Olivri

Les témoins :

Aug. Muller
Ed. Foretay

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont

Registre des mariages A.

N° 31
Dumur, Delisle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumur, Jules-Pierre - Etienne

Célibataire

Ingénieur

originaire de Grandvaux et Lutry domicilié à

Pully né à

Cour sous Lausanne le dix-neuf mai

mil huit cent nonante-un fils de

feu Jules Dumur, Ingénieur et de

Marie-Pauline née Buchmann

à Pully

2. Delisle, Rose-Marie

célibataire

sans profession

originaire de Lausanne et Froideville domiciliée à

Lausanne née à

Genève le trente-un janvier

mil huit cent nonante-quatre fille de

feu François-Louis-Jules-Emile Delisle et de

Rose née Gruffel

à Lausanne

Comme témoins :

1. Jean Dumur, ingénieur à Bruxelles

2. Jean Delisle, ingénieur à Paris

Les publications ont eu lieu à Pully le 5 à Lausanne-Lutry
et Grandvaux le 7 et à Froideville le 8 décembre
1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le vingt-huit décembre mil neuf
cent-vingt-cinq.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

Acte de naissance de la fiancée

Promesse de mariage

Actes de publication de mariage

de Grandvaux, Lutry, Lau-

sanne, Froideville et

Pully

Communiqué aux états civils de

Pully, Lutry, Lausanne

et Poliez-le-Grand

Les époux :

J. Dumur

Rose-Marie Dumur

Les témoins :

Jean Dumur

J. Delisle

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont

Le N° 31 à la présente
page est celui de la dernière
inscription faite dans l'année
1925 ce que nous certifions.

Les deux doubles au présent
régistre sont conformes.

Pully le 31 décembre 1925

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont



Registre des mariages A.

N° 1.
Martin. Kuffer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Ami - Benjamin _____
célibataire _____
employé C.F.F. _____
originaire de Rossinière et Villeneuve _____ domicilié à
Pully _____ né à
Aigle, hameau de la Fontaine cinq mars _____
_____ mil neuf cent _____ fils de
Martin, Louis - Emile, agriculteur _____ et de
Henriette - Marguerite née Henchoz _____
à Pully _____

2. Kuffer, Elisa - Henriette _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Anet (Berne) _____ domiciliée à
Escherin sur Lutry _____ née à
Pompaples _____ le trois février _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - dix - neuf fille de
Louis Kuffer, meunier _____ et de
Berthe - Elisa née Stockli à Pompaples. _____
à _____

Comme témoins :

1. Maurice Kuffer, instituteur à Lutry _____
2. David Martin, agriculteur à Pully _____

Les publications ont eu lieu à Pully le 14 à Anet et Rossi-
nière le 15 à Lutry et Villeneuve le 16 janvier
1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully _____ le six février mil neuf cent
vingt - six _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Certificats de publications
de mariage de Anet, Rossi-
nières, Lutry, Villeneuve et
Pully _____

Les époux :

Benjamin Martin
Elisa Martin

Les témoins :

M^{re} Kuffer
And Martin

L'officier de l'état civil :

J^{ou} Dupont

Communiqué aux états civils de
Anet (Berne) Rossinière,
Lutry et Villeneuve.

Registre des mariages A.

N^o 2.
Golay, Messerli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay, Marcel - Fernand _____

Célibataire _____

employé _____

originaire de Chénik _____ domicilié à

Fully, Gr. Rue 20 _____ né à

Morges, rue du Lac 11^o 5 le trois décembre _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de

Henri - Albert Golay _____ et de

Marquerite - Jeanne - Berthe nee Charbonnier à Crissier

à Crissier _____

2. Messerli, Adrienne - Yvonne _____

Célibataire _____

ménagère _____

originaire de Oberwyl i/ Simmenthal (Berne) domiciliée à

Fully, Gr. Rue 22 _____ née à

Lausanne _____ le vingt-deux septembre

_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Madeline Messerli, fille elle-même _____ de

Christian Messerli et de Madeline nee

Stegmann à Fully _____

Comme témoins :

1. Forlay Edouard secrétaire municipal à Fully

2. Bourd Charles agent de Police à Fully _____

Les publications ont eu lieu à Fully et au Brassus le
6 février et à Oberwyl i/ Simmenthal le 7 février
1926. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fully, le vingt-cinq février mil neuf
cent-vingt-six. _____

Pièces déposées :

Actes de naissances des fiancés

Promesse de mariage

Actes de publication de
mariage de Oberwyl i/s.
du Brassus et de Fully

Les époux :

Golay Marcel

Golay Yvonne

Les témoins :

Ed. Forlay

Ch. Bourd

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont

Communiqué aux états civils
de Oberwyl i/ Simmenthal
et au Brassus. _____

Registre des mariages A.

N° 3.

Hermann
Gerber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Hermann, Rodolphe _____
 veuf de Riesterer Agathe, de's le dix-huit avrîl
 mil-neuf-cent-vingt-cinq. mécanicien _____
 originaire de Rotzbach (Berne) _____ domicilié à
 Pully, Avenue du Collège _____ né à
 St Imier _____ le cinq mars _____
 mil huit cent cinquante-neuf _____ fils de

Rodolphe Hermann _____ et de
 Suzanne née Murner, les deux déçédés _____
 à _____

2. Gerber, Bertha _____
 célibataire _____
 garde malade _____

originaire de Oberöng (Berne) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Lausanne, rue Marthoray 10; le dix-neuf avrîl
 mil huit cent septante-six _____ fille de

Jean Gerber _____ et de
 Marie-Julie-Jenny née Armann les deux déçédés _____
 à _____

Comme témoins:

1. Inäbnit Rodolphe, cordonnier à Pully _____
 2. Meyer Jacob, peintre à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rotzbach (Berne)
 Herzogenbuchsee et Pully le 10 février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt-sept février mil
 neuf-cent-vingt-six _____

Pièces déposées:

Acte du mariage du fiancé
 Acte de déçés Hermann-Riesterer
 Acte de naissance de la fiancée
 Promesse de mariage
 Actes de publications de ma-
 riage de Herzogenbuchsee-
 Rotzbach, Lausanne et
 Pully. _____

Les époux:

R. Hermann
 B. Hermann

Les témoins:

R. Inäbnit
 J. Meyer

L'officier de l'état civil:

Léon Dupont

N. 31 Mars 1926
 L. G. (L. G. Gerber)
 H. G. (H. G. Gerber)

Registre des mariages A.

N^o 4
Voorhoeve et
Voorhoeve

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Voorhoeve, Carl - Théodor
divorcé de Wilhelmina - Cornelia Korpershoek
de's le vingt-quatre juin 1924. - Pharmacien
originaire de La Haye (Belgique) domicilié à
Pully, en Chamblandes, villa la Vedette né à
La Haye le trente novembre
mil huit cent huitante - trois fils de

Dr Nicolas - Anthony - Johannes Voorhoeve, divorcé de
Emilie née Brockhaus
à La Haye

2. Voorhoeve, Jacoba
célibataire
sans profession
originaire de La Haye (Hollande) domiciliée à
Pully, en Chamblandes, villa la Vedette née à
La Haye le huit avril
mil huit cent huitante - huit fille de

Herrmanns - Cornelis Voorhoeve et de
Sophia - Katharina - Hermina née Linde (décédée)
à

Comme témoins :

1. Perrin Emile, boulanger à Pully
2. Boand Charles, agent de Police à Pully

Les publications ont eu lieu à La Haye le 13 et à Pully
le 6 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le huit avril mil neuf-cent
vingt - six

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
avec traduction des dits.
Promesse de mariage. Autorisation
de publication et de mariage du
Département de Justice et Police
Publications de mariage de La
Haye et Pully. Certificat de
capacité matrimoniale avec
traduction. Acte de mariage
~~Communiqué~~ Voorhoeve - Korpershoek
avec mention du divorce.
Communiqué à la Chancellerie
de l'Etat.

Les époux :

C. Voorhoeve
Jacobas Voorhoeve

Les témoins :

E. Perrin
C. Boand

L'officier de l'état civil :

D^{id} Dupont

Registre des mariages A.

N^o 5
Magniaux
Cherbuin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Magniaux, Constant
veuf de Julie née Dind dès le 11 mars 1925
cordonnier
originaire de Mucherens domicilié à
Trey né à
Trey le vingt mars
mil huit cent septante six fils de
Jean Magniaux et de
Jenny - Estima née Cachin, décédés
à

2. Cherbuin, Hélène - Marguerite
célibataire
sans profession
originaire de Payerne domiciliée à
Pully née à
Payerne le neuf mars
mil huit cent nonante - trois fille de
Jules - Daniel Cherbuin et de
Marie - Henriette née D'ecorges, décédés
à

Comme témoins :

1. Tomini Louis, employé C.F.F., à Pully
2. Senaud Paul, cuisinier pâtissier, à Pully

Les publications ont eu lieu à Trey le 13 à Payerne,
Mucherens et Pully le 15 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le neuf avril mil neuf cent -
vingt - six

Pièces déposées :

Certificat de publication
(autorisation de célébrer
le mariage) délivré par
l'officier de l'état civil
de Trey.

Les époux :

Constant Magniaux
Hélène Magniaux

Les témoins :

Tomini Louis
Senaud Paul

L'officier de l'état civil :

Did Dupont

Communiqué aux états civils
de Trey, Moudon et Payerne.

Registre des mariages A.

N^o 6
Richard
Schuler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard, Emile
veuf de Elise-Julie née Blanc dès le vingt-trois octobre 1918. Agriculteur
originaire de Ormont-dessous domicilié à Belmont-s/Pully né à Belmont-s/Pully le deux mai mil huit cent septante fils de feu Abram-Henri Richard et de feu Rose née Normand

2. Schuler, Fanny-Hortense-Marie
divorcée de Bory, Edouard-Auguste dès le quinze juin 1925. Ménagère
originaire de Founex domiciliée à Lausanne née à Lausanne le douze août mil huit cent septante-sept fille de feu Louis-Jean Schuler et de feu Augustine-Henriette Regamey née Ray

Comme témoins :

1. Perrod, Robert, boucher à Pully
2. Nancy, Edouard préposé aux G. J. de Pully

Les publications ont eu lieu à Belmont-s/Pully et Ormont-dessous le 20 à Lausanne et Founex le 22 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le dix-sept avril mil neuf-cent vingt-six.

Pièces déposées :

Acte de mariage Richard-Blanc
Acte de décès de Richard née Blanc
Elise-Julie. Acte de mariage
Bory-Schuler avec la mention
du divorce. Promesse de mariage
Actes de publication de mariage
de Lausanne-Ormont-dessous
Coppet et Pully

Communiqué aux états civils de
Lausanne, Ormont-dessous
et Coppet

Les époux :

Emile Richard
Marie Richard.

Les témoins :

Robert Perrod
Nancy

L'officier de l'état civil :

Did Luyon

Registre des mariages A.

N^o 7
Lavanchy. Burri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavanchy, Robert-Faul _____

célibataire _____

employé à la C.G.N. _____

originaire de Lutry et Riez _____ domicilié à

Pully _____ né à

Lausanne _____ le vingt-cinq mars _____

_____ mil-neuf cent deux _____ fils de

Julia - Esclma Lavanchy, fille elle-même, et de

Louis Lavanchy et de feu Louise née Lavanchy.

à _____

2. Burri, Marie-Louise _____

célibataire _____

femme de chambre _____

originaire de Wählern (Berne) _____ domiciliée à

Epalinges _____ née à

Prilly _____ le vingt-quatre mars _____

_____ mil-neuf cent six _____ fille de

Burri Emile employé aux T. L. _____ et de

Elise - Marie - Emma née Messiller _____

à Epalinges _____

Comme témoins :

1. Addor Auguste, retraité postal à Pully _____

2. Lavanchy Charles, employé au L.O. à Pully _____

Les publications ont eu lieu à Wählern et Pully le 25 à

Lutry le 26 à Epalinges et Riez le 27 mars

1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Pully _____, le vingt-quatre avril mil-neuf-

cent-vingt-six _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Promesse de mariage

Certificats de publication

de mariage de Wählern,

Lutry, Epalinges, Riez et

Pully. _____

Communiqué aux états civils de

Pully, Lutry, Epalinges et

Schwarzenburg. _____

Les époux :

Lavanchy Robert

Marie Lavanchy

Les témoins :

Auguste Adda

Ch. Lavanchy

L'officier de l'état civil :

L^{ie} Dupont

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 8.
Cast. Desliens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cast, Marius - Théodore
divorcié de Camille Gos, dès le neuf mars 1926
ingénieur électricien
originaire de Chenit, domicilié à
Pully né à
au Solliat (Sentier) le dix octobre
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Charles-Henri Cast, décédé et de
Pauline - Emilie née Baud
à Pully

2. Desliens, Florentine - Antoinette
célibataire, sans profession
originaire de Roehy - Conde' (Dép. de l'Oise France) domiciliée à
Paris (16^{me} arrondissement) née à
Roehy - Conde' le seize janvier
mil huit cent soixante-trois fille de
Desliens, Valentin - Edmond et de
Meunier, Marie - Florentine - Alphonsine
à Roehy - Conde'

Comme témoins :

- 1. Chenaud Henri, ingénieur à Lausanne
- 2. Thiébaud Camille à Pully

Les publications ont eu lieu à Pully le 7 au Sentier le 8
et à Roehy - Conde' (France) le 12 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le trois juin mil-neuf-cent-vingt-six

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Acte de mariage Cast - Gos
- Promesse de mariage
- Certificat de nationalité
- Promesse de mariage de la fiancée
- Actes de publication de mariage de Roehy - Conde', du Sentier et de Pully, certificat de capacité
- Autorisation de publication du Communiqué Département de Justice et Police
- à la Chancellerie de l'Etat et à l'état civil du Sentier

Les époux :

Mariage
A. Cast

Les témoins :

Thiébaud
Chenaud

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 9
Domenjox.
Linn.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Domenjox, Charles
célibataire
ferblantier
originaire de Pully domicilié à
Pully né à
Pully le onze septembre
mil neuf cent deux fils de
feu Domenjox, Henri-Louis et de
Emma née Bolomey
à Port de Pully

2. Linn, Blanche-Louise
célibataire
détachée
originaire de Riesu et Lutry domiciliée à
Pully née à
Riesu le vingt-trois novembre
mil huit cent soixante-neuf fille de
feu Vincent, Linn et de
feu Louise-Marie, née Hugonnet
à _____

Comme témoins :

1. Dupont Marcel, ferblantier à Pully
2. Hugonnet François,

Les publications ont eu lieu à Pully le 1^{er} à Lutry le 2 et à Riesu le 3 juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt-six juin mil neuf-cent-vingt-six

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Actes de Publication de
Lutry, Riesu et Pully

Les époux :
Domenjox Blanche
Domenjox Charles

Les témoins :
Dupont Marcel
Hugonnet François

L'officier de l'état civil :
Ed. Dupont

Communiqué aux états civils de
Lutry et Pully

Registre des mariages A.

N^o 10
Demont
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Demont, Jean-Lois
célibataire
commerçant
originaire de Vullierens et Grancy domicilié à
Rotterdam (Fays-Bas) né à
Nyon le treize novembre
mil neuf cent fils de
Jean-Auguste Demont, confiseur et de
Jeanne-Marie Fontolliet, les deux
à Lausanne

2. Blanc, Nelly-Anais
célibataire
sans profession
originaire de Lausanne domiciliée à
Pully née à
Lausanne le quatorze juin
mil neuf cent deux fille de
Pierre-Charles Blanc, professeur et de
Anais-Elise nie Milliquet, les deux
à Pully

Comme témoins :

1. Demont Auguste, confiseur à Lausanne
2. Blanc, Charles, professeur à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Grancy le 7 juin
Vullierens et Pully le 8 juin et à Rotterdam le 12 juin
1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le trente juillet mil-neuf
cent-vingt-six

Pièces déposées :

Certificat de publication
(Autorisation de célébrer
le mariage) délivré par
l'officier de l'état civil de
Colombier.

Les époux :

Jean Demont
Nelly Demont.

Les témoins :

Aug Demont
Ch Blanc

L'officier de l'état civil :

Loid Dupont

Communiqué aux états civils
de Lausanne, Colombier
et Grancy.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 11.
Bischoff. Jolimay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bischoff, Marc - Alexis _____
célibataire _____

Professeur _____

originaire de Lausanne et Commugny _____ domicilié à

Pully _____ né à

Lausanne _____ le dix-huit-juin _____

mil huit cent soixante-trois _____ fils de

feu Charles - Jules - Henri Bischoff _____ et de

Jeanne - Julie - Adèle née Maef _____

à Pully _____

2. Jolimay, Rose - Emma _____
célibataire _____

sans profession _____

originaire de Goumoens la Ville _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Bussigny _____ le six-décembre _____

mil huit cent soixante-six _____ fille de

feu Elie - François Jolimay _____ et de

Eugénie - Elisa née Estoffey _____

à Orbe _____

Comme témoins :

1. Charles Bischoff, ingénieur à Arlesheim près Bâle

2. Henri Bischoff, architecte à Berne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Goumoens la Ville
et Pully le 16 juillet et à Commugny le 17 juillet
1926.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pully _____ le sept août mil-neuf-cent
vingt-six _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Publications de mariage de
Lausanne, Goumoens la
Ville, Commugny et Pully

Les époux :

M. Bischoff
R. Jolimay

Les témoins :

C. H. Bischoff
J. Henri Bischoff

L'officier de l'état civil :

L. Dupont

Communiqué aux états civils
de Lausanne, Echallens
et Coppet _____

Registre des mariages A.

N° 12

Hempler
Desarzens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hempler, Johann - Hermann - Paul
célibataire
bijoutier
originaire de l'Allemagne domicilié à
Fully né à
Berlin le trente Mai
mil huit cent nonante - un fils de

Emile - Gustave Hempler et de
Amalie - Francisca née Eschenfeld
à Schildow près Berlin

2. Desarzens, Esther - Marie
célibataire
lapidaire
originaire de Sarzens domiciliée à
Lausanne née à
Curtelles le vingt-huit décembre
mil neuf cent huit fille de

Emile Desarzens et de
Anna née Corthey
à Lausanne

Comme témoins :

1. Léon Desarzens, lapidaire à Lausanne
2. Albert Desarzens, lapidaire à Lyon

Les publications ont eu lieu à Fully le 28, à Sarzens le
29, à Lausanne le 30 juin et à Schildow
près Berlin le 14 juillet 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fully le onze août mil-neuf-cent-vingt-
six

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Publications de mariage de
Sarzens, Lausanne, Schildow
et Fully. Consentement au
mariage des parents de la
fiancée, Autorisations du
Département de Justice et Police
Certificat de capacité matrimoniale
Communiqué de la Chancellerie
d'Etat à l'état civil de Lucens
et Lausanne

Les époux :

Jean Hempler
Esther Hempler

Les témoins :

Léon Desarzens
Albert Desarzens

L'officier de l'état civil :

Léon Dupuis

N° 13.
Dufaux. Aellen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufaux, Jean-Henri
veuf de Marie-Lucie née Sudan dès le 8 sept^{bre} 1920
agriculteur
originaire de Châtelard domicilié à
Pully né à
Sonzier (Châtelard) le onze octobre
mil huit cent nonante - quatre fils de
feu Louis-Henri Dufaux et de
feu Marie née Dufour
à

2. Aellen, Marguerite
célibataire
cuisinière
originaire de Gessenay (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Chexbres le trente-un mars
mil huit cent nonante - sept fille de
Aellen, Alfred à Eublens et de
Elise née Delessert, décédée
à

Comme témoins :

1. Busset Paul, tailleur à Lausanne
2. Bonjour Ami, employé C.F.F. à Renens

Les publications ont eu lieu à Pully le 20 à Saanen le 21
au Châtelard le 21 et à Lausanne le 23 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le dix-huit septembre
mil-neuf-cent-vingt-six

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Acte de mariage Dufaux
Sudan. Acte de décès de
Dufaux née Sudan Marie-Lucie
Acte de naissance de la fiancée
Actes de publication de mariage
de Pully, Saanen, Châtelard
et Lausanne

Les époux :

Dufaux Jean
Marguerite Dufaux

Les témoins :

Busset Paul
Bonjour Ami

L'officier de l'état civil :

Lid Dupont

Communiqué aux états civils de
Gessenay (Berne) Montreux
et Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 14
 Dupont.
 Visinand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupont, Gustave - Edouard
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Fully domicilié à
 Fully né
 au Port de Fully le quatre février
 mil-neuf cent trois fils de
 Alois - Albert Dupont, au Port de Fully et de
 Marie - Mathilde née Ardignoux, décédée
 à

2. Visinand, Nancy - Marie
 célibataire
 employée de commerce
 originaire de Maracon et Bussigny domiciliée à
 Fully née à
 Bussigny le dix-huit février
 mil huit cent soixante-huit fille de
 Ernest Visinand et de
 Méry - Louise - Caroline née Richard
 à Bussigny

Comme témoins :

1. Visinand Marcel, imprimeur à Lausanne
2. Dupont Alois, pêcheur au Port de Fully

Les publications ont eu lieu à Fully le 3 à Bussigny et
 Maracon le 4 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fully le vingt-un septembre
 mil-neuf-cent-vingt-six

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Promesse de mariage
 Actes de publication de
 mariage de Bussigny,
 Maracon et Fully.

Les époux :

Dupont
 N. Dupont

Les témoins :

M. Visinand
 Alois Dupont

L'officier de l'état civil :

D^é Dupont

Communiqué aux états civils de
 Bussigny et Palézieux

Registre des mariages A.

N^o 15
**Freymond
 Carin**

Par jugement du Tribunal ~~des~~
~~district de Lausanne~~ rendu
 en date du 9 mars 1933 déclaré
 définitif et exécutoire le 18 mai
1933. le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à trois ans le
 délai pendant lequel l'épouse
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage.

Inscrit, le 30 mai 1933

L'Officier de l'Etat civil:

D^{id} Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Freymond, Jules-François**
 célibataire

employé de commerce

originaire de S^t Cierges domicilié à

Pully né à

Lausanne, Marthoray 32 le seize mai

mil neuf cent quatre fils de

Aimé Freymond, serrurier et de

Marie-Henriette née Ramel

à Pully

2. **Carin, Yvonne-Lucie**

célibataire

sténographe

originaire de Vucherens domiciliée à

Lausanne, La Gallar née à

Barrouge (Vaud) le cinq septembre

mil neuf cent cinq fille de

Alois Carin et de

Hortense née Gavillet

à Lausanne

Comme témoins :

1. Probst Fernand, restaurateur à Pully

2. Hugli Auguste, vigneron à Pully

Les publications ont eu lieu à Pully le 20 à Vucherens le 21
 à S^t Cierges le 22 et à Lausanne le 23 août 1933

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt-quatre septembre
mil-neuf-cent-vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Promesse de mariage

Actes de publication de

mariage de S^t Cierges,

Vucherens, Lausanne et

Pully

Les époux :

J. Freymond,

Y. Carin

Les témoins :

Auguste Hugli,
Ferd. Probst

L'officier de l'état civil :

D^{id} Dupont

Communiqué aux états civils de

S^t Cierges, Moudon et

Lausanne

Registre des mariages A.

N° 16
Perrotti
Guilland

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrotti, Adrien - Alexandre
célibataire

Jardinier

originaire de Bussoleno (Province de Novare, Italie) domicilié à

Pully né à

Bossonens le trois mars

mil huit cent nonante - sept fils de

Perrotti, Michel et de

Marie - Philomène née Blanc

à Chesalles d'Oron

2. Guilland, Laure

Célibataire

cuisinière

originaire de Haut - Vully domiciliée à

Pully née à

Lugnyres, Haut - Vully le vingt - cinq septembre

mil huit cent nonante - trois fille de

Guilland, Charles et de

Adèle née Pisset, les deux de ce pays

à _____

Comme témoins :

1. Perrotti César, agriculteur à Bussigny d'Oron

2. Barbay Germaine, ménagère au Mont d'Oron

Les publications ont eu lieu à Pully le 18, au Haut - Vully
le 20 août et à Bussoleno le 9 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le deux octobre mil - neuf - cent
vingt - six

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Formis de domicile " "
Congé militaire du fiancé
Promesse de mariage
Certificat d'état libre
Autorisations de publication
de mariage et de mariage
du Département de Justice et Police
Actes de publication de mariage
de Haut - Vully - Bussoleno (Italie)
Communiqué et Pully
à l'état civil de Môtier
et à la chancellerie de
L'Etat.

Les époux :

Perrotti Adrien
Laure Perrotti

Les témoins :

Perrotti César
Barbay Germaine

L'officier de l'état civil :

Léon Dupond

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 17.
Zraut. Bünzli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zraut, Daniel - Maurice _____
célibataire _____

employé à la C.G.N. _____

originaire de Bottens _____ domicilié à

Pully _____ né à

au Port de Pully _____ le vingt-six décembre _____

_____ mil neuf cent _____ fils de

Emile - Daniel Zraut, à Neuchâtel _____ et de

Martine - Louise dite Mathilde née Lavanchy
à Pully _____2. Bünzli, Emma - Klara _____
célibataire _____

couturière _____

originaire de Zurich _____ domiciliée à

Pully _____ née à

Winterthur _____ le vingt-deux mars _____

_____ mil huit cent vingt-huit _____ fille de

Bünzli, Karl à Pully _____ et de

Emma née Bär, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Bünzli Karl, retraité des C.F.F. à Pully _____

2. Dupont René, manoeuvre à Pully _____

Les publications ont eu lieu à Pully le 17 à Zurich le 18
et à Bottens le 19 août 1926 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Pully _____ le cinq octobre mil-neuf-cent
_____ vingt-six _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Actes de publication de
mariage de Bottens,
Zurich et Pully _____

_____Communiqué aux états civils
de Zurich et Bottens.

Les époux :

D. Zraut
M^{lle} Bünzli

Les témoins :

Charles Bünzli
René Dupont

L'officier de l'état civil :

Did Dupont

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 18. Dupont. Bünzli

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 3 juin 1942, déclaré définitif et exécutoire le 26 juin 1942, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit, le 15 juillet 1942 par l'Officier de l'Etat civil: Ed. Foretay. Suppléant

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Dupont, René - Samuel, célibataire, manoeuvre, originaire de Pully, domicilié à Pully, né à Pully le trois janvier mil neuf cent trois, fils de Dupont, David-Louis et de Louise - Jenny née Foretay à Pully.

2. Bünzli, Elsa, célibataire, coiffeuse, originaire de Zurich, domiciliée à Pully, née à Winterthur le vingt-deux août mil-neuf cent trois, fille de Bünzli Karl, à Pully et de Emma née Bär, décédée.

Comme témoins:

- 1. Bünzli Karl, retraité des C.F.F. à Pully
2. David Dupont, officier d'état civil à Pully

Les publications ont eu lieu à Pully le 3 et à Zurich le 4 septembre 1942.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le six octobre mil-neuf-cent-vingt-six.

Pièces déposées:

- Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage de Zurich et Pully

Les époux:

Dupont René
Elsa Dupont

Les témoins:

Dupont David
Charles Bünzli

Ed. Foretay, Officier de l'état civil

Remplacant.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 19
Battaglia
Leutwiler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Battaglia, Charles-Henri _____
célibataire _____
ferblantier _____
originaire de Trans (Grisons) _____ domicilié à
Fully _____ né à
Seigneuse _____ le quatorze octobre _____
_____ mil neuf cent _____ fils de
Johann-Arnold Battaglia, ferblantier _____ et de
Louise-Cécile née Benthoey _____
à Fully _____

2. Leutwiler, Lina _____
célibataire _____
cuisinière _____
originaire de Reinach (Argovie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Bâle _____ le deux novembre _____
_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fille de
Johann-Frédéric Leutwiler _____ et de
Emma née Uhler, les deux décédés _____
à _____

Comme témoins :

1. Chivoz Henri, représentant à Lausanne
2. Battaglia Arnold, ferblantier à Fully

Les publications ont eu lieu à Fully le 1^{er} à Reinach le 2
à Lausanne le 4 et à Trans le 5 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Fully _____, le vingt-trois octobre
_____ mil-neuf-cent-vingt-six _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Actes de publication de mariage
de Reinach, Trans, Lausanne
et Fully _____

Communiqué aux états civils de
Trans, Reinach et Lausanne

Les époux :

M^s Battaglia
Lina Battaglia

Les témoins :

Battaglia
H. Chivoz

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont

Registre des mariages A.

N° 20

Genton - Déglon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genton, Aloïs - Edouard _____
célibataire _____

négoiant _____

originaire de Fuidoux et Chardonne _____ domicilié à

Pully _____ né à

Payerne, à la Foule _____ le vingt-huit mars _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de

Genton, Aloïs, sieur, décédé _____ et de

Thérèse - Héline née Ferrin _____

à Lausanne _____

2. Déglon, Rosine - Sabine _____
célibataire _____

téléphoniste _____

originaire de Curtilles _____ domiciliée à

Pully _____ née à

Curtilles _____ le deux avril _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Alfred Déglon, agriculteur _____ et de

Emma née Badoua _____

à Pully _____

Comme témoins :

1. Déglon Alfred, agriculteur à Pully _____

2. Genton Gustave, électricien, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Pully le 27 à Chardonne de

Curtilles le 28 et à Fuidoux le 29 septembre

1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Pully _____ le vingt-trois octobre _____

_____ mil-neuf-cent-vingt-trois _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Promesse de mariage.

Actes de publication de mariage

de Chardonne, Curtilles, Fui-

doux et Pully. _____

Communiqué aux états civils de

Lucens, Corsier et St-Saphorin

(Lavause) _____

Les époux :

A. Genton.

R. Déglon.

Les témoins :

Déglon Alfred,

G. Genton.

L'officier de l'état civil :

Did Dupont

Registre des mariages A.

N^o 21
Bolomey. Cordey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bolomey, Alexis - Valentin _____
célibataire _____

employé de banque _____

originaire de Lutry et Forel (Lavaux) _____ domicilié à

Paudex _____ né à

Lausanne _____ le six septembre _____

_____ mil huit cent nonante - huit _____ fils de

Alois - Valentin Bolomey, décédé _____ et de

Emma - Sophie née Poterat _____

à Paudex _____

2. Cordey, Rachel _____

célibataire _____

couturière _____

originaire de Savigny _____ domiciliée à

Fully _____ née à

Lausanne _____ le douze août _____

_____ mil neuf cent _____ fille de

Alexis Cordey, décédé _____ et de

Sophie - Louise - Augusta née Morier _____

à Fully _____

Comme témoins :

1. Cl. Serotti, cordonnier à Fully _____

2. Louis Favre, boulanger à Fully _____

Les publications ont eu lieu à Savigny, Forel et Fully le
14, à Lutry et Paudex le 15 octobre 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Fully _____ le vingt - sept octobre mil -
_____ neuf - cent - vingt - six _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Certificats de publication
de mariage de Savigny,
Forel (lv) Lutry, Paudex
et Fully _____

Les époux :

A. Bolomey
R. Bolomey

Les témoins :

A. Serotti
L. Favre

L'officier de l'état civil :

L. Dupont

Communiqué aux états civils
de Savigny, Forel (Lv) et
Lutry _____

Registre des mariages A.

N° 22
Littet, Alessio

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne rendu
en date du 8 janvier 1943, déclaré
définitif et exécutoire le 5 février 1943
le mariage a été déclaré nul et
a été dissous par le divorce

Le Tribunal a fini à deux ans le
délai pendant lequel l'épouse
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit, le 26 février 1943

L'Officier de l'Etat civil :

D^{id} Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Littet, Alexandre
divorcé de Andrée - Mathilde née Nussbaum, dès le
neuf avril 1926. Technicien
originaire de Seigneux et Villars - Bramard domicilié à
Faudex né à
Berlin le onze juin
mil huit cent soixante - cinq fils de
Marguerite - Elisabeth Littet et de

à Salerno (Italie)
2. Alessio, Amélie
célibataire
sans profession
originaire de Asti (Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Clarens-Châtelard le sept janvier
mil neuf cent huit fille de
Primo - Stefano - Antonio, Alessio, sans domicile usuel de
Ida - Bertha née Stähli
à Lausanne

Comme témoins :

1. Foretay Edouard, secrétaire municipal à Pully
2. Moudon Edouard, instituteur à Pully

Les publications ont eu lieu à Seigneux, Villars - Bramard,
et Pully le 20 à Lausanne le 22 et à Asti (Italie)
le 26 septembre 1943

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le quatre novembre mil-neuf-cent
vingt-six

Pièces déposées :

Projet de mariage
Livret de famille du fiancé
avec mention du divorce.
Acte de naissance de la fiancée
Consentement au mariage
Certificat d'état libre
Prononcé du Tribunal ^{cantonal} du Palais
Acte de naissance de Alessio
Fernand, enfant illégitime
reconnu, de la fiancée
Communiqué à l'état civil de
Villargel, Lausanne et
à la Chancellerie de l'Etat.

Les époux :

A. Alessio

A. Littet

Les témoins :

Ed. Foretay -

Moudon

L'officier de l'état civil :

D^{id} Dupont

Registre des mariages A.

N° 23
Ferriraz. Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferriraz, Maurice _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Charvornay et l'Abergement _____ domicilié à
aux Monts de Pully _____ né à
aux Monts de Pully _____ le premier mai _____
_____ mil huit cent soixante-six _____ fils de
Jean-Henri Ferriraz, décédé _____ et de
Marie née Eggimann _____
aux Monts de Pully _____

2. Blanc, Jeanne-Yvonne _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Belmont sur Pully _____ domiciliée à
aux Monts de Pully _____ née à
aux Monts de Pully _____ le dix juillet _____
_____ mil neuf cent deux _____ fille de
Théodore Blanc, agriculteur _____ et de
Adèle née Isely, sa femme aux Monts de Pully
à _____

Comme témoins :

1. Porta Benjamin, agriculteur à Villetta _____
2. Foretay Edouard, secr. municipal à Pully _____

Les publications ont eu lieu à Belmont sur Pully, Charvornay,
l'Abergement et Pully le 16 octobre 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully _____ le dix novembre mil-neuf-cent
_____ vingt-six _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage de Belmont sur
Pully, Charvornay, l'Abe-
gement et Pully _____

Communiqué aux états civils de
Lignerolles et Charvornay _____

Les époux :

M. Ferriraz
et Yvonne Blanc

Les témoins :

B. Porta
Ed. Foretay.

L'officier de l'état civil :

D. Dupont

Registre des mariages A.

N° 24

Ravessoud
Delessert née Diserens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ravessoud, Auguste - François
 veuf de Marie - Rosalie née Abetel, dès le 4 juillet 1925
 agriculteur
 originaire de Pully _____ domicilié à
 aux Monts de Pully _____ né à
 aux Monts de Pully _____ le cinq mai _____
 mil huit cent huitante _____ fils de
 Louis Ravessoud, agriculteur, décédé _____ et de
 Fanny née Ravessoud _____
 aux Monts de Pully _____

2. Delessert née Diserens, Louise
 veuve de Delessert Marius dès le 1^{er} décembre 1923
 ménagère
 originaire de Lutry et Ford (Lo.) _____ domiciliée à
 Savigny _____ née à
 Savigny _____ le seize avril _____
 mil huit cent huitante - six _____ fille de
 Charles - Frédéric Diserens, décédé _____ et de
 Fanny née Aguet _____
 au Martinet rière Savigny _____

Comme témoins :

1. Eric Blatti, rentier à Pully _____
2. Edouard Fretay, secrétaire municipal à Pully _____

Les publications ont eu lieu à Pully le 29 à Lutry le 30 et
 à Ford (Lo.) le 31 octobre et à Savigny le premier
 décembre 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully _____ le vingt - trois novembre, mil
 neuf - cent - vingt - six _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage
 Acte de mariage de la fiancée
 Acte de décès Delessert, Marius
 Acte de décès Ravessoud née
 Abetel, Marie - Rosalie
 Actes de publication de mariage
 de Lutry, Ford, Savigny et
 Pully _____

Les époux :

Auguste Ravessoud
 Louise Ravessoud

Les témoins :

Eric Blatti
 Ed. Fretay

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont

Le N° 24 à la présente
 page est celui de la der-
 nière inscription faite
 dans l'année 1926 à que
 nous certifions.

Les deux doubles au présent
 registre sont conformes.

Pully le 31 décembre 1926

L'Officier de l'Etat-Civil :

Léon Dupont

Registre des mariages A.

N° 1

Bournay
Cuendet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bournay, Joseph - Emile _____
 célibataire _____
 jardinier _____
 originaire de Villefontaine (Isère, France) _____ domicilié à
 Pully _____ né à
 Villefontaine _____ le trente - un juillet _____
 mil huit cent huitante - huit _____ fils de
 Louis - Eugène Bournay, décédé _____ et de
 Catherine née Gaillard, à Pully _____
 à _____

2. Cuendet, Marthe - Amélie _____
 célibataire _____
 femme de chambre _____
 originaire de Sainte - Croix (Vuisse) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Sainte - Croix _____ le premier septembre _____
 mil huit cent nonante - cinq _____ fille de
 Cuendet, Henri - Philippe _____ et de
 Marie - Félicie née Vieille, les deux décédés
 à _____

Comme témoins :

1. Fernex Michel, agriculteur à Pully _____
 2. Bonardo Louis, agriculteur à Pully _____

Les publications ont eu lieu à Pully le 15 à Lausanne
 et à Sainte Croix le 17 janvier 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le cinq février mil-neuf-cent-
 vingt-sept _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de nationalité du fiancé
 " " de célibat " "
 Permis de séjour " "
 Autorisation de publication de
 mariage du Dep. de Justice et Police
 Actes de publication de mariage
 de Lausanne, Sainte Croix et Pully
 Certificat de capacité matrimoniale
 Autorisation de procéder au mari-
 Communiqué : acte du Dep. de Justice et Police
 à la Chancellerie de l'Etat et
 aux états civils de Lausanne
 et Sainte Croix (Vuisse)

Les époux :

Bournay Emile
 Marthe Bournay

Les témoins :

Fernex Michel
 Bonardo Louis

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont

Registre des mariages A.

N^o 2
Jacquier. Mory

En date du 18 juillet 1927
le Département de Justice
et Police du canton de
Naud a ordonné la recti-
fication de l'acte inscrit
ci-contre en ce sens que
le nom de famille écrit
par erreur, "Jacquier",
soit orthographié
"Jaquier".

L'Officier de l'Etat-Civil :

Léon Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacquier, Alexandre - Auguste
veuf de Lucie - Rosalie née Fayot, des le 22 juin 1926
électricien
originaire de Prex - vers - Siviriez (Fribourg) domicilié à
Pully né à
Fribourg le dia juin
mil huit cent huitante - huit fils de
Elisabeth - Martine Jacquier, décédée et de

2. Mory, Angèle - Alphonsine
célibataire
ménagère
originaire de Couvillens (Fribourg) domiciliée à
Pully née à
Couvillens le trente - un août
mil huit cent norante - neuf fille de
Julien - Joseph Mory, à Couvillens et de
Marie - Marceline née Lavary, décédée

Comme témoins :

1. Alfred Cause, agent de police, à Pully
2. Charles Boand, agent de police, à Pully

Les publications ont eu lieu à Pully le 25 à Couvillens le 26 à
Prex - vers - Siviriez le 26 janvier 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le douze février mil-neuf-cent
vingt-sept.

Pièces déposées :

Acte de mariage Jacquier - Fayot
Acte de décès de Jacquier, Lucie
Rosalie née Fayot.
Acte de naissance de la fiancée
Actes de publication de mariage
de Pully, Couvillens et Prex - vers -
Siviriez. Promesse de mariage

Communiqué aux états civils de
Siviriez et Couvillens (Fribourg)

Les époux :

Jacquier Alexandre
Angèle Jacquier

Les témoins :

Alf. Cause
Ch. Boand

L'officier de l'état civil :

Léon Dupont

Registre des mariages A.

N° 3

Bovard, Nivault

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovard, René-François
célibataire

candidat aspirant instructeur
originaire de Villette et Cully domicilié à
Pully, actuellement en service à Lausanne (Caserne) né à
Zurich, Sonneggstrasse 41 le vingt-trois avril
mil-neuf cent fils de

Bovard, François-Emile, à Pully et de
Lucie Emma née Campiche, diocèse

2. Nivault, Marie
célibataire

sans profession
originaire de St Pardoux (deux Terres, France) domiciliée à
Paris (-15 ans) née à
St Pardoux le quatre décembre
mil-neuf cent fille de

François Nivault et de
Julienne née Petit, à St Pardoux

Comme témoins :

- 1. Edouard Foretay, secrétaire municipal à Pully
- 2. Paul Rochat, garagiste à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pully le 19, à Paris, Cully et
Villette le 21 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le quatre mars mil-neuf-cent
vingt-sept.

Pièces déposées :

- Promesse de mariage
- Actes de naissance des fiancés
- Autorisation de publication de mariage
- Actes de publication de mariage de
Villette, Cully, Paris et Pully
- Certificat de domicile et de nationalité
de la fiancée
- Certificat de capacité matrimoniale

Les époux :

René Bovard
Marie Bovard

Les témoins :

Ed. Foretay -
P. Rochat

L'officier de l'état civil :

Léon Dujort

Par ordre du Département
de Justice et Police du canton
de Vaud, l'acte de mariage
inscrit ci-contre est rectifié
en ce sens que l'épouse soit
désignée sous les prénoms de
"René-François", et non pas
"René-François", comme
étant originaire de Villette
seulement, à l'exclusion
de "Cully".

Inscrit le 14 mai 1932

L'Officier de l'Etat-Civil :

Léon Dujort

Par jugement du Tribunal de
district de Lausanne rendu
en date du 29 mai 1918 déclaré
définitif et exécutoire le 12 juin
1918, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 12 juin 1918.

Inscrit le 12 juillet 1918

L'Officier de l'Etat civil :

Rochat



Communiqué à la Chancellerie de
l'Etat et à l'Etat civil de Cully

Registre des mariages A.

N° 3

Bovard, Nivault

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovard, René-François
célibataire

candidat aspirant instructeur
originaire de Villette et Cully domicilié à
Pully, actuellement en service à Lausanne (Caserne) né à
Zurich, Sonneggstrasse 41 le vingt-trois avril
mil-neuf cent fils de

Bovard, François-Emile, à Pully et de
Lucie Emma née Campiche, diécide

2. Nivault, Marie
célibataire

sans profession
originaire de St Pardoux (deux Terres, France) domiciliée à
Paris (-15 ans) née à
St Pardoux le quatre décembre
mil-neuf cent fille de

François Nivault et de
Julienne née Petit, à St Pardoux

Comme témoins :

- 1. Edouard Foretay, secrétaire municipal à Pully
- 2. Paul Rochat, garagiste à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pully le 19, à Paris, Cully et
Villette le 21 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully le quatre mars mil-neuf-cent
vingt-sept.

Pièces déposées :

- Promesse de mariage
- Actes de naissance des fiancés
- Autorisation de publication de mariage
- Actes de publication de mariage de
Villette, Cully, Paris et Pully
- Certificat de domicile et de nationalité
de la fiancée
- Certificat de capacité matrimoniale

Les époux :

René Bovard
Marie Bovard

Les témoins :

Ed. Foretay -
P. Rochat

L'officier de l'état civil :

Léon Dujort

Par ordre du Département
de Justice et Police du canton
de Vaud, l'acte de mariage
inscrit ci-contre est rectifié
en ce sens que l'épouse soit
désignée sous les prénoms de
"René-François", et non pas
"René-François", comme
étant originaire de Villette
seulement, à l'exclusion
de "Cully".

Inscrit le 14 mai 1932

L'Officier de l'Etat-Civil :

Léon Dujort

Par jugement du Tribunal de
district de Lausanne rendu
en date du 29 mai 1918 déclaré
définitif et exécutoire le 12 juin
1918, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 12 juin 1918.

Inscrit le 12 juillet 1918

L'Officier de l'Etat civil :

Rochat



Communiqué à la Chancellerie de
l'Etat et à l'Etat civil de Cully

A

B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

187
 188
 189
 190
 191
 192
 193
 194
 195
 196
 197
 198
 199
 200
 201
 202
 203
 204
 205
 206
 207
 208
 209
 210
 211
 212
 213
 214
 215
 216
 217
 218
 219
 220
 221
 222
 223
 224
 225
 226
 227
 228
 229
 230
 231
 232
 233
 234
 235
 236
 237
 238
 239
 240
 241
 242
 243
 244
 245
 246
 247
 248
 249
 250
 251
 252
 253
 254
 255
 256
 257
 258
 259
 260
 261
 262
 263
 264
 265
 266
 267
 268
 269
 270
 271
 272
 273
 274
 275
 276
 277
 278
 279
 280
 281
 282
 283
 284
 285
 286
 287
 288
 289
 290
 291
 292
 293
 294
 295
 296
 297
 298
 299
 300
 301
 302
 303
 304
 305
 306
 307
 308
 309
 310
 311
 312
 313
 314
 315
 316
 317
 318
 319
 320
 321
 322
 323
 324
 325
 326
 327
 328
 329
 330
 331
 332
 333
 334
 335
 336
 337
 338
 339
 340
 341
 342
 343
 344
 345
 346
 347
 348
 349
 350
 351
 352
 353
 354
 355
 356
 357
 358
 359
 360
 361
 362
 363
 364
 365
 366
 367
 368
 369
 370
 371
 372
 373
 374
 375
 376
 377
 378
 379
 380
 381
 382
 383
 384
 385
 386
 387
 388
 389
 390
 391
 392
 393
 394
 395
 396
 397
 398
 399
 400



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1912	Aeby	Pierre - Eugène	Chevrières, (Sis) 15.	1912.	Authier	Jeanne.	S ^t -Léonard y L'abbaye 16.
1913	Aellen	Georges Ulysse	Gessenay (Bern) 41	1913	Alpini	Dalmira	Montechiaro. 31.
1914	Abdel	André Ulysse	Helvécourt 11 7. 11	1914	Annem	clémence - Louise	Gessenay (Bern) 57
1918	Abetel - Kuebel	Paul - Rodolphe	126	Annaud	Jeanne - Marie	Oron - La - Roche 60	
	Amiguet - Bourgeaud	Charles - Victor	134	Audrey	Marie - Alexandrine	Leuvial 69	
1919	Arnal - Raymondin	Jean - Marie - Victor	146	1916	Abdoui	Emma	Vaudouret 88
"	Abetel - Puzaz	Emile - François	155	Aquet	Marie - Charlotte	Luby 95	
1921	Aellen - Barraud	Charles	237	1919	Andrieux	Henriette	168
1922	Auberson - Jaccoud	Auguste, Héli	261	1920	Andes	Berthe - Rosa	183
1924	Augsburger	Reni - Willy	Langnau - Bern 325	"	Antonietti	Opérite	199
	Aebischer	Joseph	Schmitten 365	"	Aquet	Henriette - Charlotte	212
				"	Authier	Berthe - Lucie	213
				1921	Alpli	Marie - Thérèse	241
				1923	Aebischer	Célestine	295
				1925	Ayer	Blanche - Madeleine	Villipons et Gressens 369
				1926	Aellen	Marguerite	Gessenay 386
				"	Allesio	Amélie	Italie 395

Le volume se termine par le N° 3. des inscriptions de l'année 1927. La suite se trouve dans le volume des mariages, A n° 5. commençant par le N° 4, ce que nous certifions.

Pully le 2 décembre 1927.

L'Officier de l'Etat-Civil :

L'id Dupont



B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

111
 110
 109
 108
 107
 106
 105
 104
 103
 102
 101
 100
 99
 98
 97
 96
 95
 94
 93
 92
 91
 90
 89
 88
 87
 86
 85
 84
 83
 82
 81
 80
 79
 78
 77
 76
 75
 74
 73
 72
 71
 70
 69
 68
 67
 66
 65
 64
 63
 62
 61
 60
 59
 58
 57
 56
 55
 54
 53
 52
 51
 50
 49
 48
 47
 46
 45
 44
 43
 42
 41
 40
 39
 38
 37
 36
 35
 34
 33
 32
 31
 30
 29
 28
 27
 26
 25
 24
 23
 22
 21
 20
 19
 18
 17
 16
 15
 14
 13
 12
 11
 10
 9
 8
 7
 6
 5
 4
 3
 2
 1

111
 110
 109
 108
 107
 106
 105
 104
 103
 102
 101
 100
 99
 98
 97
 96
 95
 94
 93
 92
 91
 90
 89
 88
 87
 86
 85
 84
 83
 82
 81
 80
 79
 78
 77
 76
 75
 74
 73
 72
 71
 70
 69
 68
 67
 66
 65
 64
 63
 62
 61
 60
 59
 58
 57
 56
 55
 54
 53
 52
 51
 50
 49
 48
 47
 46
 45
 44
 43
 42
 41
 40
 39
 38
 37
 36
 35
 34
 33
 32
 31
 30
 29
 28
 27
 26
 25
 24
 23
 22
 21
 20
 19
 18
 17
 16
 15
 14
 13
 12
 11
 10
 9
 8
 7
 6
 5
 4
 3
 2
 1

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1912	Blanc	Marie-Alexandre	Belmont of Pully	1	1912	Blanc	Mari-Henriette	Belmont of Pully	1
"	Borgeaud	Edmond-Jean	Pully	3	"	Bühler	Marie-Eugénie	Sigriswil (Bern)	3
"	Büchi	Emile	Bolligen	9	"	Brunner	Catarina-Stephanie	Galgesch (Valais)	11
"	Balma	Charles-Nobie	Moigiam-Donne/Val	12	"	Bocquet	Jeanne-Gabrielle	Lyon	18
"	Baillard	Charles-Louis	Demoret	20	1913	Burdet	Emma-Elisa	Method	26
1913	Berizzi	Samiano	Locatelli (Berg)	25	"	Bossard	Augusta-Clara	Kölliken (arg.)	29
"	Burdet	Emile-Louis	Method	26	"	Bähler	Marguerite-Maria	Uelteschi (Berg)	33
"	Boray	Alfred	Rougemont	28	"	Bideau	Louisa-Tammy	Genève (ville)	35
"	Borgeaud	Aimé-Lion	Pully	32	"	Buvelot	Marthe-Louise	Nyon	34
1914	Bovard	Constant	Rion	46	1914	Bischof	Alexandre-Charles	St. Maurice	46
"	Borgeaud	Alfred-Jean	Pully	49	1915	Braunigam	Germaine-Françoise	Offingen	64
1915	Bovard	Jean-Frédéric	Epettes	62	"	Borgeaud	Jeanne-Suzanne-Julie	Pully	74
"	Bujard	Jean	Riez-Schney	65	"	Bovard	Marguerite-Suzanne	Epettes	81
"	Blanc	David-Jean	Belmont of Pully	70	1916	Gorey	Hélène	Chaux-de-Fonds	84
"	Boujour	Louis-Albert-Oscar	Blonay	77	"	Holomey	Alice-Lucie-Roberte	Lucy & Foud	93
1916	Biechy	Charles-Eugène	Rouffal	85	1917	Blanc	Emilie		99
1918	Blanc-Kuhn	Paul-Henri		181	"	Bosson	Marie-Pierrette		100
1919	Bovard-Kanig	Paul-Auguste		140	"	Borgeaud	Koïse		101
"	"-Rothier	Benjamin		147	"	Borelli	Catherine-Trina-Pierina		105
1919	Berger-Studer	Aimé		159	"	Bertholet	Valentine-Alice		106
"	Biermann-Pointet	Gustave		165	"	Bolomey	Juliette		108
"	Bovon-Heim	Louis		172	"	Baillard	Trani-Emilie		111
"	Bussy-Welby	Marcel		174	"	Borgeaud	Jeanne-Julie-Bertha		112
1920	Bähler-Challot	Fritz-Albert		189	"	Bruce	Thérèse-Emilie		115
"	Borgeaud-Halna	Mazon-William		191	1918	Blanc	Blanche-Hortense		129
"	Bugnion-Joran	Emile-François		198	"	Blanc	Suzanne-Thérèse		132
1921	Borgeaud-Luchon	Auguste		217	"	Borgeaud	Rockrose-Emma		134
"	Blanc-Figueroux	Frédéric-Auguste-Six		220	"	Brechbühl	Louise-Henriette		136
"	Brios-Pbron	Louis-Charles-Henri		221	1919	Bolomey	Alice-Louise		141
"	Bathier-Vorholz	Emile		226	"	Blanc	Augusta		149
"	Burdet-Martin	Louis-Henri		227	"	Bähler	Luise-Elisabeth		152
"	Baillard-Corbat	Paul-David		233	"	Blanc	Pleynie-Jeanne-Victor-Berthe		153
1922	Borel-Lévy	Alfred		246	"	Bugnion	Elise		162
"	Belet-Perrot	Benjamin-Louis		254	"	Bähler	Laure		173
"	Baud-Baud	Jules-Marius-Frédéric		267	1920	Balma	Maria		179
"	Berthoud-Kaufmann	Fernand-Alois		271	1919	Berberat	Anna		161
"	Bertholet-Dupont	Robert-Aimé		274	"	Bolomey	Germaine		156
1923	Borey-Kommer	Charles-Daniel		281	1920	Bornatz	Julia-Elite		181
"	Bonardo-Raymond	Louis-Bernard		287	"	Bach	Lina		186
"	Bovard-Aebischer	Victor-Eugène		294	"	Billaud	Blanche		196
1924	Bolomey-Dutoit	Maurice	Lucy & Foud	310	"	Bergat	Elite-Catherine		205
"	Bertha	Henri	Lausanne	312	1921	Borak	Julia		219
"	Bétrisey	Marie	Lens (Valais)	307	"	Bron	Antoinette-Marie		221
"	Bugnion	Charles-Henri	Belmont of Pully	327	"	Bolomey	Jeanne-Louise		235
"	Berdoy	M ^{lle} Constant	Rossimiret	331	"	Berraud	Viолette-Adèle		237
					"	Bebaux	Ida-Suzette		243
					1922	Baud	Henriette-Louise		267
					1924	Bétrisey	Marie-Célestine	Lens (Valais)	307

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

B

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1923 Bach	Ida		283	1923	Bach	Ida	283
Bolomey	Mathilde Alice dite Rose		284	"	Bolomey	Mathilde Alice dite Rose	284
1924	Borgeaud - Pache	Alfred Morrens	338	"	Bergna	Marie	291
1925	Burger	Alois Henri Jouakus Mézey	347	"	Bugnon	Marie	292
"	Bertholet	Edouard Rougemont	358	"	Reynon	Emilie, Louise	302
"	Bucher	Johannes Alstätten	368	1924	Berthoud	Jeanne Marie Couvet	335
"	Burri	Samuel-Ernest Boltigen	371	1925	Beys	Alice Marie Estivonens	341
1926	Bischoff	Marc-Alexis Lausanne d'om	384	"	Blse	Berthe Mont-borget	360
"	Battaglia	Charles-Henri Erland	392	"	Barbey	Marguinite-Josie Chocbres	363
	Bolomey	Alexis-Valentin Lutry d'Ford	394	1926	Burri	Marie-Louise Wahlen	380
	Bournaby	Joseph-Emile France	398		Blanc	Nelly-Anais Lausanne	383
1927	Bouvard	Heni- ^{Frank} Frank Villetle Blatt	400		Bunzli	Emma-Klara Zurich	390
				"	"	"	391
					Blanc	Jeanne-Yvonne Belmont / Putz	396

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1845
1846
1847
1848
1849
1850
1851
1852
1853
1854
1855
1856
1857
1858
1859
1860
1861
1862
1863
1864
1865
1866
1867
1868
1869
1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

[Faint, illegible handwriting throughout the page, possibly bleed-through from the reverse side.]

1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1912	Charan	Armand Gustave	Jully	10.	1912	Chenau	Catherine	Ecurvillers (frs)	2
	Chavan	Paul Henri	"	37		Chevalley	Lucie	Chantigny	10.
1914	Cardinaux	Armand	Chateaufort	43	1913	Carin	Blanche Dora	Vulliens	17.
	Chollet	Marcel	Marsaion	48		Corosat mie	Mercier Mathilde	Jully	40
	Cerutti	François	Pella (Paris)	51	1915	Crotax	Ida Marie	H. Barthélemy	76
1915	Chervalley	Gaston Albert	Chapuyaux & Lou.	61.	1916	Crelier	Rosa Hermine	Pere	90
	Corbaz	Louis Benjamin	Belmont Jully	78		Charau	Marie Alice	Jully	94
	Corey	Emile Louis Alexis	Seuges & Chateau	79					
1916	Corbaz	Hector Louis	Faug	91	1917	Curit	Julie - Fanny		98
	Charau	François Edouard	Jully	91					
1917	Charan - Raymondin	Julien - Charles		109	1918	Coypataur	Marcelline		119
						Cordey	Augusta - Helene		123
1918	Curit - Gaillard	Julien - Justin		124	1919	Chollet	Henriette		166
	Corbaz - Trage	Paul - Louis		130	1920	Chevalier	Lydia		177
	Cordey - Planc	Julie		132	"	Cordey	Blanche - Louise		188
	Charan - Brechtbuhl	Fredric - Samuel		136	"	Chablot	Berthe		189
	Cordey - Cardet	Idie		139	"	Constantin	Emma - Elite		194
1919	Curit - Freiburghaus	Louis - Alfred		143	"	Chesalley	Germaine		200
	Chappuis Dupont	Emile		160	"	Christie	Jeanne - Suzanne		207
1920	Chesaux Philippe	Albert		178	"	Coreley	Alpa		210
"	Chaille - Cordey	Alfred - Louis		188	1921	Chappuis	Blanche - Helene		231
"	Charan - Collarta	Edouard		194	"	Corbat	Helene - Josephine		233
"	Craux - Berat	Victor		205	"	Chollet	Adèle - Clara		239
1921	Cena - Marcello	Joseph - Antoine		228	1922	Blometry	Bernard Louis		255
"	Craux	Robert - Henri		239	1923	Cordey	Yvonne		284
"	"	Benjamin - Etienne		240	"	Charan	Elise - Augusta		295
1922	Cordey - Dupuy	Adrien		247	"	Corbat			
"	Blometry - Mermind	Louis		255	1924	Chausen	Emme - Lucie	Muhlsh.	315
"	Chailaz - Delisle	Jean		259		Charan	Germaine	Jully	312
1923	Cordey - Dufey	Albert, Julien		285	1925	Corveon	Louise Elisabeth	Guarny	346
"	Corbaz - Blometry	Armand, Georges		301		Corne	Denise - Marguerite	Villars - Mending	364
"	Corbaz - Berzenon	Louis, Henri		302		Carin	Henriette	Vulliens	367
"	Corbat - Dupont	Edouard, Alexandre		304		Chaniere	Olga	Freisinge	370
"	Cordey - Dibray	Marcel		306	1926				
1924	Chollet	Constant - Louis	Jully	315	Cherbuin	Helene - Marguerite	Payenne		378
	Castella	Giulio Aurelio	Livourne	311		Carin	Yvonne - Lucie	Vucherons	388
	Corbaz	François L ^{is}	Belmont P.	318		Cordey	Rachel	Savigny	394
1925	Chapuis	Fernand L ^{is}	Epalinges	349	Corbat				
"	Colin	Auguste	Jully	355					
"	Cuhat	Jean - Pierre	La Saraz	343					
1926	Coft	Marius - Theodor	du Chenit	381					
	Quendel	Marthe - Amelie	S ^{te} Croix	398					

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

D
E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

11
 12
 13
 14
 15
 16
 17
 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31
 32
 33
 34
 35
 36
 37
 38
 39
 40
 41
 42
 43
 44
 45
 46
 47
 48
 49
 50

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13
 14
 15
 16
 17
 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31
 32
 33
 34
 35
 36
 37
 38
 39
 40
 41
 42
 43
 44
 45
 46
 47
 48
 49
 50

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13
 14
 15
 16
 17
 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31
 32
 33
 34
 35
 36
 37
 38
 39
 40
 41
 42
 43
 44
 45
 46
 47
 48
 49
 50

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13
 14
 15
 16
 17
 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31
 32
 33
 34
 35
 36
 37
 38
 39
 40
 41
 42
 43
 44
 45
 46
 47
 48
 49
 50

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13
 14
 15
 16
 17
 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31
 32
 33
 34
 35
 36
 37
 38
 39
 40
 41
 42
 43
 44
 45
 46
 47
 48
 49
 50

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13
 14
 15
 16
 17
 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31
 32
 33
 34
 35
 36
 37
 38
 39
 40
 41
 42
 43
 44
 45
 46
 47
 48
 49
 50

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13
 14
 15
 16
 17
 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31
 32
 33
 34
 35
 36
 37
 38
 39
 40
 41
 42
 43
 44
 45
 46
 47
 48
 49
 50

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13
 14
 15
 16
 17
 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31
 32
 33
 34
 35
 36
 37
 38
 39
 40
 41
 42
 43
 44
 45
 46
 47
 48
 49
 50

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13
 14
 15
 16
 17
 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31
 32
 33
 34
 35
 36
 37
 38
 39
 40
 41
 42
 43
 44
 45
 46
 47
 48
 49
 50

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13
 14
 15
 16
 17
 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31
 32
 33
 34
 35
 36
 37
 38
 39
 40
 41
 42
 43
 44
 45
 46
 47
 48
 49
 50

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13
 14
 15
 16
 17
 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31
 32
 33
 34
 35
 36
 37
 38
 39
 40
 41
 42
 43
 44
 45
 46
 47
 48
 49
 50

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13
 14
 15
 16
 17
 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31
 32
 33
 34
 35
 36
 37
 38
 39
 40
 41
 42
 43
 44
 45
 46
 47
 48
 49
 50

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1912	Decaillet	Louis-François	Salvan (Valais)	11.	1912.	Daccord	Blanche Emilie	Cully & Lutry	13.
	Desponds	Alexis	Lussy.	16.		Domenjoz	Adèle	Pully.	20.
	Dallinges	Jules Victor	Saubraz	19.		Deglon	Berthe Augusta	Curtelles.	23.
	Desyallier	Paul	Lausanne	21.		Dufour	Moisy, Châtelard. (Vaud.)		28
1913	Domenghetti	Francesco Paolo	Indemini (Nesin)	31.		Dupont	Julia-Amanda	Fontanazir.	32
	Delessert	Arnold	Saugny Sorel Teny	36		Decay	Catherine	Paris	50
1914	Dupont	Louis Eugène	Pully	47	1915.	Dobry	Hélène Julia	Jully	74
	Dupont	Lion	Prévessin et Morgy	52		Dericourt	Robt Fanny	Saugny	81
	Digerens	Louis François	Belmont & Pully	53	1916	Ducoux	Luia	Crusay	86
1915	Domenjoz	Emile-André	Pully	60		Digerens	Olga		97
	Digerens	Eli-Edouard	Jully	64		De Bons	Jeanne		104
	Dupont	Harriet	Jully	73		Dufour - Borgogna	Adolphe Félix	Lyon	101
	Domenjoz	Hélène Julia	Jully	74	1918	Ducoux	Julia-Louise-Henriette		118
	Dupont	Louis	Châtelard	76	1919	Dupont	Catherine		160
1916	Ducet	Robert Georges Adrien	Ecublens et Pully	87		Digerens	Jeanne		163
					1920	Digerens	Julie		160
1917	Dessauz-Blanc	Jean-Jaques-Albert		99	1921	Domenjoz	Juliette		223
	Duprey-Borgogna	Adolphe-Félix		101					
	Dray-Borgogna	Gustave-Camille-Ticien		112	1922	Dupont	Juliette, Angèle		253
	Domenjoz-Hajola	Gustave-Adolphe		117	"	Delisle	Louise, Emma		259
1918	Domenjoz-Hiezille	Benjamin		121	"	Diding	Marie, Antonie, Florentine		270
	Dupont-Gandin	Jules-David		122	"	Delapierre	" Louise		272
	Digerens-Corday	Edmond		123	"	Dupont	Olga, Charlotte		274
	Dufey-Hauby	Frédéric		135					
	Dupuis-Bulzer	Georges		137	1923	Dufey	Yvonne, Marie		285
1919	Domenjoz-Blanc	Charles-Henri		140	"	D'Adda	Anacleto		293
	Desponds-Bähler	Charles-Emile		152	"	Dupasquier	Marie-Augusta		296
	Dupont-Strahl	Marcel-Alphonse		154	"	Dupont	Suzanne, Marie		304
	Devergnies-Bähler	Albert		173	"	Ditraz	Mathilde		306
	Dupont-Rutishauser	Marcel		175	1924	Dufort	Rose-Elise	Boulers.	310
1920	Dupont-Hugh	Florian-Edouard		187	Desauges	Jeanne	Nan		318
	Dupont-Rigolo	Alberto	1921	206	Delaz	Charlotte Marguerite	Ypres et Montigny		322
	Dellapergue-Araut	Ernest		212	Deplazes	Nigina	Imvria Gironde		333
1921	Dupont-Domenjoz	Emil-Albert		223	Dervet				
	Dupont-Geneboud	Henri		225					
	Darelle-Martin	Ernest-François		238	1925	Dupertuis	Lina Cécile form. saine	Ormont d'Alban	345
	Dupuis-Labandoy	Vincent		244		Dupont	Suzanne-Charlotte	Pully	349
1922	Dupraz-Malherbe	Robert Benjamin		265	de la Harpe	Marie Thérèse	Edmée Lausanne		358
"	Digerens-Genet	Charles		276	Dutrova	Nigie-Cécile	Orge et Corbeyrie		368
					Delisle	Rose-Marie	Lausanne	Flodim	373
1923	Dupont-Moinoz	Georges-Fernand		301					
1924	Dupont-Ney	Léon Armand	Pully	309	1926	Desliens	Florentine-Antoinette	France	381
"	Delessert	Fouly Constant	Forêt de Saugny	316	Desargens	Esther-Marie	Sargens		385
"	Delaz	Charlotte Marguerite	Ypres et Montigny	322	Deiglon	Roisine-Fabine	Curtelles		393
	Ducet	Marcel Albert	Chardonne	329	Delessert-mir	Digerens, Louise	Jully et Forêt		397
	Delorme	Morin Louis	Vallamand	337					
	David	Jacques-François	camp les Nains	340					
1925	Duvoisin	Georges Charles	Orges	345					

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Dupont	Alois-Albert	Pully	356				
Dupont	Jules-Frédéric	Pully	367				
Dubouix	Hector-Félix	Grandvaux et Lully	370				
Dumier	Jules-Pierre-Etienne	" "	373				
Domenjot	Charles	Pully	382				
Demonk	Jean-Louis	Mullierens et Grandvaux	383				
Dufaux	Jean-Henri	au Châtelard	386				
Dupont	Justave-Edouard	Pully	387				
"	Neni-Samuel	"	391				

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

41

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF TORONTO

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1912 Emery	Alain	Chagnier	1	1914	Trépoz	Monteban	conty (pays) 51
1916 Euyer	Lucien	Euy	86	1915 Etl	Fanny	Hittal	67
	Numa Etienne		93	Elter	Lina	Ried	73
1917 Oberhard-Borelli	Rudolf		105	1918 Luyet	Heanne Cui		137
1920 Eshlach-Aubin	Joseph		213	1919 Engler	Marie		157
1925 Eichenberg	Oswald	Berg (Argon)	354		Ernst née Corboz	Elise	176
				1922 Etende	Sophie		279
				1923 Luyet	Alice, Rosine		290
				1924 Eichenberg	Thérèse	Kurich	341

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

1771
1772
1773
1774
1775
1776
1777
1778
1779
1780
1781
1782
1783
1784
1785
1786
1787
1788
1789
1790
1791
1792
1793
1794
1795
1796
1797
1798
1799
1800

1771
1772
1773
1774
1775
1776
1777
1778
1779
1780
1781
1782
1783
1784
1785
1786
1787
1788
1789
1790
1791
1792
1793
1794
1795
1796
1797
1798
1799
1800

Epoux

Epouses

Epoux				Epouses				
NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	
1913	Trossard	Placide Alfred Louis	Le Crêt de Trognon	40	Favey	Mathilde-Elisa	Chevilly	34
1917	Fuertes. Perez & Besson	Manuel		100	1915. Hujallax	Eugenia	Epelles	70
1919	Francillon	Andrieux Paul Charles		168	1916 Favrat	Eugénie Lucie	Lautaux	91
1920	Fatio. Antonielli	Charles-Edouard		199	1919 Freiburghaus	Clara-Marie		143
"	Fibres-Cherallay	Pierre-Henri		200	Loster	Elsa		169
"	Furno-Genta	Michel		214	1921 Fepueux	Germaine		220
1921	Ziffel-Schmetsch	L. A. N.		234	1922 Favre	Marguerite		249
1922	Fenex-Favre	Marcel, Henri		249				
"	Fernerad-Deuling	Stienne, Frédéric		270	1922 Frattini	Juliette Rose		257
1923	Favre-Cordey	Louis		284	1923 Frommer	Sylvia, Georgine, Yvonne		281
1925	Ferraris	Paul-Pierre Joseph	Italienne	348	1925 Fatio	Louise-Marguerite	Orbe	366
1926	Freymond	Jules-François	S ^t -Cierges	388				

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

[Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.]

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120

[Handwritten notes and entries, including names like 'Mr. M. J. ...' and various illegible words.]

[Faint handwritten text on the right side of the page, possibly bleed-through.]

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914	Garin	Paul - Constant	Genève	66	1912	Girardet	Constance Hélène	Boussens	51
1915	Guilled	Fritz - Kiliffe	Vully - l. Bas	68	Garin	Marguerite Claire	Bussy et Morges	12	
	Gatcheu	Alfred	Aud	80	1914	Gillet	Ernestine	l. Chardorney	42
1917	Golliez - Perret	John		96	Giazzi	Caroline	Pauden	51	
"	Gaillard - Curist	Honoré - Vincent		98	Giraud	Jeanne - Rose	Lyon	58	
	Golay - Bastard	Victor - Louis		111	Gross	Jeanne Catherine	Fribourg	66	
1918	Gorjat - Duceaux	Eugène - William		118	1915	Gouin	Jenny Caroline	Sixy	75
1918	Giazzi - Giobellina	Senatore		120	Goetz	Justine Emmanuelle	Prignin - Prangins	83	
1919	Gript - Bolomer	Marcel - Aimé		141	1918	Giobellina	Natalina - Caterina		120
"	Gauthy - Vuffray	Paul Victor		140	"	Gaudin	Albertine - Louise		122
1920	Gygax - Chevalier	Edouard		177	"	Gaillard	Lucie		124
"	Garin - Christin	Paul - Eugène		207	1919	Gacon	Marie		187
1922	Gorjat, Haldi	Eugène, William		268	Golay	Lévy Lina		171	
"	Gyrt - Gern	Charles, Maurice		278	1920	Gay	Suzanne - Alice		192
1923	Gorjat - Richaud	Constant, Louis, William		288	"	Geller	Jeanne - Frida		203
"	Golay - Luyser	Ernest, Marcel, Alfred		290	"	Giatti	Adelaide		204
"	Giobellina Bruno	Fortunato		291	"	Genta	Giovanna		214
	Guerin - Bretran	François, Honoré		298	1921	Gudis	Berthe		218
1924	Gues	Maurice - l. L. Liger		333	"	Gex	Renie		220
	Glauser	Rodolphe	Krauchthal	334	"	Gehicoud	Adèle		225
1925	Gallay, Alf.	Charles - Edouard	Mont le Grand	350	"	Giroud	Hélène - Aurora		229
1926	Golay	Marcel - Fernand	et des environs de Moll	375	"	Guez	M. M. J.		236
	Genton	Alois - Edouard	Prudon et Chor	393	"	Gaudin	Emma - Louise		240
			- dorme		"	Giatti	Carolina		242
					1922	Gavin	Marguerite - Mira		245
						Gibnet	Marthe, Julia, Gabrielle		250
					"	Gyenet	Lydie		276
					"	Gyert	Berthe, Octavie		279
					1923	Goyat	Berthe, Marguerite		305
					1924	Girardet	Juliette	Prilly	311
					Grandquillaume	Hélène	Grandson	313	
					Giobellina	Florentine	Italie	317	
					Grobety	Olga - Germaine	du Canton de Fribourg	320	
					Girardier	Anth - Yvonne	Rocheport	323	
					Grandjean	Jeanne - Yvonne	Crêt de France	337	
					1926	Gerber	Berthe	Oberon	376
					Guilland	Laure	Haut - Vully	389	

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

107

1871

1871

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1912	Hildebrandt	Paul - Arno	Zella (Sax)	8	1912	Huguenin	Leite Alice	Loch et Lachaux	
							Fridinque	du Molien	8
1917	Hänni	Dijerus Henri		97	1913	Hänni	Marie	Gersensie (B ²)	30
	Hännerti	Bertholet Traugott - Johann		106	1915	Hettler	Idua Aurélie	Guggisberg	61
1919	Henny	Soveraz Marius		158	1917	Hermet	Blanche		103
	Herminjard	Chollet Jean Louis		166		Hensch	Tranguite - Sophie		116
1920	Higli	Aneset Jean-Louis		183	1918	Hergig	Suzanne		127
					1920	Higli	Yvonne		187
1923	Herod	Piond Marcel, Pierre		299					
1924	Hoskeller	Maurit Hektor	Guggisberg	320	1922	Henzelin	Marie, Laure		263
1925	Hauri	Henri - Jules	Leengen	351	"	Haldi	Sophie, Louise		268
1926	Hermann	Rodolphe	Rohrbach	376	"	Hassler	Maria, Hedwig		269
"	Hempler	Johann Herman Paul	Allemagne	385	1924	Hofmann	Anna Berthud	Aarburg	330

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		
1912	Joly	Francis	Sarigny & Foul	22.	1912	Joly	Elia	Sarigny & Cully	15.
1915	Jeanmonod	Kéu	Provençe	69	1912	Yomini	Alvine	Payerne	36
1916	Jaccard	Jules Louis	St. Croix	88	1919	Jongebore	Johanna Amelia	St. Hautkayl	151
1917	Machi-Polomer	Ernest-Benjamin		108	1920	Joran	Louise-Berthe		198
"	Mely-Henchoz	Auguste-Louis		116	"	Jaccard	Germaine		211
1918	Mmhof-Herzig	Kunci		127	1921	Jeanmonod	Louise		214
1919	Inäbuit-Millicquet	Alfred		144	1922	Joly	Alice		251
"	Jaquillard-Raymond	Abel-Charles-Alphonse		150	1922	Jaccard	Bosa		261
1920	Théti-Rouvenat	Ernest		184	1923	Jaggi	Frieda		306
"	Talon-Lechaud	Corstas		190	1921	Thoméini	Marywhite	Bergamo Italie	321
"	Jaques-Reynaudin	Ch. Claude		195	1926	Jolimay	Rose-Emma	Jourmoms la Ville	386
"	Jaquerod Millicquet	Ch. Amy		201					
1921	Joly-Judith	Lucien		218					
"	Jaccard-Chappuis	Marcel		231					
"	Inäbuit-Wiss	H. J.		282					
1923	"	Richter Rudolf		286					
1921	Jaccard	Rene-Marcel	Chavannes	328					
1925	Jaccard	Jules-Frédéric	St. Croix	346					
	Inäbuit	Ernest	Gründelwald	357					
	Jaques	Adrien-Louis	St. Croix	359					
1926									
	Jaquier	Alexandre-Auguste	Steg aus Livigny	399					

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

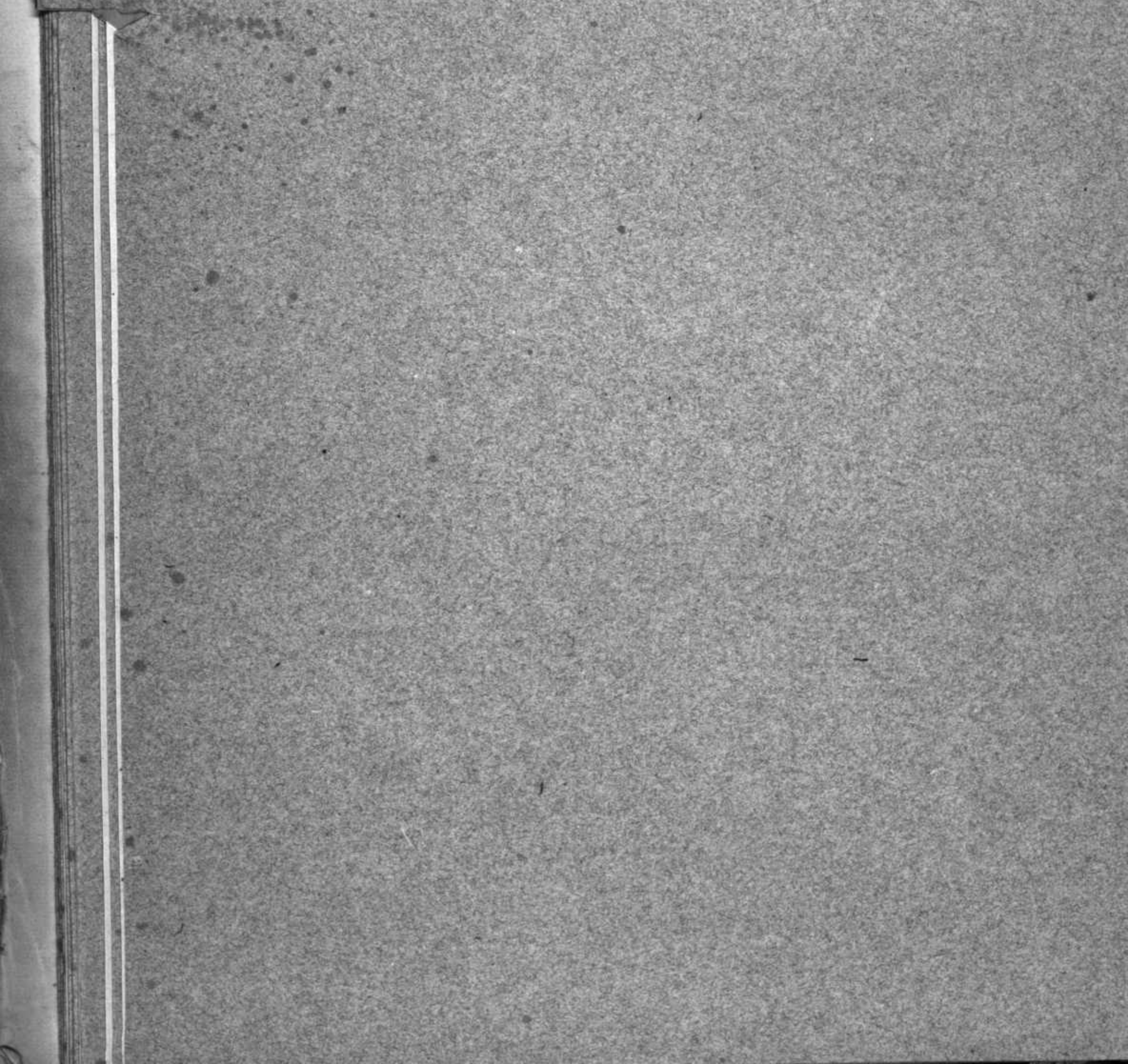
Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header.

Handwritten text in the upper middle section, appearing to be a list or set of notes.

Handwritten text in the middle section, continuing the list or notes.

Handwritten text in the lower middle section.

Handwritten text at the bottom of the main content area.



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		
1912	Kuhn	Gustave	Vieh	24.	1912.	Kaufmann	Maria	Wintikon (Lucerne)	7
1916	Koller	Paul Georges René	Rumendingen	92	Keller	ni Gisclan, Henriette	Beringen		
1920	Flehm-Laudert	Emile		182		Juliette, Nancy	(Schaffhouse)	19.	
1925	Kohler	Gottlieb	Monteböfberg	352	Kiener	Karolina Emma	Kirchdorf (Bern)	38	
				1916	Kaufmann	Maria Eugénie	Griedelwald	85	
					Kel	Louise Emilie	Walterswil	87	
					Krähenbühl	Ida	Schlottwil	92	
				1918	Kuebel	Arile-Joëlie		126	
				"	Küchmann	Martha-Amélie		128	
				"	Kuhn	Emma-Sophie		131	
				1919	Keim	Caroline		172	
				1920	Kalva-Majer	Elisa		191	
				1922	Kaufmann	Bertha, Madeline		271	
				1925	Kohler	Maria	Monteböfberg	352	
				1926	Kuffer	Elisa Johanna	Armet	1374	

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

Handwritten text in the middle section, including a list of numbers and names. The text is mirrored across the page, suggesting bleed-through from the reverse side.

100	...
101	...
102	...
103	...
104	...
105	...
106	...
107	...
108	...
109	...
110	...

Large area of very faint, illegible text at the bottom of the page, likely bleed-through from the reverse side.

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1912	Lazareth	Jean Pierre	Ningier (H ^{le} Samt)	2.	1912.	Lireh	Auréli Julii	Crassier	6.
1914	id	Eugénie-Elisabeth	Stimouille	56	1914	Fizon au sire	Lionel-Elisabeth	Roussel (France)	63
1915	Löve	Gustav-Robert	Oberwieschen	71		Feseigneur	Amélie-Louise	Grandet (France)	55
	Laruen	Luise Louis	Arren	72	1915	Laraudy	Clara Marie	Trél, Langin & Meul.	63
	Linder	Louis Hermann	Reichenbach	75					
	Laraudy	John	Trél & Langin	83	1917	Laranchy	ni Notz	Betha	113
1917	Laurent-Pache	Robert		107	1918	Laranchy	Berthe-Marie		138
1919	Laranchy	Désirés Charles		163	"	Liardet	Marie-Adolphe		139
1920	Lamazzi	Balma Giovanni		179					
1921	Lin-Gyler	Auguste-Henri		203	1919	Laranchy	Nancy-Rosine		148
"	Loh-Reymondie	Adrien		208	1920	Laurent	Jeanne-Louise-Marie		182
"	Lole-Denot	Pratzi		215	1921	Laranchy	Berthe-Germaine		244
"	Lebel-Giroud	Charles-Albert		229	1922	Lévy	André-Geneviève		246
1922	Laranchy Frattini	Henri-Auguste		257	1921	Lemoine	Charles-André		324
	Laranchy	Robert-Paul	Lutry et Nica	380	1925	Liard	Paul-Lionie	Avy d ^e Pont	371
					1926	Laranchy	Robert-Paul	Lutry et Nica	380
					1926	Lin	Blanche-Louise	"	382
					"	Leutwyler	Lina	Reinach	392

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text at the top of the page, including a date "1848" and various entries.

Handwritten text in the middle-left section, including a list of names and dates.

Handwritten text in the middle-right section, including a list of names and dates.

Handwritten text in the lower-middle section, including a list of names and dates.

Handwritten text in the lower-right section, including a list of names and dates.

Handwritten text in the lower-right section, including a list of names and dates.

Handwritten text in the lower-right section, including a list of names and dates.

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1912	Michel	Marc Lucien	Bönigen (Bern)	17	1912	Moilliquet	Blanche Bertha	Pully	14
1913	Moilliquet	William Ch ^d	Pully	20	1913	Moilliquet	Susanne Emma	Pully	24
	Montandon	Marcel Arthur	Loche/Neuch	33		Moser	Rosine Bertha	Kollhofen (Bern)	41
	Metzner	Albert Emile	Schattenhalb (Bern)	39	1915	Moser	Luise	Righe	71
1914	Maurer	Jean Robert	Kollhofen	50		Haruy	Jeanne Marie	Fribourg	79
	Malosse	Jean Albert	Paudex	56	1916	Moënuoz	Leile Lucette	Pully	84
1915	Monti	Rinaldo Giovanni	Vercedi (Vaud)	57					
	Müller	Alfred	Hirtenthal	74	1917	Moajola	Lucie - Marie		117
1916	Moilliquet	Ulysse Traucet	Pully	89					
	"	Charles Samuel	"	94	1918	Moëgille	Louise - Elise ni Dupertuis		121
	Meylan	Edmond Charles	Cheriv	98	"	Moage ni	Vincet Mathie - Cima		130
1917	Moilliquet - Schwegler	Léonard - Henri		110	1919	Moilliquet	Isabeau - Sophie		144
"	Monneron - Brière	Amédée - Alexandre		115	"	Meylan	Isabelle - Felice - Suzanne		145
1918	Moëquet - Raymond	Louis		125	1920	Moilliquet	Amélie - Elise		201
"	Moëret - Simonet	Louis - David		133	"	Manebi	Albina - Marie		202
"	Moilliquet - Lavanchy	Jacques - Amédée		138	"	Moilliquet	Elise		209
1919	Moëlin - Schwegler	Henri - Charles		142	1921	Martin	L. H. G.		224
"	Moëniex - Saugeboer	Jules - Philippe		151	"	Marello	J. J. Virginie		228
"	Moëri - Barci ni Pleyrie	Benedikt - Amédée		153	"	Martin	Thérèse - Louise		238
"	Moilliquet - Schumpf	Benjamin		164	1922	Mermirod	Marie, Alice		255
1920	Martin - Bornoz	Lucas Alfred		181	"	Malherbe	Alice, Marguerite	265	
"	Muli - Giatti	Joseph, Jean		204	"	Moilliquet	Héloïse - Sophie	273	
1921	Moilliquet - Jeanmouat	Samson		214	"	Marguerat	Sophie, Jeanne	275	
"	Messerli - Terraz	P. G. G.		230	1923	Moënuoz	Narcisse, Irène	301	
"	Moëret - Giatti	Henri - Claude		242	1924	Martin	Lucie	Etagnières 327	
1922	Mermirod - Gabin	Jacques - Alfred		245	"	Martin	Bertha ni Jeanier	Froidville 339	
"	Mottier - Joly	Edouard, Charles		251	"	Mollard	Pauline	Vichy France 340	
"	Moënuoz - Chavent, Victor Marcel,			252	1925	Martin	Augustine Elise	Froidville 347	
1922	Moëret - Schnell	Charles, André, Samuel		258		Müller	Marguerite	Yens 350	
"	Midi - Verrey	Paul, Roger		262		Michoud	Renee	Evian - les Bains 372	
"	Michel - Ricard	Paul		266	1926	Messerli	Yvonne	Oberwyl 375	
"	Muri - Marguerat	Christian		275		Mory	Angèle - Alphonse	Couvillens 399	
1923	Mattet - Novelli	Oscar, Arnold		282					
"	Moilliquet - Charan	Paul, François		295					
"	Mäder - Goyet	Charles, Jean		305					
1924	Moëret	Robert - Théodore	Olton	321					
	Maillard	Justave Ed.	Chavallat/Olon	323					
1926	Martin	Ami - Benjamin	Rossinière et Villeneuve	374					

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

BRITISH & AMERICAN - 1000 F. 1.

100

100

100

100

100

100

100

100



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1913 Nicolas	Henri	Nezérius (Vand)	27.	1912. Nico	Emma-Marie Athina, Montjoret		25.
1914 Soverraz	Simone-Oscar	culgiclutay	45	1916 Nicolas	Ida	Nezérius	53
1919 Nicolas-Lavauche	Oscar		148	1919 Soverraz	Sophie		158
1920 Nicolas-Lordey	Jean		210	1920 Kusthalim	André-Mathilde		193
				1923 Novelli	Marthe, Adèle		282
				1925 Nicolaieff	Helène	Russie	358
				1927 Nivault	Marie	Franca	400.

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

O

P

Q

R

S

T

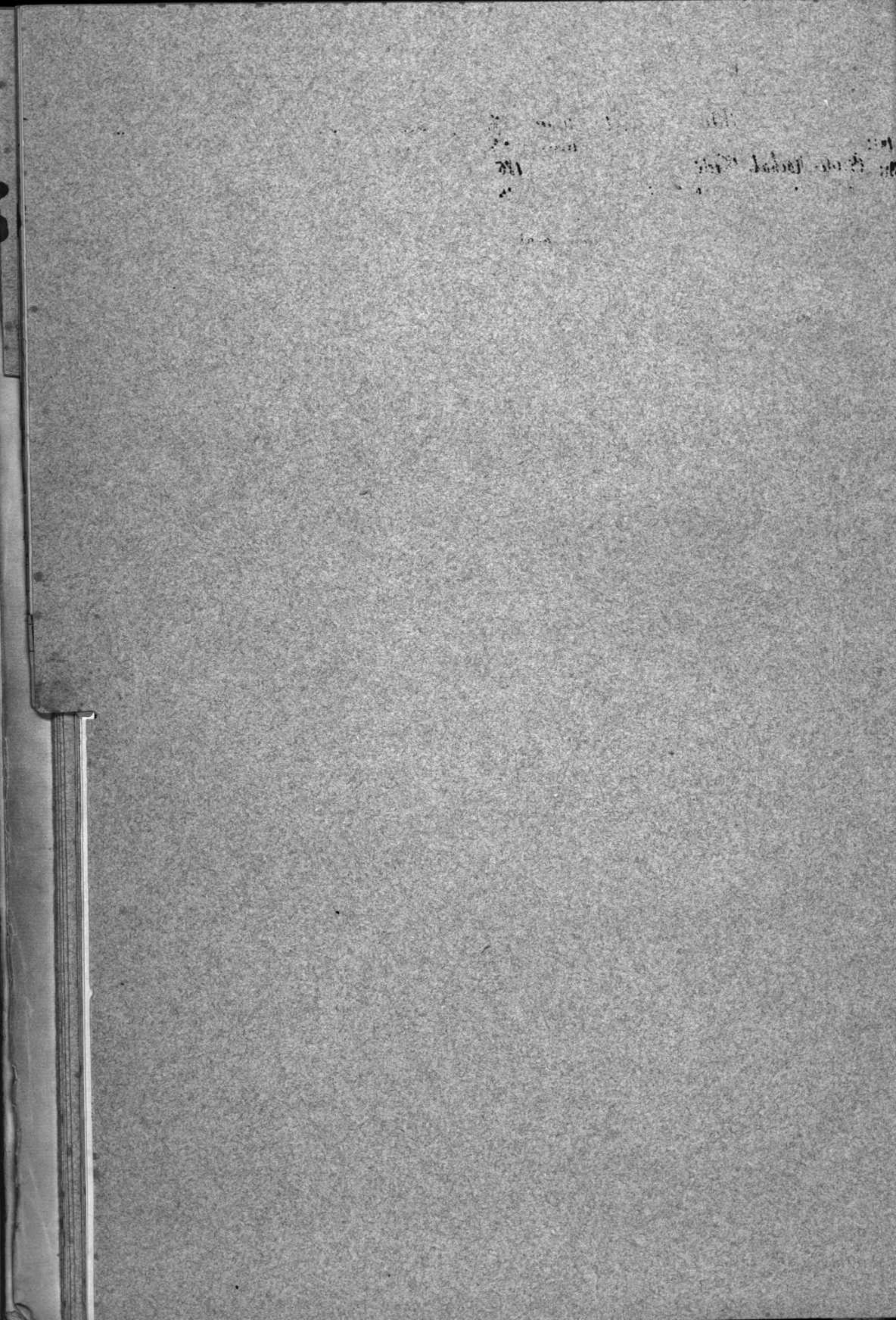
U

V

X

Y

Z



	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1912	Oberlé	Viktor	Sulz. (Alsace)	7.	1917	Oesch	Bianche-Rosa		102
1915	Orsel	Agricol	Jean Baptiste. Wignon	23.					
1920	Ocelli-Rochas	Verdi		185					
1921	Ray-Rochas	André-Jean-Ernest		216					
1924	Redon	Fernand	Cheselles / Moudon	326					
1925	Olivier	Victor-Michel	Plaisir (France)	372					

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

10
11
12
13
14
15

[Faint, illegible handwriting]

[Faint handwriting]
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

[Faint handwriting]

[Faint handwriting]

[Faint handwriting]

[Faint handwriting]

[Faint handwriting]

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		
1912	Pfund	Charles, Thiridon	Bolligen	14	1912	Passera	Marguerite Susanne	Monteggio	24
1914	Fache	Gaston-Paul	Epalinges	55	1913	Ferret	Esther	Châtelard (Vaud)	34
1915	Fronier	Jean-Henry	Genève	61	1914	Fache	Alise-Louise	Epalinges	47
	Lidoux	Armand	Moudon & Fardet	66	1915	Fauchaud	Hennette Julie	Bliez-le-Grand	81
	Salleria	Krust-Léon	Monteggio	81					
1916	Faschoud	Friederich	Lully & Fardet	84	1917	Ferret	via Chavan Marguerite-Louise		96
1917	Fochet, Desch	Krust-Maurice		102	"	Fache	Rose-Marguerite		107
1920	Pavillard-Diserens	Henri		180	1919	Poussaz	Horloge-Lina		155
"	Fochet-Bach	Henri		186	"	Pointet	Blanche		165
"	Fauroux-Gay	Emile		192	1920	Philippe	Irma-Marie		178
"	Fittel-Müllhaum	Alexandre		193	1921	Fochet	Jeanne-John		206
"	Fasche-Limmerman	Auguste		197					
1922	Fauchaud-Herzelin	Eugène, Henri		263	1922	Ferret	Emma, Jeanne, Héléne		254
"	Faget-Singy	François, Charles		264	"	Galaz	Isatine, Elise		255
"	Faget-Melliquet	Albert, Constant		273	"	Bicard	Susanne, Elise		267
"	Fasche-Stoude	Aimé		279	1923	Ferrenoud	Therese, Sophie		280
1923	Fochet-Bach	Victor, Emile		283	"	Fauchaud	Emma, Marie		297
1924	Fittel	Henri-Alfred		311	"	Ferret	William, Sophie		303
"	Pota	William-Maurice	Marigny Douv	313	1924	Pouly	Héléne	Culayes de Month	316
"	Richard	David-Emile	Armoise deschaux	322		Fornay	Germaine	Cully et Lully	332
	Fittel	Robert-François	Romanens	332		Fache	Edme	Epalinges	338
	Fache-Deyoche	Louis	Epalinges	339					
1925	Fasche	Charles-Marius	Lervion	362	1925	Fache	Yvonne H ^{elle} Marie	Epalinges	348
"	Ferret	Paul-Constant	Ollon	364		Pondreh	Genevieve-Juliette	Lausanne	353
1926	Richard	Emile	Opinont & Pignatelli	379					
	Ferrotti	Adrien-Alexandre	(Italie)	389					
	Fittel	Alexandre	Leignevaux	395					
	Ferriraz	Maurice	Villars-Bramard	396					

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Q

R

S

T

U

V

X

Y

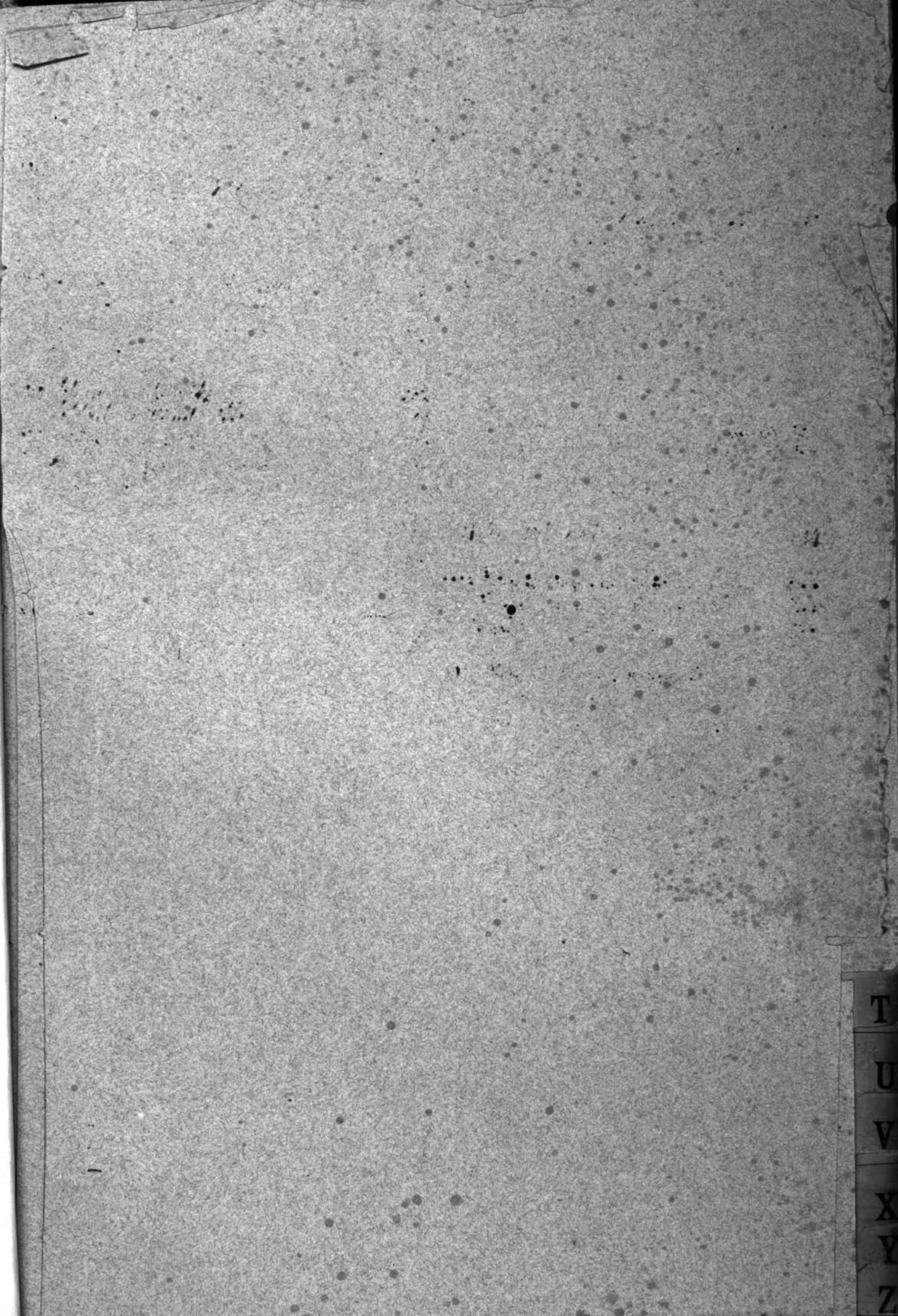
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		
1912	Révil	Joseph - Louis	Brousson (Italie)	4.	1916	Rothem	Maria Louise Juggenberg	65	
	Regamey	Jules	Lausanne & Forêt	13.		Rittener	Mathieu Estampes	69	
1913	Ravessoud	Pierre - Adrien	Pully & Paudex	30.	1915	Rey	Christine Rosa	Trélifumet	65
	Reybaz	Jean Georges François	Belmont & Pully	34		Rochori	Félicité Marie	Ribbiano	71
	Reymond	André Maurice Eugène	L'abbaye, Chenin, Lina	35		Ruby	Mari Eugénie	Admout, Reichenbad	75
1914	Roschi	Louis Victor	Obervil	42	1917	Reymondin	Caroline		109
1915	Reymondin	Oscar	Pully	59	1918	Reymond	Jeanne - Alice - Emma		125
1917	Roth - Miani	Paul - Henri		714	1919	Reymondin	Marguerite - Marianne - Victorine		146
1920	Reymond - Billand	Roger		196	"	Rothem	Ida - Rosa		147
1921	Rüttler - Bonato			219	"	Reymond	Lucie		150
"	Reymondin - Follomey	Jules - Hubert		275	"	Rutishauser	Emma		175
"	Reymond - Grex	Charles - Julien		286	1920	Rausenath	Cécile - Marie		184
1922	Reymond - Dupont	Paul, Louis		253	"	Rochat	Jenny - Suzanne		185
"	Rothem - Varrin	Charles, Julien		260	"	Reymondin	Méla		195
"	Ravessoud - Siegrist	Marcel		277	"	Rigold	Cornacine - Marthe		205
1923	Reymondin - Jäggi	Charles - Georges		300	"	Reymondin	Berthe - Valérie		208
"	Ravessoud - Sord	Albert, Edmond		303	1921	Rochat	Marguerite - Alice		216
1924	Ravessoud	Kuchel - Edouard	Pully & Paudex	336	1922	Royer	Bertha		247
1925	Rittener - Ruff	Noé	Château d'Oca	344	"	Renggli	Elisabeth, Françoise		248
1926	Ravessoud	Aug. François	Pully	397	1923	Riesterer	Elisa		286
					"	Reymond	Mari, Françoise		287
					"	Riold	Alice		299
					1924	Rey	Anna	Combrément	309
						Rossat	André - Jeanne - Granges - Paul		328
					"	Ruedi	Anna Rosa	Fäschlingen	329
					"	Ruedi	Emma Bertha	"	334
					"	Ruchel	Eva	Allon	336
					1925	Rod nic	David, Rose - Marie - Fény	Le Forêt	351
						Rochat	Mari - Hélène	Le Lieu d'Albany	356
						Ramel	Mari - Marguerite	Château - d'Oca	359
						Röthlisberg	Elisa	Langman (Rem)	362

R
S
T
U
V
X
Y
Z

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1912	Seebach	Friedrich Ludwig	Chardonnay d. Morges.	6.	1912.	Surroz	Marie Catherine	Boursson (Stal)	4.
	Sublet	Alois Francis	Nelly LeBouvent. (So)	18.	1913	Staudemann	Anna	Guggisberg.	22.
1913	Schläfli	Karl Anton	Horswil (Soleure)	38	1914	Laravini	Bertha	Payame	46
1915	Halder	Auguste et Auguste	Leuk			Simon	Louise	Sauberg	56
1917	Steuer - de Bons	Jacob - Heinrich - Wilhelm	Friedrich	104	1915.	Souwee	Antoinette Madelaine	Sunnwald	61
1918	Sauterel - Corpataux	Philippe - Albert		119		Schlumpf	Marie Josephine	Rain	68
"	Schmid - Mischmann	Edouard - André - Julien		128	1917	Schwegler	Therese - Marguerite		110
"	Schaud - Blanc	Julie - Anne		129	"	Miani	Sophie - Katharina		114
1919	Schlumpf Berberat	Jean		161	1918	Simonet	Flora		133
	Souwee Foster	Alysse		169	"	Stuby	Julie - Bertha		135
1920	Schmid - Manchi	Fritz		202	1919	Schwertfeger	Anna		142
"	Schlatter - Milliquet	Olto		209		Strahl	Nelly - Odette		154
1922	Stübi - Bergglast			248		Studer	Yvonne		159
"	Schwegler - Gonet	Fernand		250		Schlumpf	Josephine		164
"	Serra - Palaz	Etienne, S. Michel		256	1920	Schaud	Blanche		190
1923	Soumi - D'adda	Ernest		293	1921	Simritsch	Natalie		214
1924	Scholz - Petrisch	Paul	Allemagne	307	1922	Schnell	Suzanne, Delphine		258
	Schönmann	Johannes	Niederbiff	319	"	Surgy	Germaine, Françoise		264
	Strong	Percy	Etats Unis	324	"	Sieglst	Rosa, Marie		277
	Sichaud	Georges	Sullens Paudes	335	1923	Sichaud	Wilma, Marguerite		288
	Schonenberg	FredERIC Gregor	Nuglar	347	1921	Stioul	Blanche Augustin Bea		325
1925	von Heiger	Konrad - Armand	Noff. Berne	353		Stebler	Marthe	Bussnyl	331
	Schelling	Jean Auguste	Berneck	367	1925	Schmid	Bertha	Ramsen	365
	Saravij	Robert - Cesar	Payame	366	1926	Schuler	Fanny - Hortense	Marie. Fournes	379

S
T
U
V
X
Y
Z



T

U

V

X

Y

Z

[Faint, illegible handwriting]

[Faint, illegible handwriting]

[Faint, illegible handwriting]

T
U
V
X
Y
Z

11

111 1111 1111 1111

111

111
111

111 111 111 111 111 111

111

111 111 111 111 111 111

111

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1917	Zanduz-Lavanchy	George - Henri	Gustave	113	1912	Thorney	Mari	Vulliens	9.
1919	Cusot Bolamey	Daquelle		156	1911	Ellenbad	Frída	Gylenstein (Bun)	52
	Cille-Bugnon	Jean		162	191	Cerrato	Yvonne-Marjorie		220
	Condu-Gacon	Paul		164					
1920	Crayaud-Jaccard	Allo-Louis		211					
1921	Chheulix-Beloux	Karl		243					
1925	Chuillard	Auguste	Froiderville	360	1923	Bruchan	Eva Henriette		298
	Zagimi	Raphael-Louis	Halic	369					
1926	Cozauk	Daniel-Maurice	Bothens	390	1925	Thorney	Elise-Julia	Vulliens	355

T
U
V
X
Y
Z

U

V

X

Y

Z

T

V

X

Y

Z

100
100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1912	Valsecchi	Francisco, Angelo, Fausto	Coche (Helv)	5	1916	von Gunten	Ernst, Elmine	Lignon (Helv)	68
1915	Willemin	César, Alfred	Courgenans (Fribourg)	58	1915	Magniaux	Elis, Lydia	Vucherens	59
1917	Williamme-Koemet	Henri, Louis, Paul		103	1919	Vaney	Hélène - Augustine		140
1919	Vidars-Meylan	Paul - Edouard		145	"	Vuffray	Marie		170
"	Nogel-Engler	Hermann		157	"	Welly	Louise		174
"	Walther-Golay	Robert		171	1921	Wyss	Frieda		282
"	Wuillomont	Ernst, Henri	Samuel - Justave	176					
1921	Wild	Robert, Wilhelm		222	1922	Vavin	Juliette, Catherine		260
"	Wühl-Bepli	Camille, Louis		241		Terrey	Hélène, Béatrice		262
1922	Vetterli, Haasler	Konrad		269	1924				
"	Taucher-Delapierre	Eugène, Maurice		272	Wichermann	Madelaine	Kirchenthurnen		308
1923	Viesel-Terrenoud	Henri, Emile, Charles		280	Vonlanthen	Marie	St. Ursen		319
"	Vincent-Bugnon	Constant		290	Vauthey	Yvonne, Marie	Leignevaux & Orny		326
"	Villard-Sanchaud	Samuel, Georges		297	Weber	Lydie			
1924	Wieland	Wichermann	Reinhold, Hubert	308	Viguerat	Jenny, Louise	Comblément		343
"	Weber	Lydie		317	Weber	Frieda, Rosa	le Grand Berg		354
	Wallothon	Alfred	Vallorbes	316	Vaney	Julia - Suzanne	Cugy et Bollens		364
	Wouga	Charles Eug.	Petit Jacomina	330	1926				
1925	Worschling	Emile Aug.	Genève-ville	343	Voorhoeve	Jacoba	Hollandaise		377
	Weber	1926			Visinand	Nancy Marie			387
	Voorhoeve	Carl - Théodore	Hollandais	377					
	Magniaux	Constant	Vucherens	378					



